



Rénovation de façade
Isolation thermique
par l'extérieur
Partenaires Assurances
Rapidité d'exécution
Respect des délais et des plannings



Peintures - Papiers Peints
Revêtements de Sols
8 rue Siorat - Zone d'Activité Brive Ouest
19 100 BRIVE LA GAILLARDE
Tél : 05 55 87 40 93/05 55 20 47 33
www.delon-peintures.com
delonsarl@free.fr



La Vie Corrézienne

Vendredi 3 juin 2022

n° 4036

76^e année

1,70 €



3 et 4 Juin
RENDEZ-VOUS AUX
JARDINS

4 Juin
Concert du groupe
SAMAKA

19 Juin
Fête des pères

10 Rue Bernard MAS- 19220 AURIAC | Tél. : 05 55 91 96 89 | www.lesjardinssothys.fr

Moustique tigre Une nécessaire piqûre de rappel



Lire en page 2



CLAUDE MICHELET
L'auteur « Des grives aux
loups » est décédé
le 26 mai dernier

Lire en page 3



La Vie corrézienne
15 rue Fernand-Alibert
19100 Brive-la-Gaillarde
Tél. 05 55 24 11 44
www.laviecorrezienn.fr

R 29426 - 4036 - F : 1,70 €



Moustique tigre - La sensibilisation pour éviter la prolifération

COLLONGES-LA-ROUGE - Qui dit retour des beaux jours dit aussi retour du moustique tigre en Corrèze, département qu'il a colonisé depuis 2017. Faute de pouvoir éradiquer l'insecte, les pouvoirs publics multiplient les actions de sensibilisation pour éviter sa prolifération. La dernière en date s'est déroulée, mardi à Collonges où les élus ont été sensibilisés aux bonnes pratiques.

Après Liourdes, Beaulieu sur Dordogne, Altillac, Astailac, Brive, Malemort, Saint-Pantaléon-de-Larche, Argentat, Vitrac-sur-Montane, les communes d'Ussac et de Collonges-la-Rouge viennent de rejoindre la liste des communes corrèziennes colonisées par le moustique tigre. Autant de berceaux d'*Aedes albopictus* qui ont fait, dès 2017, entrer la Corrèze dans le cercle des soixante-sept départements colonisés par le moustique tigre.

Une colonisation galopante

Un nuisible qui a d'ailleurs envahi l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine et qui chaque année s'installe dans cinquante communes supplémentaires. A ce jour, au niveau régional seule la Creuse est épargnée par l'insecte.

Un moustique reconnaissable à ses rayures noires et blanches et sa petite taille (5mm), à sa piqûre douloureuse mais surtout aux risques sanitaires qu'il fait courir à la population. En effet le moustique peut potentiellement être vecteur de maladies comme la Dengue, Zika, ou encore



En sillonnant les rues de Collonges, les élus ont pointé les gîtes propices au développement des larves - © DR

le Chikungunya. Dès lors que le moustique tigre pique une personne malade, il peut transmettre le virus en piquant d'autres personnes. En charge de la lutte anti-vectorielle depuis 2020, l'ARS et Santé publique France mènent une surveillance épidémiologique accrue afin de casser au plus vite la chaîne de contamination. Ainsi en 2020, 830 cas de Dengue ont été signalés et investigués en France dont 61 en Nouvelle Aquitaine. En Corrèze un cas importé de Dengue a été signalé en 2021. « Ce cas a donné lieu à une enquête entomologique autour des

lieux fréquentés par la personne. La présence du moustique ayant été constatée sur ces sites, un traitement de lutte anti-vectorielle a été nécessaire », confie l'ARS dans un communiqué.

Face à l'impossibilité d'éradiquer l'insecte qui prospère à la vitesse grand V avec 200 œufs produits à chaque ponte et une gestation en 5 jours dans le moindre centimètre d'eau stagnante, l'ARS a décidé de jouer la carte de la surveillance et de la sensibilisation. Ainsi du 1^{er} mai au 30 novembre, période d'activité du moustique, l'ARS surveille donc les cas humains de Dengue, de Chikungunya et de Zika et a confié aux opérateurs Altopictus et Qualyse la surveillance du moustique et la réalisation d'enquêtes et des traitements parfois nécessaires.

Vingt-quatre pièges déployés en Corrèze

Ainsi en 2021 vingt-quatre pièges pondoirs ont été installés à Allasac, Cosnac, Servières-le-château, Tulle, Ussel, Collonges-la-Rouge, et aux urgences du centre hospitalier de Brive et de la clinique des Cèdres. Une surveillance qui passe également par les particuliers qui peuvent via le site www.signalement-moustique.fr. En 2021, 39 signalements de particuliers ont été recueillis sur cette plateforme. Trente-trois concernaient des communes colonisées et six ont conduit à des investigations complémentaires, trois correspondaient à *Aedes albopictus*.

Surveillance mais aussi sensibilisation du grand public via des campagnes de commu-

nication présentant les « bons gestes » pour éviter sa prolifération en supprimant les eaux stagnantes après chaque pluie durant toute la saison et quand ce n'est pas possible l'usage de moustiquaire est fortement recommandé (voir ci-dessous). Si les particuliers ont un rôle crucial à jouer, et s'ils ne veulent pas être envahis à l'heure de l'apéro, les collectivités sont également dans le viseur de l'ARS qui propose des formations et un accompagnement des élus. La dernière s'est déroulée, mardi à Collonges-la-Rouge à destination d'élus du Midi Corrèzien.

La chasse aux moustiques est ouverte

Après une formation théorique présentant *Aedes albopictus*, ils ont pu partir, dans les pas de Florian Vernichon représentant d'Altopictus, à la chasse aux larves et aux moustiques tigres. « Le but de cette opération de sensibilisation est d'identifier sur l'espace communal les gîtes propices à la prolifération du moustique tigre », confie le spécialiste. Premier arrêt devant le bassin situé en face de la mairie de Collonges. Exposé en plein soleil, il constitue le berceau idéal pour y faire prospérer des larves. « Dans ce cas, il suffira de lâcher quelques poissons rouges qui se chargeront naturellement d'éliminer les futurs moustiques », conseille Florian. « Et comment supprimer le gîte constitué par les coupelles sous les jardinières, nombreuses dans nos villages ? » lance une élue. « Un peu de sable éparpillé au fond permettra de les éradiquer », répond du tac au tac le spécialiste avant d'inviter les élus à vérifier qu'il n'y ait pas d'eau stagnante dans les regards des réseaux pluviale, téléphonique et technique. Lieu également particulièrement propice au développement des larves, le cimetière où l'on trouve de nombreux pots de fleurs.

Si en raison de la pluie matinale aucune larve n'a été identifiée ce jour-là à Collonges les élus ne baissent pas la garde. « Nous sommes colonisés depuis 2021 et nous savons que nous ne pourrions pas revenir en arrière. Le moustique tigre est là et bien là. Et cela n'a rien de très surprenant. Du fait de son attractivité Collonges est un lieu de passage très fréquenté et de nombreux sites comme le village de vacances, l'aire de camping car sont autant de zones où il faudra mener des opérations de sensibilisation. Mais la route est encore longue pour convaincre tout un chacun d'adopter les bons gestes. Il faudra multiplier les piqûres de rappel. », lance Etienne Dessus de Cérou, adjoint au maire de Collonges.

Thibaut FAUVERGUE

www.signalement-moustique.fr

La Check List anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin !
Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les eaux stagnantes** où il pond ses œufs et prolifère...

nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Rangez à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Couvrez avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le « Club Med » pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !

Photos (mauvais) souvenirs



Brive - Après la prévention, l'expérimentation

Le moustique tigre ne s'arrête malheureusement pas aux portes des villes. De nombreux Brivistes en font, depuis plusieurs années la désagréable expérience. Face à ce phénomène qui s'accroît chaque année un peu plus, le service hygiène et de santé de la ville de Brive est mobilisé. « Les premiers acteurs dans la lutte contre le moustique tigre, ce sont les particuliers. Depuis plusieurs années nous menons, de concert avec l'ARS, des campagnes de prévention pour sensibiliser le public. Des milliers de flyers ont été distribués pour présenter les bonnes pratiques en matière de lutte », explique Marie Findeling conseillère municipale déléguée chargée de la tranquillité et de la salubrité.

Face à l'ampleur du phénomène, la ville de Brive a décidé de passer à la vitesse supérieure en lançant fin mai une phase d'expérimentation auprès des Brivistes. « Nous avons ciblé deux quartiers, celui des Chapélieux et celui du pôle universitaire. Ces zones pavillonnaires comprenant de nombreux jardins sont idéales pour mener une telle expérience », poursuit l'élue. Très concrètement 150 pièges ont été distribués aux volontaires. Certains ont reçu des pièges simples remplis d'eau et d'herbe, le tout sur-



À Brive, des pièges ont été installés - © DR

monté d'un adhésif permettant de capturer les moustiques. D'autres ont été équipés de pièges électriques dotés de phéromones. Afin de tester l'efficacité du dispositif un comptage est effectué tous les 15 jours et le premier bilan de l'opération sera dressé mi-juillet. « L'objectif de cette opération qui s'étale sur deux mois est de tester l'efficacité des pièges et voir si cela améliore le confort des habitants. Si elle est concluante nous envisageons de l'étendre sur toute la ville », explique Marie Findeling.

Nécrologie - Claude Michelet a répondu à l'appel des engoulements

BRIVE - C'est à Marcillac, chez lui, que Claude Michelet s'est éteint le 26 mai dernier, quelques jours avant son quatre-vingt-quatrième anniversaire. L'auteur *Des grives aux loups*, qui se considérait comme surtout comme un écrivain laisse une importante bibliographie. Des livres qui ont marqué plusieurs générations et qui ont fait voyager la Corrèze bien au-delà des frontières du Limousin.

Le jeudi de l'Ascension, le silence s'est abattu sur le village de Saint-Libéral-sur-Diamond. Descendant du Puy Blanc, survolant la Pièce Longue, les terres Chez Mathilde ou encore Les lettres de Léon, la nouvelle s'est rapidement répandue au sein des vieilles maisons du bourg et jusqu'à Coste Roche, Claude Michelet s'était éteint dans la nuit. Alors, même si le village et ses habitants n'étaient que le fruit de l'imagination fertile de l'auteur corrèzien, on ne peut qu'imaginer les portes des étables s'ouvrant, les portails des cours de ferme poussés et la nouvelle se répandant de maison en maison, tant la saga des Vialhe est aujourd'hui encore ancrée dans la mémoire des lecteurs.

L'agriculture

À l'image des membres de la famille Vialhe, Claude Michelet c'est avant tout un caractère bien trempé. Est-ce le fait d'être le dernier d'une fratrie de sept ou d'être le fils du célèbre Edmond Michelet, toujours est-il que l'enfant s'est rapidement affirmé. « Je ne serai, ni garçon de ferme ni berger ; comme disait l'autre, je serais agriculteur, un point c'est tout », écrivait-il dans *Une fois sept*.

Alors âgé de douze ans, il avait trouvé sa vocation. « Jamais, même pendant les pires corvées, je ne regrettais mon existence à Paris ; jamais l'idée ne m'effleura de rentrer sagement au bercail familial pour y reprendre une vie de petit citadin », poursuivait-il dans *J'ai choisi la terre*, évoquant ses années de formation, avant de balayer son rapport à la terre, à cette terre de Marcillac, à la vie des champs et des campagnes. « Chaque feu a sa vie propre, une vie que toute la famille entretient. C'est bien pour cela qu'ils sont si longs à s'éteindre, ces petits foyers qui chauffent à peine, mais qui éclairent quand même un coin de campagne », concluait-il.

L'aventure de l'écriture

Ces feux qui durent ce sont aussi ceux de Saint-Libéral. Car, durant deux décennies, la famille Vialhe a accompagné des lecteurs de tous âges, retrouvant, au fil des quatre tomes, Pierre-Edouard et Mathilde, leurs enfants, leurs aïeux, leurs proches... Un siècle entier au cours duquel la vie était rythmée par les travaux de la ferme, mais aussi par les drames de l'humanité, l'évolution de la société et surtout du monde rural. Une petite histoire au cœur de la grande, fil rouge d'une partie de sa bibliographie, à l'image des quatre tomes qui relatent la vie des Leyrat en Amérique du Sud.

Alors oui Claude Michelet a dépeint avec justesse un monde rural en pleine mutation, mais il a aussi su emmener son lecteur vers d'autres époques, d'autres contrées. « C'est une aventure à chaque fois que je démarre, car je pars du principe que je ne dois pas savoir ce qui va se passer dans le livre que je vais écrire si je veux me donner envie de l'écrire », nous racontait Claude Michelet il y a quelques années. « Je me lance au hasard, je crée deux ou trois personnages, un lieu et puis à stylo va. J'ai besoin de tourner la page en espérant que le lecteur aura la même envie que moi. C'est ce que j'appelle une aventure. Je n'ai pas de plan, je pars de l'idée que la vie telle que nous la connaissons n'est pas prévisible, donc quand vous créez des personnages, il faut aller à Dieu va, tout peut arriver. »

L'écrivain

Un principe qui a donc guidé un demi-siècle d'écriture, où saga romanesque croisent des ouvrages plus autobiographiques, une œuvre



Parmi les premiers auteurs à signer sur le marché de Brive, Claude Michelet était fidèle à la Foire du Livre - © DR



"Dans une ville comme Brive on pouvait déplacer les gens pour les inviter à lire" - © DR

littéraire dense, riche pour celui qui se décrivait surtout comme un écrivain. « Le terme me convient à merveille, qui rime avec agriculteur-éleveur, le métier que j'ai choisi et pratiqué pendant plus de trente ans, aux champs et à l'étable le jour et au bureau et au stylo la nuit », résumait Claude Michelet en introduction de *Brut de Décoffrage* son dernier ouvrage. Nul besoin de lister l'ensemble des prix que l'auteur corrèzien a glané au fil du temps, lui qui est venu à l'écriture par amour de la lecture. « J'ai eu

le goût de l'écriture parce que j'ai eu très jeune le goût de la lecture. Parce que j'ai toujours aimé lire, un jour on se pose la question : pourquoi ne pas essayer soi-même de raconter des histoires. C'est comme ça que je me suis lancé dans cette aventure qui s'appelle l'écriture, c'est vraiment une aventure et il faut que ça le reste », affirmait-il dans un entretien.

La Foire du livre

Ses cahiers et ses crayons l'ont conduit à prendre part à une autre aventure tout aussi folle, celle de la Foire du Livre. Avant que le concept d'École de Brive ne soit inventé par Jacques Duquesne dans un article du Point, la foire du livre avait posé ses jalons au cœur de la cité gaillarde. « C'était 1973, quasiment en plein air. C'était ahurissant mais sympathique car c'était la première démonstration dans une ville comme Brive que l'on pouvait déplacer les gens pour les inviter à lire. C'était intéressant mais cela mis à part il faisait un froid de chien, il pleuvait, on avait des bâches qui évitaient de trop se mouiller. C'était le folklo à l'état pur et j'en garde un souvenir tout à fait ému car c'était la première foire du livre au milieu des voisins et des voisines qui vendaient leurs poireaux, leurs carottes ou leurs poulets. Nous, on

essayait de promouvoir la lecture et ça c'était très important », résumait Claude Michelet.

Si au fil du temps le rendez-vous littéraire a pris un essor beaucoup plus important, l'esprit est demeuré. « C'est devenu une manifestation nationale et c'est très bien comme ça du moment que les gens viennent rencontrer des auteurs et prendre connaissance de leurs ouvrages, c'est plus important à mes yeux que de regarder la télé. »

Page après page, livre après livre, à l'instar du personnage de Firmin qui bâtit *La grande muraille*, Claude Michelet a écrit son histoire et partagé avec le plus grand nombre son amour de la Corrèze, de ses paysages et de celles et ceux qui l'ont faite.

« Pierre Desproges ne se reconnaissait pas le droit de se dire écrivain. Pour lui comme pour moi, et si on le mérite, on ne le devient qu'après la mort, quelques années de purgatoire et enfin la redécouverte de ces écrits par de jeunes lecteurs », écrivait-il dans *Brut de décoffrage*.

Écrivain ou écrivain, vaste débat sémantique. Quoi qu'il en soit, Claude Michelet avait su, au travers des mots, partager des histoires, des aventures et faire voyager ses lecteurs. C'est bien là l'essentiel. Merci.

Cyrille ROUSSEAU

Réactions

Michel Peyramaure

« Malgré nos différences nous étions soudés, je n'ai que de bons souvenirs. Nous avons fait nos débuts ensemble chez Robert Laffont et nous ne nous sommes pas quittés. Compagnons de lettres et d'amitiés, nous étions comme deux frères, tous les deux Brivistes, tous les deux Corrèziens. Nous étions aussi tous deux de l'aventure de la Foire du Livre, de l'école de Brive. Tous les mois de novembre nous étions ensemble. Je retiendrais la série sur les Vialhe, car ce sont des livres qui vont durer et qui vont rester dans les mémoires. »

Frédéric Soulier (maire de Brive)

« C'est avec émotion que nous venons d'apprendre la disparition de Claude Michelet. Il a été l'un des fondateurs de l'École de Brive et le témoin de l'évolution de la Foire du livre depuis 40 ans. Brive lui doit beaucoup. Ce paysan écrivain a eu l'incroyable talent de nous faire vivre dans ses romans, avec vraisemblance, la valeur de la terre

et de ceux qui la cultivent. J'aimais beaucoup sa personnalité et son franc parler. J'adresse ma compassion à son épouse et à toute sa famille, ainsi que mes bien sincères condoléances. »

François David (commissaire général de la Foire du Livre de Brive)

« La Foire est en deuil. Claude Michelet est décédé chez lui à Marcillac. Il allait avoir 84 ans. Il est l'un des piliers de l'École de Brive et compte parmi les moteurs de la Foire du livre à ses débuts. Fidèle de la manifestation briviste, il est l'auteur d'une trentaine de livres dont « Des Grives aux loups » (Robert Laffont, 1979), une saga magnifique qui reçoit un immense succès. Un hommage lui sera rendu lors de la 40e Foire du livre de Brive. »

Les éditions Robert Laffont

« Les éditions Robert Laffont ont la tristesse en apprendre le décès de Claude Michelet, auteur phare de la maison, aux nombreux succès et pour lequel Robert Laffont lui-même avait créé la dénomination École de Brive. Né en 1938 à Brive-la-Gaillarde, Claude Michelet est décédé

dans son sommeil à l'âge de 83 ans jeudi 26 mai. Auteur et paysan, il a notamment reçu le prix du roman populaire en 2007 pour son livre *Quelque part dans le monde* et le prix des libraires en 1980 pour la saga *Des Grives aux loups*. Père de 6 enfants, fils d'Edmond Michelet, résistant déporté à Dachau devenu ministre des Armées du général De Gaulle, Claude Michelet a vécu à Paris. Avant de s'installer en 1960 à Marcillac où il a consacré une partie de son temps à l'agriculture et à l'élevage. J'ai choisi la terre (1975) a été son premier succès. Il est mort dans sa ville natale "où il a mené de front sa carrière d'écrivain et celle de paysan, ce qui faisait sa fierté", a déclaré son fils Jean-Marc Michelet. Auteur de plusieurs best-sellers, Claude Michelet a vendu des millions de livres. Il est considéré comme le "porte-drapeau" du "roman de terroir" porté par le mouvement littéraire de l'école de Brive, dont il est un des piliers, rassemblée autour de la maison Robert Laffont avec Gilbert Bordes, Colette Laussac, Martine Marie Muller, Jacques Peuchmaurd... Les éditions Robert Laffont présentent leurs plus sincères condoléances à la famille. »

Soutien - Bernard Cazeneuve derrière Annick Taysse et Philippe Brugère



Annick Taysse et Philippe Brugère ont reçu le soutien de Bernard Cazeneuve - © DR

Aux côtés d'Annick Taysse et Philippe Brugère, les candidats de la « Gauche corrézienne républicaine et démocrate », l'ancien Premier ministre Bernard Cazeneuve a participé, avec François Hollande, à une réunion publique qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse lundi soir à la salle des fêtes de Donzenac.

Les deux candidats ont d'abord exposé leurs motivations et les raisons de leur engagement pour la Corrèze et pour le pays. Président de l'Association des maires ruraux de la Corrèze, président du Parc naturel régional de Millevaches, vice-président de Haute-Corrèze Communauté et maire de Meymac, Philippe Brugère a souligné : « Nous voulons redonner l'espoir et l'envie de voter. La social-démocratie est le meilleur système pour créer de la richesse et la redistribuer équitablement ». Pour lui, Emmanuel Macron « joue avec notre démocratie : il favorise les extrêmes ».

Il a plaidé notamment pour que les internes en médecine aient « l'obligation » d'aller exercer plusieurs années dans les secteurs ruraux dépourvus de médecins. Il a par ailleurs insisté sur « l'urgence » de rétablir une liaison ferroviaire entre Brive, Tulle et Ussel et au-delà de Bordeaux à Lyon.

Pour sa part, Annick Taysse, conseillère départementale de Tulle, a réaffirmé avec énergie son engagement dans l'action sociale, en particulier pour le soutien aux personnes fragiles, des plus jeunes aux plus âgés.

François Hollande, évoquant l'inflation et les difficultés dans les services de santé, a souligné :

« Bien sûr qu'il faut augmenter le Smic ! » mais « le programme de la gauche radicale n'est pas crédible et Jean-Luc Mélenchon le sait ».

« Il faut rebâtir une famille politique », a-t-il souligné, en déplorant que « cinq cents circonscriptions soient laissées sans candidats social-démocrates. Ici, Annick et Philippe ont relevé le gant. C'est la gauche de responsabilité qui permet à la gauche de gagner ». En rappelant que c'est sous sa présidence qu'avaient été instaurés « la retraite à soixante ans pour les carrières longues, le compte personnel de formation et le tiers-payant ».

Pour sa part, Bernard Cazeneuve a regretté que « les candidats de la Nupes n'aient pas été désignés par les militants ». Pour lui, « il y a trop de cynisme, trop de mensonges » dans les propositions de Jean-Luc Mélenchon. « Nous ne sommes pas de ces leaders maximo qui sont des démocrates minimo ».

Se réclamant de « la gauche de l'humanisme, de la sincérité, qui regarde la réalité pour la changer », il a fait remarquer : « le leader de la droite, c'est Emmanuel Macron ».

Réunions publiques Annick Taysse et Philippe Brugère, candidats de la Gauche corrézienne républicaine et démocrate engagée pour l'écologie, organisent une réunion publique ce vendredi 3 juin à 20h à la salle polyvalente de Meymac, en présence de François Hollande. Une autre se déroulera le lundi 6 juin à 20h à la salle Latreille-Bas de Tulle, en présence de Carole Delga, présidente de la région Occitanie.

Ségur - Nouvelle mobilisation du secteur social et médico-social

Les salariés du secteur social et médico-social qui sont mobilisés depuis plusieurs mois pour faire valoir leurs revendications étaient une nouvelle fois dans la rue ce mardi 31 mai à Tulle. Après une première journée de mobilisation infructueuse en décembre 2021, ils avaient de nouveau rendez-vous à l'Agence Régionale de santé (ARS). Venues des établissements (publics, privés, associatifs) de tout le département, ce sont deux cents personnes qui s'étaient déplacées, pour accompagner leurs représentants syndicaux, CGT, FO, SUD, reçus par la directrice départementale de l'Agence. La bonification salariale de 183 euros net décidée lors du Ségur de la santé était en tête des revendications pour qu'elle soit attribuée à tous les professionnels du secteur sans distinction de métier et sans contrepartie. Autre demande, la revalorisation des salaires à hauteur du taux d'inflation et le rattrapage de quarante années de blocage. Les manifestants voulaient également attirer l'attention des décideurs sur les dangers d'une convention collective unique à la place des conventions existantes, ce qui aboutirait à un nivellement par le bas des conditions de travail. Et plus globalement, les personnels soulignaient la nécessité d'un plan d'embauches et de formations qualifiantes pour revaloriser



Les manifestants devant la cité administrative - © DR

les métiers du secteur social et médico-social et pour assurer au mieux l'accompagnement des personnes vulnérables.

YC

Clergoux - Le maire Marc Bachellerie nous a quittés



Marc Bachellerie est décédé subitement le jeudi 26 mai - © Laurent Naldo

Marc Bachellerie, maire de Clergoux, est décédé subitement le jeudi 26 mai, victime d'une crise cardiaque alors qu'il se trouvait dans une rue de sa commune. Malgré les efforts déployés par les équipes de secours sur place, l'élus âgé de soixante-huit ans n'a pas pu être réanimé. Marc Bachellerie était né le 24 novembre 1953 et avait occupé le poste de premier adjoint sous le mandat de Claude Gounel de 2008 à 2014. Il a été élu maire en 2014 et réélu en 2020 pour un second mandat. Il était marié à Claudine, avait deux enfants, Julien et Sabine, et trois petits-enfants qu'il adorait. Il avait fondé, en 1975, son entreprise de sanitaire plomberie chauffage et électricité à Clergoux. En 2019, il avait transmis sa structure familiale à ses deux enfants. Son décès subit a plongé le village de quatre cents habitants dans la consternation. C'était un homme chaleureux, ouvert et à l'écoute de tous. Il était d'une grande gentillesse. Il faisait toujours son possible pour satisfaire tout le monde. À son épouse, ses enfants et petits-enfants, ainsi qu'à toute sa famille et ses proches, *La Vie Corrèzienne* présente ses sincères condoléances.

Législatives - Céline Sauviniat candidate sur la deuxième circonscription

Créé en 2016, le Parti animaliste a pour vocation de politiser la question animale, de mobiliser la société sur cette question et de prendre toute initiative d'action allant dans le sens de la prise en compte des intérêts des animaux.

Céline Sauviniat, native de Cosnac, expert administratif et technique dans un cabinet d'ophtalmologie, est élue au conseil de quartier de la Liberté de Brive la Gaillarde.

Céline Sauviniat en 28 ans de carrière dans le milieu médical, a toujours eu à cœur d'aider les plus vulnérables. C'est donc tout naturellement qu'elle a souhaité rejoindre les candidats déjà investis par le Parti animaliste bien consciente que les élections législatives sont un enjeu politique majeur pour les animaux. En cas d'élection, Céline Sauviniat s'engage à soutenir et mettre en œuvre les propositions contenues dans le programme du Parti animaliste au niveau national. A savoir : la création d'un poste de ministre d'Etat à la Protection Animale et à réintégrer ainsi qu'à développer dans tous les programmes scolaires et dans toutes les filières un enseignement au respect des animaux, comme une initiation à l'éthologie. Au niveau départemental elle souhaite œuvrer à la création d'un centre de soins des animaux sauvages, et encourager la plantation d'arbres et d'arbustes de variétés locales pour favoriser la présence d'animaux sauvages. Au niveau communal, elle veut rendre obligatoire la stérilisation des animaux de compagnie abandonnés et des animaux errants, et militer pour la création de « pensions » pour les animaux des personnes sans-abri.

Pour plus d'informations : <https://parti-animaliste.fr/programme> ; c.sauviniat@parti-animaliste.fr

Législatives - C. Chirac et C. Arfeuillère derrière F. Dubois et P. Coste



C. Chirac et C. Arfeuillère ont été choisis pour coprésider le comité de soutien - © DR

Candidats sur la 1^{re} circonscription, Francis Dubois et Pascal Coste pourront compter sur le soutien de Claude Chirac, conseillère départementale, et Christophe Arfeuillère, premier vice-président du conseil départemental et maire d'Ussel, choisis pour coprésider le comité de soutien des candidats. « La ruralité et les territoires sont l'avenir de notre pays. Francis et Pascal incarnent cette force des territoires avec leur caractère et leur détermination. À leurs côtés, nous proposons un vrai pacte corrézien : Francis Dubois à l'Assemblée nationale et Pascal Coste au Département : la meilleure addition possible pour la Corrèze », confiait Claude Chirac.

Brèves de campagne

Jean Combasteil, président du comité de soutien de Sandrine Deveaud (Nupes)

Jean Combasteil, ancien député et maire de Tulle, a été choisi pour présider le comité de soutien de Sandrine Deveaud (titulaire) et Nicolas Marlin (suppléant) candidat Nupes sur la 1^{re} circonscription de la Corrèze. « Ces élections législatives venant après la présidentielle m'incitent à aider ceux qui témoignent d'une activité concrète et d'une volonté forte de transformation de la société que nous connaissons et dont nous vivons actuellement la malfaisance dans tous les domaines. Aujourd'hui je suis là pour participer à l'élection de Sandrine Deveaud et Nicolas Marlin porteurs, l'un et l'autre, d'un programme, celui de la Nupes, construit à la suite de la présidentielle et s'affirmant comme l'acteur essentiel et résolu d'une nouvelle action politique porteuse de transformations profondes, de justice sociale, de développement écologique et de démocratie renouvelée. En cas de succès, il constitue la base de l'action du futur gouvernement qui en découlera et qui s'imposera au président de par la constitution elle-même », confie Jean Combasteil dans un communiqué.

Une procédure d'exclusion notifiée à Olivier Bonnie

Candidat sur la 2^e circonscription de la Corrèze, Olivier Bonnie vient de se voir notifier par Horizons une procédure d'exclusion en raison de sa candidature dissidente face au candidat investi officiellement par Ensemble. « J'ai répondu à ce courriel en toute transparence et indiqué que je refusais ce choix qui ne reflète pas notre territoire », a réagi dans un communiqué Olivier Bonnie, qui a « demandé à être entendu mais ma requête est restée sans suite à ce jour, à suivre. Je comprends et accepte les règles qui ne seront que temporaires car si je suis élu député, j'intégrerai le groupe Horizons qui correspond à ma filiation chiraquienne et à mon soutien à Édouard Philippe qui reste sans failles. Il faut que le président Macron ait conscience que les décisions de Paris ne correspondent pas à ce que souhaitent les citoyens de notre territoire. Je suis le seul candidat dans cette élection 100 % Corrèze et j'ai toute ma légitimité avec mes 35 ans d'engagements politiques au service des autres sur cette circonscription ». Une procédure qui fait suite à la publication d'un communiqué cosigné par Richard Ferrand, François Bayrou, Édouard Philippe et Stanislas Guérini, dans lequel ces derniers rappelaient que, « dans la 2^e circonscription de Corrèze, Ensemble a investi Nicolas Brousse. Alors que certains cherchent à semer le doute, la majorité présidentielle est très claire : Nicolas Brousse est son seul candidat dans la circonscription... Si d'autres candidats se revendiquent comme appartenant à la majorité présidentielle, il s'agit alors d'une usurpation ».

Musée Chirac - Deux expositions temporaires à découvrir dès à présent

SARRAN - Jamais le musée du président Chirac n'avait présenté au public sa somptueuse collection de tapis. C'est désormais chose faite, en parallèle de l'exposition « Ningyô », clin d'œil au Japon.

Si « offrir un tapis, c'est offrir un jardin », alors la quarantaine de tapis exposés jusqu'au 15 novembre au musée Chirac sont plus que jamais à bonne place. Quel meilleur cadre que Sarrahan et ses collines verdoyantes pour présenter autant de pièces rares, véritables « créations artistiques de prestige », au dire même de la conservatrice des lieux ? « Nous avons construit une scénographie autour d'arbres en carton, de brise-vues, de références au potager. Mais le jardin s'entend aussi au sens littéraire du terme comme un "paradis terrestre". » C'est ainsi que les visiteurs découvrent, au fil de leur déambulation, des tapis mirifiques aux couleurs chatoyantes, expressions d'un savoir-faire technique d'excellence, témoins de l'estime portée au président Chirac par les puissants d'Orient. Chaque pièce s'accompagne d'une fiche explicative pour en décrypter les motifs mais aussi, pour resituer l'offrande dans son contexte géopolitique. D'où l'on découvre des tapis de laine vraisemblablement choisis par le roi Hassan II (Maroc), ou encore un tapis algérien offert par le président Bouteflika. Des présents qui disent beaucoup de la richesse du pays donateur, de ses traditions, de sa grandeur affichée.

L'art d'offrir au Japon

Président des Français mais passionné par le Japon, Jacques Chirac aurait – cela fait peu de



Les ningyô étaient offerts aux enfants japonais pour marquer le traditionnel rite de passage à l'âge adulte - © Jérôme Dignac

doute – également salué l'exposition « Ningyô » visible jusqu'à la mi-novembre. Cinquante « ningyô », ces poupées offertes à l'entrée dans l'âge adulte, ont investi l'auditorium du musée pour le plaisir de tous les enfants – même les plus grands. Leur visages pâles, qu'on pourrait croire en porcelaine, sont en réalité façonnés « avec du gofun, c'est-à-dire de la poudre de coquilles d'huîtres mélangée à de la colle à poissons », explique Anne Depigny, commissaire de l'exposition. Saisie d'amour pour ces « figures humaines » (elle en possède plus de cent trente), la collectionneuse ne tarit pas d'anecdotes à leur sujet, désignant là « un personnage d'État », ici

« le fondateur de la dynastie japonaise, plus loin » un général qui a vécu trois cent soixante ans ! « Héros légendaires, samourais, geishas ou esprits protecteurs, ces personnages n'ont pas fini de vous faire voyager... et rêver !

Priscille PEYRE

Expositions visibles jusqu'au 15 novembre.
Horaires d'ouverture du musée jusqu'en septembre : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Fermeture hebdomadaire le lundi. Tarifs : plein 4,50€, groupes de plus de 10 personnes, sur réservation, 3,50€. Contact : 05.55.21.77.77.

BRIVE
NUMISMATIQUE
ACHAT-VENTE MONNAIES D'OR,
D'ARGENT, COLLECTION, BIJOUX

OUVERT les jeudis,
vendredis et samedis
de 10h à 12h et de 14h à 18h

6 av. Jean-Jaurès 19100 BRIVE
Tél. 05 55 74 02 39

Faits divers

Un jeune Briviste se noie dans le lac du Coiroux

Alors qu'il faisait des allers-retours avec ses amis entre une bouée et les berges, un Briviste de 19 ans s'est noyé au lac du Coiroux à Aubazine, ce mercredi 1^{er} juin vers 16h. Ses camarades qui ont vu couler leur ami ont directement appelé les pompiers qui ont essayé de réanimer le jeune homme, en vain. Le sous-préfet ainsi que les techniciens de l'investigation criminelle se sont rendus sur place pour déterminer les causes de ce dramatique accident.

Extorsion avec arme pour 20 euros à Brive

Dans un studio d'enregistrement à Brive, un individu cagoulé a asséné un coup de crosse à une personne lui devant 20 euros. Jugé en comparution immédiate l'homme de 33 ans a écopé de 24 mois de prison dont six mois ferme.

Amopa - 43 productions d'élèves récompensées

Tous les ans l'Amopa (Association des membres de l'ordre des Palmes académiques) invite les élèves, du cours moyen au BTS, en passant par les classes de collège et de lycée, à participer à plusieurs concours.

Cette année en Corrèze, en provenance d'écoles élémentaires et établissements du second degré représentant tous les secteurs géographiques du département, cent vingt-sept productions d'élèves ont été présentées à ces concours : quarante-trois d'entre elles ont tout particulièrement retenu l'attention du jury pour leur grande qualité. Elles ont été récompensées au cours d'une cérémonie organisée le samedi matin 21 mai dans le grand amphithéâtre du conseil départemental à Tulle. Pendant la remise des prix, les créations des lauréats ont été mises en valeur par des lectures d'extraits et des projections visuelles.

Au cours de la cérémonie, Salima Saa, préfète de la Corrèze, Valérie Taurisson, vice-présidente du conseil départemental, la poète corrèzienne Marie Line Saltel Bayol, marraine de la promotion 2022 des concours, et Dominique Malroux, directeur académique de la Corrèze, se sont adressés aux lauréats pour souligner la qualité de leurs travaux et les encourager à poursuivre dans cette voie.

Palmarès du concours « Plaisir d'écrire »

Thème national - CM : « Rédige une lettre au maire de ta commune pour proposer des actions qui pourraient être mises en place pour favoriser le développement durable ». Lycées : « Écrire une plaidoirie en faveur d'une égalité homme-femme ». Classes de CM2 : 1^{er} prix Justine Carrère (école Jean-Jaurès, Ussel), 2^e prix Romain Laporte (école La Grande-Borie, Malemort). Classes de 2^e GT : 1^{er} prix Lilian Brosed (lycée polyvalent Simone-Veil, Brive). Classes de 1^{er} GT : 1^{er} prix Nissrine Ouaaba (lycée polyvalent Simone-Veil, Brive).

Créations originales - Classes de CM1-CM2 : 1^{er} prix Marie Mullard, Louane Laplaud, Kaïlis Ringot, Timothy Rouquie (école d'Yssandon). **Sujets libres** - Compositions françaises, classes



Les élèves lauréats ont reçu leur prix - © DR

de CM1 : 1^{er} prix Gauthier Larque (école de Forçès). Classes de 1^{er} GT : 1^{er} prix Yamina Bouachour (lycée Pierre-Caraminot, Égletons). Classes de terminale GT : 1^{er} prix Andréa Faugeras (lycée Pierre-Caraminot, Égletons). **Poèmes** - Classes de CM2 : 1^{er} prix Juliette Borgeat-Tornel (école de Neuvic), 2^e prix Jade Vedrenne (école de Neuvic). Classes de 6^e : 1^{er} prix ex aequo œuvre collective de la classe de 6^e 1 (collège Jean-Lurçat, Brive), Léni Haye (collège de Beynat), 2^e prix Joanne Auneau (collège de Beynat). Classes de 5^e : 1^{er} prix Maxime Ducloux (collège d'Uzerche), 2^e prix ex aequo Camille Counil (collège de Seilhac), Clémence Charbonnel (collège d'Arsonval, Brive), 3^e prix ex aequo Léo Manière (collège de Beynat), Johanne Dekarz (collège d'Uzerche). Classes de 4^e : 1^{er} prix Charlie Plas (collège de Seilhac), 2^e prix Adam Khaled, Azari Fseih, Muna Osman Muhamud, Quentin Coste-Saquet (collège de Meymac). Classes de 3^e : 1^{er} prix Elvire Plat (collège d'Arsonval, Brive), 2^e prix Kiara Devonport (collège de Beynat). 2^e professionnelle : 1^{er} prix Bartimé Caporal (lycée Lavoisier, Brive). 2^e GT :

1^{er} prix Imane Mouarrad (lycée polyvalent Simone-Veil, Brive), 2^e prix Thomas Barbier (lycée d'Arsonval, Brive).

Les dix mots de la francophonie (décalé, divulgâcher, ébaubi, époustouffant, farcer, kaï, méduisé, pince-moi, saperlipopette, tintamarre) - 2^e professionnelle : 1^{er} prix Fantine Cartigny (lycée de Bort-les-Orgues)

Jeune nouvelle - Classes de 6^e : 1^{er} prix Nolwenn Demaret (collège de Bort-les-Orgues), 2^e prix ex aequo Louise Leroy (collège Rollinat, Brive), Joddié Guiolet (collège Rollinat, Brive). Classes de 5^e : 1^{er} prix ex aequo Clémentine Meyrignac (collège de Seilhac), Clara Mazot (collège d'Arsonval, Brive). Classes de 4^e : 1^{er} prix ex aequo Lilly Delmas (collège d'Arsonval, Brive), Gabrielle Plats (collège d'Allasac), 2^e prix ex aequo Eneritz Gauthier (collège d'Arsonval, Brive), Iléna Janoska-Ramonet (collège de Beaulieu), 3^e prix Shanyce Guiri-Iv (collège Jean-Moulin, Brive). Classes de 3^e : 1^{er} prix Elsa Bonneau (collège de Lubersac).

Prix Alliance française de Brive - Bartimé Caporal (lycée Lavoisier, Brive).

Palmarès du concours de mathématiques

Les mathématiques au quotidien - Créer un jeu d'évasion. Classe de 5^e : 1^{er} prix Adèle Dogue, Aaron Albert, Louis Dionisio, Maëlys Arnaudet, Korentin Bourg, Louise Donnedieu (collège Jean-Lurçat, Brive).

Arts et maths - Créer une production plastique à la manière de Vasarely et non comme Vasarely. Classe de CE2 : 1^{er} prix Giovanni Bordeaux (école de Palisse), 2^e prix Monroe Virette (école de Palisse). Classe de CM1-CM2 : 1^{er} prix Khayna Darouèche, Mélina Martins, Laure Azorin-Kouel (école de Palisse). Classe de 6^e : 1^{er} prix Clémence Guyet, Sifahatun Nur Oksuzali (collège Voltaire, Ussel). Dispositif Ulis : 1^{er} prix œuvre collective de la classe du collège Voltaire, Ussel.

Les livres remis aux lauréats ont été financés grâce aux aides du conseil départemental de la Corrèze, de généreux donateurs et des membres de l'Amopa de la Corrèze.

CA Brive - J. Davidson : « On espère montrer notre meilleur visage pour assurer le maintien »

INTERVIEW - Pour ce dernier match de la saison face au Stade français ce dimanche soir à 21 heures, Brive aura les cartes en main pour se maintenir en Top 14. L'occasion de revenir plus en détails, avec l'entraîneur Jeremy Davidson, sur cette année difficile pour le club.

? Vous disputez un match crucial dans deux jours, quel est l'état d'esprit du groupe ?

On a eu quelques jours de régénération la semaine dernière après le résultat décevant face à Toulouse. On retrouve nos troupes bien revigorées et avec beaucoup d'appétit pour travailler et bien préparer ce match. On espère montrer notre meilleur visage contre le Stade français pour assurer notre maintien.

? Brive va pouvoir compter sur des retours de blessure ?

Le seul retour qui peut-être important pour nous c'est Thomas Laranjeira. Il n'était pas vraiment prêt pour le match face à Toulouse. C'est un retour de poids.

? Il y avait eu 19-12 à l'aller pour le CAB, comment sentez-vous la rencontre de dimanche ?

On connaît toutes les qualités du Stade français, c'est une équipe qui met beaucoup de volume, qui joue sur un terrain synthétique, qui peut se montrer dangereuse n'importe quand. C'est aussi une équipe qui n'a plus d'espoir de qualification donc qui peut jouer librement. On attend un match avec beaucoup de volume et de temps de jeu. À nous d'être en place défensivement et de les faire douter quand on a le ballon.

? En parlant de cette formation parisienne, sur quel point faudra-t-il appuyer pour gagner ?

C'est une équipe qui n'a pas beaucoup de points faibles. Nous avons vu qu'ils peuvent avoir des résultats variables, donc on espère, si on les garde sous pression, en profiter pour marquer des points.



Le CAB espère se maintenir en Top 14 ce dimanche - © CA Brive Rugby / cjafofografia

? En quoi l'enjeu de cette dernière journée joue sur la préparation du match ?

C'est une semaine longue parce que nous jouons dimanche à 21 heures. Il faut que l'on gère notre charge de travail pendant la semaine et ne pas trop en faire pour garder du gaz pour le match. Il y a aussi le déplacement jusqu'à Paris. On va voir la meilleure façon d'y aller, peut-être que l'on va monter en avion pour ne pas être trop fatigué. C'est une semaine un peu différente et on connaît tous l'importance de ce match.

? Est-ce que vous ressentez la pression montée chez les joueurs ?

Franchement, il y a beaucoup de pression avant n'importe quel match de Top 14. Là c'est vrai que c'est une rencontre qui est primordiale pour le maintien du club, mais tous les matchs ont cette pression.

? Comment jugez-vous le moral des joueurs après ces balles de match ratées face à Lyon, Perpignan et Toulouse ?

Je le juge selon l'état d'esprit à l'entraînement. Hier (lundi, ndlr), nous avons fait une très bonne séance, aujourd'hui (mardi, ndlr) nous nous entraînons sous la pluie, donc on va voir le niveau de concentration et le niveau de précision que les joueurs ont.

? Et, si scénario catastrophique il y a, vous êtes vous préparés à l'éventualité de jouer ce match de barrage ?

Tous les matchs sont en même temps dimanche soir, je pense que c'est important que l'on se concentre sur notre performance face au Stade français. Il faudra voir après le match quels sont les résultats et espérer que nous ayons assuré notre maintien.

? Simon Gillham voulait que Brive se classe entre la 7^e et 10^e place, Nico Lee espérait le top 6, comment se fait-il que le CAB se retrouve à trois points du match de barrage à une journée de la fin ?

Chaque année on peut voir des équipes moins fortes que ce qu'elles pensaient. Il y a deux ans

c'était le Stade français, l'année dernière c'était Montpellier, les saisons tiennent à très peu de chose. Je pense que dans cette fin de saison, nous avons eu toutes les équipes qui se battaient pour la qualif et au grand complet, à notre détriment. Il y a aussi eu quelques blessures pendant l'année comme Nico Lee, Mitch Lees, Hayden Thompson-Stringer, etc. Des joueurs très importants pour notre effectif. Malheureusement, nous n'avons pas fait la saison que l'on souhaitait, mais j'espère que dimanche soir on aura la banane parce qu'on aura fait le boulot pour se maintenir en Top 14. Je crois que les joueurs sont tous déçus de la saison, il faut apprendre de nos erreurs de cette année pour être plus fort la saison prochaine.

? Au-delà du sportif, comment s'est passée la saison de manière générale ?

Il y avait une très bonne ambiance au sein du staff et chez les joueurs. Malheureusement, il y a quelques joueurs qui vont partir à la fin de la saison. C'est toujours comme ça, la vie et les histoires humaines.

? Justement, parlons des départs, il y a 13 joueurs qui s'en vont et cinq autres qui arrivent, est-ce que le recrutement va s'accélérer ?

J'espère qu'il y aura des joueurs en plus, mais il y a pas mal d'espoirs qui vont avoir un statut pour s'entraîner avec les pros en permanence la saison prochaine. C'est positif pour la formation.

? Terminons sur une bonne note. Il y a une nouvelle fois trois bus de supporters qui vont partir à Paris, c'était pareil à Perpignan, contre Toulouse il y avait une ambiance de folie, est-ce que la plus belle surprise de l'année ne serait pas ce public Coujou ?

Tout à fait ! Cela donne du bonheur de voir que les supporters aiment autant notre club. Les sacrifices qu'ils sont prêts à faire, de voyager dans toute la France et de préparer des grands accueils pour les joueurs au stade. Cela montre que ce prix de meilleur public de France il y a trois ans, n'était pas pour rien. Pour Toulouse, je connaissais les organisations d'avant-match, mais je ne m'attendais pas à ce que ce soit si émouvant !

Jules ROMAN (STAGIAIRE)

Barrage d'accession - Le SC Tulle aux portes de la Fédérale 1

TULLE - En dominant dimanche Balma lors du match de barrage aller, le SC Tulle est en passe de retrouver la Fédérale 1. Pour cela il devra relever un ultime défi ce dimanche face aux banlieusards toulousains.

Cinq ans après avoir quitté la Fédérale 1, le SC Tulle pourrait bien retrouver cette division dès dimanche soir. Il a d'ailleurs pris une petite option sur la montée, en dominant (33 à 20), dimanche, sur ses terres, Balma lors du match de barrage d'accession à la Fédérale 1. « On aurait même pu mieux faire avec plus de réussite au pied », confie l'entraîneur tulliste Fabien Domingo.

Mais pas question pour le tacticien corrézien de faire la fine bouche. Après un début de saison plutôt poussif marqué par de nombreuses blessures, il a vu son groupe monter en puissance et finir la saison en trombe. « L'objectif du début de saison était de se qualifier pour les phases finales. Le contrat est d'ores et déjà rempli. Cette montée constituerait la cerise sur le gâteau », analyse l'entraîneur.

L'appétit vient en mangeant

Et au fil des rencontres l'appétit des Corrèziens est allé grandissant. « En récupérant une bonne

partie de notre effectif nous sommes parvenus à inverser la dynamique. Aujourd'hui nous sommes sur de bons rails », poursuit Fabien Domingo.

La voie est donc toute tracée pour le SC Tulle qui peut donc valider dimanche soir son billet pour la fédérale 1. Pour cela il pourra compter sur un matelas de treize points glanés à Cueille. « Si à Tulle nous sommes parvenus à les bouger, je m'attends à un tout autre scénario à l'extérieur. Ils seront devant leur public et vont envoyer du jeu pour refaire leur retard et tenter de décrocher leur ticket pour la F1. À nous d'être vigilant sans trop fermer le jeu », prévient le tacticien qui disputera son ultime rencontre sur le banc tulliste avant d'aller relever un autre challenge. Mais avant il en a un dernier à défi accomplir sur les bords de la Garonne.

Un budget rehaussé en cas de montée

« Même si nous n'avions pas mis la montée en Fédérale 1 sur nos tablettes dès cette saison, nous comptons bien saisir l'opportunité qui se présente à nous. D'autant que la refonte des championnats qui sera effective dès la saison prochaine rebat les cartes. En effet une nationale 2 sera créée, viendront ensuite la Fédérale 1 et 2. Au final en montant nous conserverions notre statut actuel », confie Marc Lyssandre.



Le SC Tulle se présentera à Balma avec 13 points d'avance.

Pour autant, la montée en Fédérale 1 entraînerait de nombreux changements au SC Tulle. « À ce niveau les mêlées sont poussées, cela nécessitera une période d'adaptation et le recrutement de nouveaux éléments. Le futur entraîneur est quant à lui déjà connu et sera présenté prochainement. Autre changement, le club doit ali-

gner une équipe de -25 ans en lieu et place de l'équipe réserve. Enfin les déplacements seront beaucoup éloignés », prévient le président qui travaille déjà sur son prochain budget qui devra être amendé d'au moins 150 000 € si bien sûr le SC Tulle relève le défi.

Thibaut FAUVERGUE

Canoë-kayak - Deux jeunes Corrèziens au rendez-vous des mondiaux

TREIGNAC - Alors que les championnats du monde de canoë-kayak de descente commencent sur la Vézère à Treignac, une vingtaine de nations sont au rendez-vous et prendront le départ des courses dès ce vendredi. Parmi eux, deux jeunes Corrèziens seront présents, en canoë biplace : Corentin Combe et Clément Monjanel. Rencontre sur les bords de la rivière.

Brésil, Espagne, Japon ou encore Allemagne... Des sportifs venus du monde entier découvrent la Vézère, depuis ce début de semaine à Treignac. Au total, quelque deux cents athlètes représentant vingt pays sont au rendez-vous de ces championnats du monde de canoë-kayak descente qui n'avaient pas eu lieu ici depuis l'année 2000. À l'occasion de cet événement, quelque quinze mille visiteurs sont attendus, et les animations vont se succéder tout le week-end sur la Vézère et dans la cité (voir notre édition du 27 mai).

En cette semaine de mondiaux à Treignac, les jeunes Ussellois Clément Monjanel et Corentin Combe ont les yeux rivés sur la Vézère qui court dans la vallée. C'est ici, il y a un peu plus d'un mois, que les deux céistes ont réussi à se qualifier pour entrer en équipe de France U 23 en canoë biplace*. Et c'est ici qu'ils vont prendre le départ en tant qu'« invités » de ces mondiaux de descente en Corrèze ce week-end.

« Il ne nous a pas manqué grand chose pour passer en équipe de France senior », lancent-ils avec le recul. Qu'importe, les deux jeunes âgés respectivement de vingt et un et vingt-deux ans



Corentin Combe et Clément Monjanel porteront les couleurs de la Corrèze - © DR

sont là, sur la Vézère, et s'apprentent à commencer une nouvelle aventure internationale, avec l'équipe de France U23.

Une cagnotte pour acheter un bateau

Dès la semaine prochaine, Clément et Corentin prendront la route de la Slovénie pour participer à la coupe du monde à Celje, puis ils ont rendez-vous en Italie, fin juin, pour la Coupe d'Europe à Mezzana Val di Sole et enfin les championnats d'Europe U23 à Banja Luka en Bosnie-Herzégovine fin août. « C'est une joie pour nous, on va voyager, découvrir des rivières et représenter la France et la Corrèze dans le monde entier », se réjouissent les deux jeunes étudiants. Pour performer à haut

niveau, Clément et Corentin ont besoin de leur propre canoë. C'est le seul équipage français des sélections qui n'a pas son matériel personnel. « Un canoë biplace neuf coûte trois mille cent soixante-dix euros », annoncent les deux sportifs qui doivent également investir dans des pagaies de rechange, des accessoires vestimentaires, et prévoir une partie de leur budget pour les déplacements non pris en charge par l'équipe de France sur les coupes d'Europe. Au total, le budget s'élève à cinq mille euros pour les deux jeunes encore étudiants. Une cagnotte en ligne a donc été lancée pour soutenir les sportifs.

Jérémy TRUANT (CLP)

*Clément Monjanel s'est également qualifié en kayak individuel toujours dans l'équipe U23.

Laguenne-sur-Avalouze - Le niveau du grand prix de lyonnaise sera relevé



Les joueurs ne se croiseront pas les bras dimanche - © BGPT

À Laguenne le week-end de Pentecôte est synonyme de boules lyonnaises. Après deux ans d'interruption, le grand prix de La Boule guenoise et du pays de Tulle (BGPT) revient ce dimanche 5 juin sur le boudrome Léon-Estagerie, allée des Sports. Les seize quadrettes engagées montrent que l'intérêt pour ce concours n'a pas diminué. Le niveau sera relevé avec des équipes venues du Cantal, Lot, Haute-Vienne, Corrèze et du Val-d'Oise. Toutes les équipes devront disputer quatre parties, limitées à 1h45 ou treize points, selon le système Didier (gagnant-gagnant à chaque tour). Au terme de ces rencontres, l'équipe qui sera invaincue ou classée première se verra décerner pour un an le Challenge de la ville de Laguenne. Les formations classées de la deuxième à la cinquième place seront également récompensées par d'autres coupes et trophées. Le Cantalien Claude Brécie de Saint-Flour sera l'arbitre de la journée.

L'ÉOLIEN EN CORRÈZE

Lettre ouverte aux candidats députés

Publi-rédactionnel

Monsieur, Madame,

Votre candidature témoigne de l'intérêt que vous portez à défendre, comme député, les intérêts de la Corrèze. C'est la raison pour laquelle notre collectif associatif vous demande de relayer les inquiétudes partagées par un grand nombre d'habitants devant la multiplication des projets éoliens industriels. Lorsqu'en 2021, le ministère de l'Écologie a demandé aux préfets de département de réunir les acteurs locaux pour élaborer un schéma des énergies renouvelables, nous nous sommes déclarés favorables à cette consultation et avons souhaité y participer. Ce, d'autant que venait d'être voté à l'unanimité par le conseil départemental de la Corrèze une demande de moratoire sur la mise en œuvre des projets éoliens. Nous pensons, comme beaucoup d'autres acteurs, que cette démarche permettrait de s'accorder à la fois sur un diagnostic et sur des indicateurs objectifs relatifs à l'implantation ou non d'éoliennes sur notre territoire. La préfecture de la Corrèze, après une première réunion plénière d'un « pôle départemental des énergies renouvelables » en septembre 2021, a programmé la suite de cette concertation, pour ce qui concerne l'éolien, le 28 juin 2022. À la veille des élections législatives qui donneront un autre gouvernement à notre pays, dans un contexte où le débat sur les énergies fossiles ou renouvelables fait la une quasi quotidienne de l'information, nous souhaitons exprimer aux futurs élus à l'Assemblée nationale, quels sont les indicateurs les plus appropriés pour notre département. Notamment et sans que cela soit exhaustif :

— **Vent** : Avons-nous, oui ou non, assez de vent sur nos collines et nos plateaux pour produire une énergie électrique concourant à la satisfaction des besoins des citoyens de ce département et du pays ? Et comment le mesure-t-on ? Et où ?

— **Eau** : Les études d'impacts sont basées sur des cartes fractionnées. Il convient que des hydrologues puissent présenter des schémas d'ensemble, où chacun doit pouvoir observer les interactions entre les différents flux hydrographiques pour l'eau potable, l'agriculture, la biodiversité, l'économie. Car nous savons que des obstacles successifs, installés à plusieurs kilomètres de distances, produiront inexorablement une modification profonde de la circulation des eaux souterraines et de surface. N'oublions pas que, grâce à ses barrages, la Corrèze produit déjà plus d'électricité (renouvelable) qu'elle n'en consomme.

— **Forêt** : Au même titre que pour l'eau, il faut pouvoir observer et envisager les impacts des différents projets sur la ressource globale. Avant que, entre coupes rases, champs de panneaux solaires, routes communales transformées en autoroutes par les chantiers, emprises aux sols, la majeure partie de notre territoire soit irrémédiablement transformée sans retour possible.

— **Biodiversité** : Nous savons de plus en plus précisément le rôle incontournable que les éléments qui la composent jouent dans l'atténuation du réchauffement climatique,



pour l'agriculture, pour la reproduction, bref pour le maintien du vivant. S'il y a un risque, il doit y avoir interdiction. Nous ne pouvons plus accepter dans ce domaine, les allégations du bénéfice pour nous/risque pour eux, car, pour beaucoup d'espèces, il est déjà trop tard.

— **Zones protégées** : Les réglementations se sont empilées au fil des ans : ici des ZNIEFF sans cadre juridique, ici un PNR avec une charte, là des zones humides préservées, là des réserves de biodiversité, là encore des zones classées et reconnues internationalement. Les promoteurs n'hésitent ni à vouloir s'y installer ni à s'installer à leurs limites. Au-delà de l'absence de réglementations ou de réglementations muettes sur le sujet, les pouvoirs publics peuvent/doivent décider quelles zones sont inconstructibles pour le grand éolien.

— **Patrimoine bâti** : La loi des cinq cents mètres de distance

d'éloignement, ancienne, est devenue obsolète. Depuis son vote, les éoliennes se sont considérablement élevées avec des mâts de plus en plus hauts (jusqu'à deux cent quarante mètres) sans que soit adaptée la réglementation, malgré de nombreuses demandes des députés et sénateurs.

— **Intérêt général ou intérêts particuliers** ? « Aucun industriel ne monterait un projet si celui-ci n'était pas rentable » (sic). Et pourtant, en la matière, c'est le cas. Aucun de ces minuscules projets : trois éoliennes ici, quatre là-bas ne le sont et ne le seront d'un strict point de vue entrepreneurial. Ces projets largement subventionnés servent-ils l'intérêt général et la lutte contre le réchauffement climatique ou répondent-ils aux seuls intérêts des propriétaires fonciers et des promoteurs au détriment de la qualité de vie et des ressources citées plus haut ?

— **Concertation ? Équité ?** Que dire des accords donnés par des conseils municipaux bernés par des promesses d'études de faisabilité et de rendement financier pour la commune ? Leurs administrés ne sont pas consultés, pourtant, ils découvriront vite que la manne financière promise se partagera entre le « mille-feuille territorial ». À eux le paysage bouleversé, aux autres le bénéfice.

Mesdames et messieurs, futurs députés, vous avez le devoir de faire évoluer les choses, de garantir la consultation des élus et des citoyens, de défendre notre patrimoine commun. Sachant pouvoir compter sur votre engagement,

Membres du collectif :
Agir autrement pour la Xaintrie,
Agir pour le Midi corrézien,
Agir pour le pays d'Eygurande,
Agir pour le plateau des Étangs,
Association pour la sauvegarde de la vallée du Dognon et des gorges du Chavanon,
Association pour la sauvegarde du cadre de vie du plateau bortoï,
Mille Vents debout pour la protection du plateau de Millevaches,
Nature et économie rurale avant les éoliennes,
Vents de Corrèze,
Vues sur les Monédières.



Collectif des associations opposées aux parcs éoliens industriels en Corrèze

E-mail :
collectifcorrezeansoleienne@gmail.com



BEAULIEU-SUR-DORDOGNE

28 MAI
> Naël, Léo Maugein Demeter, de Florent Maugein et Linda Delmeter.

BORRÈZE (24)

28 MAI
> Juliette Lalay, de Mathieu Lalay et Beverley Carbonnière.

BRIVE-LA-GAILLARDE

25 MAI
> Nathan Girard, de Damien Bouquet et Pauline Girard.
> Diane Rouhaud Couturier, de Benjamin Rouhaud et Gervaise Couturier.
> Esmanur Ozdemir, de Serkan Ozdemir et Dominique Peourou.

26 MAI
> Noé Giorgadze, d'Otari Giorgadze et Mariami Kakhidze.

28 MAI
> Théa Lesclaux, de Thierry Lesclaux et Émilie Toucas.
> Alix, Mila Jouannin de Lacheze Murel, de Jonathan Jouannin et Clémence De Lacheze Murel.

CHANTEIX

25 MAI
> Izia Thibaut, de Julien Thibaut et Cécile Fionda.
> Basile Thibaut, de Julien Thibaut et Cécile Fionda.

COMBRESSOL

28 MAI
> Lucas, Timéo Gesquin, de Gilles Gesquin et Anabelle Longy.

CORNIL

28 MAI
> Louis, Frédéric Alquier, de Timothée Alquier et Julia Lespagnol.

COUX-ET-BIGAROQUE (24)

23 MAI
> Marius, Jean Gadal, de Jean-Charles Gadal et Gaëlle Poujade.

ÉGLETONS

20 MAI
> Cataleya, Sofia Barreteau Ribeiro Matado de Christophe Barreteau et Tatiana Ribeiro Matado.

Pour vos avis ou remerciements *

Contactez Benjamine
au **05 55 24 02 62**
b.amaru@
laviacorrezienne.com

* Jusqu'au mercredi 12h

> Adrien, Hugo, Jean-Marc De Sena, de Benjamin De Sena et Laura Tiphaigne.

JUILLAC

31 MAI
> Emmy, Annie, Corinne Golfier, de Mathieu Golfier et Marion Royer.

LARCHE

23 MAI
> Cataleya Da Costa, de Luis Ribeiro Da Costa et Daisy De Sousa Pereira.

LE CHASTANG

24 MAI
> Hugo Dassonville, de Corentin Dassonville et Angéline Thibault de la Carte.

LE LARDIN-SAINT-LAZARE (24)

1^{ER} JUIN
> Ylona, Sylvie Vina, de Jean-Charles Vina et Estelle Maury.

LIGNEYRAC

26 MAI
> Alice Dueymes, de Marc Dueymes et Laëtitia Bonnard.

MALEMORT

27 MAI
> Cléa, Louise Chapsal, de Mathieu Chapsal et Magali Blazy.
> Nathanaël, Jimmy Simon, de Jimmy Simon et Victoria Alexander.

MEYSSAC

25 MAI
> Juliette Beffara, de Guillaume Beffara et Karine Mourigal.

SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE

28 MAI
> Gabin, Arthur Corrèze Maury, de Christophe Corrèze et Marie-Christine Maury.

SAINT-JULIEN-AUX-BOIS

> Elio, de William Jullian et Maureen Belveyre.

SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE

24 MAI
> Vaïmiti, Lynaya, Tauatohetia, Jeannine Kehuehitu, de Tereva Kehuehitu et Émilie Lascaux.

27 MAI
> Julia, Céleste Lefevre, de Jérôme Lefevre et Bérengère Jablonski.

SAINTE-FÉREOLE

29 MAI
> Mia, Valentina Blondel, de Quentin Blondel et Amélie Wesolowski.

TULLE

28 MAI
> Lucie Jenty, de Rémi Jenty et Mélanie Mielvaque.

1^{ER} JUIN
> Walid Oumha, de Salah Oumha et Ghiziane Oulaaidi.

TURENNE

25 MAI
> Louise, Corinne, Laurence Bourgognon, d'Aurélien Bourgognon et Charlotte Gagnant.

YSSANDON

27 MAI
> Redwin, Gilbert, Michel Delannoy, de Marian Delannoy et Aurélie Goudour.



BRIVE-LA-GAILLARDE

27 MAI
> Entre Daniel Pontvianne et Catherine Toussaint.

USSEL

28 MAI
> Entre Patrick Chevalier et Lucie Ribeiro Peixoto.
> Entre Julien D'Hellemme et Mélanie Costa.
> Entre Pierre Couderc et Pauline Bernardi.
> Entre Valentin Contet et Julie Sturtzer.



BASSIGNAC-LE-HAUT

24 MAI
> Pierre Delmas d'Ymons, 72 ans.

BEAULIEU-SUR-DORDOGNE

28 MAI
> Roger Gargne, 81 ans.

BEYNAT

26 MAI
> Alain Briand, 77 ans.

1^{ER} JUIN
> Jean Germain Charageat, veuf de Geneviève Alrivie, 92 ans.

BRIVE-LA-GAILLARDE

26 MAI
> Claude Michelet, époux de Bernadette Delmond, 83 ans.

28 MAI
> Laurette Dumantic, 69 ans.

29 MAI
> Danielle Dupau, 72 ans.
> Jacques Delhayre, 88 ans.

31 MAI
> Francis Dujols, époux de Jeanine Tramond, 92 ans.

Avis de décès

SAINT-PRIVAT

Ses filles, Catherine et son époux Najib, Claude et Odile ; ses petits-enfants Naël, Sylvain et Louis et leurs épouses ; ses six arrière-petits-enfants, ont la douleur de vous faire part du décès

MME MARIE AUJEAN FARGE

dans sa 101^e année le 31 mai 2022. Une bénédiction aura lieu en l'église de Saint-Privat le mercredi 8 juin à 15 heures.

> Christiane Delmas, veuve de Joseph, 83 ans.

BUGEAT

30 MAI
> Solange Fitan, veuve Lannes, 86 ans.

CHAMBERET

1^{ER} JUIN
> Ginette Dessus, veuve de Dario Lai, 93 ans.

DONZENAC

25 MAI
> Michel Restoux, 59 ans.

ÉGLETONS

29 MAI
> Marie Chanard, veuve de Jean-Paul Chabrierie, 72 ans.

FAVARS

30 MAI
> Paulette Jaubert, veuve de Pierre Laval, 86 ans.

JUGEALS-NAZARETH

25 MAI
> Renée Bellarbre, épouse de Gabriel Faugeron, 85 ans.

LACHAPPE-AUZAC (46)

26 MAI
> Marie Pellon, veuve de Victor Gomez, 87 ans.

LAGUENNE-SUR-AVALOUZE

22 MAI
> Ginette Teyssier, veuve d'Émile Rouane, 89 ans.

LA RIVIÈRE-DE-MANSAC

> Lucienne Vignaud, 93 ans.
> Paulette Traversat, 96 ans.

MALEMORT

24 MAI
> Daniel Dumas, époux de Marie Françoise Jayle, 81 ans.

MARCILLAC-LA-CROISILLE

26 MAI
> Clémence Chèze, veuve de Georges Neuville, 89 ans.

Avis de décès

BRIVE-LA-GAILLARDE

Bernadette MICHELET, son épouse ; Mireille et Guy LECHEVALIER, Véronique et Frédéric SAUNIER, Jean-Marc et Véronique MICHELET, Paul et Christelle MICHELET, ses enfants ; ses petits-enfants ; ses arrière-petits-enfants ; parents et amis vous font part du rappel à Dieu de

CLAUDE MICHELET écrivain ancien combattant d'Algérie

survenu le 26 mai 2022 à Marcillac à l'aube de ses 84 ans. La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 31 mai 2022 à 14h30 en l'église Saint-Sernin de Brive, suivies de sa crémation dans l'intimité familiale. Une pensée a été demandée pour ses fils François et David. La famille remercie par avance toutes les personnes qui se sont associées à sa peine.

PF Soulier - Brive et Malemort
05.55.24.23.14 - www.pfsoulier.fr

1^{ER} JUIN

> Denise Mouix, veuve de Jean Lagney, 98 ans.

MEYMAC

31 MAI
> Claude Sourdeix, 83 ans.

MONCEAUX-SUR-DORDOGNE

25 MAI
> Paulette Eyrygnoux, épouse de Marcel Sirieix, 77 ans.

SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE

25 MAI
> Jean-Louis Bonneau, 84 ans.

27 MAI
> Guy Lefranc, 70 ans.

SAINT-SALVADOUR

23 MAI
> Henriette Matuszewski, épouse de Gilles Gatellier, 78 ans.

TULLE

23 MAI
> Galerana Curcio, veuve d'Antoine Roussarie, 96 ans.

24 MAI
> Renée Cheze, veuve de Paul Dauvergne, 89 ans.

27 MAI
> François Aubrun, 73 ans.

28 MAI
> Madeleine Siblot, épouse de Jean Gorse, 94 ans.

USSEL

25 MAI
> Henri Cheze, 77 ans.

TULLE ET SON PAYS

REDACTION

Thibaut FAUVERGUE
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
tfauvergue@laviecorrezieenne.com
06 74 00 27 50 - 05 55 24 61 49

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Centre hospitalier général :
05 55 29 79 00
Pompiers : 18

Samu : 15
Pharmacie : composer le 32 37
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 21 50 50

Tulle en bref...

Festival Balad'oc : en piste pour la septième édition !

La 7^e édition du festival Balad'oc, qui fait la part belle à la culture occitane, se déroule à Tulle du 2 au 4 juin et jouera même les prolongations. Afin de démontrer que l'occitan est encore bien vivant et plus que jamais cette année, des spectacles avec de jeunes artistes, en direction de tous les publics, seront proposés. Samedi 4 juin aura lieu un stage de chants pyrénéens et d'accordéon, animé par les membres du groupe commingeois Arredalh. Ils se produiront le soir en compagnie de la jeune Audrey Bedoussac venue de l'Auvergne voisine et de Thomas Guillemet. Les élèves d'occitan du collège Clemenceau et du lycée Edmond-Perrier de Tulle proposeront une déclamation de haïkus bilingues qui sera suivie du spectacle *L'Occitanie pour les nuls* par Florian Mercadier à la médiathèque intercommunale vendredi 3 juin. Le festival investira différents lieux de Tulle en lien avec les équipes qui les gèrent : la manufacture d'accordéons Maugein le vendredi matin pour une visite bilingue, le musée du Cloître le samedi après-midi pour une dédicace de l'auteur Françoise Dudognon pour une animation littéraire. Enfin, nouveauté de cette année, le festival se prolongera par une série de conférences en partenariat avec le conseil départemental de la Corrèze : le 29 juin sur le thème « La langue occitane, facteur d'identité d'un département et donc facteur de développement » par Jean-Yves Agard, docteur en sociologie, et le 26 septembre sur le thème « Aujourd'hui, à quoi sert d'apprendre et de parler une langue régionale ? » par Michel Feltin-Palas, journaliste à *L'Express*, auteur de la lettre d'information *Sur le bout des langues*. Retrouvez le programme sur <http://baladoc.wordpress.com>.

70 musiciens sur scène pour un concert de printemps

Organisé par l'harmonie de Tulle, un concert de printemps se jouera le 10 juin à 21h, salle de l'Auzelou à Tulle. À cette occasion, 70 musiciens monteront sur scène pour proposer un voyage musical. Entrée 5€, gratuit pour les moins de 12 ans.

Rentrée 2022-2023 : l'heure des inscriptions a sonné

Si votre enfant est né en 2019, vous devez l'inscrire à l'école maternelle pour la rentrée 2022-2023. Les inscriptions peuvent être effectuées dès maintenant à la mairie de Tulle 10 rue Félix-Vidalin (ouvert du lundi au vendredi). Cette démarche obligatoire peut-être réalisée avant le mois de juin afin de permettre une meilleure répartition pédagogique dans les classes et d'ajuster les commandes de fournitures scolaires avant les vacances d'été. Qui est concerné ? Tous les enfants nés en 2019 entrant en petite section de maternelle en septembre 2022 ; les enfants préinscrits en maternelle l'année dernière n'ayant pas été scolarisés ; les enfants qui entrent en élémentaire et qui n'étaient pas scolarisés dans une école maternelle publique de Tulle ; les nouveaux arrivants à Tulle ; les enfants ayant changé d'adresse au cours de l'année scolaire précédente. Pour les enfants déjà en maternelle à Tulle, le passage en CP se fait automatiquement sur l'école du secteur : Auzelou, Croix-de-Bar, Clément-Chausson, Turgot, Joliot-Curie ou Virevialle.

Mais aussi...

- Candidats aux législatives sur la première circonscription, sur l'étiquette Nupes, Sandrine Devaud et Nicolas Marlin animeront une réunion publique mercredi 8 juin à 18h30, salle de l'Auzelou.

Nuits de nacre - Quatre jours de frisson et d'accordéon sous toutes ses formes

TULLE - La programmation est bouclée, la date arrive à grands pas et toute la cité de l'accordéon est mobilisée pour organiser au mieux les Nuits de nacre 2022 qui se dérouleront du 23 au 26 juin. Cette trente-quatrième édition offrira quatre jours de musique et de fête au public. Et il y en aura pour tous les goûts.

Ce sera « l'accordéon sous toutes les formes et dans tous ses états », annonce d'entrée Laurent Valero, le directeur artistique¹ qui a concocté un programme éclectique, jazz, swing, électro, classique, etc. Les lieux habituels autour de la cathédrale seront de nouveau investis avec une innovation pour la soirée d'ouverture², le jeudi 23 juin, qui aura lieu salle de l'Auzelou avec un spectacle en deux parties, où le bandonéon et le tango argentin seront à l'honneur dès 20h30. **Place Gambetta** - Le chapiteau, de retour place Gambetta, accueillera, le vendredi 24 à 20h30, un concert swing spécialement conçu pour les Nuits de nacre avec le quartet Jean-Baptiste Baudin suivi d'une seconde partie avec l'Ul-trabal, un collectif qui revisite les différentes formes musicales liées à l'accordéon. Le samedi 25 sera trad, un duo italien en première partie et, à 23 heures, Antti Paalanen, accordéoniste finlandais qui explore les ressources du diatonique.

Le cloître - La salle capitulaire, son cadre et son acoustique seront le domaine réservé des duos, cinq concerts, du vendredi au dimanche à 11 heures et à 19 heures.

Au théâtre - Vendredi à 21 heures, le Quatuor Aeolina présentera en première partie la création³ d'une première mondiale, puis la transcription pour quatre accordéons de la sixième symphonie de Tchaïkovsky. La soirée du samedi (21 heures) sera consacrée au jazz et, le di-



Le directeur artistique Laurent Valero a dévoilé le programme des Nuits de nacre 2022 - © DR

manche à 15 heures, une autre création mêlant théâtre et musique, autour de la manufacture Maugein, retracera son histoire dans un récit théâtralisé.

Place Tavé - Les groupes et artistes régionaux prendront leurs quartiers dans cet espace pendant tout le week-end.

Quai Baluze - Le parquet revient pour le plus grand plaisir des danseurs, ambiance musette le vendredi et trad le samedi. Les déambulations initiées en 2021 avec des musiciens juchés sur des véhicules anciens traverseront à nouveau la ville pendant tout le festival et deviendront scène mobile, le vendredi et le samedi à 19 heures, au marché de la gare pour proposer deux moments festifs en prélude aux concerts du soir.

Les à-côtés - Visite de la manufacture Maugein

les vendredi 24 et samedi 25 de 9 heures à 16 heures. À la médiathèque, projection du film *Chez eux* le samedi à 15h30. À la cathédrale, École internationale de musique et d'accordéon (CNIMA) de Saint-Sauves (Puy-de-Dôme) le samedi à 16h30. Parc de la mairie, Accordéon club de Séméac (Hautes-Pyrénées) le samedi à 16h30. Atelier entretien et réparation vélos avec À bicyclette.

Yves COSTE (CLP)

¹ Laurent Valero, musicien multi-instrumentiste, est également producteur à France musique et FIP.

² Pour les spectacles payants, la billetterie est ouverte : 12 place Gambetta à Tulle ou accordéon.org ou 09.52.33.81.54.

³ En coproduction avec le Festival de Chaillol (Hautes-Alpes).

Espaces verts - Les épareuses en action



Dès le mois de mai, les agents entretiennent deux cents kilomètres de fossés - © DR

Chaque année, l'entretien de la voirie nécessite deux passages de l'épareuse pour couper l'herbe des fossés sur les cent kilomètres qui la composent, soit deux cents kilomètres pour les deux côtés des routes, afin d'assurer la sécurité et le confort des usagers. Les services techniques mobilisent deux agents sur cette mission durant l'année. Ils effectuent un passage complet en décembre et, comme actuellement, un passage sur les fossés et le bas des talus en mai. Un agent intervient sur la partie ouest, l'autre sur la partie est de la ville. L'équipe effectue le même circuit chaque année mais intervient de manière différente en fonction des saisons. Les agents sont équipés de deux tracteurs avec quatre roues motrices. Le dernier a été acquis l'année dernière par la collectivité dans le cadre d'un renouvellement d'équipement.

Martyrs de Tulle - Le programme des cérémonies des 8 et 9 juin

Les cérémonies à la mémoire des martyrs de Tulle se dérouleront les mercredi 8 juin et jeudi 9 juin.

Mercredi 8 juin - 11 heures, cérémonie d'hommage aux morts pour la France en Indochine, au Lieu de mémoire place Martial-Brigouleix, dépôt de gerbes. 17 heures, cérémonie à l'école de gendarmerie, dépôt de gerbes. 18h30, stèle élevée square du Souvenir-Français, place Smolensk (marché couvert de la gare), dépôt de gerbes. 19 heures, cérémonie à la stèle de Pounot à Laguenne, dépôt de gerbes. 19h30, cérémonie à la stèle FFI, carré militaire du cimetière du Puy-Saint-Clair, dépôt de gerbes. Un service de bus sera mis à la disposition des porte-drapeaux et des familles pour les cérémonies de la soirée. Ils seront stationnés à proximité immédiate du marché couvert de la gare à partir de 16h30. Durant les cérémonies, l'Orchestre d'harmonie de Tulle sera présent.

Jedi 9 juin - 9 heures, cérémonie à la stèle Bor-

gWarner à Citéa, dépôt de gerbes. 10 heures, cérémonie au collège Clemenceau, dépôt de gerbes. 11h30, cérémonie à la mémoire des personnels du détachement matériel du Pôle graphique et de Nexter, dépôt de gerbes à la stèle rue du 9-Juin. 15 heures, office religieux à l'église Saint-Joseph de Souilhac. 17 heures, stèle Louisa-Paulin, dépôt de gerbes (rond-point de Souilhac) ; départ du cortège pédestre de la stèle Louisa-Paulin jusqu'au Haut-Lieu de Cueille. Un service de car est mis à la disposition des participants rue Docteur-Valette. 18 heures, cérémonie au Haut-Lieu de Cueille, dépôt de gerbes.

Les scolaires, les familles, les porte-drapeaux et le public sont conviés à ces cérémonies. Des restrictions de circulation sont à prévoir de 16h30 à 19 heures sur l'ensemble du réseau routier de la ville et de ses abords directs, en particulier à la stèle Louisa-Paulin et sur la RD1089 au niveau du Haut-Lieu de Cueille.

À cet emplacement,
votre publicité aurait été **VUE**
par 45000 lecteurs



Contactez Carole
06 85 30 41 63
carole@laviecorrezieenne.com

En paroisses

Vendredi 3 juin. 9h30, rencontre équipe synodale. 17h30, adoration à la cathédrale. 18h30, messe à la cathédrale.

Samedi 4. 11h, baptême à Aubazine de Roméo Canard. 12h15, baptême à la cathédrale de Noghina Bivigou-Wittez. 16h, mariage à Sainte Fortunade de Julie Teyssandier et Simon Fieyre. 16h-21h, rencontre synodale à la salle de l'Auzelou. 18h, chapelet à Laguenne. 21h, cathédrale, célébration vigile de la Pentecôte.

Dimanche 5. 9h45, messe à Sérilhac et baptême de Faustine Verzellesi. 11h, messe à Beynat (baptême de Rémy Grault), Cornil (pour Josette Gallier et Clémence Patient) et Seilhac (profession de foi). 12h15, baptêmes à Seilhac de Lila Bompard et Hugo Peyssonnerie. 11h, messe à Corrèze (baptême de Lohen Toulet), cathédrale (pour défunts famille Masmonteil et Georges Frouard et confirmation d'adultes, baptême d'Ambre et Jules Estrade-Cros, Clarisse Marcou, Maximilien Segard-Sanchez), Meyssac et Beaulieu.

Lundi 6. 18h30, messe à la cathédrale.

Mardi 7. 17h-18h30, aumônerie profession de foi 6^{es}. 18h30, messe à la cathédrale.

Mercredi 8. 15h, messe et chapelet à Saint-Clément. 18h, chapelet à Laguenne. 18h30, messe à la cathédrale.

Judi 9. 15h, souvenir des pendus et martyrs de Tulle à Souillac. 18h30, messe à la cathédrale.

Vendredi 10. 18h30, messe à la cathédrale.

Samedi 11. 8h, aumônerie à la prison. 11h, hospitalité Notre Dame de Lourdes à la maison diocésaine et messe à Sérilhac. 15h, chapelet à la cathédrale. 15h30, mariage à la cathédrale de Coralie Broussolle et Aymeric Fourcade. 16h, mariage à Saint-Joseph de Méline Pesset et Quentin Malplanche. 18h, messe à Beaulieu. 18h30, messe à Saint-Clément, Saint-Augustin (pour Céline Lachaud), Saint-Joseph (pour Léontine Péjoine, aumônerie) et Aubazine (pour Madeleine Golfier).

Chameyrat - Le village mobilisé pour accueillir les voitures anciennes



Soixante-cinq véhicules de collection ont paradé devant les spectateurs - © DR

C'est une foule nombreuse qui a vu arriver, ébahie, l'Amicale tricyclecariste de France, de passage à Chameyrat pour l'Ascension. Ce club national de voitures anciennes, qui rassemble des véhicules de sport à trois roues construits de 1920 à 1940, avait en effet choisi la Corrèze pour fêter ses trente ans, sillonnant les petites routes corrèziennes durant plusieurs jours. Morgan, Darmont, Sandford, Amilcar, BNC étaient les marques les plus représentées et un autocar décapotable Citroën U23 de 1946 servait de voitures-balais. Pour accueillir cet événement inédit, les écoliers de Chameyrat avaient réalisé des dessins et une banderole de bienvenue dans le cadre des activités périscolaires. Les conducteurs, ravis de cet accueil, ont proposé à chaque enfant présent qui le souhaitait, une petite balade à bord de ces bolides. Ils ont également pris le temps d'échanger et de faire partager leur passion pour les belles mécaniques aux nombreux spectateurs. Après une petite collation à base de jus de pomme 100 % chameyracois, les soixante-cinq véhicules de collection sont repartis vers Tulle sous les applaudissements et saluant le public de leurs klaxons également d'un autre âge ! Ce bel après-midi laissera, c'est certain, d'excellents souvenirs aux petits comme aux grands.

Favars - 1480 € au profit de l'Ukraine



Les participants lors de la remise du chèque au profit de l'Ukraine - © DR

Le 26 mars dernier, un concert était organisé par la mairie de Favars au profit de l'Ukraine, neuf cent quatre-vingts euros étaient collectés auxquels sont venus s'ajouter cinq cents euros, don de la mairie. Jeudi 19 mai, M. Bordas, responsable de l'antenne départementale de La Croix-Rouge, était accueilli dans la salle de conseil. Cette rencontre était organisée afin de lui remettre le chèque destiné à l'Ukraine. M. Bordas remerciait chaleureusement les organisateurs, la chorale Les Couacs mélodieux, qui ont chanté gracieusement, l'association Familles rurales qui a affrété un bus et tous les donateurs anonymes. « Une goutte d'eau étant donné les besoins de cette nation en guerre », faisait remarquer le maire B. Jauvion.

Saint-Mexant - La société de chasse propose un concert gratuit



Les membres proposent un programme très séduisant pour cette grande soirée - © DR

La société de chasse de Saint-Mexant organise une soirée concert Rock'n chas, le samedi 11 juin, à partir de 18 heures, au stade Brudieux à Saint-Mexant. La première pierre musicale sera posée par le groupe La Grange on the rock, l'empreinte est résolument rock. Ce groupe de cinq musiciens vous emmènera au fil du concert dans l'univers rock and roll. En seconde partie, les Singlar Blou, groupe de rock de Corrèze adepte de l'auto-dérision, connu et pionnier du rock agricole et de la musique pecno depuis plusieurs décennies, continueront de mettre l'ambiance. À noter seront proposés sur place grillades, sandwiches, frites et buvette. Une structure gonflable sera installée et sera gratuite.

Naves

Marché à la ferme. Dans le cadre du Printemps à la ferme, sera organisé, un marché à la ferme, de 18h à 23h, le vendredi 17 juin aux Jardins d'Alice et Sophie, au Gaec de la Maisonneuve, au 55, La Maisonneuve, sur la commune de Naves. Vente de produits de la ferme et de producteurs corrèziens. Productions de la ferme : pain, légumes, viandes vache et veau. Marché à la ferme avec possibilité de consommer sur place les produits achetés auprès des producteurs présents. Animation Mathieu Martinie. Possibilité de consommer sur place les produits achetés auprès des producteurs présents. Tél. au 06.88.59.16.75.

Saint-Hilaire-Peyroux - Une randonnée au crépuscule et un repas à l'étable



Un premier groupe de randonneurs au départ, d'autres groupes se préparent - © DR

L'association locale Hilairoise 19 et sa trentaine de bénévoles organisent chaque année une randonnée particulière sur le territoire communal, randonnée qui consiste à prendre le départ d'une boucle de douze kilomètres à 18h30 afin de revenir au point de départ à la tombée de la nuit. Cette année encore, cent quarante-cinq randonneurs, enfants, jeunes et adultes, ont pris le départ du village de Femblat, en plusieurs groupes successifs, avec, sur le parcours, plusieurs ravitaillements et un arrêt « apéro » au dernier kilomètre. Les bénévoles de l'association assuraient aussi la sécurité aux croisements afin de signaler la présence des randonneurs aux automobilistes. Le retour avait lieu au point de départ à Fem-

blat, où un repas fort convivial servi dans la vaste stabulation d'Éric, dénommée à cette occasion « auberge des Limousines », a permis à cent soixante-quinze convives de déguster soupe à l'oignon, melon, jambon du pays, bœuf bourguignon, fromage, flognarde, pain cuit au four à bois dans une ferme voisine, ceci devant une trentaine de vaches et veaux qui étaient, eux, ravitaillés en foin. Tout le monde a eu droit à son repas du soir ! Entre deux plats, quelques personnes ont entamé la conversation avec les animaux... lesquels ne semblaient ni gênés ni surpris de déguster leur foin devant tous ces randonneurs qui ont tous très apprécié le cadre du repas !

Cornil - Une conférence sur le loup enragé dans le village en 1784

Samedi 28 mai, un public nombreux avait répondu présent à l'invitation de la société historique et archéologique pour assister à la conférence « 1784, le loup enragé à Cornil » animée par Aurélien Barrière et Fred Trégliia. Le conférencier Aurélien Barrière, étudiant à la Faculté et des sciences humaines de Limoges, a trouvé dans ses recherches, des lettres qui témoignent des attaques d'un loup enragé qui rôde autour du village de Cornil. La chasse est organisée et huit loups sont tués. Une jeune vachère, mordue alors qu'elle gardait son troupeau, transportée chez un médecin, tente d'attaquer le praticien, puis décède quelques heures plus tard. Voici quelques exemples d'histoires de loups enragés dans la campagne limousine à la fin du XVIII^e siècle. Puis, ce fut le début de l'éradication des loups dans les campagnes limousines : sous Napoléon, on donnait deux cents francs par *canis lupus* tué. Les spectateurs furent enchantés des histoires de loups enragés et purent se procurer l'ouvrage *Le loup enragé de Cornil* dédié par les auteurs.



Aurélien Barrière et Fred Trégliia, les conférenciers - © DR

Gimel-les-Cascades - Inauguration du panneau village fleuri avec deux fleurs



La municipalité et les habitants ont été récompensés par cette deuxième fleur affichée - © DR

Le maire, les membres du conseil municipal, les employés communaux Mikael et Jean-Pierre, des habitants du bourg et des lauréats du concours des maisons fleuries ont dernièrement inauguré le panneau village fleuri avec deux fleurs.

À cette occasion, le maire a remercié toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'obtention en 2021 d'une deuxième fleur, attribuée par le jury de la région Nouvelle-Aquitaine, en récompense des efforts déployés par la municipalité et les habitants.

Cornil

Décès. De Mme Denise Peyrinet à l'âge de 97 ans. Ses obsèques religieuses ont été célébrées le vendredi 27 mai en l'église de Cornil.

Décès. De M. Jean-Paul Boutot. Ses obsèques religieuses ont été célébrées le mardi 31 mai en l'église de Cornil.

Offices de juin. Le dimanche 5, messe à Cornil à 11h. Dimanche 12, messe à Sainte-Fortunade à 9h30. Dimanche 19, louange à Cornil à 11h. Dimanche 26, messe à la cathédrale (Tulle) à 11h.

Saint-Martial-de-Gimel

Retour du P'tit Marché pour tout l'été. C'est le printemps et avec lui chaque année, le P'tit Marché de St-Martial-de-Gimel démarre la saison début juin et jusqu'à septembre sur la place de l'église, tous les mercredis après midi à partir de 16h. Des commerçants viendront présenter leurs produits : légumes, viande, fromages, miel etc... mais chaque mercredi une association de la commune viendra animer l'après midi. Alors rendez-vous chaque mercredi au P'tit Marché de St-Martial-de-Gimel.

Argentat-sur-Dordogne

Services de garde. Médecin au 15. Pharmacie : dimanche 5 et lundi 6 juin, Planché au 05.55.28.16.12. Cabinet infirmier : Barrière, Pelissier, Maurand et Pejoine au 05.55.28.84.37 ; Céline Courcelaud-Bourgeois et Isabelle Valeix au 05.55.91.40.04 ; Marie Graffouillère au 06.85.38.62.44 ; Geneviève Chasles et Marie-Pierre Delcroix, secteur Albussac, au 05.55.28.94.16 ou 06.30.58.05.60. Centre de soins MSA Argentat au 05.19.64.03.07.

Les Traditionnades. Organisées par les Échos limousins, la Fédération régionale folklorique Limousin-Marche et les musiciens de Corrèze samedi 11 juin de 14h à 23h. Au cours d'une promenade dans la ville, le public pourra apprécier les intermèdes musicaux avant de participer au bal à 21h dans le Jardin Saintangel. L'occasion d'aller à la rencontre de bénévoles passionnés qui œuvrent pour la reconnaissance, la sauvegarde du répertoire musical transmis par les anciens ménestriers et la mise en valeur des divers instruments traditionnels. Renseignements : Facebook Fédération Limousin-Marche de folklore ou 06.81.65.02.71 (après 20h).

Exposition. L'artiste peintre Maguy présente ses œuvres à l'occasion d'une exposition « Parenthèse colorée » jusqu'au 30 juin à la galerie Pierre Zahnd à Argentat. Son art est figuratif, fantaisiste, brut, contemporain. Maguy joue avec le réel, elle déforme au gré de son imagination. Son univers est coloré, fourmillant, expressif, avenant et d'une créativité enthousiaste. Elle considère son art comme un partage permanent. Chaque œuvre viendra chercher en vous votre propre lecture, votre interprétation. Une exposition à découvrir durant tout le mois.

Gala de danse « Dans mon dressing ». Proposé par l'école de danse d'Argentat samedi 5 juin à 20h30 et dimanche 6 à 15h. Tarif : 8€. Renseignements au 06.81.12.10.37.

Enquête citoyenne. La réunion publique programmée par XVD pour présenter un scénario de schéma directeur de l'eau potable est reportée à septembre. L'enquête citoyenne est donc prolongée jusqu'au 1^{er} juillet inclus. Pour prendre connaissance du dossier : <https://ecxvd.wordpress.com> ou permanences dans les communes auprès des bénévoles. Contact : 06.23.58.71.05 ou enquetecitoyennexvd@protonmail.com.

Argentat-sur-Dordogne - Premiers pas et Petits Princes pour Saint-Exupéry



Une fin d'après-midi riche en émotions pour parents et enfants - © DR

Mardi 24 mai, dans la salle des confluences d'Argentat, près de cent vingt artistes en herbe ont offert deux spectacles musicaux. Tout d'abord, l'histoire de *Myla et l'arbre-bateau*, un conte musical d'Isabelle Aboulker dansé et chanté par les élèves de grande section et de CP des écoles publiques Petit-Prince et Eusèbe-Bombal, rejoints dans la danse par les petites et moyennes sections. Faire vivre une histoire avec la force du nombre, apprivoiser l'espace et trouver sa place parmi et avec les autres, unir les voix pour partager la musique, c'est ainsi qu'une cinquantaine d'élèves de CP et de grande section ont fait l'apprentissage de la rigueur. Quand on a cinq ans, partager une vraie scène de théâtre, dès l'école maternelle, façonne une expérience unique, et ils étaient tous fiers d'offrir à un public bienveillant le résultat d'un long chemin balisé par leurs enseignantes, accompagnés de Gisèle Gréau pour la danse et de Christine Box pour les chants.

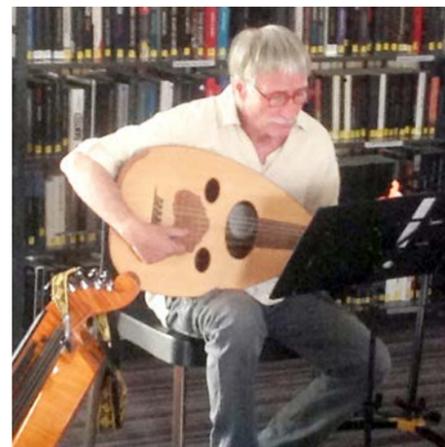
Puis ce fut le tour des plus grands à monter sur la scène des Confluences. Une fois de plus, le Petit Prince a apprivoisé le renard... Et cette fois, les petits princes et les petites princesses de CM de l'école publique Eusèbe-Bombal d'Argentat ont su totalement enchâter leur public. Dans une mise en scène sobre et maîtrisée, ils ont assurément rendu visible l'essentiel poétique de Saint-Exupéry. Un remarquable travail de l'équipe d'encadrement de ces jeunes élèves. Ils étaient accompagnés au piano par Laurent Bourreau et à la clarinette par Patrick Muller, dirigés au chant par Christine Box, également à l'initiative de ce projet. Le comédien Gilles Roso campait le rôle de Saint-Exupéry. Alain Lemal, régisseur, complétait à merveille la magie du spectacle par ses éclairages colorés, créant ainsi des ambiances captivantes. Le défi était grand mais le challenge magnifiquement réussi !

Argentat - Les troubadours se racontent en chanson à la médiathèque

Samedi 21 mai à Argentat-sur-Dordogne, la médiathèque intercommunale Xaintrie Val'Dordogne a proposé une causerie concert dans le cadre de l'exposition « Les Tours de Merle, du Moyen-Âge à nos jours », élaborée en partenariat avec le site historique, l'association « Nuage Vert » et Jean Magnol, maître enlumineur. Cette causerie jouée et chantée par Olivier Payrat proposait une approche historique et musicale des poètes musiciens occitans des 12^e et 13^e siècles et plus particulièrement ceux du limousin : Bernard de Ventadour, Maria de Ventadour, Gui d'Ussel, Gaucelm Faidit... Compositeur, musicien et chanteur, Olivier Payrat, accompagné d'une vielle à roue et d'un luth a redonné vie au lyrique des troubadours et a su faire partager cette poésie musicale au public. À noter : l'exposition des Tours de Merle est présentée à la médiathèque jusqu'au 18 juin.

Médiathèque Xaintrie-val-Dordogne.

Horaires : mardi et jeudi : 9h30-13h30. Mercredi : 9h-18h. Samedi : 9h30-16h30. Tél. 05.55 91 90.11.



Olivier Payrat, accompagné d'une vielle à roue et d'un luth a redonné vie à l'âme des troubadours - © DR

E-mail : mediatheque@xaintrie-val-dordogne.fr

Argentat-sur-Dordogne - Des Rolls et des Bentley sur les quais

Un collectionneur corrézien, Francis Augry de Guerville, membre du RRBC (Rolls Royce Bentley club de Lyon), amoureux de voitures anciennes et de vieilles pierres a fait découvrir à une vingtaine de membres de ce club lyonnais une partie de la Corrèze qu'ils ne connaissaient absolument pas jusqu'au samedi 21 et dimanche 22 mai. Après avoir exposé les voitures sur les quais d'Argentat, ils ont appareillé pour une promenade champêtre les menant à Collonges-la-Rouge, afin de visiter le castel de Vassinhac. Puis retour par Beaulieu, La Chapelle-Saint-Géraud avant un dîner et une nuit au Sablier du temps. Le lendemain, après une halte aux tours de Merle et au château du Rieu à Saint-Bonnet-les-Tours, ils ont déjeuné à l'auberge du Teulet avant leur retour à Lyon. Fait remarquable : une auto de 1933 est venue et repartie par la route. Tous les participants ayant



Des autos d'exception - © Pascal Cochet

été sincèrement subjugués par la Corrèze ont promis de revenir en vacances plus longuement afin de découvrir les merveilles de cette belle région.

Monceaux-sur-Dordogne - Une fête réussie et ensoleillée



Les vélos fleuris ont animé cette fête - © DR

Le comité des fêtes et des foires de Monceaux-sur-Dordogne peut être satisfait de cette belle fête ensoleillée. Après deux ans la foule était au rendez-vous avec en prime une météo très favorable pour cette fête.

Les nombreux exposants du vide-greniers étaient ravis de leur journée. Quelques manèges assuraient la tradition pour le plaisir des petits mais aussi des parents ou grands parents. L'exposition d'anciennes machines agricoles a permis à de nombreux visiteurs de faire un retour dans le temps.

Le trail et la rando ont fait découvrir Monceaux et ses alentours à une trentaine de participants qui ont dû, peut-être un peu souffrir avec un certain dénivelé mais la performance n'en est plus que méritante. En fin de matinée une vingtaine d'enfants et d'ados ont exhibé avec fierté leurs magnifiques vélos fleuris. Les caisses à savon ont également eu leur succès. Certes elles n'étaient pas nombreuses, mais c'est une première à Monceaux donc elles ont de l'avenir.

C'est la pièce de théâtre de Marius petit gabarier clandestin de la Dordogne qui a fait le buzz de l'après-midi. La salle polyvalente était comble et tristement de très nombreux spectateurs n'ont pu voir le spectacle.

La journée animée par Jo dans son costume éblouissant s'achevait avec l'apéro dinatoire en musique et en chansons avec le duo local sympathique et talentueux " Mine de rien ". Animations pour tous, convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous, un vrai encouragement pour la nouvelle équipe qui a tenu à remercier les participants en attendant l'année prochaine.

Communautés locales d'Argentat et de Saint-Privat

Offices. Dimanche 5 juin : Pentecôte ; profession de foi à Argentat ; 9h, messe à Saint-Chamant ; 11h, messe à Argentat et Saint-Privat. **Samedi 11 :** messe anticipée à 11h à Saint-Bonnet-les-Tours et à 18h à Saint-Cirgues-la-Loutre et Forgès.

Dimanche 12 : sainte Trinité ; 10h30, messe à ND de Belpeuch ; 11h, messe à Argentat.

Baptêmes : samedi 4 juin à 11h à Monceaux de Gabin Ceyrolles. Samedi 11 à 11h à Saint-Bonnet-les-Tours d'Alfie Poisot et à Argentat de Mathys Parlant. Dimanche 12 à 10h30 à ND de Belpeuch de James Finnbar et Clément Lordan.

Catéchèse : à Argentat samedis 4 et 18 juin de 10h30 à 12h à la salle paroissiale ; à Saint-Privat dimanche 12 à 10h à l'église et lundi 13 à 17h à la salle paroissiale.

Pèlerinage à Lourdes : du mardi 16 au samedi 20 août, présidé par Mgr Francis Bestion, organisé par le service diocésain des pèlerinages (06.71.46.07.46).

Presbytère Argentat : père Jaroslaw Kucharski au 05.87.06.05.25.

RADIO V 103.9 ICOMTÉ
Partenaire de **La Vie Corrézienne**

Eyrein - Promenade en Périgord pour Les Réveillés



Un tour en gabare bien apprécié avec cette chaleur ! - © DR

Jeudi 19 mai, cinquante-sept adhérents du club *Les Réveillés* d'Eyrein sont partis pour une journée découverte dans le Périgord. Direction La Roque-Gageac où ils ont fait une promenade en gabare pour découvrir, au fil de l'eau, des châteaux tous plus beaux les uns que les autres. Puis, après un déjeuner gastronomique à Beynac, l'après-midi les a conduit

à visiter la très jolie ville de Domme en petit train touristique. Avant de repartir pour la Corrèze, ils ont pu participer à une dégustation de foie gras et autres spécialités périgourdines dans une ferme à proximité. Satisfaits de leur sortie, mais fatigués par une forte chaleur, Les Réveillés ont entamé le retour à Eyrein en fin de journée.

Saint-Augustin

Thé dansant. Organisé par le groupe folklorique La Maïnada dimanche 12 juin à 15h à la salle des fêtes, avec l'orchestre de Mathieu Martinie. Buvette et pâtisseries. Entrée : 12€ (une pâtisserie offerte). Réservation : Évelyne (06.30.52.20.98) ou Jacqueline (05.55.93.18.48).

Une nouvelle employée à l'agence postale. Suite au départ à la retraite de Marie-Hélène Au-boiroux, l'agence postale sera tenue par Audrey Pouget, secrétaire de mairie de la commune, depuis le 1^{er} juin. Les horaires de l'agence postale restent inchangés (mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 16h30 et samedi de 10h15 à

11h45). Les heures d'ouvertures de la mairie sont modifiées : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 18h30.

Des animations pour la Saint-Jean. Samedi 18 juin, à partir de 19h30, le foyer rural organise un repas dansant place du Foirail, animé par Oswan avec musette, disco et cie. Au menu : salade piémontaise, poulet basquaise, riz, fromage, salade de fruits et café. Tarifs : adultes 18€, enfants 9€, gratuit pour les moins de 8 ans. Inscriptions jusqu'au 8 juin : Monique (06.31.12.31.07) ou Jacqueline (06.72.25.48.24) ou mairie (05.55.21.32.77). Vers 22h30, le feu de la Saint-Jean illuminera la nuit. Buvette.

Saint-Augustin XXS. Dimanche 10 juillet, place du Foirail, petits et grands découvriront des miniatures, des voitures à pédales, des jouets ou des accessoires pour véhicules XXS, dans le cadre d'une bourse d'échange. Si vous possédez un véhicule atypique XXS ou êtes collectionneurs de miniatures de voitures à pédales, de jouets anciens, contactez dès à présent Zigzaguez en Corrèze au 06.43.85.18.51 ou zccorreze.fr ou zigzaguezencorreze@gmail.com ou Facebook : zigzaguezencorreze. Restauration et buvette.

Corrèze

Offices. Dimanche 5 juin, messe de Pentecôte à 11h à Corrèze. Lundi 6 à Notre-Dame de Chastres (Bar), messe à 10h30 suivie d'une procession.

Égletons - Un public nombreux au salon du commerce et de l'artisanat

Depuis plusieurs mois maintenant, la plateforme vivezventadouregletonsmonedieres.fr, lancée par la communauté de communes et l'Office de Tourisme Ventadour-Égletons-Monédières, est active sur internet avec ce site qui est un outil important de valorisation du commerce et de l'artisanat local.

Au-delà du travail fourni pour faire vivre cette plateforme en ligne, l'équipe de Vivez Ventadour Égletons Monédières a réfléchi à des idées nouvelles pour développer la notoriété de notre territoire et de ses acteurs économiques et culturels.

C'est dans cette optique qu'était organisée la première édition du salon du commerce, de l'artisanat et des producteurs de son territoire, le 21 mai à l'Espace Ventadour d'Égletons. Ce salon a été l'occasion de regrouper dans un même lieu l'ensemble des commerçants, artisans, producteurs qui font vivre notre territoire et de promouvoir ainsi le bon vivre local. Trente-six exposants très divers étaient présents, dans des domaines très différents, fleuristes, producteurs de charcuterie, de miel ou de tisanes, tapissiers, libraires, bien-être... de quoi comprendre que notre territoire propose énormément de choses pour pouvoir consommer local. Plusieurs centaines de personnes se sont déplacées pour l'occasion. Benoît Armengaud, manager de commerce, Eloi Mondanel chargée de promotion et de communication de l'office du tourisme et Maxime Lamarque chef de projet Petites villes de demain ont œuvré dans ce sens pour mettre en avant le territoire. Un pari réussi !



Trente-six exposants et des centaines de clients pour cette première édition - © DR

mément de choses pour pouvoir consommer local. Plusieurs centaines de personnes se sont déplacées pour l'occasion. Benoît Armengaud, manager de commerce, Eloi Mondanel chargée de promotion et de communication de l'office du tourisme et Maxime Lamarque chef de projet Petites villes de demain ont œuvré dans ce sens pour mettre en avant le territoire. Un pari réussi !

Égletons - Le projet de déconstruction du P5 commence



Ce bâtiment sera remplacé par un circuit de pumptrack - © DR

Le projet de déconstruction du bâtiment P5 et de réhabilitation de la zone en vue de réaliser un circuit de pumptrack va bientôt commencer et s'étalera sur trois années. La première phase, constituée du désamiantage et du curage de la zone, sera réalisée de la fin mai à la fin juillet. Le marché a été attribué à la société PROMPT désamiantage, domiciliée à Mussidan, qui prendra en charge la totalité des étapes de désamiantage, du confinement à l'élimination des déchets. Les travaux de désamiantage et de curage s'élèvent au total à 129 328 € HT, pour lesquels la commune d'Égletons bénéficie d'une subvention d'un montant de 45 000 € HT, au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Ce projet constitue un véritable enjeu de développement durable : atout de lutte contre l'étalement urbain par la valorisation du foncier et la dépollution du site, il contribuera à l'attractivité de la commune. Il offrira la possibilité de développer des énergies renouvelables (éclairage solaire) et d'assurer la désimperméabilisation des sols par des infiltrations de l'eau dans le milieu naturel. Cet ancien lieu d'enseignement, continuera d'accueillir du jeune public au travers d'activités sportives et de loisirs : le pumptrack est un parcours en circuit fermé, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, qui peut être emprunté par les skateboards, vélos, VTT ou BMX notamment. Les plans d'exécution du projet seront réalisés par des étudiants de l'UT et du Lycée. La mise en œuvre des matériaux sera prise en charge par les élèves de l'EATP ; les matériaux nobles seront valorisés et récupérés pour la réalisation des plateformes.

Égletons

Soirée concert. Samedi 4 juin à 20h30 au café des Artistes avec le duo Hirundo composé de David Barreteau, paroles et musique, guitare et voix lead, et Philippe Domain, accompagnements, percussions et guitares. Libre participation.

Réunion publique de la Nupes. Vendredi 3 juin à 18h30, salle Château-Robert.

Lou Suquetou d'Auïtou. L'assemblée générale s'est tenue sous la présidence de Jean-Pierre Bourzai, en présence de Charles Ferré, maire, et Nicolas Continsouza, adjoint. La pandémie a eu raison des intentions et des manifestations en 2021. Cependant, dès le mois de juin, quelques animations ont pu se tenir et surtout la réception du groupe La Danaë de Plérin (22), hébergé au village de vacances du Lonzac. Répétitions mardi à 20h30, salle rue du Clocher. Le groupe prépare les activités estivales qui débiteront le 21 juin à Égletons pour la Fête de la musique. Jean-Pierre Bourzai a souhaité ne plus occuper le poste de président. Le bureau : président d'honneur, Charles Ferré ; président, Marc Delbegue ; vice-présidents, Jean-Pierre Bourzai et Bernard Bouyoux ; secrétaire, Michèle Arsac ; secrétaire adjointe, Michelle Delord ; trésorière, Ghislaine Thevenot ; trésorière adjointe, Catherine Delbegue. Contacts : 06.06.47.36.68 ou 06.88.46.62.43.

Montagnac-sur-Doustre

Association de chasse. Elle tiendra son assemblée générale le vendredi 10 juin à 20h30 à la salle du foyer rural de Montagnac-sur-Doustre avec pour ordre du jour la dissolution de l'association.

Calendrier. Voici les prochaines festivités communales : le 18 juin, concert « variétés » à la salle polyvalente du bourg du Jardin. Le 25 juin, feu de la St-Jean avec spectacle des enfants et animation musicale au bourg (buvette et grillades). Le 16 juillet, bal des pompiers. Le 23 juillet, marché de producteurs de pays avec l'accordéoniste Bernard Rual. Les 30 et 31 juillet, 1^{er} août, fête foraine annuelle. Le 9 août, sortie nature commentée au site des cascades du Doustre (par l'office de tourisme VEM). Le 27 août, marché de producteurs de Pays avec le duo musical Kap'Tivant (pop-rock-variétés), journée du cirque au village de Marcouyeux

St-Yrieix-le-Déjalat - Les Tony ravissent les Arédiens



Les comédiens ont ravi le public - © DR

Vendredi 27 mai, en soirée au foyer rural, la famille d'artistes les Tony a présenté un spectacle époustoufflant et varié à Saint-Yrieix-le-Déjalat. Au programme : numéros de magie et d'illusion, acrobaties, contorsionnisme, sketches comiques... réalisés dans un décor cirque-cabaret et une mise en scène son et lumière qui ont émerveillé petits et grands. Des moments de tendresse ont été proposés avec le chien clown savant, des moments de grâce et poésie avec les colombes et la belle princesse Lydia également contorsionniste, ou encore des moments de rires avec le clown David, par ailleurs, équilibriste et excellent musicien... Cette famille soudée d'artistes aux multiples talents a su mettre des étoiles dans tous les yeux le temps de cette belle représentation. La municipalité peut être remerciée d'avoir permis à ces artistes venus jusqu'à nous de faire profiter les Arédiens de cet agréable moment. Cette petite troupe, qui possède un grand cœur et beaucoup de talent, sillonnera actuellement le département où il est encore possible d'aller les applaudir le 10 juin à Argentat. Les Tony peuvent être également remerciés pour ce moment de détente haut en couleur.

La Vie Corrèzienne

Rédaction, administration, annonces légales, publicité commerciale : sr19@laviecorrezienn.com

15, rue Fernand-Alibert - 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Rédaction, administration :

tél. 05.55.24.11.44 - fax 05.55.24.46.87

Annonces légales : tél. 05.55.24.11.44 - fax 05.55.24.46.87

Publicité commerciale :

tél. 05.55.17.01.71 - fax 05.55.24.02.62.

CCP Limoges 138 13 R

Directeur de la publication : Vincent DAVID.

Éditeur - Rédacteur en chef : Cyril GRECHI.

Rédacteur en chef adjoint : Thibaut FAUVERGUE.

Rédacteurs départementaux : Étienne CARLETO, Priscille PEYRE, Cyril ROUSSEAU.

Abonnements (prix TTC au taux de 2,10 %) : 1 an 68 € - 6 mois 47 € - 2 ans 122 € - 3 ans 177 €.

Étranger : tarif variable suivant pays (les abonnements sont payables par CCP, chèque bancaire ou tout autre moyen à votre convenance).

« La Vie Corrèzienne » est habilitée à publier les annonces judiciaires et légales dans tout le département.

Imprimerie GCF - 63, avenue Jean-Mermoz - Allée des Bourdillats - 89000 Auxerre

N° CPPAP : 0126 C 81113

ISSN : 0751-5154

SARL - Durée 10 ans renouvelable -

Société Les Éditions corrèziennes -

15, rue Fernand-Alibert 19100 Brive.

Gérant : Vincent David. As. : PMSO.



Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100%) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophication des eaux (fabrication pâte et papier) est de 0,01 kg/t.

Lapleau - La commune reçoit le label « Territoire Bio engagé »



Le label a été remis à la commune mardi 24 mai à la mairie de Lapleau - © DR

Le label *Territoire Bio engagé* vient récompenser les agriculteurs (trices) de Lapleau pour avoir atteint 26 % de la surface agricole en bio. Mardi 24 mai à la mairie de Lapleau, ce label a été remis à Benoît Armengaud, adjoint au maire, par l'élu Laurent Teyssendier, en présence d'Anaïs Pinaud, assistante en communication d'Interbio Nouvelle-Aquitaine, d'élus et agriculteurs. Créé en 2012 et attribué par Interbio Nouvelle-Aquitaine, ce label vise à encourager, récompenser et mettre en valeur les collectivités qui ont réussi à atteindre les préconisations

du Grenelle de l'environnement réaffirmé par le plan ambition 2017 en termes de surface agricole utilisée (SAU), soit au moins 15 %, que Lapleau a largement atteints avec 26 %. Actuellement en Nouvelle-Aquitaine, cent quatre-vingt-sept communes sont labellisées dont dix-neuf en Corrèze. À Lapleau, sur six cents hectares, cent soixante sont labellisés (L & E Soulier et le Gaec Clarissou : maraîchage et viande bovine). Après la remise du label, un apéritif bio était offert aux participants de cette cérémonie.

Soursac - Le club de football dresse son bilan

L'assemblée générale du club de football l'Espérance sportive soursacoise s'est tenue le samedi 21 mai au Triolet à Spontour. Pour l'occasion, beaucoup de monde, joueurs petits et grands et leurs familles, avaient fait le déplacement. Grégory Juillard, le président, a d'abord dressé un rapide bilan « d'une année bousculée par le Covid, il rappelait qu'il y a quand même soixante et un licenciés ». Sur le plan sportif, les « résultats ne sont pas fameux » : l'équipe première doit redescendre en 3^e division. Les meilleurs buteurs sont : Clément Turc et Grégory Juillard. Ensuite, Grégory Juillard a déclaré « qu'il arrête après quinze années de présidence ». Les comptes font apparaître une belle réserve de 13 200 €. Le maire annonce « l'installation prochaine d'un éclairage qui permettra des rencontres le samedi soir ». Il évoquait également « la réfection des vestiaires, de gros travaux en vue avec quatre vestiaires au final ». Il était ensuite procédé à la constitution du nouveau bureau. Julien Buvat et Clément Turc, co-président ; Jérôme Capy, vice-président ; Carole Orgaer, secré-



Un public nombreux est venu à l'assemblée générale du club de football - © DR

taire ; Nadège Guille, vice-secrétaire ; Cédric Lemege, trésorier ; Dominique Reydemaneuf, vice-trésorière. Une réunion aura lieu fin juin début juillet afin d'organiser la nouvelle saison. Frédéric Vedrenne s'occupera des jeunes. En fin d'assemblée, était partagé un pot suivi d'un repas dans la salle du Triolet.

Soursac

Concours de belote. Organisée par le comité des fêtes samedi 4 juin à 20h30, salle polyvalente. En individuel. Participation : 8€/joueur. Des lots pour tous. Buvette, sandwiches et gourmandises.

Concert de rock. Vendredi 10 juin à 21h au Triolet (Spontour) avec le groupe Foolbazard.

Entrée libre.

Soirée avec DJ. Organisée par le foyer rural vendredi 3 juin de 21h30 à 2h à la salle des fêtes. Entrée gratuite.

Concours de belote. Il est organisé par le comité des fêtes le samedi 4 juin, à 20h30, à la salle polyvalente. En individuel. Participation, 8€ par joueur. Des lots pour tous. Buvette, sandwiches et gourmandises sur place.

CITROËN



NOUVEAU C5 AIRCROSS HYBRIDE RECHARGEABLE AUSSI GÉNÉREUX QUE VOUS

CITROËN

4 ANS DE GARANTIE ET ASSISTANCE OFFERTS

À PARTIR DE

419€ /MOIS⁽¹⁾

APRÈS UN 1^{ER} LOYER DE 3 500 €
RAMENÉ À 0 € APRÈS DÉDUCTION
DU BONUS ÉCOLOGIQUE DE 1 000 €
ET DE LA PRIME À LA CONVERSION DE 2 500 €
LLD 48 MOIS/40 000 KM
SOUS CONDITION DE REPRISE

PORTES OUVERTES DU 10 AU 13 JUIN*

CITROËN partenaire TotalEnergies Modèle présenté : Nouveau C5 Aircross Hybride Rechargeable 225 e-EAT8 Shine avec options barres de toit Noir Brillant avec inserts Noir Mat, jantes alliage 18" PULSAR Diamantées biton, teinte Bleu Eclipse et Pack Color Dark Chrome. Premier loyer de 3 500 € ramené à 0 € après déduction du bonus écologique de 1 000 € et de la prime à la conversion gouvernementale de 2 500 €, suivis de 47 loyers mensuels de 485 € (dont la Garantie & Assistance offertes pour 48 mois 40 000 km au 1^{er} des deux termes échu). (1) Exemple pour la Location Longue Durée 48 mois et 40 000 km d'un Nouveau C5 Aircross Hybride Rechargeable 225 e-EAT8 Feel neuf, hors option, soit un 1^{er} loyer de 3 500 € ramené à 0 € après déduction du bonus écologique de 1 000 € et de 2 500 € de prime à la conversion gouvernementale pour la reprise de votre véhicule Diesel immatriculé avant le 01/01/11 ou essence immatriculé avant le 01/01/06, destiné à la destruction (conditions sur www.service-public.fr), suivis de 47 loyers mensuels de 419 € incluant l'assistance et l'extension de garantie offertes pour 48 mois et 40 000 km (au 1^{er} des deux termes échu). Bonus de 1 000 € valable pour tout véhicule commandé avant le 1^{er} juillet et livré avant le 30/09/22. Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. Offre non cumulable valable jusqu'au 30/06/22, réservée aux particuliers pour un usage privé, dans le réseau Citroën participant, et sous réserve d'acceptation par CREDIPAR/PSA Finance France, locataire gérant de CLV, SA au capital de 138 517 008 € RCS Versailles n° 317 425 981, ORIAS 07004921 (www.orias.fr), 2-10 boulevard de l'Europe 78300 Poissy. *Selon autorisation préfectorale.

32g CO₂/km A

B

C

D

E

F

G

CONSOMMATIONS MIXTES DE NOUVEAU CITROËN C5 AIRCROSS : WLTP DE 1,4 à 6,7 L/100 KM.

Latronche - Le Jardin des bois participe à Rendez-vous aux jardins



Le Jardin des bois est à découvrir au Braud sur la commune de Latronche - © DR

Le jardin des bois au Braud, sur la commune de Latronche, participe aux deux journées de l'opération *Rendez-vous aux Jardins*, les samedi 4 et dimanche 5 juin sur le thème les jardins face au changement climatique. Elles sont organisées pour cette 19^e édition par le Ministère de la Culture « afin de valoriser la richesse et la variété des jardins et de favoriser les échanges entre les acteurs des jardins et le public et de sensibiliser les acteurs aux actions mises en œuvre pour faire connaître, conserver, restaurer, créer des jardins et transmettre leur savoir-faire ». La participation est libre. Pour ce rendez-vous, le public sera accueilli le samedi 4, de 10 heures à 19 heures, et le dimanche 5, de 10 heures à 18 heures.

Information au 06.71.18.85.06 ou 05.55.46.18.17.

Saint-Pantaléon-de-Lapleau

Vide-grenier. Ce dimanche 5 juin de 8h à 18h se déroulera un vide-grenier organisé par le Foyer rural au camping les Combes, avec petite restauration sur place et à emporter. Réservations et infos au 06.74.76.35.84.

Soursac - L'épicerie est ouverte



Sophie est la nouvelle épicière de la commune - © DR

L'épicerie de Soursac est ouverte et c'est Sophie qui y accueille ses clients depuis le 14 mai. Présentation de cette nouvelle commerçante en quelques questions. **D'où venez-vous ?** J'arrive de Brantôme dans le Périgord.

Que faisiez-vous avant ? J'étais assistante dentaire dans un cabinet avec plusieurs dentistes, un travail dense qui se conciliait difficilement avec la famille à s'occuper. Auparavant, j'avais travaillé dans plusieurs commerces.

Pourquoi venir à Soursac ? Nous avons eu plusieurs contacts pour une épicerie de campagne et c'est Soursac qui nous a plu, cette épicerie est neuve et facile à organiser et la Corrèze que je ne connaissais pas nous a attirés, mon époux et mes enfants également. Il y avait également l'accueil que nous avons eu.

Quelques mots sur ces premiers quinze jours ? Ça correspond à notre attente, les clients sont agréables. Je suis en contrat d'approvisionnement avec Casino. Je commence à connaître les souhaits de la clientèle et j'affine en conséquence. Enfin, je suis à côté de la boucherie : les gens ont tout ou presque sur place. Souhaitons dorénavant : bon vent à Sophie et sa famille et que les habitants et élus fassent tout pour qu'ils restent très longtemps parmi nous. À noter, l'épicerie est ouverte tous les jours de la semaine.

Goules - Des circuits VTT bien balisés



Cyril Cousque a œuvré pour baliser les circuits VTT de la commune - © DR

Tous les circuits VTT de Goules sont aujourd'hui balisés. C'est Cyril Cousque, conseiller municipal et vététiste passionné, qui s'est chargé de baliser les parcours.

Longs de huit à plus de trente kilomètres, les quatre circuits que compte la commune sont désormais jalonnés de balises jaunes sur lesquelles apparaissent différentes informations relatives aux directions et aux difficultés des parcours. Un travail de longue haleine puisque Cyril a consacré dix demi-journées sur le terrain pour positionner au mieux les indications sur les itinéraires de la Commune. « Nos circuits rejoignent ceux des communes voisines qui parfois font une petite étape chez nous », explique Cyril. Mis bout à bout, ce réseau permet de découvrir les multiples facettes de notre territoire riche en patrimoine naturel et architectural tout en pratiquant son sport de prédilection. Vous n'avez plus qu'à faire votre choix suivant le niveau de difficulté que vous souhaitez.

Goules

Coiffeuse. La prochaine permanence de Corinne Moulin sera le mardi 7 juin entre 8h30 et 12h. Prendre rendez-vous au 06.33.86.43.92.

Camps-Saint-Mathurin

Concours de pétanque en doublette. Organisé par le groupement de chasse de Mazeyrat samedi 4 juin à 14h au lac de Camps. 12€/équipe. Nombreux lots. Buvette.

15^e festival des Gorges hurlantes. Organisé par le foyer rural samedi 11 juin à 21h à l'ancien stade municipal. Quatre groupes seront présents : Mother Saturn, Buffa'Roll, Loud, Anonymity et DJ Discorezzi. Chapiteau, buvette, restauration. Prix libre.

La Chapelle-Saint-Géraud

Café débat. Campagne électorale de Chloé Herzhaft et Adem Ersoy, le jeudi 9 juin, à partir de 18h30, café-débat au bar La vache qui fume, à La Chapelle-Saint-Géraud)

Pour vos avis ou remerciements *

Contactez Benjamine
au 05 55 24 02 62

b.amaru@
laviecorrezienn.com

* Jusqu'au mercredi 12h

Clergoux - À notre maire et ami, Marc Bachellerie



Marc Bachellerie, dans son bureau de maire, lors de l'entretien avec le correspondant pour parler des projets de 2022 pour la commune - © Laurent Naldo

« Le conseil municipal de Clergoux rend hommage à la mémoire de notre maire et ami, Marc Bachellerie, décédé le 26 mai dernier. Sa gentillesse, sa disponibilité, sa bienveillance, son abnégation et bien d'autres qualités encore, ont régi nos rapports tout au long de nos années de collaboration, ainsi que ses rapports avec les habitants de notre commune. Homme de fidélité et de conviction, ses parcours familial et professionnel en témoignent. La tâche et la responsabilité de la poursuite de son mandat incombent désormais à l'équipe municipale qu'il avait constituée lors des dernières élections. Nous aurons à cœur de poursuivre ce qui a été entrepris dans le respect de la voie qu'il nous avait montrée, ainsi que les engagements pris et à venir. La soudaine disparition de notre maire et ami, Marc Bachellerie, nous affecte profondément, ainsi que nos concitoyens. Nous voulions ici en témoigner. Les membres du conseil ainsi que les administrés s'associent à la douleur de sa famille et lui présentent ses plus sincères condoléances. »

Clergoux

Nationale d'élevage. Organisée par le Club du setter anglais les 4 et 5 juin au château de Sédières. Dimanche, la société de chasse organise le repas à midi ; réservations au 06.81.41.21.82.

Élection municipale partielle complémentaire. Suite au décès de Marc Bachellerie, maire, survenu le 26 mai. Les électeurs et électrices sont convoqués le 10 juillet en vue de procéder à l'élection d'un conseiller municipal. En cas de nécessité, un second tour de scrutin aura lieu le 17 juillet. Les candidatures devront être déposées à la préfecture sur rendez-vous au 05.55.20.55.66 : premier tour le 20 juin de 14h à 16h, 21 et 22 juin de 9h à 12h et de 14h à 16h, 23 juin de 9h à 12h et de 14h à 18h ; en cas de deuxième tour le 11 juillet de 9h à 12h et de 14h à 16h, 12 juillet de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les candidats non élus au premier tour sont automatiquement candidats au deuxième. Les candidats qui ne se seraient pas présentés au premier tour ne peuvent déposer une déclaration de candidature pour le second que dans le cas où le nombre de candidats présents au premier aurait été inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.

Espagnac

Assemblée générale. La société de chasse d'Espagnac tiendra son assemblée générale le dimanche 12 juin, à 9h30, au local de chasse. À l'ordre du jour : émargement de la liste des présents, rapport moral, rapport financier, rapport d'activité, approbation des différents rapports. Point sur la situation actuelle, chasse d'été, règlement de la société de chasse, élection du conseil d'administration, et questions diverses. Rappel, en cas d'empêchement vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir.

Marcillac-la-Croisille - Les résultats du week-end de l'ASMC



L'équipe de futsal de l'ASMC - © DR

Jeudi 26 mai, les seniors futsal (photo) se sont inclinés 12-7 face à Malemort en finale du challenge futsal au gymnase de Rollinat à Brive ; buts de Maxime Veyssièrre (deux), Cyril Auberty (deux), Arnaud Puyraimond, François Clair et Loïc Fernandes.

Samedi 28 mai, les U7 de Baptiste Lamarque et Alexandre Monéger se sont déplacés au plateau à Argenta en compagnie des clubs de l'Ajax, Lanteuil et Cornilois Fortunadais. Les U11 de Frédéric Ratelade ont participé au plateau à Meymac. Bilan : deux victoires et un nul, ASMC 3-0 Meymac (B), ASMC 2-0 Meymac (A), ASMC 2-2 Entente Barreau ; buts d'Antoine Besseau (trois), Elian Neyrat (deux), Evan Veyssset et Hacı Gul. Les U13 de Lucas Pair et Benoît Delbegue ont participé au plateau à Lanteuil. Bilan : deux défaites, ASMC 2-3 Lanteuil, ASMC 1-4 Tulle (B) ; buts de Manon Faugeras, Brice Faugeras et Hugo. Les U15 (B) de Jean-François Coissac n'ont pu se déplacer à Saint-Pantaléon (B) par manque d'effectif. Les U15 (A) de Quentin Broussolle l'ont emporté sans jouer face à l'Entente Beynat (B). Les U17 de Jean-Michel Sobokta n'ont pu trouver onze joueurs pour se rendre à Sainte-Féréole. Les catégories U7, U9 et U11 participeront au tournoi de Pentecôte du FC Argenta le lundi 6 juin après-midi.

Marcillac-la-Croisille - Paulette Clamadieu a fêté ses 100 ans



Paulette Clamadieu était entourée de son fils, sa belle fille et de son frère - © DR

Née le 15 mai 1922 à Brive, Paulette Clamadieu, née Pranchère, grandit avec ses parents, frère et sœurs à Saint-Merd-de-Lapleau dont elle est originaire et où son père est marchand ambulancier. Elle fréquente l'école de Saint-Merd de Lapleau, puis se marie avec Pierre Clamadieu, qui participe pendant la guerre à la construction du barrage de l'aigle. Elle a un fils : Jean-Paul, deux petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

Après la guerre, ils achètent avec son mari un garage à Malemort où elle tient la comptabilité jusqu'à l'âge de la retraite. Elle quitte Malemort en 2014 pour entrer à l'Ehpad de Marcillac-la-Croisille. En ce jour exceptionnel, sa famille proche a eu la permission de venir fêter son anniversaire à l'Ehpad, où Amélie Castel, accordéoniste, animait l'après-midi pour l'occasion. Une belle fête pleine de bienveillance, pour fêter les cent ans de Paulette Clamadieu. Étant un peu fatiguée ce jour là, c'est son fils qui a soufflé pour elle les bougies du gâteau d'anniversaire. Mais après tout ce brouhaha un peu inhabituel, la vie reprendra son cours comme à l'habitude. Encore joyeux anniversaire Mme Clamadieu !

Saint-Paul - Transhumance à Aubrac pour les Saint-Paulois



Un beau voyage à la découverte d'une très ancienne tradition - © DR

Le foyer rural de Saint-Paul était en transhumance à Aubrac en Aveyron le dimanche 22 mai. Quarante-sept personnes de Saint-Paul et d'ailleurs avaient pris place dans le car. Après une pause-café à Entraygues, les voyageurs sont arrivés à Aubrac, où quelque dix-sept mille personnes se pressaient pour admirer les beaux troupeaux de vaches de race aubrac qui partaient rejoindre leurs quartiers d'été dans les montagnes après avoir fait parfois plus de quarante kilomètres.

Ces belles vaches ont paradé toute la journée avec des bouquets de fleurs et des cloches au son de la musique folklorique, accompagnées par les éleveurs et leur famille, mais aussi des anonymes venus de toute la France. Certains voyageurs de Saint-Paul ont eux aussi suivi les troupeaux. Un peu fatigués mais satisfaits de leur journée, tous se sont accordés à dire qu'ils ne regrettaient pas leur voyage.

Le foyer remercie chaleureusement tous les participants pour leur convivialité et leur jovialité.

Il est temps pour l'équipe du foyer de préparer activement la fête annuelle qui aura lieu les 16 et 17 juillet après deux années de sommeil à cause de la pandémie de Covid-19.

Un programme très chargé a été validé avec, comme thème cette année, « Les vieilles mécaniques ». Vieilles voitures, vieux tracteurs, vieilles motos, vieilles mobylettes, vieux vélos, etc., paraderont dans une ambiance très festive le dimanche. Beaucoup d'autres attractions seront dévoilées dans les prochains jours. Deux jours d'animations pour que les festivités gommant un peu la morosité de l'actualité.

Si vous possédez une vieille mécanique, il reste encore quelques places. Inscriptions au 06.30.40.41.65.

Saint-Pardoux-la-Croisille

Conseil municipal. Il se réunira le jeudi 2 juin à 20 heures. L'ordre du jour de la séance sera : Syndicat Intercommunal de l'école maternelle du Doustre et du plateau des étangs : approbation des statuts définitifs. Désignation des représentants au Syndicat Intercommunal de l'école maternelle du Doustre et du plateau des étangs. Achat de terrain (partie de la parcelle B775). Approbation de l'avenant à la convention de groupement d'autorités concédante/ contrat de concession chaufferie biomasse. Questions diverses.

Gumont

Conseil municipal. Il se réunira ce vendredi 3 juin. À l'ordre du jour : délibérations, démission de Frédéric Roubertou. Vacance de poste. Ouverture à candidature. Dématérialisation des flux en préfecture. Présentation du rapport moral de Tulle Agglo. Informations diverses, écoles.

Saint-Privat - Une plaque hommage à l'abbé Raynal



Une plaque en mémoire de l'abbé a été dévoilée - © DR

Un hommage a dernièrement été rendu à l'ancien curé de Saint-Privat l'abbé Michel Raynal. Ce dernier a servi les paroisses de Saint-Privat pendant trente-sept ans et avait investi de son temps et de son énergie, avec nombre de bénévoles, pour la restauration de la Chapelle-d'Artiges.

Là, ce dimanche 29 mai, lors de la messe célébrée par le père Yareck, en souvenir et mémoire de l'abbé Michel, une plaque a été apposée dans la chapelle à son nom.

Cette plaque a été dévoilée par les enfants du village qui sont au catéchisme.

Saint-Privat - Un retour réussi pour la foire de Printemps



De nombreuses animations ont été proposées pendant cette foire - © DR

La foire de Printemps des 20, 21, 22 mai à Saint-Privat s'est déroulée sous un beau soleil. La population était ravie de voir « réapparaître cette foire qui n'avait pas pu être organisée depuis la crise sanitaire ». Pour cette manifestation, diverses animations avaient été mise en place : une exposition des vitrines en scènes, des stands de plants et fleurs et les gens ont pu acheter des fleurs, du vin, du fromage et produits régionaux. Sous chapiteau étaient proposés des dégustations de recettes originales par l'association AEX, des livres et un atelier de maquillage pour enfants. Après 19 heures, le public a pu vibrer au son du dynamique groupe Corto Maltese. La brocante et les vieilles voitures ont clôturé ces belles journées remplies d'attractions.

Saint-Privat

Services de garde. Médecin au 15. Pharmacie Dumont au 05.55.28.20.57. SCP d'infirmières, place du Champ-de-Foire, au 05.55.28.47.22 ; Sandrine Aubreyrie, Le Hamo, route de Lavergne, au 06.88.32.63.86.

Café débat. Campagne électorale de Chloé Herzhaft et Adem Ersoy vendredi 3 juin à 9h30, marché de Saint Privat.

Bassignac-le-Haut

Décès. M. Pierre Delmas d'Ymons, 72 ans, à l'hôpital d'Aurillac le 24 mai. Les obsèques ont eu lieu le 28 mai.

Saint-Cirgues-la-Loutre

Décès. Le 28 mai, nous avons accompagné Louise Gire à sa dernière demeure. Née à Luc en 1934 dans la fratrie des six enfants Combalier, elle a à son tour fondé famille dans ce même village, accueillant simplement les conditions de vie des femmes de la campagne. Maman aimante et aimée, son bonheur était de rassembler ses enfants, ses petits et arrière-petits-enfants qui lui ont rendu un magnifique témoignage d'affection. À toute sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

Profession de foi. Le jour de l'Ascension du Seigneur, était célébrée à l'église de Pleaux, la profession de foi de quatorze jeunes ; une étape dans le parcours d'initiation chrétienne en lien avec le baptême. Elsa et Jordan faisaient partie du groupe. Encourageons-les à poursuivre la connaissance de Dieu avec la Parole de Jésus Christ, trésor plus précieux que l'or pour construire leur vie, pour promouvoir l'amour et la paix. Rendons grâce à Dieu pour cette belle fête religieuse et familiale.

Bienvenue aux nouveaux arrivants. Avec des origines corrèziennes par son arrière-grand-père paternel, Murielle Chauffier est venue habiter discrètement au village de Champeil, dans la maison d'Antoine et Marie Belveyre que sa tante avait achetée et où a vécu son père Michel durant une vingtaine d'années. En Xaintrie, elle prend le temps de découvrir la nature en la parcourant à pied ou à vélo, d'apprécier l'authenticité de la vie à la campagne dans la simplicité des relations. Assistante de vie, nous lui souhaitons de rester parmi nous.

Depuis le 18^e siècle, le château de Lalo a connu plusieurs propriétaires. S'y sont succédés les Demeilhac, les Puex, les Paillargue, trois générations de Pers et maintenant la famille de Marc Augé avec Rose et ses filles Camille et Juliette. M. Augé, qui habitait la région parisienne, a découvert la Corrèze en cartographiant les sites emblématiques du département pour la promotion du tourisme. Son rêve d'y habiter s'est réalisé en 2010. Puis est venu le coup de cœur pour le château. « Ici, il y a la beauté partout, on aime la gastronomie, l'authenticité, les belles pierres, la qualité de vie » disent-ils. Nous leur souhaitons une parfaite intégration dans notre belle Xaintrie, certes un peu enclavée, ce qui lui a permis de garder ses traditions, de préserver son architecture paysanne et son environnement naturel.

Saint-Julien-aux-Bois

Naissance. À Brive d'Elio, fils de Maureen Belveyre et William Jullian, petit-fils de Thierry Belveyre et arrière-petit-fils d'Annette Belveyre de Miermont. Prospérité à Elio et félicitations aux parents, au grand-père et à l'arrière-grand-mère.

Seilhac - Une belle fête de l'Ascension



Le père, la catéchiste et les enfants - © DR

Jeudi 26 mai, pendant la fête de l'Ascension, ont eu lieu les premières communions à l'église Notre Dame de Seilhac. En ce jour de mémoire, quatre enfants recueillis - Abigaëlle, Myriam, Thomas et Victor - ont communiqué pour la première fois. En préambule sont intervenus les parents qui le souhaitaient, d'autres ayant préféré participer à la prière universelle. Tous ont ainsi manifesté leur foi, tout leur amour à leur enfant. Un maman qui a accompagné le groupe pendant la retraite le samedi précédent déclarait : « La préparation de cet événement leur a permis de se recentrer sur leur foi. » Ces témoignages, importants pour la communauté, ont été complétés par celui des enfants pleins d'émotion. Ils ont dit leur désir « d'être plus proches de Jésus », « d'écouter et retenir ses paroles », « de venir le chercher pour lui parler et partager ses paroles avec les autres ». Ils ont aussi remercié leurs parents et leur famille - signe, comme l'a souligné le père Bernard, que la catéchèse est d'abord une affaire de famille. Puis, la célébration a commencé dans l'église comble et fleurie. La communion des enfants, appelés par le célébrant, a été un moment fort, où les enfants se sont avancés devant la statue de Marie pour chanter. Et c'est dans un élan de joie ponctué d'applaudissements que s'est achevée la messe sur un chant de louange.

Seilhac

Services de garde. Médecin au 15. Pharmacie au 32.37.

Médiathèque. Retraits les mercredis 11h-12h et vendredi 14h-15h. Vendredi 3 juin à 16h15, atelier « Monsieur Plante » dès 5 ans à la médiathèque ; 18h, atelier « Kokedama », public adulte, médiathèque. Mercredi 8 à 10h30, atelier « Lecture et jeux » de 5 à 8 ans, salle d'animation. Vendredi 10 à 16h30, lecture club lecture Kilitout, salle d'animation, tout public. Mercredi 15 à 9h30, lecture « Les comptinettes » de 0 à 3 ans, salle d'animation. Sur inscription et gratuit. Ouverture : mardi 14h-18h, mercredi 10h-12h et 14h-18h, jeudi 10h-12h, vendredi 14h-17h30, samedi 9h-12h. Renseignements : 05.55.27.98.41 ou mediatheque@ville-seilhac.com.

Seilhac fête la musique. Organisé par l'association des commerçants, le foyer rural avec la participation de la mairie. Vendredi 17 juin place de l'Horloge à 18h30, espace restauration : buvette avec assiette tapas et frites ; 20h30, Old School Trio (reprises internationales des années 1960 à aujourd'hui) et DJ Tout'la machine à danser.

Recherche d'exposants pour le vide-grenier du 14-Juillet. Organisé par le comité des fêtes au lac de Bournazel. Tarif : 3€ le ml. Inscriptions dès à présent au 06.32.15.83.13.

Groupement paroissial de Seilhac

Offices. Dimanche 5 juin : fête de la Pentecôte ; 11h, messe des professions de foi à l'église Notre Dame de Seilhac et baptêmes d'Hugo Peysonnerie et Lila Bompard.

Site : paroisseseilhac19700monsie-orange.fr.
Service diocésain : 05.55.26.71.72.

Chamboulive - Les footballeurs qualifiés pour la finale de la Coupe de la Corrèze



Les joueurs et dirigeants du CAC ont posé avant le coup d'envoi de la demi-finale (à gauche Noël Martinie, président du CAC) - © DR

Alors que le championnat s'est achevé le 15 mai par une victoire sur le Lonzac, pour l'équipe fanion de Chamboulive, la saison se prolonge avec la coupe de la Corrèze qui arrive à son épilogue. Dimanche 22 mai, les joueurs disputaient, à Ussel, leur demi-finale contre l'équipe de Jugeals/Noailles, récent champion de la Corrèze de 1^{re} division, en présence de nombreux supporters chamboulivois et des banderoles confectionnées par les écoliers. Le coup d'envoi était donné sous une forte chaleur. Les premières minutes voyaient les équipes se neutraliser. Très rapidement, chaque équipe prenait des initiatives, et c'est Chamboulive qui ouvrait la marque après un quart de jeu. David Masdupuy, d'une magnifique frappe de vingt mètres, trouvait la lucarne adverse. Quelques minutes plus tard, c'est Yasi Aboudou qui manquait le cadre. Mais les joueurs de Jugeals/Noailles prenaient de plus en plus d'initiatives, et, sur un centre apparemment anodin, un pénalty, très sévère, était sifflé. Le gardien Clément Jarrethie repoussait le tir, mais le ballon était repris par Jugeals/Noailles, et les deux équipes se trouvaient à égalité. Les débats s'équilibraient, et la mi-temps était atteinte sur ce score de parité. Pendant la deuxième période,

les deux équipes se neutralisaient. Chamboulive maîtrisait le match mais sans trouver d'ouverture. Chaque entraîneur apportait des changements, mais cela n'y faisait rien. La fin du match était sifflée sur le score d'égalité de 1 à 1. C'était alors l'épreuve des tirs au but. Le premier joueur de Jugeals/Noailles manquait le cadre, puis les autres joueurs des deux équipes réussissaient leur tir au but. Ainsi, Chamboulive l'emportait par cinq tirs à quatre et se qualifiait pour la finale de la coupe de la Corrèze.

Cette finale se déroulera ce samedi 4 juin au stade Alexandre-Cueille à Tulle, où Chamboulive rencontrera la réserve de l'Étoile de Brive. Rappelons qu'en 1972 Chamboulive avait remporté cette coupe. Alors, du côté de Chamboulive, on espère un nouvel exploit, cinquante ans après...

PRATIQUE

Le CAC va rencontrer l'ESA Brive 2, le samedi 4 juin à 18h30 au stade Alexandre-Cueille à Tulle pour disputer la finale de la coupe de la Corrèze (entrée : cinq euros).

Chamboulive - Les randonneurs ramassent les déchets



Une remorque de déchets sauvages a été collectée durant cette action - © DR

Chaque mardi après-midi, le Club Rando Cyclo Chamboulive propose à ses adhérents, une randonnée dans les environs de Chamboulive. Quinze marcheurs, en moyenne, se rejoignent pour se balader au gré des parcours proposés par Daniel Goumy et son équipe. Par exemple, le chemin reliant La Bigourie à La Chèze permet de réaliser plusieurs boucles. Vers La Bigourie, sur les parcours empruntés, les promeneurs ont découvert de nombreux objets déposés sauvagement : métaux, verres, plastiques... Une action écologique et citoyenne s'imposait. Une dizaine de bénévoles du club ont donc décidé de remédier à ces actes d'incivilité. Munis de gants et de seaux, ils ont pu récolter, pas moins de deux remorques de ces détritus, soit environ un mètre cube de déchets divers et variés... Alors, s'il vous plaît, respectez la nature et ne jetez pas tout et n'importe quoi, et surtout n'importe où ! La déchetterie de Chamboulive est là pour la collecte et le tri de ces différents objets. On peut remercier les bénévoles du club, pour leur participation à cet acte de citoyenneté : Françoise, Aline, Jeannette, Serge, Fred, Alain et Daniel...

Lagraulière - NSL poursuit sa route



En route pour les quarts de finale, NSL bat l'équipe de Plaine de l'Ain 35 à 27 - © DR

Après la chaleur caniculaire de dimanche dernier, c'est par un climat plus propice à la pratique du rugby que NSL affrontait, à Cusset, l'équipe de Plaine de l'Ain. Malgré un déficit de gabarit apparent, NSL commence le match en trombe et, dès la troisième minute, suite à un groupé pénétrant d'école sur trente mètres, A. Romero assisté de tout son pack s'écroule en but, ce qui porte le score à 7 à 0 avec la transformation. Les Corrèziens ne relâchent pas leurs efforts, et Romero par trois pénalités en quinze minutes gonfle le score 16 à 0. Plaine de l'Ain ouvre son compteur sur pénalité mais, deux minutes plus tard, Espalioux, suite à une belle combinaison file au milieu des poteaux, facilitant la tâche de Romero pour la transformation 23 à 3. Plaine de l'Ain inscrit à son tour un essai transformé, mais Romero, impeccable au pied, ajoute trois nouveaux points. S'en suit alors un carton jaune récolté par NSL qui va avoir un certain impact sur la suite du match. En effet, Plaine de l'Ain va inscrire juste avant et juste après la mi-temps deux essais transformés, ce qui les rapproche dangereusement au score 26 à 24. Par la suite, la maîtrise sera plutôt du côté de NSL qui inscrivent trois nouvelles pénalités contre une seule pour leurs adversaires. Score final 35 à 27. L'aventure continue : place aux quarts de finale le dimanche 12 juin sur un terrain à déterminer.

Lagraulière - Gros succès pour la treizième Blanchefort nature



Deux coureurs et cinquante randonneurs ont pris le départ - © Philippe Lebrun

La Blanchefort nature (BLN) était de retour le dimanche 22 mai à Lagraulière avec deux courses nature (dix et seize kilomètres) et une randonnée (dix kilomètres). C'est sous un soleil radieux et une chaleur étouffante que près de deux cents coureurs et plus de cinquante randonneurs ont pris le départ de cette treizième édition. Certains ont eu trop chaud, d'autres ont apprécié ces conditions météorologiques, mais tous ont souligné la beauté des parcours et la qualité de l'organisation. Cette satisfaction se lisait sur les visages des participants qui, une fois la ligne d'arrivée franchie, ont profité des installations du stade de rugby pour partager un moment de convivialité autour d'un bon casse-croûte et du traditionnel verre d'après course. L'association La Graule nature remercie tous les participants ainsi que les bénévoles et les sponsors qui ont contribué au succès de cette treizième édition. Rendez-vous en 2023 pour la quatorzième !

Course nature 10 km - Femmes : 1^{re} Sophie Lambert (1h00'13"), 2^e Christina Marty (1h03'31"), 3^e Régine Roth (1h03'31"). Hommes : 1^{er} Anthony Roux (42'43"), 2^e Yoan Borie (46'34"), 3^e Laurent Diot (46'35").

Course nature 16 km - Femmes : 1^{re} Elisa Jean-tet (1h30'39"), 2^e Élodie Caraminot (1h32'20"), 3^e Aurore Febvre (1h33'21"). Hommes : 1^{er} Jason Febvre (1h13'31"), 2^e Régis Belhomme (1h15'09"), 3^e Jean-Charles Kientz (1h15'45").

Chamboulive

Contes et chansons. Ce samedi 4 juin, à 14h30, au café de la place, les bibliothécaires bénévoles de Chamboulive proposent un spectacle de contes et de chansons, « À pleines mains », avec Ginette (conteuse) et Sébastien (musicien).

Chanteix

Rando des tartines. L'association des parents d'élèves de l'école de Chanteix organise sa première randonnée : la randonnée des tartines. L'APE est une petite association d'une commune rurale du plateau dont l'école est occupée d'une trentaine d'élèves et de deux professeurs des écoles. La randonnée se déroulera le lundi 6 juin. Le départ se fera de 8h à 11h à la Boîte en zinc. Trois parcours différents : rando ludique des enfants de 5 km ; rando de 8km, rando de 18km. Découverte de la marche nordique sur parcours. La marche sera suivie d'un repas composé de tartines locales (pain du fournil du brezou, ail des ours de mellilotus...). Réservations préférables car limite à 100 repas. Cette matinée se poursuivra autour d'une après-midi ludique et de détente (pétanque, molki, découverte de jeux de société...) agrémentée de pâtisseries réalisées par les parents d'élèves et de boissons. L'argent récolté va permettre de financer des projets pédagogiques : sortie de fin d'année ou encore des cours d'escrime. Renseignements auprès d'Éric Livet au 07.62.09.33.84 et de Marie Bourdet au 06.70.46.38.96 ou sur apechanteix@gmail.com.

Treignac - Le Rugby club en quart de finale du challenge Nouvelle-Aquitaine



Une belle phase des noir et blanc - © DR

Dimanche 29 mai, le Rugby club Treignac (RCT) recevait l'Union sportive Lanquais-Varennes pour les huitièmes de finale du challenge Nouvelle-Aquitaine. Dès l'entame de match, les locaux s'installaient dans les vingt-deux mètres périgourdiens sans pouvoir concrétiser leur domination. Sortant de leurs temps faibles avec une efficacité redoutable, les visiteurs marquaient un essai en coin non transformé, suivi d'une pénalité, pour mener 8-0 à la mi-temps. Les intentions treignacoises étaient récompensées en début de seconde période par une pénalité. Et, malgré une discipline hasardeuse, les offensives des noir et blanc finissaient par transpercer une solide défense des visiteurs pour aplatis derrière la ligne et prendre enfin la direction de la partie. Un second essai, à quinze minutes de la fin, venait récompenser les efforts constants du RCT scellant le score 17 à 8.

Les joueurs de Treignac se sont ainsi ouverts les portes des quarts de finale et recevront, le dimanche 5 juin au stade André-Barrière, les Lotois du Rugby Canton-Puy-L'Évêque qui se sont défaits de l'US Saint-Léonard, ancien dauphin du RCT en poule, par 21 à 12.

Treignac - La Vézère accueille les mondiaux de descente canoë-kayak du 3 au 6 juin

Après les premiers mondiaux de rivière sportive en 1959, la manche de la coupe du monde de 2019, les championnats du monde de 2000 et la coupe du monde de 2021, on fêtera cette année le soixante-troisième anniversaire de ce premier rendez-vous mondial à Treignac et la troisième édition des championnats du monde. Plus de deux cent cinquante athlètes et près de trente-cinq nations sont attendus. La dernière édition avait attiré près de quarante mille spectateurs.

Vendredi 3 juin : sprint, parc des Carderies, de 8 heures à 17 heures, lâcher d'eau ; 10 heures-14 h 30, sprint qualifications ; à partir de 18 heures, scènes concerts.

Samedi 4 juin : 8 heures-18 heures, lâcher d'eau ; 11 heures-13 heures, sprint, finales individuelles ; 14 h 30, Extrême VézèRace, parking des Rivières-Carderies ; 16 heures-17 h 30, sprint, finales par équipe ; 18 heures, séance de dédicaces équipe de France, place de la République ; 19 heures-20 h 30, remise des médailles, place des Pénitents ; à partir de 18 h 15, scènes concerts.

Dimanche 5 juin : 8 heures-18 heures, lâcher d'eau ; 9 heures-11 h 30, classique masters ; 14 heures-17 h 30, classique individuelle ; 19 heures-20 heures, remise des médailles, place des Pénitents ; à partir de 18 h 15, scènes concerts.

Lundi 6 juin : 9 heures-15 heures, lâcher d'eau ; 10 heures-13 heures, classique par équipe ; 14 heures-15 heures, remise des médailles et clôture des championnats du monde, place des Pénitents.

Nombreuses animations : descentes en rafting ; animations dans le centre-bourg (villages partenaires, défilés des nations, concerts gratuits, restauration, buvette, etc.).

Treignac - Les ponts font peau neuve



On remarque bien l'entretien du pont effectué sur la partie gauche - © DR

Depuis quelques temps à Treignac, la Société Auvergne Béton Spéciaux effectue un entretien au pont Finot ainsi qu'au pont de La Brasserie. Supervisé par le Département, cet entretien va permettre à ces ouvrages de retrouver leur aspect d'antan. En effet, au fil du temps, ils étaient plus ou moins recouverts par de la végétation. Les ponts sur le Vézère seront donc tout à leur avantage pour accueillir les prochains championnats du monde de canoë-kayak du 3 au 6 juin. Le pont Finot porte le nom du préfet qui a posé la première pierre le 15 septembre 1822. Il a été livré à la circulation en 1824 permettant ainsi de désenclaver Treignac. Le pont Bargy (du nom du conducteur de travaux qui a surveillé sa construction) ou de La Brasserie a été mis en service en 1840 sur la route Royale 140 Figeac - Montargis.

Madranges - Retour réussi pour le Marché de printemps

Après deux ans de triste absence, Madranges a retrouvé son traditionnel marché de printemps. À cette occasion, la balade de découverte des oiseaux guidée par Gérard Nonique-Desvergnès, de la LPO, a rassemblé une quinzaine de curieux, la sortie de découverte de plantes comestibles et médicinales par Christelle Dupont, herboriste cueilleuse, aussi.

Le gros camion de fleurs présent habituellement est tombé en panne, mais une vingtaine d'exposants venus d'univers variés étaient présents : maraîchères et maraîchers, bijoutiers et bijoutières, arrangeur de rhum (la rhumerie gaillarde de Chamboulive), brasseur, créateur de vitraux, artiste du safran, fripières chics, libraire...

Les fameux burgers des Borderies ont remporté leur succès habituel accompagnés de frites maison (jour de fête, oublions la diététique !). Les jeux en bois d'Arno ont aussi fait des heureux, sous un soleil radieux. L'incroyable Épopée de Gislebert, un spectacle drôle et virtuose par la compagnie C'est pas Permis nous a transportés au temps de troubadours, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

En résumé, il y en avait de toutes les couleurs, pour tous les goûts, tous les âges et toutes les bourses. Les visiteurs, de Madranges et d'ailleurs, ont profité du plaisir d'être ensemble, tout simplement, dans ce joli village

Madranges

Coupe de France. Sur le circuit habituel de Madranges, la coupe de France de cyclisme minimales, cadets, cadettes se déroulera le week-end de Pentecôte les 4 et 5 juin, la circulation sera donc fortement perturbée. Elle sera interdite à contre sens de la course et interdite sur la D 26 d'Ayguepanade au croisement de la D 121 par arrêté, une déviation sera mise en place par la D 173 vers le Lonzac et par la Ganne de Roumaillac vers Chauzeix. Des parkings seront mis en place route de Chaumeil. La prudence est recommandée sur tout le secteur pendant les deux jours.

Chamberet - Des retrouvailles chaleureuses pour le jumelage

Depuis deux années de Covid-19, 2020 et 2021, l'association de jumelage de Chamberet n'avait pu se rendre dans sa commune jumelle en Allemagne. C'est donc avec beaucoup de plaisir et d'impatience qu'une cinquantaine de personnes ont bouclé leurs valises pour retrouver leurs amis de Schillingsfürst, le week-end de l'Ascension. À l'arrivée, ce fut une effusion générale et amicale. Deux années et la distance n'avaient pas altéré l'amitié. Après l'installation dans les familles, un repas commun a été servi à la Albert-Ziestz-Halle. Puis, tout le monde s'est retrouvé pour l'accueil officiel de la mairie à la Wasserfturm, récemment restaurée. C'est en présence de Mickaël Trzybinski, maire de Chamberet, et de membres des conseils municipaux respectifs, qu'a été dévoilée la dalle de marbre artistique représentant Chamberet et sa position sur la carte de France offerte par la commune corrézienne lors du vingt-cinquième anniversaire du jumelage.

Vendredi, une journée découverte était organisée avec, le matin, la visite guidée de la ville d'Heilsbronn (jumelle d'Objat) et, l'après-midi, celle du musée de la Bière avec dégustation à Spalt. La journée s'est clôturée par une soirée festive et musicale qui a réuni tous les participants avec repas, chants et danses. Le panel complet pour une soirée réussie. Samedi, une petite journée de détente s'est terminée à la Brunnenhaus avec un repas convivial

Lacelle - La croix du Châtain, un symbole très ancien



Le Christ naïf est nettement marqué - © DR

Les croix sont nombreuses sur les hautes terres limousines. Témoins de la foi populaire, elles ont longtemps été laissées à l'abandon. Il n'en est plus tout à fait de même aujourd'hui, mais il arrive que l'on en découvre de nouvelles, complètement oubliées.

La croix était déjà utilisée par les anciens Babyloniens de Chaldée, actuellement région au sud de Bagdad. Puis, son symbole sacré s'est propagé vers l'Inde, la Chine, la Syrie, l'Égypte, la Grèce et même le Mexique. La croix n'a pas forcément une fonction religieuse : celles et ceux qui ont effectué des recherches généalogiques ont souvent trouvé une croix au bas de documents, attestant que la personne ne savait pas signer.

Le terme croix vient du mot latin « crux » qui a le sens de « poteau », « gibet », voire « potence ». Au départ, les chrétiens utilisent comme symboles la lyre, l'ancre de marine, la colombe, le poisson, etc. Il faut dire que le supplice de la croix, utilisé d'abord chez les Perses, est ensuite pratiqué chez les Romains. La croix était donc primitivement vue comme un symbole de supplice. C'est Hélène, la mère de l'empereur Constantin, qui est à l'origine du culte de la croix. Entre 325 et 327, elle aurait laissé un morceau de la relique à Jérusalem et en aurait envoyé un autre morceau à Constantinople. Et son fils va concrétiser ce symbole à la suite d'une vision qui lui aurait permis de gagner une bataille.

Leur usage se développe après les croisades. Mais certaines sont plus anciennes, en particulier celle du Châtain (du latin « castaneus », châtaignier). Elle est maitée, bien entendu en granite, sans fût et même menacée de disparition à la fin du siècle dernier. Cependant, avec son christ naïf, elle passe pour l'une des plus anciennes en Corrèze. Son origine nous échappe, et sa datation est inconnue.



Les officiels posent devant la dalle offerte par les amis corréziens - © DR

où beaucoup d'échanges et de souvenirs étaient au menu.

Et grosses effusions dimanche matin pour le départ entre émotion et yeux larmoyants. Une promesse pour chaque famille : à l'année prochaine à Chamberet !

Chamberet

Résultats de l'ASC du week-end de l'Ascension. Finale futsal des U15 avec une défaite 9-8 contre ESA Brive, les senior féminines gagnent par tir au but après un match nul de 2-2 contre Sainte-Fortunade/Cornil, victoire des U13 (1) à Tulle 5-2 ainsi que les U13 (2) contre Saint-Pantaléon (3) 6-4 et défaite des U15 à Tulle 7-2. Samedi 4 juin, plateau pour tous les jeunes : les U9 ; les U11 (1) à Troche à 14h ; les U11 (2 et 3) à ESA Brive à 14h à la plaine des jeux de Tujac. Samedi 4 et dimanche 5, les U13 se déplacent à Châteaubernard pour participer à un tournoi.

Uzerche - La Perle du Limousin, l'un des Plus Beaux Détours de France



L. Léonard et G. Longequeue distribuent le guide à M.-C. Meizaud de La Table de M - © DR

Cette année encore, et pour la douzième année consécutive, la Perle du Limousin, figure au palmarès des 100 plus Beaux Détours de France. À l'occasion de la sortie de l'édition 2022 du guide, Laurence Léonard de l'office de tourisme Terres de Corrèze, et Guy Longequeue, conseiller municipal à Uzerche, sont allés à la rencontre des restaurateurs pour leur distribuer quelques exemplaires qui seront offerts à la clientèle des établissements. La ville a fait son entrée dans le guide touristique édité par Michelin en 2010... et ne l'a plus quitté depuis. Elle occupe même la première place des villes que les touristes sont heureux d'avoir découvert grâce au guide, pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. Cette vingt-quatrième édition du guide des Plus Beaux Détours, diffusé à 180 000 exemplaires, représente le plus important tirage des guides estampillés Michelin. Ce tirage est notamment permis grâce à l'effort financier consenti par les adhérents du réseau qui versent une cotisation annuelle de 3 700 €, et les partenaires de l'association. Outre l'indispensable support de promotion que constitue ce guide pour la commune, elle figure aussi sur le site internet du réseau www.plusbeauxdetours.com et bénéficie d'un audit périodique réalisé par Michelin, pris en charge par l'association. La page de présentation réservée à la Perle du Limousin comporte une liste d'établissements hôteliers et de restauration, complétée par un plan pratique apprécié des visiteurs. Le guide, distribué gratuitement, est disponible dans les établissements hôteliers et restaurants d'Uzerche, ainsi qu'à l'Office de Tourisme Terres de Corrèze, place de la Libération.

Uzerche

Services de garde. Médecin au 15. Pharmacie au 32.37.

Séance de dédicaces de Jean-Claude Bachèlerie. L'écrivain régional sera à Intermarché samedi 4 juin à partir de 9h où il présentera notamment son nouveau roman *La maison du bonheur*.

Masseret

Les Petassous s'exposent. Première édition organisée par l'association Les Petits Morceaux (club de patchwork) les 3, 4, 5 et 6 juin de 10h à 18h et les 7, 8 et 9 juin de 15h à 18h, salle Jammot, au-dessus de la mairie. Entrée libre.

Meilhards

Sortie au Bugue. Le Foyer rural organise une sortie au Parc du Bourmat et à l'aquarium du Bugue (24) le samedi 2 juillet. Départ à 7h30 de Meilhards. Retour vers 20h. Au programme : à 10h, visite de l'aquarium. À 12h30, repas au parc du Bourmat. À 14h, visite libre du parc. À 18h, retour vers Meilhards. À 20h, repas chez Michel. Tarif (tout compris). Le transport, les visites et les repas, 60€. Enfants (moins de 12 ans), 30€. Ados (12-16 ans) 45€. Inscription avant le 10 juin. (Avec un acompte de 50% par personne). Tél. au 05.55.98.39.64. Mail : nadine.dupetit@orange.fr.

Saint-Ybard - Les activités des résidents de la Sérénité



Inulon est désormais la mascotte des foyers de la sérénité - © DR

Dotée de plusieurs appartements dans le bourg de Saint-Ybard, la Sérénité accueille depuis 2018 un certain nombre de résidents. Au sein de cette association, en fonction de son souhait et de son autonomie, chaque personne occupe son temps comme il le désire. Des activités collectives sont cependant proposées plusieurs fois par semaine. Michèle, l'animatrice organise de temps à autre des jeux de société comme le Scrabble et fait réaliser des puzzles. Parfois, elle accompagne les résidents aux *Mardis de l'accordéon* à Uzerche ou au cinéma. Ils reçoivent aussi une autre association, le *Villaret d'Or*, avec laquelle ils entretiennent une très bonne complicité. Plus récemment, ils ont fait preuve de beaucoup de créativité. Ainsi, est née leur mascotte, *Inulon*. Elle a été fabriquée en carton bien décoré et habillée de chiffons multicolores. Son nom est un clin d'œil à saint Roch, le saint patron de Saint-Ybard. En effet, selon la légende, saint Roch utilisait l'Inule, plante médicamenteuse, pour soigner les gens atteints de la peste.

Saint-Ybard

Messe. À Saint-Ybard, la messe de Pentecôte aura lieu le lundi 6 juin à 10h30.

USSEL ET SON PAYS

REDACTION

Cyrille ROUSSEAU
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
c.rousseau@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : en dehors des
heures d'ouverture, contactez le
commissariat au 05 55 96 11 29

Pompiers : 18
Samu : 15
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 72 28 42

Elan - Les Usselois brillent en Auvergne

Le week-end dernier, deux coureurs de l'Elan participaient aux championnats de France de trail à Salers (Cantal). C'est dans le cadre de la traditionnelle course de La Pastourelle que se disputait le national de trail long (cinquante-trois kilomètres) empruntant les sentes du puy Mary. Julien Pannetier a réalisé une sacrée performance en bouclant la distance en 6h07'43" prenant ainsi la seizième place du classement Master M0 (soixante-dix-neuvième du général). Pour le plaisir, Jérôme Astruc, qui s'était inscrit hors championnat, termine trente-deuxième du classement open en 6h29'36".

Alors que les pistards devaient participer aux départementaux à Brive (finalement annulés), ils ont pris la route de Moulins pour s'aligner au championnat de l'Allier. La meilleure performance est à mettre à l'actif de Damien Rodrigues (photo) qui remporte le 1 500 mètres toutes catégories en 4'09"69. Suivent Sébastien Manzagol (4'45"95), Yanis Bise (4'53"80) et François Pannetier (5'19"02), alors que Virginie Sabeau améliore son record en 5'41"80 dans la course féminine.

Le 800 mètres a vu la victoire de Charline Bise en 2'29"86, tandis que les garçons Romain Dutheil (2'10"73) et Pascal Dif (2'22"38) amélioreraient eux aussi leur record. Enfin, les minimes ont brillé sur 1 000 mètres avec la nette victoire de Pierrick Guyot-Dourgham (3'00"27) chez les garçons et le doublé de Méline Chanut (3'26"97)



Damien Rodrigues s'est imposé sur le 1 500 mètres - © DR

et Lola Protin (3'32"59) chez les minimes filles.

Judo - Les jeunes aux côtés des champions



Une trentaine de licenciés usselois ont pris part à cette journée - © DR

Récemment, une trentaine de judokas du club ont participé à un entraînement avec l'équipe de France de judo à l'Arténum de Ceyrat (Puy-de-Dôme). Les jeunes ont pu profiter des conseils des champions, encadrés par leur professeur Sébastien Fonmartin ainsi que Benoît Sournat et Laurent Rastier. Un super moment pour les licenciés.

La fin de saison approche, et le club propose des initiations gratuites judo et taïso.

Renseignements : page Facebook du Judo club du plateau bortoïso ou 06.19.92.27.65.

Médiathèque - Et si vous empruntiez... une liseuse ?

La médiathèque intercommunale Haute Corrèze a fait l'acquisition de douze liseuses proposées en prêt pour une durée d'un mois à ses abonnés. Ces liseuses sont préchargées avec des livres issus du domaine public de la littérature en français et en langues étrangères : anglais, allemand, espagnol, italien, russe. Grâce au dispositif « Médiathèque numérique de la Corrèze », les abonnés ont accès à un catalogue supplémentaire qui leur permet d'emprunter dix livres par mois (dont trois simultanément). Après les quatre semaines, il est possible de prolonger le prêt, si les livres ne sont pas réservés. Un catalogue de lecture en streaming est également disponible. Les livres se téléchargent sur ordinateur et se transfèrent sur la liseuse grâce à un câble USB.

Facile à prendre en main, la liseuse Bookeen Cybook Muse d'un fabricant français dispose de trois boutons pour accéder au menu principal et naviguer dans l'interface et dans les livres. Comme toutes les bonnes liseuses, elle dispose du réglage de la luminosité, de la taille de la police d'écriture et des marges, ainsi que de l'espacement des lignes. Dotée d'un écran six pouces (environ quinze centimètres), elle se manie d'une seule main et ne pèse que cent cinquante-cinq grammes, ce qui en fait le compagnon parfait pour se glisser dans la valise sans alourdir les bagages. L'autonomie permet un mois de lecture sans recharge.

Conditions d'abonnement à la médiathèque : personnes résidant sur Haute Corrèze communauté, 10€ par an. Tarif spécial étudiants, chômeurs et RSA : 5€. Gratuit pour les moins de 18 ans. En dehors du territoire, se référer au site www.hccmediatheque.fr.

En paroisses

Samedi 4 juin. 10h, Ussel, confessions. 11h, Ussel, messe. 15h, mariage de Pierrick Le Fevre et Fanny Pinot. 16h, Tulle, clôture de l'année synodale.

Dimanche 5. Pentecôte. 9h30, messe à Combresol et Aix. 10h30, messe à Neuvic. 11h, messe à Meymac, Égletons, Sornac (professions de foi et première communion) et Ussel. 12h15, Ussel (La Chabanne), baptême de Sacha Gusta et Agathe Battut. 13h, Meymac, baptême de Noah Bouvel.

Lundi 6. 11h, Saint-Merd-les-Oussines ND de Fournol, messe et, à 12h, découverte et récit de la chapelle et de la fontaine. 18h, Meymac, adoration.

Mardi 7. 15h, Peyrelevade, messe à l'Ehpad. 18h30, Ussel, messe.

Mercredi 8. 13h30-15h30, Ussel aumônerie, séance « Après profession de foi ». 14h, Sornac, catéchisme. 16h-18h, Meymac, permanence du père Étienne. 18h30, chapelet à Meymac et messe à Ussel.

Judi 9. 15h30, Bugeat, messe à l'Ehpad. 18h30, Ussel, messe.

Vendredi 10. 15h, messe à Sornac à l'Ehpad et adoration à Bugeat. 17h30, Ussel, adoration. 18h30, Ussel, messe.

Samedi 11. Ussel, kermesse de l'école Notre-Dame et messe à la chapelle de l'école à 11h. 10h, Meymac, catéchisme. 11h, Chaveroche, baptême d'Alice et Clémence Ranvier-Feyssac. 14h-17h, Ussel aumônerie, ciné débat. 15h, L'Église-aux-Bois, mariage de Stéphane Seguy et Aurélie Petiniot. 15h30, Saint-Dézery, mariage de Julien Vassias et Marina Brunet. 18h, messe à Bugeat, Marcillac, Chaveroche et Saint-Exupéry.

Dimanche 12. 9h30, messe à Davignac et Eygurande. 10h30, messe à Neuvic. 11h, messe à Meymac, Égletons, Sornac et Ussel.

Bort-les-Orgues - 49 personnes ont tendu le bras



Quarante-neuf dons de sang ont été réalisés le lundi 30 mai - © DR

Lundi 30 mai après-midi, le site de Brive de l'EFS Nouvelle-Aquitaine et l'Association des donneurs de sang bénévoles de Bort-les-Orgues et de ses environs ont organisé une collecte à la salle Jean-Moulin. Quarante-neuf poches de sang total, dont celle d'un primo-donneur, ont été prélevées, et cinquante-quatre personnes se sont présentées. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu se déplacer à cette occasion, une autre collecte de sang est prévue le 31 août de 15h30 à 19 heures.

Ussel en bref

Fibre optique : des problèmes de raccordement ?

Le conseil départemental est l'interlocuteur principal en cas de problèmes de raccordements à la fibre et assure notamment l'appui technique à la résolution des échecs de raccordement et le suivi et contrôle des travaux d'enfouissement et de sécurisation du réseau en exploitation. En cas de difficultés ou pour toute question, contacter Pierre Esterle, chargé de projets numériques au conseil départemental, au 05.55.93.78.44 ou 06.80.95.07.05. Vous pouvez aussi lui écrire à l'adresse suivante : pesterle@correze.fr.

Concours photo nocturne pour mettre la Corrèze en lumière

Le service culturel de la ville d'Ussel lance un nouveau concours photo gratuit ouvert jusqu'au 19 juin. Les participants - uniquement des photographes amateurs - devront capturer les plus beaux « paysages nocturnes » du département et envoyer l'une de leurs photos à l'adresse « concours.photos@ussel19.fr » avant dimanche 19 juin. Les lauréats du prix du jury, du prix du public et du prix « spécial jeune », réservé aux mineurs, se verront remettre une imprimante portable jeudi 4 août à la Micro-folie à 18h. À l'issue du concours, les clichés seront mis à l'honneur du 4 juillet au 4 août à la Micro-folie, place de la République à Ussel. Règlement et bulletin de participation téléchargeables sur le site internet de la ville : www.ussel19.fr et sur la page Facebook @CultureUssel.

Espace de vie sociale, animations du mois de juin

Atelier gratuit à 4 mains le 8 juin de 14h à 16h, confection cadeau fête des pères pour les 6-12 ans et leurs parents. EVS La Civadière. **Atelier loisirs créatifs** les 9, 16, 23 et 30 juin, confection sac de plage « pieds secs » pour un public adulte. EVS La Civadière. **Atelier prévention routière seniors** le 14 juin de 14h à 16h. Atelier gratuit pour les plus de 65 ans, animé par Alexandre Essegir, coordinateur de la Sécurité routière-DDT 19, et les agents de surveillance de la voie publique de la ville d'Ussel. EVS La Civadière. **Atelier « Prenons-en de la graine »** le 15 juin de 14h à 16h sur la thématique des

pollinisateurs sauvages. Public adulte. EVS La Jaloustre. **Activités ludosportives** pour les enfants à partir de 6 ans et leurs parents le 15 juin de 14h à 16h. Gratuit. EVS La Civadière. **Séances d'information** bailleurs et locataires, vos droits et devoirs, le 21 juin de 14h à 16h. Gratuit. EVS La Civadière. En partenariat avec l'association UFC que choisir.

En juin, au musée...

Exposition « Textiles sacrés » : jusqu'au 24 septembre, cette exposition évoque les divers vêtements religieux, la symbolique des couleurs selon les grandes fêtes chrétiennes et met l'accent sur le décor textile. 5€ (tarif donnant accès à l'ensemble des sites du musée), chapelle des Pénitents du mardi au samedi de 14h à 18h. Visites guidées les mercredis 22 juin et 17 août et le samedi 23 juillet à 15h. **Exposition « D'eau et de pierre, lithographies et dessins de Nina Maller »** du 7 juin au 30 juillet. La résidente à l'atelier de lithographie du musée présente le résultat de ses travaux réalisés durant l'été 2021. Évadez-vous dans ses paysages japonisants monochromes aux reliefs montagneux ou dans les fonds marins. Entrée libre. Galerie d'exposition du musée, 18 rue Michelet. Du mardi au samedi de 14h à 18h. Vernissage le 9 juin à 18h. Visites guidées les mercredis 15 juin et 6 juillet et les samedis 25 juin et 30 juillet à 15h. **Conférence « Paysages japonais de Josetsu à Hokusai » (XV^e-XIX^e siècle)** par Maëlig Chauvin mercredi 29 juin à 18h. Entrée libre, réservation fortement conseillée au 05.55.72.54.69 ou accueil.musee@ussel19.fr. Galerie d'exposition du musée, 18 rue Michelet.

Mais aussi...

La sortie hebdomadaire des Cyclotouristes des Monédières aura lieu samedi 4 juin à 8h au départ d'Ussel (parking du square Henri-Dunant) : Veyrières, Puy-de-Bort, Bort, Cheyssac, Champs-sur-Tarentaine Lanobre, barrage de Bort, Cros, Saint-Bonnet, Saint-Exupéry, Ussel (86 km, dénivelé 1 166 m). Raccourci : après Veyrières, aller directement à Bort et, après le barrage, retour par D979 et D45 (78 km). Raccourci à Messeix, directement par La Guinguette (70 km). Renseignements au 06.60.34.66.34. Site internet : https://cyclomonedieresussel.wixsite.com/ct-monediers.

Bort-les-Orgues - Un casque de réalité virtuelle testé à l'hôpital

Soulager la douleur et l'anxiété grâce à la réalité virtuelle. C'est l'expérimentation qui est menée actuellement au sein de l'Ehpad de l'hôpital de Bort-les-Orgues. L'Ehpad de Bort-les-Orgues a bénéficié cette année d'un soutien de la Conférence des financeurs du Conseil départemental de la Corrèze, pour expérimenter un outil novateur, le « casque à réalité virtuelle Bliss ».

Ainsi, accompagné par les services du Conseil départemental, et après l'intervention de la société l'Effet Papillon, qui a développé ce matériel, l'Ehpad a débuté l'utilisation du casque depuis mars dernier. Le casque de réalité virtuelle Bliss est un dispositif médical de classe 1. Il utilise le potentiel thérapeutique de la réalité virtuelle, de l'image et du son pour soulager la douleur et/ou l'anxiété.

Les expériences Bliss sont paramétrables en fonction du geste médical et du patient, pour des séances de quelques minutes à plus d'une heure. Bliss est une solution universelle pour tous les patients sans contrainte liée à la maîtrise de la langue ou au niveau de capacité intellectuelle de la personne. C'est un dispositif issu de la collaboration entre médecins, spécialistes, infirmières qui l'utilisent au quotidien dans leur pratique, pour traiter la douleur et l'anxiété des patients.

Ce dispositif s'utilise de façon autonome, sans manettes et sans ordinateur. Après un mois d'utilisation, en tenant compte du temps de formation des professionnels, l'Ehpad de Bort-les-Orgues a pu constater des effets positifs sur la diminution de l'anxiété chez certains de ses résidents.

« Ce résultat prometteur nous encourage à poursuivre notre démarche de le proposer plus régulièrement dans la prise en charge non médicamenteuse de la douleur et dans le soulagement de l'anxiété », explique-t-on au sein de l'établissement.

Il faut également souligner l'attention portée par le Conseil départemental à cet outil novateur à la fois sur le volet prévention et sur celui du traitement de la douleur et de l'anxiété. Tous les professionnels sont ravis de pouvoir disposer d'un tel équipement.

Bort-les-Orgues - La première Fête du cuir aura lieu le dimanche 5 juin

Dimanche 5 juin à partir de 9h30, la Fête du cuir se déroulera au musée de la tannerie, 965 avenue de la Gare à Bort-les-Orgues. Sur place, de nombreux exposants en relation avec le cuir, des stands divers et variés, la possibilité de se restaurer sur place, une buvette, ainsi que des attractions pour enfants (balade à poney, manège forain) et des animations musicales. Sans oublier la possibilité de visiter le musée (six euros) avec des départs toutes les heures (10 heures, 11 heures, 12 heures et 14 heures, 15 heures, 16 heures, 17 heures, 18 heures et 19 heures). L'occasion également de se divertir avec un escape game à faire en famille (de deux à six personnes) pour un tarif forfaitaire de trente euros uniquement sur réservation, avec départ à 10 heures, 11 heures, 12 heures, 14 heures, 15 heures, 16 heures, 17 heures, 18 heures et 19 heures. Mais aussi de participer à un atelier cuir afin de réaliser un porte-monnaie ou une petite bourse et cela tout au long de la journée (six euros).

Une brocante réservée aux professionnels, artisans et associations se déroulera autour du musée à partir de 6 heures. Emplacements gratuits. Réservations au 06.36.10.02.59.

Renseignements et inscriptions : 05.55.96.85.59 (de 10h à 12h et de 14h à 18h) ou museecuir@wanadoo.fr.

Bort-les-Orgues - Une veillée contée avec Guy Prunier



Guy Prunier a joué sur l'esplanade Olympe-de-Gouges - © DR

Coquelicot, le Festival itinérant du conte en Limousin dont c'est, cette année, la vingt-cinquième édition, a fait étape à Bort-les-Orgues dans le cadre d'une soirée gratuite et tout public organisée le vendredi 27 mai sur l'esplanade Olympe-de-Gouges. C'est Guy Prunier qui avait donné rendez-vous aux petites et aux grandes oreilles pour le spectacle *Héroïques héroïnes... Adam et Réve*. Guy Prunier aime les mots, la musique des mots, les mots en musique et même la musique sans mots. Il s'inspire du répertoire traditionnel et n'hésite pas à glaner des contes de toutes origines pourvu qu'ils l'émeuvent, le surprennent et aiguissent sa curiosité. Il raconte seul, en toute « simplicité » ou en associant à sa pratique de conteur les différents arts du spectacle, un voyage improbable du jardin d'Eden au potager de Simone, en passant par les échappées belles de Violette et la sous-pente à Janine. Il revisite quelques histoires anciennes et convie le public à en découvrir de petites nouvelles fraîchement entendues ou inventées. Il partage également quelques anecdotes et souvenirs personnels qui tentent de cheminer vers l'universel. Il évoque ainsi sa mère, d'autres mères, des femmes, des filles et même ses petites-filles vives et malicieuses. Il s'interroge sur sa panoplie d'homme qu'il assume joyeusement mais qu'il a toujours voulu « compléter » et « enchanter » au contact des femmes.

Bort-les-Orgues

Services de garde. Médecin au 15. Pharmacie de la Place au 05.55.96.77.73.

Permanences. Mme Tronche, assistante sociale d'Ussel, sur rendez-vous au 05.55.46.09.66. Fnath (association des accidentés de la vie) sur rendez-vous au 05.55.23.35.20. Conseil départemental de l'accès au droit sur rendez-vous au 05.87.49.31.03. Conciliatrice de justice sur rendez-vous au 07.50.04.61.50.

Office. Dimanche 5 juin, jour de la Pentecôte, messe à 11h à l'église de Bort-les-Orgues.

Brocante. Réservée aux professionnels, artisans et associations autour du musée de la Tannerie dimanche 5 juin à partir de 6h dans le cadre de la première Fête du cuir. Emplacements gratuits. Réservations au 06.36.10.02.59.

Concert naturaliste des JM France. Près de trois cents élèves de Bort et des établissements scolaires voisins ont assisté à *Coucou hibou !* Un spectacle qui a notamment permis aux enfants de s'initier à la reconnaissance des chants d'oiseaux. Au commencement, il y a une forêt. Dans cette forêt un grand arbre. Dans cet arbre vivent des milliers d'oiseaux qui chantent du matin au soir. Un jour l'arbre est abattu et les oiseaux envolés. Mais dans son bois on a fabriqué un violon, etc. Et voilà le concert qui reprend, avec des instruments qui se souviennent de leur ancienne vie dans la nature...

Ouverture de l'accueil de loisirs du 8 juillet au 31 août. De 7h à 18h (fermé les 14 juillet et 15 août). Inscriptions au 05.55.96.01.20. Le programme des animations et sorties sera diffusé mi-juin et affiché dans les écoles, à l'ALSH et sur le site de la mairie.

Nouvelles animations à la librairie Prologue. Mardi 14 juin à 17h, Jean-Luc Marcastel dédicacera ses derniers ouvrages. Mercredi 22 à 10h et 11h, Merline l'enchantée revient à Bort avec ses contes en musique. Participation au chapeau pour l'artiste. Réservations au 05.55.72.30.17.

Fermeture de la bibliothèque municipale. Exceptionnellement fermée vendredi 10 juin.

Bort-les-Orgues - L'ASB tennis a reçu la section du collège de Felletin



La section sportive scolaire de tennis du collège Jacques-Grancher de Felletin a effectué un stage à vocation terre battue à Bort-les-Orgues - © DR

Le club de tennis de l'AS bortoise a accueilli la section sportive scolaire de tennis du collège Jacques-Grancher de Felletin pour un stage à vocation terre battue réalisé du lundi 23 au mercredi 25 mai. Onze élèves (neuf garçons et deux filles) de quatrième et troisième constituaient le groupe qui était venu participer au stage. Il y avait trois adultes pour les encadrer (deux professeurs d'EPS et le DE de tennis). Une journée terre battue avait déjà été organisée l'an passé, et le choix des terrains de Bort-les-Orgues s'est fait cette année pour plusieurs raisons. « Dans la région proche, rares sont en effet les clubs dotés de terre battue, et les terrains de Bort ont toujours eu la réputation d'être de qualité », explique Thomas Martinez. « De plus, la connaissance du club et de ses dirigeants fut un atout supplémentaire pour la section. » Durant ces

trois jours, les élèves ont eu un planning bien chargé. Préparation physique le matin dirigée par les professeurs d'EPS Benjamin Jacon et Thomas Martinez, repas pris au lycée de Bort le midi, puis tennis spécifique l'après-midi sous la direction de Françoise Rouby. Pour terminer, en fin de journée et après le dîner, des matchs entre élèves ont eu lieu avec pour objectif de mettre en application les exercices vus précédemment. Élèves et adultes ont été hébergés au lycée professionnel de Bort-les-Orgues et remercient l'ensemble des personnels et internes pour la qualité de l'accueil. L'équipe encadrante remercie également la ville de Bort ainsi que le club de tennis et surtout son président Bruno Piquet. Sans leurs aides précieuses, le stage n'aurait pu avoir lieu. Une belle expérience qui, souhaitons-le, sera renouvelée dans les années futures.

Bort-les-Orgues - Ma ville Mon shopping favorise le commerce de proximité

Depuis le début de la crise sanitaire, la ville de Bort-les-Orgues soutient ses commerçants, notamment via la plateforme « Ma ville Mon shopping ». La commune, labellisée « Petites Villes de Demain », a signé un partenariat de trois ans avec la plateforme MaVilleMonShopping.fr pour soutenir le commerce et l'artisanat local.

Grâce à ce partenariat, soutenu par la Banque des Territoires à hauteur de 20 000 euros, les professionnels peuvent bénéficier d'un espace pour vendre en ligne et rendre leur commerce plus visible. Les Bortois peuvent retrouver toute l'offre locale en un clic et bénéficier d'offres promotionnelles soutenues par la ville. Les boutiques des commerçants, artisans et producteurs Bortois, inscrits sur la plateforme, sont disponibles en ligne 24 h/24 avec livraison possible à domicile par le facteur, livraison colissimo partout en France, ou Click & Collect.

Plusieurs commerçants et artisans proposent déjà leurs services en ligne sur la plateforme, à la vente à distance ou en magasin. D'autres l'utilisent comme simple vitrine pour promouvoir leurs produits, l'achat se faisant en magasin uniquement. Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, la mairie encourage à le faire. Le e-commerce est un moyen de valorisation des commerces et de l'offre bortoise, bien au-delà des frontières communales.

Le regroupement des professionnels sur une même page permet d'acquiescer une force de vente supplémentaire. L'inscription est gratuite. Vincent Thomas, référent numérique, est disponible pour toute information à L'Espace numérique, 154 rue de Paris. Ouvert lundi, de 14h à 18h ; mardi et mercredi, de 10h à 12h et de 15h à 18h ; samedi, de 15h à 18h. Tél : 06.72.41.33.44. Email : salle.cyber@bort-les-orgues.com.

Une bonne solution

Françoise Géraudie de Pépins de pomme, nous livre son témoignage : « Pendant le confinement, nous avons tous réfléchi à une solution afin de pouvoir continuer à travailler. Une présentation de la plateforme « Ma ville Mon shopping » a été faite par la mairie à l'ensemble des commerçants. C'est apparu comme une bonne solution pour faire une vitrine ou un site marchand de nos boutiques. L'avantage de cette plateforme, c'est que l'on peut retrouver tous les commerces de la ville en un seul endroit, ce qui permet de faire une communication groupée, et de mettre en avant le



Éric Ziolo, le maire, Tifenn Joubert (conseillère municipale, employée) ; Marie-Hélène Marques, adjointe au maire, commerçante et Françoise Géraudie, commerçante - © DR

commerce de proximité tout en étant sur un site. Pour ma part, je vois plus « Ma ville Mon shopping » comme un outil de mise en relation entre commerçants et clients. Le but est de faire découvrir nos commerces à un plus grand nombre, et de favoriser les achats locaux plutôt que sur des grands sites marchands. L'intérêt pour le commerçant est de toucher une nouvelle clientèle qui n'a pas forcément envie de passer du temps en boutique mais qui veut consommer sur place malgré tout.

Elle a ainsi un aperçu de la boutique et peut contacter le commerçant si besoin, pour avoir plus de renseignements. Le but n'est pas de remplacer le commerce physique, qui reste indispensable à toutes villes pour conserver une attractivité, mais d'offrir un moyen complémentaire de consommer local ».

À savoir, pour découvrir ou mieux connaître « Ma ville Mon shopping », la mairie organise un webinaire dédié aux commerçants, mardi 28 juin, à 19 h, à l'Espace numérique.

Margerides

Association du comice agricole du canton de Bort. L'assemblée générale se tiendra à la mairie de Margerides mardi 7 juin à 20h30. Sont conviés à cette réunion tous les éleveurs ayant leur siège d'exploitation sur les communes du canton de Bort et souhaitant participer au concours. À l'ordre du jour : bilan financier du comice 2021 de Saint-Victour ; rapport moral 2021 ; préparation du comice de cette année.

Bort-les-Orgues - Mouvement de grève à la Maison d'accueil spécialisée



Les grévistes dénoncent notamment le retard de paiement de la prime Ségur 1 - © DR

Suite à l'appel à la grève des syndicats CFTC, CGT, Sud, FO du secteur social et médico-social, une partie importante des salariés de la Maison d'Accueil Spécialisée de La Plantade, sur la commune de Bort-les-Orgues, a rejoint ce mouvement le 31 mai et a manifesté sa colère devant les bureaux départementaux de l'Agence Régionale de Santé de la Corrèze.

Les grévistes dénoncent le retard dans le paiement de la prime Ségur 1 promise par le Chef de l'État Emmanuel Macron et le Premier ministre Jean Castex. Cette prime sensée récompenser les salariés de la première ligne qui ont traversé la crise Covid-19, devait être attribuée au cours du 1^{er} trimestre 2022 avec effet rétroactif au 1^{er} novembre 2021. Au 31 mai et malgré une pétition signée par plus de 80 % des salariés et adressée à Michel Vergne, directeur général de la Fondation Jacques Chirac, aucun versement n'a été effectué.

« M. Vergne invoque le fait, qu'à l'heure actuelle, l'ARS de la Corrèze n'a versé que 80 % de cette prime pour les mois de novembre et décembre 2021 indiquent, dans un communiqué, les salariés de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Bort-les-Orgues. De plus, mettant en avant une iniquité au niveau des salariés, il souhaite l'étendre avec l'aide des différents organismes financeurs (conseils départementaux) à l'ensemble des autres catégories professionnelles. Si cette initiative semble louable, elle pourrait d'autant plus retarder la mise en place de cette mesure ».

Au travers de ce mouvement social, les salariés pointent un manque d'attractivité du secteur qui se caractérise par des difficultés de recrutement et des conditions de travail dégradées. Le gel du point d'indice depuis le passage aux 35 heures serait évalué à une perte financière d'environ 300 euros mensuels par rapport au secteur public.

Cet aspect pointe le manque de reconnaissance de la pénibilité du travail auprès de la personne en situation de handicap pouvant entraîner de la maltraitance institutionnelle. Enfin, les personnels du médico-social sont préoccupés par la refonte envisagée d'ici 2025 des conventions qui régissent le secteur au profit d'une convention unique au rabais.

Sarroix-Saint-Julien

Coup de main. L'assemblée générale se tiendra au foyer rural de Sarroix jeudi 16 juin à 18h.

Saint-Merd-les-Oussines

Paroisse. Lundi 6 juin à 11h, messe à Notre-Dame de Fournol ; 12h, découverte de la chapelle et de la fontaine.

Petit patrimoine. La commune de Saint-Merd-les-Oussines organise une journée petit patrimoine le lundi 6 juin au lieu-dit Fournol. La matinée débutera à 11h par une messe célébrée en la Chapelle de Fournol. À 12h, découverte et récit de l'histoire de la Chapelle et de la Fontaine de Fournol. Pour clore cette matinée, un pot de l'amitié sera offert suivi d'un repas partagé et barbecue.

Tarnac - Un premier marché très réussi



La convivialité de retour - © J. Luce

L'équipe municipale s'est mobilisée pour organiser le premier marché de producteurs bio locaux et de créateurs. C'est sous un soleil quasiment estival que les visiteurs ont eu le plaisir de se retrouver après ces deux années de privations. Ils furent nombreux à faire honneur aux spécialités gourmandes proposées, fromages, pâtisseries, miel et autres charcuteries « culnoir ». Les tourteaux de blé noir local ont restauré les affamés. Les artistes, certains venus de très loin, ont exposé leurs créations, plein d'idées de cadeaux pour la fête des mères. Les amateurs de fleurs et légumes n'étaient pas en reste, il est encore temps de planter. Le public ravi a salué l'initiative et la réalisation de cette première, un grand merci pour cette belle réussite.

Tarnac

Journée portes ouvertes à l'espace PTT. Vendredi 10 juin de 9h à 18h au cybercafé dans le cadre de l'événement « Les portes toujours ouvertes des tiers lieux en Nouvelle-Aquitaine », 9h-16h, visite des locaux, rencontre avec l'équipe, petites animations. 16h-18h, présentation-débat « À quoi servent les tiers lieux ? », suivi d'un pot de l'amitié.

Classiques Genêts d'or. Organisés par l'Arha (Association de recherche historique et archéologique) les 4, 5 et 6 juin. Site : arha-limousin.com

Bugeat

Paroisse. Samedi 4 juin à 15h, mariage de Pierrick Le Fèvre et Fanny Pinot. Jeudi 9 à 15h30, messe à l'Ehpad. Vendredi 10 à 15h, adoration. Samedi 11 à 18h, messe.

Viam - Achille Barbe nous a quittés

Mardi 24 mai, à l'église de Viam, puis au cimetière de la commune ont eu lieu les obsèques d'Achille Pierre Henri Barbe, du village de Bezaud, décédé à l'âge de 82 ans.

Achille était né en 1939 au foyer de Fernand Barbe et Marie-Antoinette Plazanet, et était l'aîné d'une famille de trois enfants.

Après une scolarité à l'école communale du Tronchet, il a œuvré pendant de longues années sur la ferme familiale de Bezaud, avec ses parents, puis ses sœurs Jeanine et Denise. Il a passé la plus grande partie de sa vie dans son village, à l'exception du service militaire qui l'a conduit en Algérie. C'était une figure du village de Bezaud, mais aussi de la commune. Doué d'une excellente mémoire, il aimait parler du passé du village et des alentours.

Il était très attaché à sa ferme, ses animaux et avait du mal à s'en séparer. Mais son état de santé s'étant dégradé, il y a quelques mois, il a dû, non sans peine, mettre un terme à ses activités et rejoindre l'Ehpad de Chamberet.

À Jeanine et Denise, ses sœurs, ses cousins, et ses amis, nos sincères condoléances.

Eygurande - La foire de printemps fait son grand retour



Le stand de Philippe Geneste avec ses superbes objets en bois sculpté a fait sensation - © DR

Depuis deux ans, la Foire de printemps n'avait pas eu lieu, la pandémie de Covid 19 lui ayant ravi la place. Cette année les choses changent et les organisateurs ont décidé de reprendre cette fête en main et de faire repartir cette manifestation.

Dès 10 heures, sous un ciel bleu, les stands se suivaient place du champ de foire. La route ayant été barrée, le public pouvait se promener comme il le voulait au milieu des exposants.

Un immense véhicule agricole accueillait le visiteur. Les écoles de Merlines et Eygurande proposaient divers produits (pâtisseries, plants de fleurs et plein d'autres petits objets) vendus par les enfants accompagnés de leur maître ou maîtresse. Plus loin on trouvait des pots de confitures, des poupées, des livres, de la vaisselle ancienne, etc.

Près du chapiteau prévu pour le repas de midi, le coin buvette, avec la météo très radieuse a fait le plein toute la journée. À côté de là, les visiteurs trouvaient jambon, frites, pâté, saucisson pour la petite faim de 11 heures, ainsi que les salaisons de Lisa et Fabrice.

Un attroupement se faisait autour de Philippe Ge-

neste et toute sa merveilleuse galerie d'objets en bois sculpté : oiseaux, rapaces, sangliers, morilles ou cèpes, etc. Impossible de rester insensible devant tous ces sujets de la nature ; pas une seule personne ne passa sans s'arrêter et tout le monde prit plaisir à admirer tous ces incroyables objets. Plus loin, des exposants de la région présentaient d'autres objets à la vente : foulards, sacs, livres, serviettes, éventails, compositions florales, canards habillés de fleurs, poupées anciennes, assiettes en cuivre, ou encore des tableaux peints par Jean-Claude Mouton... Le parc roulant fera quant à lui briller les anciennes voitures, vélomoteurs et vieilles charrettes toujours en bon état.

À cette fête, chacun pouvait également trouver son attraction attirée : un manège de chevaux de bois pour les tout-petits, des poneys à disposition des moyens et pour les plus grands, un énorme toboggan qui a amusé beaucoup de monde. La fête se terminera en soirée après avoir dégusté comme il se devait le bon repas préparé par Baptiste et Virginie.



Auteur coup de cœur de la semaine

LES COULEURS DU SILENCE

de Delphine Giraud

Parution le 30 mai 2022



Connaissons-nous vraiment nos proches ?

Depuis quelque temps, Lila, 24 ans, graphiste et passionnée de dessin, vit un amour de conte de fées avec Karl. C'est pourquoi, lorsque ce dernier lui propose de venir vivre avec lui à Saumur, la jeune femme n'hésite pas longtemps avant d'accepter de quitter son village natal. Mais au bout de quatre mois, elle se retrouve sans travail. Commencent alors de longues journées durant lesquelles elle essaie en vain de se lier avec Charlotte, l'employée de maison. Froide et secrète, celle-ci reste désespérément insensible à ses tentatives.

Un jour, Karl reçoit une lettre de Pierre, son frère. C'est inattendu : leurs parents sont morts dans un accident domestique huit ans plus tôt, et ils ne se parlent plus.

Lila se met en tête de les réconcilier, malgré le refus et la colère de Karl. Le doute s'installe dans l'esprit de la jeune femme. Que lui cache-t-il ?

MÉFIEZ-VOUS DES ANGES

de Olivier Bal

Parution le 30 mai 2022



« Vous voilà prévenus. Si vous pénétrez dans L'Enceinte, il sera déjà trop tard... »

Sur les collines de Californie se dresse L'Enceinte, une communauté spirituelle en apparence parfaite. Paul Green, ancien journaliste cabossé par la vie, est persuadé que la jeune femme qu'il recherche est enfermée entre ces murs. Il s'infiltré dans L'Enceinte et découvre avec stupeur ses rites étranges, ses lieux interdits, son gourou mystérieux. Au même moment, à Los Angeles, l'inspectrice Sarah Shelley est appelée en urgence. Le cadavre d'une jeune femme vient d'être découvert, entièrement tailladé. Impossible de l'identifier. Elle serait morte vidée de son sang. Et si ce crime nous ramenait au cœur de L'Enceinte ? Dans les bas-fonds de Los Angeles, Sarah Shelley et Paul Green vont emprunter un chemin de ténèbres. Et affronter l'une des organisations sectaires les plus redoutables des États-Unis.

Une plongée dans la noirceur de l'âme humaine et de la manipulation. Un thriller haletant et terriblement actuel.

Merlines - La municipalité honore Marie-Louise Lepetit pour ses cent ans

CENTENAIRE - La municipalité de Merlines a célébré le centième anniversaire de l'une de ses concitoyennes, Marie-Louise Lepetit, en présence de toutes celles et ceux venus fêter ce moment assez exceptionnel.

Réunie dans la salle de réception de la mairie, la municipalité de Merlines a tenu à honorer sa centenaire Marie-Louise Lepetit. Entouré de Pierre Chevalier, des maires adjoints et conseillers municipaux, le maire Pascal Montigny a évoqué la vie de Marie-Louise, née à Bort-les-Organes, le 16 mai 1922 sous le nom de Marie-Louise Chirac. Durant la seconde guerre mondiale, son père est entré dans la résistance. Cette période difficile l'a beaucoup marquée avec les horreurs de la guerre, les restrictions ou les dénonciations aux Allemands dont son père a failli être victime.

Une période vraiment difficile

Marie-Louise Lepetit a débuté sa carrière d'enseignante à Eygerolles, petit hameau situé dans le massif des Agriers. « Vous vous rendiez à votre lieu de travail à pied à une quinzaine de kilomètres de Merlines, puis un vieux vélo sans freins devient

votre compagnon quotidien par tous les temps, de nuit en hiver avec parfois une épaisse couche de neige.

Les routes n'existaient pas et vous deviez prendre des chemins défoncés. Votre appartement, vous en parlez encore aujourd'hui, glacial, les fenêtres à courant d'air qui éteignaient l'unique bougie et vous plongeait dans le noir. Vous alliez vous coucher toute habillée pour résister au froid. Vous vous souvenez d'avoir eu faim, mais aussi des conditions misérables de vos élèves.

Vous avez eu le courage d'aller prendre des cours à Clermont pour l'évolution de votre carrière mais des difficultés trop importantes vous ont obligé à prendre des cours par correspondance. Ce fut une période de votre vie que vous ne pouvez oublier. L'école d'Eygerolle ferme ses portes et c'est à Peyrelevade que vous êtes nommée et les jours étaient tout aussi difficiles. En 1953 vous êtes alors mutée à Merlines comme professeur de français.

Cousine de Jacques Chirac

Vous y ferez la connaissance de celui qui deviendra votre mari, Guy Lepetit. Les débuts au collège sont difficiles car en plus de l'enseignement il fallait gérer l'internat et les repas des élèves. En 1967 Jacques Chirac, conseiller général de la Corrèze est venu inau-



Le maire Pascal Montigny a évoqué la vie bien remplie de Marie-Louise - © DR

gurer le collège. Vous parlez encore avec émotion de ces moments inoubliables passés aux côtés de votre cousin Jacques.

À la fin de vos carrières respectives, votre époux Guy sera élu maire de Merlines et vous avez participé à la vie communale en vous occupant du fleurissement.

En 2009, Guy votre mari est décédé. Le vide laissé a été immense mais vous avez affronté le deuil avec courage. Après une vie bien remplie, vous poursuivez un chemin chez vous entourée de vos ami(e)s ».

Au nom du conseil municipal, le maire a souhaité à Mme Lepetit un excellent anniversaire suivi de nombreux autres. Il passa ensuite la parole au président de Haute Corrèze communauté qu'elle apprécie beaucoup, qui lui a dit combien ce jour était important et qu'il était heureux de faire partie de ses amis.

Une ancienne élève, Odile Lepeytre-Deletain est venue raviver de vieux souvenirs dont Marie-Louise avait encore parfaitement mémoire, prenant même la parole pour rajouter des anecdotes manquantes.

Des fleurs ont été offertes à l'alerte centenaire, un gâteau d'anniversaire a été servi, arrosé comme il se devait, de champagne. Bon anniversaire Marie-Louise.

Maryse BESSE (CLP)

Meymac - Le don du sang plus que jamais utile

À l'occasion de la séance de don du sang du 25 mai organisée par l'Établissement français du sang (EFS), Jean-Michel Lepetit donneur bénévole, a reçu des mains d'Emmanuelle Niéto responsable des prélèvements, un diplôme reconnaissant son centième don.

Dans son article 1^{er}, l'arrêté du 2 mai 2002 fixe les conditions d'attribution des diplômes et des insignes des donneurs de sang bénévoles. Le dévouement de ceux-ci fait l'objet d'une reconnaissance spécifique au moyen des diplômes dont les conditions d'attribution, correspondant à sept niveaux distincts en fonction du nombre de dons effectués. Sont adjoints des insignes distinctifs au port desquels ils donnent droit lors des manifestations publiques ayant un lien avec la promotion du don de produits ou d'éléments du corps humain, ou avec la transfusion sanguine.

Pour Jean-Michel qui a commencé à donner en 1988 cela correspond au cinquième niveau et à l'attribution d'un pin's qui se porte à la boutonnière.

Convaincu de l'utilité de ces dons il confiait : « Je fais partie d'une famille de donneurs, c'est mon père qui m'a transmis cette vocation, je participe également à la promotion en assurant la publicité des journées de dons en particulier dans ma commune et dans celles qui l'entourent. »

L'EFS constate que les donneurs de Meymac et environs sont constitués de fidèles et également d'étudiants du lycée forestier. A chaque séance une soixantaine de prélèvements sont effectués.



Emmanuelle Niéto, Anne Marie Aubessard, Jean-Michel Lepetit, Dany Vidal et Jacqueline Gauguin lors de la remise du diplôme du centième don - © DR

Emmanuelle Niéto précisait : « Nous sommes preneurs de tous les groupes et en particuliers des O et A, la Nouvelle-Aquitaine a presque renouvelé son stock qui était au plus bas en début d'année mais nous craignons une nouvelle pénurie avec les ponts et les vacances. Aussi pour ceux qui ne seraient pas présents pendant la période estivale il est toujours possible de donner sur son lieu de vacances ». De nouveaux donneurs seraient également les bienvenus.

Cette reconnaissance s'est déroulée en présence d'Anne-Marie Aubessard adjointe en charge de la santé et de la solidarité, représentant le maire, de Dany Vidal représentante de l'union départementale des donneurs de sang bénévoles, de Jacqueline Gauguin présidente de l'association d'aide à la recherche, aide aux malades (Aram) et d'Emmanuelle Niéto responsable des prélèvements.

De son côté l'association Aram et ses membres se portent volontaires pour apposer les affiches annonçant les journées de prélèvements sur Meymac.

Prochaine matinée de prélèvements le mercredi 20 juillet, à la salle des fêtes.

Groupement paroissial de Meymac

Offices. Dimanche 5 juin : Pentecôte ; 11h, messe ; 13h, baptême de Noah Bouvel.

Lundi 6 : 18h, adoration.

Mercredi 8 : 16h-18h, permanence du père Étienne ; 18h30, chapelet.

Samedi 11 : 10h, catéchisme.

Dimanche 12 : 11h, messe.

À Ussel : confessions samedi 4 juin à 10h. Kermesse de l'école Notre-Dame et messe à la chapelle de l'école samedi 11 à 11h.

À Tulle : clôture de l'année synodale samedi 4 juin à 16h.

Ambrugeat

La Maison sur la place. Au programme : ce samedi 4 juin, à 20h30, à vous de jouer, dimanche 5 juin à 11h atelier apéro occitan avec Fabienne et à 15h atelier danses traditionnelles, au 5, rue Saint-Salvy 19250 Ambrugeat. Tél. au 07.48.11.99.78.

Meymac - Les salariés du groupe Thales en raid nature

Profitant du week-end de l'Ascension, des personnels du groupe Thales participaient, grâce à leur comité d'entreprise, à une sortie sportive en Haute Corrèze. Thales est un groupe d'électronique français spécialisé dans l'aérospatiale, la défense, la sécurité et le transport terrestre, dont le siège social se situe dans le quartier de La Défense à Paris.

Logés à Eygurande, les cent quatre-vingts participants ont pu se mesurer sur des épreuves sportives avec, entre autres, du tir à l'arc ou du flying disc (disque volant) ou du slackline (funambulisme amateur). L'objectif de ces multi-activités sportives consistait à faciliter des intégrations, permettre des connaissances entre personnels qui ne travaillent pas forcément dans les mêmes services et découvrir une région.

Samedi 28 mai, ils profitaient du site de Sèchemailles sur les communes d'Ambrugeat et de Meymac pour un raid nature avec deux épreuves. Le matin, un relais canoë (photo) permettait d'effectuer une course d'orientation avec six balises disposées soit sur des bouées, soit sur les rives. Chaque équipe disposait de deux canoës à un et deux places et devait faire en sorte que les deux bateaux arrivent en même temps. L'après-midi, les concurrents se retrouvaient sur des vélos tous terrains et en cross pour une nouvelle course d'orientation autour du lac.

Axelle, vingt-cinq ans, vit et travaille à Paris, elle ne connaissait pas la Haute Corrèze, et, après avoir participé au relais canoë, elle donnait son avis : « Je trouve l'endroit magnifique, très vert,

Meymac

CAM foot. Les résultats du week-end : Ste-Féréole / Meymac U17 forfait, Meymac U15A / Beynat forfait, St Pantaléon / Meymac U15B forfait, Brive 4 / Meymac U13A 5.

Fibre. Le mardi 7 juin de 10h à 18h, un camion fibre Orange stationnera sur la place de la mairie pour donner des renseignements sur la fibre.

Ville propre. Les membres du conseil municipal des jeunes invitent les Meymacois et Meymacoises bénévoles à un moment pour rendre la ville propre, le mercredi 8 juin. Rendez-vous devant la mairie à 14h.

Fête de l'écotourisme. Ce mercredi 8 juin, balade dans les ruelles et les chemins du bourg à la découverte de la biodiversité végétale sur les murs et les trottoirs, organisée par le PNR et animée par l'association Vagabunda. Rendez-vous place des Porrots à 14h30. Renseignements et réservations au 05.55.96.9700. Gratuit.

SSIAD. Le service de soins infirmiers à domicile et aide à domicile en milieu rural (ADMR) des anciens cantons de Bugeat, Meymac et Sornac, tiendra son assemblée générale le vendredi 10 juin à 10h30 à la salle des fêtes avenue du Gaud.

Radio Vassivière. Ce vendredi 10 juin, présentation du nouveau studio au pôle culturel Clau del pais, de 11h30 à 13h « midinale » émission en direct sous la halle, 16h-18h portes ouvertes au nouveau studio, 18h-20h assemblée générale de l'association. Contact : fréquence 103.1 FM, tél. au 05.55.64.71.11. Courriel : info@radiovassiviere.com. Site : www.radiovassiviere.com.

Ciné-rencontre. Ce vendredi 10 juin à 18h15 au cinéma le Soubise projection du film documentaire Des figes en Avril suivie d'un échange avec le réalisateur Nadir Dendoune, journaliste et auteur. Cette séance sera suivie d'un repas partagé au cinéma avec le food truck Rock Burger et à 20h 45 de la projection du film Le Sommet des Dieux de Patrick Imbert.

Éclairage de l'abbaye. Le nouvel éclairage de l'abbaye sera inauguré mardi 14 juin à 22h. Le public est invité à venir participer à cet événement avec possibilité de le suivre également en live sur le Facebook de la mairie.



Relais de la course d'orientation en canoë sous les encouragements - © DR

l'organisation parfaite. L'épreuve était assez difficile, car nous devons lutter contre le vent, mais nous nous sommes dépassés pour arriver dans les premiers. Ce séjour me donne l'envie de revenir à titre personnel pour prendre le temps de mieux découvrir cette belle région. »

Tous ces exercices n'ont pu se réaliser que grâce à l'organisation et la participation de la Station sport nature Haute Corrèze notamment pour le prêt des matériels. Ces rencontres connaissent de plus en plus de succès, à un point tel que la Station sport nature affiche complet au mois de juin et présente également un planning bien chargé en juillet.

Station sport nature Haute Corrèze : 05.55.72.17.96 ou 06.24.12.85.72. Site : www.sportsnaturehautecorreze.com.

Combressol

Office. Dimanche 5 juin, Pentecôte, 9h30, messe.

Davignac

Office. Dimanche 12 juin à 9h30, messe.

Meymac - Le commissaire-enquêteur, garant du bon déroulement de l'enquête publique

MÉTIER - À l'occasion de l'enquête publique sur la révision du zonage d'assainissement des eaux usées et de l'établissement du zonage d'assainissement des eaux pluviales, il paraît intéressant de découvrir les activités du commissaire-enquêteur.

Les procédures d'instruction de certains projets, plans ou programmes, imposent la mise en œuvre d'une enquête publique qui permet un temps d'information et de participation du public. Les dossiers peuvent être consultés au siège du bénéficiaire, comme la mairie, pendant un temps imparti qui est rappelé par arrêté de l'autorité qui met en œuvre l'enquête. Le public peut également, à l'occasion de permanences, interroger le commissaire-enquêteur désigné pour suivre le dossier. Celui-ci a le statut de « collaborateur occasionnel de service public ». Il participe à l'organisation de l'enquête, veille à la bonne information du public, avant et pendant, recueille les observations du public notamment lors de permanences organisées en mairie et transmet, à l'autorité administrative compétente, son rapport et ses conclusions sur le projet. Il peut également auditionner toute personne ou service qu'il lui paraît utile de consulter pour compléter son information sur le projet. Les



Élise Henrot, commissaire enquêtrice, enregistre les remarques des administrés - © DR

commissaires-enquêteurs sont choisis par le préfet parmi les personnes figurant sur une liste d'aptitude. La demande d'inscription ou de réinscription sur cette liste doit être adressée avant le 1^{er} septembre de l'année précédant l'année de validité de la liste. Cette demande comprend un curriculum vitae et un extrait de casier judiciaire vierge. On estime à environ une à deux enquêtes le nombre annuel de dossiers confiés à chaque commissaire-enquêteur. Cette fonction donne droit à versement d'une indemnité et au remboursement des frais entraînés par l'organisation matérielle de l'enquête.

Élise Henrot, commissaire-enquêtrice, n'avait pas réalisé d'enquêtes en 2021, et elle reprend cette activité qui, précise-t-elle, « n'est pas un emploi mais bien une occasion de rencontrer un public très diversifié qui constitue pour moi un enrichissement personnel ». Elle travaille dans le secteur de l'urbanisme et n'accepte pas, au nom de la déontologie, de réaliser des enquêtes dans sa spécialité. Effectivement, la Compagnie nationale des commissaires-enquêteurs (CNCE) dispose d'un code d'éthique et de déontologie qui énonce des règles qui n'ont pas de valeur juridique mais qui se rattachent à une sorte de « morale » du « bon » commissaire-enquêteur qui doit remplir son rôle « dans l'intérêt général », avec « loyauté » et « dignité », en s'abstenant de « toute action qui risque de nuire à l'image, à la crédibilité et à l'efficacité de l'enquête publique et de sa fonction ». Il rappelle les obligations d'indépendance et d'impartialité. Élise Henrot aime œuvrer pour le bien commun et s'est engagée car elle a constaté que cette fonction est exercée par une majorité d'hommes. Elle s'en rend compte à l'occasion des formations et des regroupements annuels qui permettent à toutes et à tous de partager leurs expériences. Au fond d'elle-même, elle aimerait que d'autres femmes s'engagent sur cette noble mission. Elle n'a jusqu'alors pas rencontré de difficulté majeure dans les relations avec les administrés, car, souvent, les problèmes sont désamorçés en amont. Enfin, elle espère des progrès dans l'information apportée au public notamment par la dématérialisation des dossiers de présentation des projets. Or, il y a encore beaucoup de communes qui ne disposent pas de leur propre site internet. En conclusion, elle rappelle avec conviction : « L'enquête publique est un exemple concret de démocratie participative. »

François MONTAGNON (CLP)

Meymac - Le sténopé permet de comprendre l'art de l'image

Le Centre d'art contemporain (CAC) recevait mardi 24 mai des élèves en option arts plastiques du lycée Bernart de Ventadour d'Ussel. Après une visite commentée des expositions « Je (u) augmenté » et « Images d'un monde numérisé », les lycéens et lycéennes participaient à un atelier, animé par Jean-Philippe Rispal médiateur culturel, leur permettant de créer un appareil photographique à sténopé.

En fait, le sténopé se présente sous la forme d'une simple boîte en carton qu'il faut rendre hermétique à la lumière, en l'occurrence avec du papier collant noir. Il convient ensuite de prendre un petit carré plat en ferraille de percer un trou très petit, ici de 0,25 mm, et de le placer sur une face de la boîte. Ce trou permet une entrée de lumière et de l'image inversée sur la face opposée de la boîte. De la qualité du trou dépendra celle de l'image, d'où une attention particulière à sa réalisation. Les lycéens entraînent dans un laboratoire chambre noire pour installer du papier négatif sur la face opposée de la boîte.

Les sténopés prêts à fonctionner étaient installés à l'extérieur du centre, bien calés. Chacun ouvrait l'obturateur de son appareil et laissait un temps de pose de l'ordre de 1 min 20 à 1 min 30. Une fois la prise de vue réalisée, il fallait le reboucher et regagner la chambre noire pour un tirage avec 1 à 2 mn dans un bain révélateur, puis 30 secondes dans un bain d'arrêt et enfin 2 mn dans un bain fixateur. Une fois bien rincé le papier négatif né-



Les élèves et les enseignants ont fabriqué des sténopés avec Jean-Philippe Rispal - © DR

cessait un temps de séchage. À son examen, trop foncé le temps de pose était trop long, trop clair le temps de pose trop court, l'expérience permet : d'affiner la technique et d'acquiescer un bon résultat. Une fois le bon négatif obtenu, il reste possible de réaliser un tirage en positif par simple contact avec un agrandisseur. À l'heure des appareils photo numériques, le sténopé semble une technique archaïque. Il n'empêche que pour comprendre comment l'image nous arrive et comment fonctionne la photographie son étude et sa pratique se révèlent très formatrices. Cet exercice pratique se montrait donc très instructif pour des lycéens qui souhaitent se diriger vers des métiers liés aux arts plastiques.

Contact CAC : 05.55.95.23.30 ou contact@cacmeymac.fr. Site : www.cacmeymac.fr.

Meymac - Les randonneurs apprécient le week-end de l'Ascension

Ils étaient trente-cinq randonneurs venus de Dordogne pour marcher et découvrir une partie de la Haute Corrèze. Membres du club Rando verte à Piégut, ils profitaient du week-end prolongé pour sortir des sentiers battus de la Dordogne. La commune de Piégut-Pluviers se situe au nord de la Dordogne dans le parc naturel régional Périgord-Limousin, et son environnement permet également de belles randonnées. Au menu de leur séjour qui partait de Bugeat : le Suc au May dans le massif des Monédières, les ruines des Cars à Saint-Merd-les-Oussines, la tourbière du Longeyroux, le mont Bessou et, enfin, le dimanche 29 mai, la visite du bourg de Meymac. Là, il découvraient l'histoire et le patrimoine avec, pour leur plus grand plaisir, quelques anecdotes. Chaque site visité faisait l'objet d'une intervention d'Émilie Teillet, guide conférencière à



Les randonneurs ont fait une halte commentée dans le centre-bourg meymacois - © DR

l'office de tourisme de Haute Corrèze. Dans cet après Covid-19, la demande de séjours clef en main sur des périodes de quelques jours explose. Les touristes recherchent des espaces naturels et des paysages dont la découverte se mérite par un effort sportif à pied ou à vélo.

Meymac - La Haute Corrèze vue du ciel



Spontour et la Dordogne photographiés depuis un drone - © DR

Dans son objectif de toujours améliorer les compétences de l'équipe de Tourisme Haute Corrèze, une nouvelle activité vient étoffer le pôle communication et promotion : la prise de vue aérienne. Au printemps, Jérémy Truant, chargé des réseaux sociaux et de la communication numérique, a suivi une formation au télépilotage professionnel de drone. Après un examen pratique puis théorique qu'il a validé, il est maintenant habilité à réaliser des vues aériennes pour assurer la promotion touristique du territoire. Tourisme Haute Corrèze s'est donc équipé d'un drone pour se donner tous les moyens nécessaires. Ces prises de vues aériennes des sites naturels et patrimoniaux du territoire ont pour objectif de valoriser l'offre touristique, diversifier les clichés de la photothèque et accompagner et soutenir les partenaires dans la promotion et la mise en lumière de notre destination. Une nouvelle compétence qui valorise les images des terres si riches et variées de Haute Corrèze, du plateau de Millevaches aux gorges de la Haute Dordogne.

Contact : Sophie Bonnelie au 05.19.60.00.30 ou sbonnelie@otc-haute-corrèze.fr.

Maussac - Encore une belle réussite pour La Maussacoise



Les vététistes n'ont pas manqué cette onzième édition de la Maussacoise - © DR

Après deux années d'absence, l'équipe Maussac sport nature a relancé sa rando La Maussacoise. Dimanche 22 mai, c'était donc la onzième édition. Quarante-cinq bénévoles ont accueilli les 361 participants, marcheurs, coureurs et vététistes, venus apprécier les nouveaux tracés. Dès 7 heures, les bénévoles se sont affairés à installer les tables d'inscriptions, la buvette, les ravitaillements. À 8 h 30, les premiers vététistes se sont élançés sur les nouveaux circuits (22 à 44 km à travers les communes de Maussac, Davignac, Soudeilles, Darnets et Moustier, allure libre), tracés et fléchés la veille. Pour rejoindre le lieu de départ, marcheurs et coureurs ont bénéficié d'autocars toutes les trente minutes. Leurs boucles, de 11, 17 ou 22 km sur les communes de Maussac et Darnets, étaient également à allure libre. La fraîcheur des sous-bois et les cinq ravitaillements ont été appréciés, la chaleur de ce dimanche de mai étant éprouvante. Au retour à Maussac, une centaine de personnes ont pu profiter du repas préparé par la Boucherie maussacoise et servi au foyer rural. Le plaisir de se retrouver entre sportifs, marcheurs, ou simplement amoureux de la Haute Corrèze et de ses paysages était également au menu. C'est notamment grâce à la participation et à l'engagement de tous, vététistes, marcheurs, coureurs et bénévoles, que cette onzième édition de La Maussacoise a pu être une nouvelle réussite. Rendez-vous est donné l'année prochaine.

Maussac - Pascal Coste visite le chantier de la RD1089



Les élus ont découvert ces travaux réalisés au niveau du Poteau-de-Maussac - © DR

Pascal Coste, le président du conseil départemental, a visité le lundi 30 mai le chantier sur la RD1089 en compagnie de Jean-Marie Taguet, vice-président délégué aux routes, Jacqueline Cornelissen et Christophe Petit, conseillers départementaux du canton du plateau de Millevaches, et Nelly Simandoux, maire de Maussac. La RD1089 constitue le principal axe routier de la Corrèze, traversant le département du nord au sud. Cette route fait donc face à un trafic important chaque jour qui sollicite fortement la chaussée. Afin de maintenir les meilleures conditions de circulation pour les usagers, le Département s'engage à hauteur de 280 000 euros pour réaliser des travaux sur une portion de la RD1089 située au niveau du Poteau-de-Maussac et longue de 2,2 km. Ces travaux sont réalisés par Eurovia et vont permettre de renouveler la chaussée qui supporte un trafic de plus de trois mille véhicules par jour.

Maussac

Réunion de préparation du loto de Festi'Maussac. Vendredi 10 juin à 18h pour procéder à la répartition des rôles des bénévoles que l'association espère nombreux. Le loto aura lieu vendredi 24 juin à 20h à la salle des fêtes.

La mine de Maussac s'expose. Exposition organisée par l'association des anciens élèves des écoles de Maussac au musée Marius Vazeilles de Meymac du 1^{er} juin au 31 octobre.

Neuvic - La course au titre régional s'arrête pour l'OFHC

La demi-finale des féminines en moins de 18 ans rugby à X a tourné en faveur du club du Pont Long le samedi 28 mai à Villeneuve-sur-Lot. L'OFHC, pour sa première participation, n'a pas à démentir de cette défaite. Qui les attendait dans le carré final, face à des équipes expérimentées ?

C'est dans une ambiance très bonne enfant, mélangeant du rouge et du vert, que les deux équipes entamaient la rencontre sous un arbitrage occultant les hors-jeux sur regroupement et les plongées sur les ballons d'attaque de Jérémie Petit. Après dix minutes durant lesquelles les équipes occupaient à tour de rôle le terrain adverse, c'est Pont Long qui ouvrait le score. Puis, c'était au tour de l'OFHC de reprendre l'ascendant et de porter le score, en fin du deuxième quart-temps à 10-7. Tout le monde y croyait encore, mais les verte et noire étaient plus techniques, pratiquant et s'entraînant sur les bases du rugby à XV. Deux essais venaient dynamiser les espoirs ovalois. Et bien que le banc de touche de l'OFHC accueillait les premières blessées, les Coccinelles repartaient à la charge et inscri-



Fin de la course au titre pour les Coccinelles malgré de belles actions - © DR

vaient un nouvel essai. Il restait alors à peine quatre minutes à jouer, et la fatigue se faisait sentir pour l'OFHC. Finalement, Pont Long aplatisait deux nouveaux essais portant le score final à 35 à 17. Ce sera donc la troisième place que les Coccinelles joueront contre le club de Périgord Sarlat. Les essais : Lise Morin, Lyse Crouzette et Jeanne Largeau. Transformation: Lola Leder.

Neuvic - Théâtre, marionnettes et musique en lycée professionnel

Tout au long de l'année scolaire, les élèves des deux classes de première bac pro maintenance des matériels du lycée des Métiers Marcel-Barbanceys ont pratiqué le théâtre. Le projet a commencé en novembre 2021 par une représentation du spectacle *Quand le cirque est venu* de la compagnie Les Involtes (adapté de la bande dessinée de Lupano et Fert, éditions Delcourt). Ce spectacle mêle marionnettes, décors pop-up et musique en live. Un bord plateau a permis aux élèves de poser des questions sur le temps de création, les techniques de fabrication des marionnettes et du décor en pop-up tout en papier. Le travail de création de la musique les a par ailleurs beaucoup interpellés. Suite à ces échanges, à raison de deux heures d'ateliers tous les quinze jours, ils ont pu, à travers différents exercices, s'approprier l'espace scénique, travailler leur voix, leur posture, l'écoute, la confiance en soi et en l'autre. Les intervenants extérieurs étaient Matthieu Bassahon et Mathilde Defromont, de la compagnie Les Involtes. Acteurs et marionnettistes, ils ont partagé leur savoir et leur dynamisme avec les jeunes qui ont beaucoup ap-



Les élèves ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme - © DR

précié faire des improvisations théâtrales. Pour couronner le tout, un atelier de quatre heures a été proposé à tous les lycéens volontaires sur un mercredi après-midi. Le groupe de première et terminale bac pro s'est essayé à la manipulation de marionnettes avec Matthieu Bassahon et Mathilde Defromont et au beat box avec Cédric Bouillot qui a fait la musique du spectacle, improvisant des histoires inspirées des sons qu'ils ont eux-mêmes produits. Un projet qui pourrait bien se poursuivre à la rentrée prochaine !

Palisse - Une commémoration pour la Journée nationale de la Résistance

C'est à l'initiative de l'association nationale des combattants de la Résistance (ANACR) et à l'invitation de la municipalité que la journée nationale de la Résistance se déroulait à l'école de Palisse. Les élèves et leur institutrice et directrice Elisa Petit accueillent les participants avec le chant des partisans. Stéphanie Gautier maire rendait hommage, dans son discours introductif, à Albert Ouzoulias (1915-1995), colonel André dans la Résistance et maire de Palisse de 1971 à 1995. De son côté François Rémond président de la section Meymac-Égletons de l'ANACR rappelait les fondements de la Résistance et rendait hommage à Jean Lhommond et à Louis Bétaillouloux qui ont donné leur nom au groupe scolaire de Palisse. Jean Lhommond était né le 2 novembre 1911 à Coubjours (Dordogne), il exerçait la profession de professeur à l'école d'agriculture de Neuvic. Il avait rejoint les rangs de la Résistance, d'abord organisateur des comités de défense et d'action paysanne dans la région de Neuvic. Devenu lieutenant FTP, alias Fred, il commandait le 16^e bataillon statique. Lors de la bataille d'Égletons (14 au 20 août 1944) Alors qu'il circulait à moto, il fut surpris à la Croix-du-Pouget sur la commune de Palisse par des éléments de la colonne Jesser. Il fut abattu le 18 août au lieu-dit Le Doustre, sur la commune du Rosiers-d'Égletons où son corps fut retrouvé trois semaines plus tard criblé de balles. Louis Bétaillouloux est né le 10 avril 1919 à Brive-



Les écoliers de Palisse ont participé à cet hommage aux Résistants - © DR

la-Gaillarde, il fut nommé instituteur dans une petite école rurale, à Areil, commune de Palisse. Victime d'une "tragique méprise dans la gorge de Ventadour", il est grièvement blessé. Il mourra le 10 septembre 1944. Il avait 25 ans. Après un dépôt de gerbe et une minute de silence, Stéphanie Gautier remerciait de leur présence, les porte-drapeaux, les élus et la population. Elle invitait tout le monde à se rendre à la salle des fêtes où les élèves exposaient un travail portant sur des femmes grandes Résistantes. Cela permettait de rendre un hommage à toutes les Résistantes reconnues ou non car si bon nombre de femmes ont participé beaucoup ont été oubliées des connaissances et de l'Histoire.

Neuvic - Les latinistes découvrent l'Italie



Les collégiens ont visité différents sites de l'époque romaine - © DR

Du 5 au 15 mai, les trente-trois latinistes du collège neuvicais ont eu la chance de partir en voyage en Italie.

Après une pause au théâtre d'Orange, ils ont pu découvrir la Rome antique et baroque, notamment par la visite des thermes de Caracalla, du Colisée, du Forum et la découverte des places et fontaines. Ils ont ensuite visité Herculaneum, puis Pompéi, avant de rejoindre Cosenza en Calabre.

En effet, ce voyage était également un échange avec des élèves du Liceo Bernardino Telesio de Cosenza. Ils ont pu passer quatre nuits et trois jours avec leurs correspondants, et même profiter d'une journée d'accrobranche à la Sila Lo-

rica.

Les élèves italiens les ont accueillis dans leurs classes, leur permettant ainsi de découvrir le système éducatif italien. Une étape au port antique d'Ostie a marqué le retour. Beaucoup de bus, mais de superbes découvertes et souvenirs. Ce voyage n'aurait pu avoir lieu sans la subvention allouée par l'Europe, via le dispositif Erasmus + et le partenariat avec le Liceo Telesio.

Neuvic - Encore une très belle prise



Christian Scamba fier de sa prise - © DR

Christian Scamba, un adepte de la pêche des carnassiers, vient de réaliser une très belle prise sur le lac de la Triouzoune, devant l'école de voile. Après une belle bagarre d'une trentaine de minutes, maître esox, long de 96 centimètres et pesant 18 livres, a été mis au sec. La prise a été réalisée sur un fil nylon de 30 centièmes sur lequel avait été préalablement rajoutée une crinière d'acier et un hameçon triple N°2. Selon le pêcheur, l'esche qui a su attirer ce beau brochet était un gardon d'une dizaine de centimètres, placé à environ 1 mètre sous la surface de l'eau.

Neuvic - Rencontre athlétisme en maternelle



Apprendre à sauter loin : un excellent exercice pour les jeunes écoliers - © DR

Les écoles maternelles de Neuvic, Lappleau, Ligniac et Lamazière-Basse se sont retrouvées sur le stade Calary pour une matinée sportive sur le thème de l'athlétisme : courir, sauter, lancer. Cette rencontre a été proposée et organisée par les conseillers pédagogiques de la circonscription d'Ussel, Laurent Havard et Vincent Desmond. La météo a permis d'installer tous les ateliers en extérieur, sur le stade de rugby de Neuvic. Six ateliers étaient proposés aux élèves : courses en relais ; courses rapides ; courses de haies ; sauter loin ; sauter haut ; et lancer loin dans une cible. En amont, ces différentes activités ont nécessité un entraînement des élèves avec leur enseignante dans le cadre du domaine « Agir, s'exprimer, comprendre l'activité physique ». Domaine qui est au programme de l'enseignement en maternelle. Grâce au reportage photos d'une mère d'élève, une activité langage sera réalisée. Elle permettra aux élèves de s'exprimer sur ce qu'ils ont vécu. Ces rencontres sont aussi des moments forts de socialisation et de découverte. Les élèves font connaissance avec d'autres enfants et adultes. Ils découvrent et s'approprient un lieu inconnu. Les bienfaits de l'activité physique sont multiples : meilleure condition physique, meilleure santé, diminution des maladies chroniques, amélioration de la concentration, de la mémoire, du goût à l'effort, le dépassement de soi, le respect des autres, etc. En moins de quarante ans, les élèves ont perdu 25 % de leur capacité respiratoire et sont de plus en plus sédentaires ; on comprend tout l'enjeu d'organiser ces moments sportifs. Plus que jamais, il est nécessaire de faire prendre conscience aux élèves et à leurs parents que l'activité physique est vitale au développement de l'individu. Le succès de cette matinée est le fruit d'une collaboration étroite entre l'école et la municipalité. Des remerciements sont ici également adressés aux parents d'élèves pour leur engagement.

Neuvic

Réunion publique de la Nupes. Mardi 7 juin à 18h30, salle des fêtes.

Ligniac

Braderie de livres et atelier de recyclage des livres. Proposés par l'Usep (association des parents d'élèves) et la bibliothèque samedi 11 juin de 10h à 16h dans la salle des fêtes. Restauration et buvette. Renseignements au 05.55.95.92.59.

Sornac

Parioisse. Dimanche 5 juin, Pentecôte, 9h30, messe, professions de foi et première communion. Mercredi 8 à 14h, catéchisme. Vendredi 10 à 15h, messe à l'Ehpad. Dimanche 12 à 11h, messe.

Peyrelevade

Office. Mardi 7 juin à 15h, messe à l'Ehpad.

REDACTION

Cyrille ROUSSEAU
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
c.rousseau@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : composer le 32 37
Dentiste : composer le 15
Samu : 15 - Pompiers : 18

Centre hospitalier : 05 55 92 60 00
Clinique des Cèdres : 05 55 87 27 64
Clinique St-Germain : 08 26 30 55 18
(n° à tarif spécial)

Emmaüs - Plus d'espace pour davantage de solidarité

BRIVE - À l'étroit dans ses locaux, le comité des Amis d'Emmaüs vient d'acheter un imposant bâtiment industriel. Une fois les travaux achevés, ce site devrait accueillir toutes les actions de l'association et offrir de nombreuses perspectives de développement.

Si vous circulez dans Brive, vous avez sans nul doute aperçu le portrait géant de l'abbé Pierre dans l'avenue Alfred-de-Musset. Depuis 2010, derrière ces murs, le comité d'Amis Emmaüs de Brive réceptionne, trie et vend chaque année près de quatre cents tonnes d'objets en tous genres. Pour la majorité des gens, ce bâtiment est avant tout un lieu de vente. C'est en effet ce qui frappe de prime abord, des caisses enregistreuses, des rayonnages, etc. Ici, des vêtements, un peu plus loin, de la vaisselle, des meubles, des livres, de l'électroménager. Un bric-à-brac organisé et de bonnes affaires à faire, et il suffit de voir la foule présente avant l'ouverture chaque jeudi pour comprendre que le besoin est là.

Problèmes d'espace et de stationnement

Mais celles et ceux qui fréquentent les lieux par nécessité, choix ou curiosité ont tous plus ou moins été confrontés à une problématique récurrente dans le secteur : le stationnement. Difficile en effet, le jeudi après-midi, de trouver une place. Les riverains ont même parfois la



Le nouveau local des Amis d'Emmaüs offrira un espace de vente plus important et permettra également la mise en place de nouvelles activités - ©DR

désagréable surprise d'être bloqués chez eux par un véhicule mal garé, et certains automobilistes se voient des fois gratifiés d'une amende. « En 2030, on ne pourra plus faire d'enfouissement, il faut trouver des solutions. Il faut donc développer les économies circulaires et valoriser un maximum de choses », complète Annie Rubellin, présidente du comité. Enfin, malgré quatre mille deux cents mètres carrés de locaux dans le secteur, le comité est à l'étroit et ne peut développer ses projets. Une situation complexe qui a donc conduit les bénévoles, dès 2018, à se mettre en quête d'un nouveau local susceptible d'accueillir l'ensemble des activités sur un seul site.

Nouveau site et nouveaux projets

Depuis le début de la semaine, c'est chose faite, et le comité des Amis d'Emmaüs de Brive est officiellement propriétaire de six mille mètres carrés de bâtiments sur un terrain de plus d'un hectare et ce à quelques centaines de mètres du centre-ville. Cette pépite a été dénichée entre l'avenue Rivet et le stade Gaëtan-Devaux, avec un entrepôt de cinq mille huit cents soixante mètres carrés, deux cent vingt-cinq mètres carrés de hangars et une maisonnette de soixante mètres carrés. Tous les freins sont levés. Par-delà la récupération et la revente d'objets en tout genre, ce nouvel espace aura surtout

pour vocation le développement de nouvelles activités. Car, même en passant la surface commerciale de mille six cents mètres carrés à deux mille cent quarante mètres carrés, les bénévoles du comité vont pouvoir mettre en place « de nouveaux ateliers pour la réparation ou le nettoyage », explique Annie Rubellin. « Nous pourrions aussi faire plus de tri et de recyclage et surtout mettre en place un café social dans un deuxième temps, car nous avons pour vocation d'accueillir tout le monde, tous les publics. »

Les anciens locaux d'Économats permettront aussi de développer des actions de solidarité qui existent déjà, comme les bilans de santé ou un accompagnement par des conseillers numériques de la ville et de l'agglomération de Brive. Pour coordonner l'aménagement de ce nouvel espace, les nombreux travaux à réaliser (un million huit cent mille euros) et le fonctionnement des deux sites, le comité des Amis d'Emmaüs a recruté Ève De Nadaï. « Les travaux vont débuter en septembre, et nous devrions commencer la vente dans les nouveaux locaux en juin 2023 », précise la coordinatrice qui va devoir également s'assurer d'un fonctionnement simultané des différents espaces, car impossible de déménager tous les objets stockés à ce jour. Enfin, Ève De Nadaï sera aussi chargée de créer un espace matérialisé qui proposera comme son nom l'indique des matériaux à prix réduit. Le nouveau local permettra aussi de mettre en place des ateliers de réparation, un meilleur tri et donc une meilleure valorisation et surtout la création de cinq nouveaux emplois. Ajoutez à cela un stationnement beaucoup plus facile et des horaires d'ouverture étendus. Vous n'aurez plus aucune raison de ne pas venir chiner et contribuer ainsi au développement des actions solidaires du comité des Amis d'Emmaüs.

Cyrille ROUSSEAU

Les ventes ont lieu tous les jeudis après-midi de 14h à 17h et les samedis matin de 9h30 à 13h. Pour plus d'information : www.emmaus-brive.fr.



Des travaux importants doivent être menés pour aménager le nouvel espace - ©DR

Lycée Bahuet - Le prix littéraire attribué au comédien et écrivain Insa Sané



Le roman du leader du Soul Slam Band « Les cancrs de Rousseau » a séduit le jury - © DR

Les élèves de la classe de première STMG se sont réunis au CDI, le mardi 17 mai, en jury sous la houlette de leur professeur de français Valérie Siblot et de la documentaliste Pascale Bourboulou. Après un débat très animé, ils ont attribué le prix Marguerite-Bahuet à Insa Sané, slameur, leader du groupe le Soul Slam Band, comédien et écrivain.

Son roman *Les cancrs de Rousseau* paru aux éditions Sarbacane a séduit les jeunes lecteurs. Il signe là une comédie urbaine qui a pour cadre Sarcelles en 1994. Le héros, Djiraël, entre en terminale en même temps que ses camarades : Sacha, Jazz, Rania et les autres. Il veut faire de cette dernière année passée ensemble un chef-d'œuvre. Il va devenir le délégué des délégués et tenter de séduire la belle Tatiana. Mais, plus on prévoit les choses, et moins elles se passent comme prévu...

Ce roman est aussi l'histoire d'un prof, Monsieur Fèvre, qui est l'un des rares à s'intéresser à eux. Et Djiraël va devoir faire le choix entre sa quête d'amour, son intérêt personnel et les promesses faites à ses amis. L'écriture d'Insa Sané est réaliste et d'une grande justesse. Le jury du prix s'est attaché à cet univers de banlieue entre-

vu différemment, et où l'on touche du doigt les rêves, les espoirs et la colère de la jeunesse.

Cependant, il était en compétition avec d'autres ouvrages qui n'ont pas démerité, et, cette année, pour la première fois, le coup de cœur du jury a été attribué à une pétillante autrice québécoise, Line Legault, pour son roman *Un dragon dans ma tête* paru aux éditions Les Heures bleues à Montréal. Les lycéens ont aimé les expressions québécoises et l'histoire de Jade prise entre un père qui la comprend peu, une mère absente et sa vie intense à l'école secondaire, où les réseaux sociaux réservent bien des surprises.

Quant aux autres livres en lice, ils étaient aussi très intéressants par la diversité des sujets abordés comme la ségrégation raciale, les migrants, autant de thèmes sociétaux que ces auteurs ont su éclairer de leur plume sensible. Une fois de plus, le débat a permis aux jeunes lecteurs de s'exprimer et de défendre les textes qui les ont le plus touchés.

Insa Sané a fait l'unanimité, et décerner un prix littéraire aux *Cancres de Rousseau* est un signe d'espoir, car même ceux qui semblent parfois perdus portent en eux une étoile qu'il suffit de faire briller.

Emmaüs - 3 000 euros pour les Pompiers de l'urgence internationale

SOLIDARITÉ - De son propre gré, Emmaüs Brive a donné trois mille euros aux Pompiers de l'urgence internationale, le 25 mai, pour continuer de peser dans la crise ukrainienne et lutter contre le réchauffement climatique.

Déjà fournisseur de vêtements par le passé, Emmaüs Brive a réitéré, le mercredi 25 mai, son soutien au Pompiers de l'urgence internationale (PUI) en offrant trois mille euros à l'ONG. Cette somme représente un semi-remorque de produits hygiéniques, de matériels de soin ou encore de nourriture pour les animaux. « On a une liste précise de dons nécessaires. Nous n'avons plus besoin d'habits par exemple », explique Philippe Besson, fondateur et président des PUI. « Nous acheminons des ambulances dans la région de Kiev en Ukraine, en passant par la Pologne. » Mais les missions ne se limitent pas qu'à cette crise : « Nous intervenons



Annie Rubellin, présidente d'Emmaüs Brive, remet le chèque à Philippe Besson - © DR

de plus en plus pour des cas liés au réchauffement climatique comme des typhons et des inondations, etc. On manque de couvertures, de tentes, etc. » Dès cette semaine, un semi-remorque partira en direction de l'Ukraine.

Jules ROMAN (STAGIAIRE)

Facebook : « Pompiers de l'Urgence Internationale International Emergency Firefighters ».



BRIVE-LA-GAILLARDE
96 avenue Abbé Jean Alvitre
05 55 86 03 39
PERMANENCE 24h/24 - 7j/7
DEVIS GRATUIT

ROC-ECLERC
Pompes Funèbres
Marbrerie
Contrat obsèques

roc-eclerc.fr

FUNECAP SUD-OUEST - SAS au capital de 276 000 € - 12, avenue de la Somme 33700 MERIGNAC - RCS Bordeaux 812 430 890 - N° Orias 15 004 636.

Maîtrise Edmond-Michelet - Solidaire avec l'Ukraine



Une nouvelle fois, les maîtrisiens ont démontré qu'ils avaient du cœur - © DR

Les jeunes chanteurs de la maîtrise de l'ensemble scolaire Edmond-Michelet ont partagé, avec un public nombreux, un concert de solidarité avec l'Ukraine et les Ukrainiens, le vendredi 6 mai, espace Père-Ceyrac, à l'école Bossuet. Dirigées par leurs chefs de chœur, Léa Rulh et Magali Marquès, et accompagnées au piano par Pierre-Emmanuel Henry, les jolies voix des enfants – bien préparés en technique vocale par Nathalie Marcillac – ont donné toute la mesure de leurs talents. Leurs chants (sacrés et profanes) ont emporté les mélomanes les plus exigeants au cœur d'une parenthèse de douceur et de pléni-

tude parfaitement « maîtrisée ». Pour le final, les jeunes chanteurs ont été rejoints par le nouveau chœur des adultes de l'ensemble scolaire rassemblant, depuis septembre dernier, enseignants, parents, bénévoles, grands et anciens élèves. Plusieurs générations de voix unies pour dire et chanter leur soutien à ceux qui souffrent de la guerre. Les dons récoltés, intégralement versés à la mission urgence Ukraine menée par l'association l'Œuvre d'Orient, viennent rejoindre les fruits de la mobilisation de la communauté éducative de l'ensemble scolaire qui a pris une belle ampleur lors des actions de Carême.

Brive en bref

Devenez juré du Prix des lecteurs

Créé par la médiathèque, ce prix récompense un roman français de la saison littéraire. La sélection comprend 10 livres parus de novembre 2021 et mai 2022 que les membres du jury devront tous lire l'été. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 20 juin, bulletin à la médiathèque ou mediatheque.brive.fr. Un tirage au sort désignera les membres du jury ; priorité à ceux n'ayant pas participé lors des cinq dernières éditions.

Plus d'aventures à moindre coût !

Les offices de tourisme Vézère Périgord noir, Brive tourisme et Naturellement Périgord lancent une opération commune autour du Pass'aventure pour des réductions sur plus de 50 activités et sorties en 2022. Ce carnet de coupons de réduction créé et commercialisé par l'office de tourisme Vézère Périgord noir depuis 2018 proposent des réductions sur les visites et activités. Un seul carnet (6€) offre des réductions pour une famille (2 adultes et jusqu'à 3 enfants) ou un groupe d'adultes (jusqu'à 4). Le Pass'aventure 2022 sera disponible dès début mai dans les agences des trois offices de tourisme et chez ses partenaires touristiques (hébergeurs, sites, etc.).

Le rugby golf pour la bonne cause

Confrontés à la grande prématurité lors de la naissance leur fille Ella en 2018, Valentin et Émilie Courrent ont décidé de récolter des fonds pour remercier les associations qui les ont soutenus. Samedi 9 juillet, au golf de Planchetorte, ils organisent un événement unique pour mettre en avant SOS Préma et La Maison des parents de Toulouse, à qui les bénéfices seront reversés. Cette journée réunira une vingtaine d'anciens rugbymen professionnels et des gens passionnés de rugby sur un parcours de rugby golf.

Mais aussi...

Programme du Pied agile dimanche 5 juin,

randonnée à Sadroc, 1 boucle, 22 km, difficulté moyenne. Départ à 9h (Brive 8h25, Terrasson 8h15). Plus d'informations : lepiedadgile.asso-web.com ou 06.60.26.36.73.

Exposition « Lotta Gaiardes » jusqu'au 25 juin inclus à la médiathèque du centre-ville. Lotta, artiste franco-finlandaise, propose une découverte de ses œuvres qui représentent des visages, des femmes avec des formes qui touchent à l'art déco, des bulles, des animaux aux expressions inédites, dans des couleurs foisonnantes. Du mardi au samedi. Rencontre avec l'artiste lors du vernissage vendredi 3 juin à 17h.

Fête du vélo ce samedi 4 juin avec Brive ville cyclable : circulation urbaine, cyclo-manège pour les enfants et les parents pour pédaler, réparation de vélos par la Ressourcerie gaillarde (matin), un atelier de mécanique participative et solidaire (après-midi), cyclo-tour à partir de 16h30, balade familiale avec découverte des aménagements récents et comment y circuler. Détails et parcours sur www.brivevillecyclable.org.

C'est parti pour les Foires franches. Manèges, gourmandises et autres attractions foraines ont pris leurs quartiers sur la place du 14-Juillet. Coup d'envoi ce samedi 4 juin avec feu d'artifice en soirée et clôture le 19 sous des gerbes multicolores.

Osez le golf samedi 4 juin de 14h à 16h. Pour tout savoir sur le golf et devenir les rois du swing sur le green de Planchetorte, une initiation se déroulera en petit groupe dès 10 ans (enfants accompagnés d'un parent). Inscription préalable à l'accueil du golf municipal ou au 05.55.87.57.57.

Législatives. Charles-Henri Le Billan et Karine Mazot, binôme de la Fédération de la gauche républicaine, organisent une réunion citoyenne mercredi 8 juin à 18h30 dans la salle Dumazaud.

Découvrez les grottes de Saint-Antoine.

Rendez-vous tous les dimanches de juin à 15h30 pour des visites gratuites du sanctuaire. En

Judo - Ilias Soussi en argent à Deauville



Ilias Soussi, vice-champion de France - © DR

L'UNSS (Union nationale du sport scolaire) et France judo ont organisé les Gymnasiades judo, compétition internationale ouverte aux lycéens, à Deauville. Ilias Soussi, sélectionné par la Fédération française de judo, participait avec la délégation française à une semaine de stage, où entraînements et compétitions se sont succédés après la cérémonie d'ouverture, mais aussi visite de la Normandie, avec notamment une journée culturelle à Caen. Neuf judokas étaient inscrits dans la catégorie junior - 90 kg. Ils ont combattu le jeudi. Ilias Soussi, vice-champion de France 2022 à la fin d'un beau parcours, est monté sur la deuxième marche du podium, n'échouant qu'en finale contre le Brésilien Cristi Rian Miranda après deux victoires en quart de finale face à Beka Mezrshvili (Espagne) et demi-finale contre Firat Karacan (Turquie).

juillet et août, les mercredis et samedis à 10h et mercredis à 20h, le 14 juillet et le 15 août à 20h. En septembre, les samedis et mercredis à 10h.

L'Association A3S (Association de soutien solidaire aux seniors) organise en partenariat avec le club Courteline de Brive mercredi 8 juin à 14h30 à l'Ehpad de Brive en présence des élus. La chorale des enfants chantera quelques titres.

Prochaine conférence Utatel. Vendredi 10 juin au cinéma Rex à 14h45 sur le thème « Marie Curie », animée par David Dubayle, maître de conférences en biologie cellulaire.

Le Jazz club 19100 accueillera, vendredi 10 juin à 20h45 à l'espace Chadourne, Denis Girault-New Orleans Project (clarinette, trompette, trombone, banjo, contrebasse). Réservations conseillées : jazzclubbrive@gmail.com ou 06.87.34.54.26 ou 06.58.42.85.36. Tarifs : adhérents 11€, groupes 13€, étudiants 5€, autres 15€.

Le comité de Brive du Secours populaire organise un marché de la solidarité les 10 et 11 juin au siège de l'association, 1 rue Louis-de-Broglie. Les vestiaires adultes et enfants et le bric-à-brac seront ouverts de 10h à 16h. Tous les bénéfices serviront à financer les actions de solidarité.

Le chœur Chante Brive, sous la direction artistique de Christelle Peyrodes, présentera son concert « Couleurs d'Afrique » vendredi 17 juin à 20h30 au théâtre de Brive (60 choristes, 1 soliste, 5 musiciens et les danseuses d'Espace danse). Tarifs : 15€, gratuit pour les moins de 12 ans. Places numérotées. Réservations : www.chantebrive.fr ou 06.87.50.10.83.

Le centre culturel de Brive fête l'été. Samedi 18 juin à 14h30, la compagnie Ankréation présente « La véritable légende du perroquet ». À partir de 2 ans. Gratuit. Réservations au 05.55.74.20.51. Ateliers créatifs de 7 à 10 ans à 14h30, goûter à partir de 15h30. Gratuit. Inscriptions au 05.55.74.20.51.

En paroisses

Vendredi 3 juin. Saint Charles Lwanga et ses compagnons, martyrs. 8h30 à Saint-Sernin, messe en grégorien. 9h30 à Saint-Pantaléon, messe suivie de l'adoration du saint sacrement. 12h à Saint-Martin, messe. 18h au Sacré-Cœur des Rosiers, messe.

Samedi 4 juin. 12h à Saint-Martin, messe. Attention. Aucune messe anticipée le samedi 4 juin en raison du rassemblement diocésain à Tulle.

Dimanche 5. Pentecôte. 9h30, messe à Estavel, Sainte-Thérèse des Chapéles, Sainte-Féréole (baptême de Gabin et Raphaël Berche), Chasteaux (pour Marie, Baptiste et Marcel Vergne †), Ligneyrac (pour Émile Cheyroux †) et Ussac (baptême de Lou Da Fonseca, Baptiste et Arthur Fournil, Alessio et Chiara Ravelli). 11h, messe à Saint-Martin (pour Monique Coste †, baptêmes d'Ainara Colombet, Tilio Godinho et Louna Le Dortz), Sacré-Cœur des Rosiers (baptême d'Arthur et Simon Michel), Malemort (baptême de Giulia Filiputi, Enzo Kalsh, Jade Nissou, Sara-Élisabeth et Clara-Denise Piron) et Saint-Pantaléon (pour Jean-Pierre Droit †, Jean-Louis Bonneau †, la conversion des pécheurs et la délivrance des âmes du purgatoire, baptême de Léa Dupuy et Maëlle Boulanger). 18h30 à Saint-Sernin, messe pour Claude Michelet † et Laurette Dumancic †.

Lundi 6. Bienheureuse Vierge Marie, mère de l'Église. 11h30 au Sacré-Cœur des Rosiers, messe pour Jean-François Gauthier †.

Mardi 7. 8h30 à Saint-Sernin, messe en grégorien. 12h à Saint-Martin, messe pour Françoise Boutot † et Jeanne Merino-Peribanes †.

Mercredi 8. 8h30 à Saint-Sernin, messe en grégorien. 9h30 au Sacré-Cœur des Rosiers, messe. 12h à Saint-Martin, messe. 18h à Ussac, messe.

Jeudi 9. 8h30 à Saint-Sernin, messe en grégorien. 9h30 à Malemort, messe. 12h à Saint-Martin, messe.

Vendredi 10. 8h30 à Saint-Sernin, messe en grégorien. 9h30 à Saint-Pantaléon, messe suivie de l'adoration du saint sacrement. 12h à Saint-Martin, messe. 18h au Sacré-Cœur des Rosiers, messe.

Confessions. Vendredi de 10h à 10h30 à Saint-Pantaléon et de 17h à 17h45 aux Rosiers. Samedi de 10h45 à 11h45 à Saint-Martin. Dimanche de 17h à 17h45 à Saint-Sernin.

Offices à Saint-Antoine. Tous les dimanches, messe à 10h30. Mardi, messe du pèlerinage à 15h. Du mercredi au samedi, laudes et messes à 7h30. Durant le Carême, chemin de croix tous les vendredis à 12h. Confessions tous les samedis de 17h à 18h, tous les mardis à 16h.

Offices de la communauté Saint-Martin à Saint-Sernin. Laudes du mardi au samedi à 7h30, le dimanche à 8h. Oraison silencieuse du mardi au samedi à 8h. Vêpres du mardi au vendredi à 19h, le dimanche après le salut au saint sacrement de 17h30.

Adoration du saint sacrement. Vendredi de 10h à 10h30 à Saint-Pantaléon et de 17h à 18h aux Rosiers. Samedi de 10h45 à 11h45 à Saint-Martin. Dimanche de 17h à 17h30 à Saint-Sernin.

Prière du chapelet. Lundi à 15h à Larche, 17h et 20h aux Rosiers. Mardi à 9h à Cosnac. Mercredi à 15h45 à Estavel. Jeudi à 9h à Ussac. Vendredi à 17h30 à Malemort. Samedi à 17h30 à Sainte-Thérèse des Chapéles.

Soirée louange et adoration Ephata. Tous les mercredis de 20h30 à 21h30 à Saint-Martin.

Premier vendredi du mois. 18h au Sacré-Cœur des Rosiers, messe suivie de la prière pour les défunts et d'un temps de partage à partir d'un texte. Prochaine rencontre : vendredi 3 juin.

Accueil interparoissial. 09.62.24.95.50 - martinsernin@hotmail.com - 7 impasse des Echevins à Brive. Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Jugeals-Nazareth - Une belle réussite pour la fête du pain

Samedi 21 et dimanche 22 mai, l'équipe des Amis de Jugeals-Nazareth organisait la Fête du pain et, dans une joyeuse ambiance de travail, le four à pain de Jugeals-Nazareth a permis de cuire un grand nombre de tourtes, pains, pizzas et gâteaux qui à cette occasion étaient en vente durant les deux jours du week-end.

Le dimanche matin, deux randonnées étaient proposées, l'une de sept kilomètres, l'autre de douze. Soixante-cinq randonneurs ont participé à la boucle de sept kilomètres et quatre-vingt-deux randonneurs ainsi que quatre cavalières à celle de douze kilomètres.

L'Association nationale des combattants des opérations extérieures représentée par Jean-Paul Faye président de la délégation départementale (Anopex19), venu participer au parcours de douze kilomètres, avait sollicité l'association des Amis de Jugeals-Nazareth afin de comptabiliser les distances de chaque randonneur au compteur kilométrique dédié à ses sœurs et frères d'armes dans la souffrance physique et psychique. Au compteur de l'opération « Avec nos blessés » s'ajoutent donc 1 535 kilomètres en ce jour de partage et de bonne action.

Sous le chapiteau, un repas avec grillades, frites, cabécou et tarte aux fruits a rassemblé cent quarante convives qui ont pu savourer ce repas préparé par les bénévoles de l'association.

Ce fut une très belle fête du pain ! Bravo aux bénévoles de l'association Les Amis de Jugeals-Nazareth qui n'ont pas ménagé leurs ef-



Une des belles tournées de pain réalisées par les Amis de Jugeals-Nazareth - © DR

forts pour que cette fête soit une belle réussite qui a mêlé amitié, saveurs et convivialité.

Malemort - Le Club automobiles malemortois présent au marché



Des véhicules exposés chaque premier dimanche du mois - © DR

Tous les premiers dimanches matin de chaque mois, dès 9 heures et jusqu'à midi, sur la place Beaufort à proximité du marché dominical, les membres du Club automobiles malemortois organisent un moment convivial afin de se retrouver et d'exposer des véhicules US et/ou de prestige. Après le premier rendez-vous du dimanche 1^{er} mai, c'est ce dimanche 5 juin qu'aura lieu le deuxième rassemblement.

Malemort

Café débat. Campagne électorale de Chloé Herzhaft et Adem Ersoy, vendredi 10 juin à 16h15, école Jules-Ferry.

Club de football de l'ASVM. L'assemblée générale aura lieu vendredi 17 juin à 19h30 au stade de Malemort Raymond-Faucher.

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2022-2023. Si vous résidez sur la commune, vous pouvez, depuis le 1^{er} juin, inscrire votre enfant au titre de l'année scolaire 2022-2023, que celui-ci (né en 2019) entre pour la première fois en maternelle ou entre au CP. Vous venez d'emménager à Malemort ? Vous avez changé d'adresse sur la commune ? Pour créer votre espace, connectez-vous sur le portail famille : <https://bit.ly/3wmSmX6>. Renseignements : service éducation jeunesse au 05.55.92.81.31.

Le livre à l'honneur ce week-end. Dimanche 5 juin, Les Amis de la bibliothèque de Malemort organisent la 20^e Fête du livre à la salle polyvalente (derrière l'hôtel de ville). 35 auteurs seront présents pour dédicacer leurs ouvrages. Accueil de 10h à 12h et de 14h à 18h. Entrée libre et gratuite.

Jugeals-Nazareth - Un thé dansant virevoltant spécial fête des mères



Cet après-midi dansant et convivial a été très apprécié par les participants - © DR

Le club Arc-en-Ciel a organisé un thé dansant dimanche 22 mai à Nespouls pour célébrer la fête des mères. L'orchestre Quercy Mélodies a mis le feu avec une ambiance hors norme malgré la chaleur accablante.

Prochain rendez-vous mercredi 29 juin pour une sortie dans le Cantal.

Cressensac-Sarrazac

Pôle paroissial de Cressensac. Dimanche 5 juin, premières communions et communions solennelles lors de la messe de Pentecôte à 10h30 à Martel. Dimanche 12, messe des familles et des enfants du catéchisme à 11h à Cressensac. Dimanche 19, messe à 9h30 à Cuzance. Samedi 25, messe anticipée du dimanche à 18h à Gignac. Dimanche 3 juillet, fête paroissiale à Cressensac : 10h30, messe d'action de grâce de l'EAP suivie d'un apéritif et d'un repas partagé à la salle paroissiale.

Thé dansant. Organisé par Les Amis à Lulu dimanche 5 juin (jour de Pentecôte) à 14h30 à la salle des fêtes (climatisée) de Cressensac et animé par Frédéric Charpentier et son orchestre de trois musiciens. Réservations au 06.07.73.11.52.

Dampniat - Les boulistes vêtus de neuf



La Boule dampniacoise aux couleurs du club pour de nombreuses victoires - © Pierre Beynet

La Chapelle-aux-Brocs - Repas de printemps pour Les Amitiés chapelloises



Retour du traditionnel rendez-vous de printemps - © DR

Dimanche 22 mai, le repas de printemps des Amitiés chapelloises a réuni une quarantaine de personnes aux Garennes du Gour. Yvette Cusson, présidente du club, dans son discours de bienvenue, a dit tout le plaisir de se retrouver après deux années privées de ce rendez-vous printanier. Le repas s'est déroulé dans une ambiance sympathique et conviviale. Les aînés ont goûté et savouré sans retenue cette journée, l'occasion de se retrouver, de partager autour du repas, mais aussi d'esquisser quelques pas de danse, sans oublier de pousser la chansonnette pour certains.

Prochain rendez-vous : sortie avec le club de Lanteuil, escapade en Auvergne le 21 juin.

Le jeu de boules à Dampniat, et tout particulièrement la pétanque Ufolep, illustre le dynamisme de la vie associative dampniacoise depuis des dizaines d'années. S'engager dans la vie associative, notamment lorsqu'elle invite à quitter les frontières communales, c'est représenter son club mais aussi la commune. Alors autant bien le faire, et les onze dirigeants de La Boule dampniacoise en sont convaincus. Ainsi, le mardi 24 mai, les trois partenaires du club - RVA assainissement, Le Chapon doré et la municipalité - étaient présents au local de la pétanque à l'occasion de la remise d'une tenue complète (pantacourt, polo, veste d'été et une seconde plus chaude) aux couleurs du club à tous les membres. Il régnait une effervescence toute particulière, une certaine fierté même. Pas celle de quelque victoire à un concours, mais tout simplement la fierté de « porter le maillot », comme l'on dit sur le pré tout proche de l'ASD. Chaque joueur a ainsi été doté d'une très belle tenue identitaire « qui symbolise l'unité et l'excellente ambiance qui règne dans les rangs boulistes », précisait Jean-Marie. Le président Christophe Mesjean ne cache pas sa joie à l'idée que chacun des trente-cinq adhérents du club « touche » un si bel équipement. Aussi a-t-il chaleureusement remercié chaque partenaire, dont le maire Jean-Pierre Bernardie présent pour l'occasion. Et d'ajouter qu'il est persuadé que cette tenue va assurément porter chance à La Boule Dampniacoise lors des prochaines rencontres.

La Vie
Corrèzienne

Ayen - Une initiation à la pêche proposée aux enfants

Le Collectif Vivre Ensemble Durablement en collaboration avec l'association de pêche de l'étang des Mazauds, a dernièrement organisé à Ayen une initiative de découverte de la pratique de la pêche à destination des enfants. Dix garçons et une fille d'une dizaine d'années s'étaient inscrits et se sont retrouvés mercredi 18 mai après-midi sur la berge de l'étang. Les membres de l'association de pêche ont fourni le matériel, à savoir une canne à coup, à chaque enfant. Après leur avoir fait une présentation du matériel, de son montage, de la façon de le manier, les enfants, impatients, ont pu mettre leur ligne à l'eau et se concentrer à surveiller les mouvements du bouchon flotteur. La plupart d'entre eux n'avaient jamais pêché et, malgré cela, faisaient preuve de patience et s'avaient captivés. Quelques maladresses bien compréhensibles chez des débutants obligeaient les adultes à démêler des lignes dans le meilleur des cas ou à devoir les remonter. La chaleur du moment était un peu éprouvante pour tout le monde y compris pour les poissons qui se faisaient discrets. Pour autant quelques prises, aussitôt remises à l'eau, ont suffi à motiver les enfants qui semblaient tous avoir apprécié la pratique de la pêche. Les membres de l'association de pêche satisfaits d'avoir contribué à faire



La berge de l'étang des Mazauds a été investie par les apprentis pêcheurs - © DR

partager leur passion, réfléchissent depuis à organiser une initiation plus régulière pour ceux qui souhaiteraient rentrer dans un réel apprentissage de la pratique de la pêche. L'après-midi s'est terminée par un goûter préparé par le Collectif organisateur. Les parents présents ont apprécié la quiétude du site de l'étang, qui se trouve en contrebas du bourg, et constataient qu'au-delà de la pratique de la pêche, il était un cadre agréable pour un pique-nique au bord de l'eau. Incontestablement tout le monde s'accordait à dire que l'initiative devrait être renouvelée.

Ayen - Une belle fréquentation pour le Marché de potiers et métiers d'art

Au petit matin du dimanche 22 mai, trente-deux artisans installaient leur stand sous les platanes de la place de l'Église pour le dix-septième Marché de potiers et métiers d'art organisé par l'association Aux Arts etc. Ils venaient du département, de la région et même bien au-delà puisqu'une participante arrivait de Seine-Maritime. Stands de poterie /céramique, majoritaires, côtoyaient ceux d'une grande diversité de métiers d'art tels que des stands d'émaux sur cuivre, de vitraux, d'œuvres issues du travail de différents métaux et du verre. Deux stands présentant le travail de tissage ainsi que de vannerie avaient pris place à leurs côtés.

Les visiteurs pouvaient admirer un large panel d'œuvres en tout genre, prévoir un petit cadeau, notamment dans l'optique de la fête des mères, et partager leur curiosité avec les artisans toujours disposés à expliquer leurs techniques de réalisation. L'après-midi, les enfants ont pu participer à des ateliers de modelage d'argile rouge sous la houlette de membres de l'association formés, au fil des années, dans les ateliers adultes de Gérard Veillet.

Durant toute la journée, les visiteurs ont pu participer à un concours sur le thème du voyage, en votant pour une œuvre parmi les quinze réalisées par des exposants. C'est l'œuvre réalisée en gré émaillé, intitulée « My caravan », de Marie-Laure Guillon de l'atelier Les Pieds sur terre de Tourtoirac (Dordogne) qui a remporté la majorité des votes. Elle s'est vue remettre un chèque de cent euros par Francine Mendes, la présidente de l'association organisatrice, Aux Arts etc.

Malgré de nombreuses manifestations le même jour dans les environs, de nombreux visiteurs se sont retrouvés à Ayen pour déambuler dans les allées du marché et contempler de réelles œuvres d'art. Au terme de la journée, les or-



La gagnante du concours à la remise de son prix pour son œuvre My caravan - © DR

ganisateurs étaient satisfaits d'avoir offert une nouvelle fois ce grand moment de culture et de détente aux exposants et aux visiteurs.

Objat - Des instants inoubliables au festival des sociétés musicales



Le final du festival a réuni tous les musiciens pour une ultime révérence - © DR

Samedi 21 mai, l'Esplanade de Loisirs Jacques Lagrave accueillait pas moins de trois cents musiciens pour huit concerts gratuits : une belle façon de souffler les quarante-deux bougies de la Banda d'Objat !

Le Festival départemental des sociétés musicales de la Corrèze de la CMF19 est de nouveau de retour après les reports liés à la crise sanitaire.

Le temps d'un après-midi, Objat est devenu l'hôte privilégié des orchestres d'harmonie, des ensembles de jazz qui se sont succédé afin d'offrir aux nombreux auditeurs venus les applaudir un moment unique, un intermède en dehors du temps et des répertoires variés où les plus jeunes côtoient les aînés et partagent une même passion : la musique.

Des mois de travail ont été nécessaires à la Banda d'Objat pour préparer cet événement soutenu par la municipalité et par le conseil départemental de la Corrèze qui permet de réaliser tout au long de l'année les nombreux projets du CMF19 comme le rappelle Pascal Pommier, son président.

Cette belle journée ensoleillée faite d'écoute, de partage, d'évasion et de convivialité s'est clôturée par un repas ambiance bodéga animé par les sept bandas. C'est ce dont on a besoin en ce moment et « la musique adoucit les mœurs ».

Objat - Se dépenser et se dépasser en toute convivialité



Instants de détente autour du plan d'eau - © DR

Récemment, le Cyclo tourisme objatois, en partenariat avec le CDSA (Comité départemental sport adapté), organisait une journée sportive avec une randonnée VTT et une marche autour d'Objat. Le CDSA en Corrèze, dont Cathy Treuil est la directrice, est basé à Malemort. C'est une structure qui permet à des personnes handicapées mentales et psychiques de pouvoir pratiquer une activité sportive dans les meilleures conditions (structure et encadrement). Il permet de mettre en contact des clubs sportifs « ordinaires » qui souhaitent accueillir des personnes en situation de handicap avec les établissements spécialisés du département.

Trente-sept participants et encadrants venant de différentes structures telles que la maison d'accueil spécialisée de Chamberet, l'établissement La Saule de Bort-les-Orgues, EEAPMAS de Peyrelevade, CEPAEI Adapei, Hestia culture, ASC énergie 19 ont répondu présents. C'est avec enthousiasme que tous les acteurs ont participé à ces deux randonnées. Grâce à la municipalité d'Objat, la journée s'est terminée par un grand moment de convivialité au bord du plan d'eau.

Communautés locales d'Allasac, Donzenac, Objat, Uzerche-Vigeois

Offices. Vendredi 3 mai : 17h50, Objat église, vêpres et messe ; 21h, Objat église, concert Corsica. **Samedi 4 :** 9h, Juillac, répétition de la profession de foi ; 11h, Allasac, baptême d'Estelle De Oliveira et messe au Saillant (adoration du saint sacrement) ; 16h, Tulle salle de l'Auzelou, rencontre diocésaine ; 18h, messe à Donzenac (baptême d'Anton Remaud) et Objat (pour Jean-Claude Roux et Marie-Thérèse Chassagnac).

Dimanche 5 : Pentecôte ; 9h30, Saint-Robert, messe pour Suzanne Undernehr (premier anniversaire) et Maurice Vidalet et baptême de Julia Bagnaud ; 10h30, messe de la profession de foi à Allasac (pour Pierre Chanourdie et Françoise Valou) et baptêmes d'Arthur et Baptiste Fournil-Villechenaud, Juillac, Vigeois (baptême d'Olivia et Juliette Dabellio et Clément Clavel) ; 11h, Varetz, messe pour la famille Letrou-Bergougnieux.

Lundi 6 : fête de la Bienheureuse Vierge Marie, mère de l'Église ; 10h30, messe à Allasac, Donzenac, Objat et Saint-Ybard ; 11h30, Objat église, chapelet.

Mardi 7 : 10h, Uzerche SE, chapelet puis messe et adoration du saint sacrement à Donzenac église (messe à 11h) ; 18h05, Objat, messe.

Mercredi 8 : 10h, Allasac, adoration du saint sacrement (messe à 11h) ; 14h30, Le Glandier Vigeois, catéchèse et messe ; 18h05, Objat église, messe.

Jeu 9 : 18h, messe à Donzenac et Juillac (vêpres) ; 18h05, Objat église, messe.

Vendredi 10 : 14h30, Objat salle paroissiale, réunion du MCR ; 17h50, Objat église, vêpres et messe.

Samedi 11 : Objat, salle paroissiale, première rencontre de préparation au baptême ; 18h, Objat, messe pour Françoise Leclercq, Bernadette Fumery et la famille Lagarde-Lambert-Lafon.

Dimanche 12 : fête de la Sainte Trinité ; 9h30, messe au Saillant (pour Henri Vitras), Vignols (pour Paulette Lajugie), Estivaux (pour Colette Soulet), Vigeois ; 11h, messe à Donzenac (pour Michèle Constant), Juillac (pour Marie-Louise Pourtoy) et Uzerche SP (baptême de Nina Chevalier).

Brignac-la-Plaine

Office. Messe interparoissiale anticipée de la fête de Pentecôte samedi 4 juin à 18h à l'intention des défunts des familles Lajoinie-Mazel à La Seignardie.

Louignac

Offices. Messes interparoissiales de la fête de Pentecôte samedi 4 juin à 18h à Brignac-la-Plaine, dimanche 5 à 10h30 à Perpezac-le-Blanc avec la profession de foi des jeunes concernés.

Saint-Aulaire

Offices. Messes interparoissiales de la fête de Pentecôte samedi 4 juin (messe anticipée) à 18h à Brignac-la-Plaine, dimanche 5 à 10h30 à Perpezac-le-Blanc avec la profession de foi des jeunes concernés.

Le comité des fêtes recherche des bénévoles. Pour son premier anniversaire, le comité fait un appel à bénévoles pour être plus fort et meilleur dans ses projets et faire vivre la commune. Contacts : cdf.staulaire@gmail.com ou Facebook (CDF.StAulaire) ou 07.49.99.19.74.

Saint-Cyprien

Offices. Messes interparoissiales de la fête de Pentecôte samedi 4 juin à 18h à Brignac-la-Plaine, dimanche 5 à 10h30 à Perpezac-le-Blanc avec la profession de foi des jeunes concernés.

Vars-sur-Roseix

Offices. Messes interparoissiales de la fête de Pentecôte samedi 4 juin à 18h à Brignac-la-Plaine, dimanche 5 à 10h30 à Perpezac-le-Blanc avec la profession de foi des jeunes concernés.

Yssandon

Paroisse. Messes interparoissiales de la fête de Pentecôte samedi 4 juin (messe anticipée) à 18h à Brignac-la-Plaine, dimanche 5 à 10h30 à Perpezac-le-Blanc avec la profession de foi des jeunes concernés. Messe interparoissiale lundi 6 juin (fête de la bienheureuse Vierge Marie, mère de l'Église) à 11h à la chapelle de la Sainte-Famille. MCR (Mouvement chrétien des retraités) mardi 7 juin à 15h à la salle de la Sainte-Famille.

Objat

Les Artistes du Bas Limousin exposent. Du 10 au 23 juin à la salle des Congrès. Cette année sera marquée par la présence des toiles d'un grand maître de la peinture française qui, après avoir porté son art aux quatre coins du monde, a posé ses valises à Argentat. Charles Féola (1917-1994) a côtoyé les plus grands artistes postimpressionnistes, fauves, cubistes, etc., de son époque et surtout il a travaillé avec Maurice Utrillo (1883-1955). Treize toiles prêtées par sa famille et des collectionneurs privés seront présentées au Salon des Artistes du Bas Limousin. Le vernissage aura lieu vendredi 10 juin à 18h en présence de Thierry, le fils de l'invité d'honneur. L'exposition sera ouverte tous les jours de 14h à 18h30 et le dimanche de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30.

Perpezac-le-Blanc - Dernière représentation théâtrale de la saison



Succès mérité pour le Foyer culturel et sa dernière représentation théâtrale de la saison qui a réuni une trentaine de comédiens au cours de la soirée - © DR

Le Foyer culturel de Perpezac-le-Blanc a donné samedi 21 mai en soirée sa dernière représentation de la saison théâtrale 2021-2022, après une interruption de deux ans en raison du contexte sanitaire. Une soirée qui a confirmé le succès des deux précédents spectacles des 14 et 15 mai, les trois représentations ayant réuni au total près de deux cents spectateurs, et qui a, une fois encore, captivé, ému et amusé l'auditoire. Dans la première partie se sont succédé les plus jeunes acteurs de la section théâtre qui ont interprété tour à tour deux pièces pleines d'humour et de poésie, nous transportant dans un univers onirique et fantastique. Après l'entracte, ce fut une pièce de Victorien

Kissling, « *Les lendemains d'hier* », riche en rebondissements et aux situations hilarantes. Au total, une trentaine d'acteurs ont participé à ce spectacle, sans compter la technique. À l'origine de ces représentations tant attendues chaque année, le Foyer culturel de la commune, créé en 1946 et qui en a vu se succéder des générations d'acteurs de sa section théâtrale. Sur scène et dans la salle, on pouvait en effet remarquer au moins trois générations d'acteurs, parfois dans la même famille. Le public perpezacois attend d'ores et déjà la prochaine saison théâtrale.

Perpezac-le-Blanc

Paroisse. Messe interparoissiale de la fête de Pentecôte dimanche 5 juin à 10h30 avec la profession de foi des jeunes concernés. Baptêmes de Juliette Rouchette (route de l'Anémone) et Léa Stacchetti (Malemort).

Pétanque. L'association La Pétanque perpezacoise organise un concours en triplé le dimanche 12 juin. La participation se fait sur réservation (15 € par équipe). Le jet du but est programmé à 14h30.

Beaulieu-sur-Dordogne - Le trio Ex-Libris en répétition



300 personnes ont pu découvrir le trio dans ses exercices - © DR

À la Chapelle des Pénitents, le dimanche 29, lundi 30 et mardi 31 le Trio Ex - Libris a ouvert les portes de ses répétitions au public à Beaulieu-sur-Dordogne.

En passant un moment avec les musiciens plus de trois cents personnes ont pu, durant ces trois jours, prendre conscience de l'exigence qu'exige la préparation d'un concert tant dans la coordination des instruments que pour approcher l'âme de l'œuvre du compositeur. Le concert est le résultat d'un travail sans relâche, sans cesse remis en perspective.

Grâce à la maîtrise de la technique les musiciens communiquent aux passionnés de musique les sentiments que le compositeur a exprimés dans son œuvre.

Beaulieu-sur-Dordogne - Pour la découverte et la valorisation dresse son bilan

Mi mai, en présence de Dominique Cayre, le maire de Beaulieu sur-Dordogne, l'association Pour la découverte et la valorisation du patrimoine bellocois a tenu son assemblée générale. Lors de celle-ci, Rosie Cavarrot, la présidente, a évoqué les animations de l'année écoulée. À savoir : la journée de l'arbre, vie et usage et des moulins et son exposition illustrée de la conférence de Pascal Waringo, spécialiste des techniques médiévales. Et également la venue de Séma Lao, l'artiste street de Limoges qui a livré son interprétation colorée du dragon de l'abbatiale, la visite de la tourbière de Longeyroux organisée avec Familles rurales de Beaulieu. Le concert Chants et orgue à l'abbatiale avait ouvert les journées européennes du Patrimoine « Ensemble, faisons vivre le patrimoine. »

Un éventail d'animation a ensuite été présenté au public : la dédicace de livres des écrivains locaux, les visites guidées de la ville, de l'abbatiale, la scène du ferrage des roues pour équiper une voiture hippomobile tandis que les peintres dans la rue ont donné vie à cette journée. La prochaine journée du patrimoine aura lieu les 17/18 septembre. Un projet de voyage organisé avec Familles rurales est à l'étude. Le rapport moral et financier approuvés, Sophie Riol a été désignée comme secrétaire adjointe. Le bureau se compose désormais ainsi : Rosie Cavarrot, présidente ; Marie -Térèse Lasserre, vice-présidente ; Chantal Bailly, secrétaire ; Sophie Riol, secrétaire adjointe ; Alain Tavé, trésorier ; Julie Tavé trésorière adjointe.

Bétaillé

Spectacle musical pour enfants. Le samedi 11 juin à 16h30, la bibliothèque de Bétaillé accueillera le spectacle musical « Le dernier tour de clef » donné par la Compagnie Crapahute pour clôturer l'opération Premières Pages. Ce spectacle musical est proposé gratuitement aux enfants de 3 à 6 ans. Durée : 35 min. Réservation au 05.65.33.81.36 ou sur www.cauvaldor.fr.

Bilhac - La résistance en pays bellocois

Apporter dans la mesure de ses moyens, une contribution active à l'identité de la commune, valoriser et entretenir la richesse de son passé, de son histoire sont des ambitions fortes de l'association Patrimoine Animation Culture (PAC Bilhac). C'est sur le thème de la Résistance en basse Corrèze qu'une première conférence est organisée **vendredi prochain 10 juin** à 20h45 à la salle polyvalente de Bilhac, animée par François David et Michel Espinasouze : aux premières heures de l'engagement résistant, à Beaulieu et Reygades où Jean Espinassouze est une célébrité, pour l'organisation l'entraînement et l'action de l'armée de l'ombre pour la libération de la Corrèze. Les intervenants retraceront le parcours de « Monsieur Jean » et celui de ses camarades. Ses faits d'armes lui ont valu plusieurs Croix de guerre, la Légion d'honneur et, distinction parmi elles, une citation du général d'armée De Lattre de Tassigny. Son fils y voit la marque de la jeunesse, de l'engagement, une éducation, du charisme.

Tarifs entrée : 10 €, adhérents : 7 € et gratuit pour les enfants de moins de 15 ans ; buvette.

Tudeils

Concert-cocktail d'atinoire « Préludes au jardin ». Par Cortese au piano dimanche 5 juin à 18h, 355 Combecharde. Ouverture du jardin à 17h. Tarifs : 25€, réduit 15€. Réservations : 07.68.37.38.79 ou rubato.cortese@gmail.com.

Vayrac

Solex Day. L'association Solex'on de Vayrac organise cette année encore une rencontre entre passionnés de Solex, ce vendredi 4 juin. Ce cyclo-moteur dont le moteur a été créé par la société de mécanique française Solex a été produit en plus de sept millions d'unités, sous plusieurs versions, de 1946 à 1988. Il pouvait se conduire en France sans permis et dès l'âge de 14 ans. Légère, rustique et économique, « la bicyclette qui roule toute seule » a été très populaire chez les lycéens, les étudiants et les ouvriers. De quoi réveiller quelques souvenirs chez certains !

Queyssac-les-Vignes - La fresque de la cour de l'école est inaugurée

Pendant une semaine, les vingt-trois élèves de CP-CE1 de la petite école rurale de Queyssac-les-Vignes sont devenus artistes graffeurs dans le cadre d'un projet pédagogique qui vise à égayer les murs de pierre de l'école, à éveiller la curiosité des élèves et à enrichir leur culture artistique. « Ce projet a vu le jour grâce à l'appel à projet de la plateforme Adage qui accompagne les équipes pédagogiques, de la conception à la mise en œuvre d'un projet artistique, ainsi que grâce aux partenaires financiers : la mairie de Queyssac, le conseil général de la Corrèze, l'APE BCQ, la Drac et les DDEN » explique Annick Alrvie, professeure à l'initiative de ce projet. « J'ai rencontré Paul Soquet Moreau, ex-membre du duo lotois Sismikazot, et je lui ai demandé de rendre notre préau coloré, accueillant et joyeux. Il a eu l'idée de reprendre les éléments du terroir de Queyssac : les vignes, les fraises, les noix ». Originaire de Prudhomat, Paul Soquet Moreau raconte « Je suis retourné chez mes parents dans le Lot et j'ai cherché des livres de mon enfance. Je me suis alors inspiré d'un livre d'école de mon frère ». Vendredi 13 mai, avait lieu l'inauguration en présence de Paul Soquet Moreau l'artiste plasticien, de M. Roche maire de Queyssac, des parents d'élèves, des enfants, de l'APE, des mairies du RPI et des Queyssacois. Au total, plus de quatre-vingt personnes se sont retrouvées dans la cour pour découvrir

Chenailler-Mascheix - Vide-grenier et apéro concert au menu



Le vide-grenier villageois se tenait près de la mairie - © DR

Les habitants de Chenailler-Mascheix ont fêté le printemps. Avec plaisir, les membres du comité des fêtes ont accueilli les exposants à ce premier vide-grenier villageois. Dès 7 heures, le samedi 28 mai, les chineurs les plus audacieux se pressaient pour découvrir l'objet insolite dans les véhicules, alors que le brocanteur s'installait. La buvette, la restauration, la tombola et l'apéro de fin de journée ont créé des animations à rebondissement. En soirée, l'apéro concert a rassemblé les générations. Chacun a retrouvé le plaisir de converser de danser et, pour les enfants, de se défouler.

Communautés locales de Beaulieu-sur-Dordogne et Meysac

Offices. Samedi 4 juin : 11h, baptême d'Emy Takaniko à Beaulieu ; 16h, assemblée synodale de tous les acteurs pastoraux à Tulle, salle de l'Auzelou, suivie de la célébration des vigiles de la Pentecôte à 21h à la cathédrale. Pas de messe dans le secteur pastoral.
Dimanche 5 : Pentecôte ; 11h, messe à Beaulieu avec la profession de foi de sept jeunes et Meysac avec le baptême de Léa Bouygue.
Mercredi 8 : 14h-17h, permanence à la maison paroissiale.
Samedi 11 : 18h, messe à Beaulieu.
Dimanche 12 : messe à Meysac.



Plus de quatre-vingt personnes ont pu découvrir les nouvelles œuvres qui ornent les murs de la cour - © DR

ses nouvelles œuvres qui ornent à présent les murs. « Les enfants étaient très fiers de pouvoir présenter les étapes de cette démarche de création à leur famille, notamment Charlie qui était accompagnée de sa maman, de ses grands-parents et arrière-grands-parents : Raymonde et Raymond Bonneval (86 ans) qui était lui-même scolarisé à l'école de Queyssac » témoigne l'enseignante. La soirée s'est terminée en bonne convivialité par un pot de produits locaux et fait maison apportés par les parents d'élèves dont évidemment un grand saladier de fraises de Queyssac.

Beynat - Le groupe Nadau en tête d'affiche du festival Accordéon passion

Après une longue période de ralentissement de ses activités du fait de la situation sanitaire, le Club des bruyères a repris sa marche en avant et organise de nouveau toute l'année de nombreuses manifestations (repas, loto, belote, après-midi récréatifs, recettes d'autrefois, gym douce, concert chorale, danse de salon, ateliers divers), mais aussi et surtout le désormais célèbre festival Accordéon passion, dont la septième édition aura lieu du 22 au 25 septembre. Le succès et la dimension intergénérationnelle de cette manifestation se renforcent d'année en année avec, à chaque fois, des actions menées tout public. Au programme : de l'accordéon à l'Ehpad, un grand concert au gymnase, un gala dansant exceptionnel animé par des accordéonistes renommés, avec, en parallèle, une nouveauté avec le premier concours de jeunes espoirs de l'accordéon (renseignements et inscriptions auprès de Danielle Clavel au 06.07.33.60.04), messe à l'accordéon, suivie d'animations dans le bourg, aubade musicale dans les rues et thé dansant.

Le programme de l'édition 2022 s'annonce donc des plus attrayants. On peut d'ores et déjà annoncer la participation du célèbre groupe Nadau qui sera en concert au gymnase le vendredi 23 septembre à 21 heures. À 20h30, la première partie sera assurée par le réputé groupe local Los Gojats del Porti.

Nadau signifie « Noël » en occitan ou « Ceux de Noël ». Pour celles et ceux qui ne le connaîtraient pas, il s'agit d'un groupe de musique gascon-béarnaise basé à Labastide-Cézéracq à côté de Pau, créé en 1973 à Tarbes célébrant la culture gasconne et plus largement occitane. Il est né de la rencontre de Michel Maffrand, Jacques Roth et Ninon Paloumet. Nadau dépasse aujourd'hui largement les frontières de sa base béarnaise et gasconne et est devenu le symbole même de la musique occitane et l'un des groupes emblématiques d'Occitanie.



Nadau sera en concert à Beynat le vendredi 23 septembre - © DR

Par ailleurs, et c'est une référence, le groupe Nadau a donné plus de huit cents concerts, réalisé neuf albums et vendu plus de soixante mille disques. La formation s'est produite quatre fois à l'Olympia (2000, 2005, 2010 et 2014). Les chansons *De cap tà l'immortèla* et *L'encantada* sont deux des titres les plus célèbres de leur répertoire. La vente des billets pour le concert est déjà très avancée (réservations au 07.86.74.80.70). Le concert de Nadau et plus globalement le festival Accordéon passion traduit la volonté du Club des bruyères de partager la culture populaire, véritable ADN de ses racines. L'exemple le plus récent remonte au vendredi 13 mai à l'église avec un magnifique concert chorales « Hommes en chœur » avec les Corrèziens Los Gojats del Porti et les Landais Lou Amics dou Born. Les participants venus nombreux, la qualité de la représentation, les applaudissements et les rappels ont fait de cette soirée un souvenir exceptionnel à partager.

Programme du festival et activités du club : www.facebook.com/club.les.bruyeres19/ ou la page : Club des Bruyères & Festival Accordéon Passion - Beynat 19.

Beynat - Une somme importante remise à l'association Les Cabas de Beynat

C'est dans la Maison du cabas, le samedi 14 mai, que le Crédit agricole Centre France a choisi de tenir sa rencontre avec ses sociétaires en présence de Chantal Debost, présidente de la caisse régionale Centre France, et Christine Juin, présidente de la caisse locale de Beynat. À cette occasion, l'association Les Cabas de Beynat, présidée par Michel Marcus, s'est vu remettre un chèque de neuf mille pour contribuer à la finalisation de l'espace muséographique dédié au célèbre panier en paille tressée.

Michel Marcus, projection à l'appui, a présenté le cabas de Beynat : ses origines, son aspect identitaire, le fait qu'il s'agisse d'un savoir-faire séculaire, son histoire et son impact sur la vie locale, sa fabrication, sa dimension économique, politique, son évolution et son déclin dans la deuxième partie du XX^e siècle puis sa renaissance en 2007 avec la création d'une association pour sa mémoire et sa sauvegarde et sa médiatisation.

Michel Marcus a ensuite listé les nombreuses actions menées depuis quinze ans avec quatre objectifs principaux : la reprise des ateliers ; la sortie du livre *Lor de la paille* écrit par l'ethnologue Marie-France Houdart et préfacé par Claude Duneton ; le retour au cycle de la paille (semis, moissons et teintures) ; et la création du musée au sein de la Maison du cabas, bâtiment du XVIII^e siècle et ancienne gendarmerie. C'est en ce lieu, cœur du projet, que se tiennent aujourd'hui les ateliers et que va donc se finaliser l'espace muséographique. Pour cela, l'association a fait appel à l'architecte et vidéaste Hugo Lalisce pour la création d'un parcours scénographique qui se fera en cinq ou six séquences, mais aussi pour le mobilier, puisque le jeune homme est aussi menuisier. L'infographiste Olivia Marcus a également été sollicitée pour le volet communication. Le but est de faire cheminer



Michel Marcus s'est vu remettre un chèque de neuf mille euros - © DR

le visiteur (avec des audioguides) à travers l'histoire et la fabrication du cabas de Beynat, mais aussi au regard de son environnement (paysage, société, ruralité). Le coût global du projet est de 21 696,47 euros financé par le Crédit agricole pour 9 008,57 euros, la municipalité pour 11 687,90 euros et par l'association à hauteur de 1 000 euros.

L'Asabbau également à l'honneur

À noter aussi que l'association aubazinoise l'Asabbau (Association de sauvegarde de l'abbaye d'Aubazine) a également été mise à l'honneur ce jour-là avec une aide d'un montant de vingt mille euros pour contribuer à la restauration du vivier de l'abbaye. Christine Guittonneau et son époux Dominique, tous deux créateurs de l'Asabbau, ont eux aussi expliqué leur démarche.

Un vin d'honneur pris dans la cour de la Maison du cabas est venu clôturer cette matinée.

VOTRE ABONNEMENT + UN LIVRE AU CHOIX ⁽¹⁾

68€

POUR 1 AN D'ABONNEMENT

52 numéros

122€

POUR 2 ANS D'ABONNEMENT

104 numéros



⁽¹⁾ Cochez votre abonnement et un livre de votre choix dans la liste ci-contre. Dans la limite des stocks disponibles.

OFFRE RÉSERVÉE AUX NOUVEAUX ABONNÉS DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.

VOTRE ABONNEMENT PAPIER + NUMÉRIQUE COMPREND

JOURNAL PAPIER LIVRÉ CHEZ VOUS !

JOURNAL NUMÉRIQUE EN LIGNE
Liseuse en ligne - Téléchargement PDF

L'INTÉGRALITÉ DES ARTICLES EN LIGNE

LES ARCHIVES NUMÉRIQUES

Retournez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'ordre de La Vie corrézienne sous enveloppe non affranchie à :

**COURRIER FRANÇAIS - SERVICE ABONNEMENT
LA VIE CORRÉZIENNE
LIBRE RÉPONSE 54617 - 33098 BORDEAUX CEDEX**

**La Vie
Corrézienne**

Abonnez-vous!

NOM et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE

ADRESSE COMPLÈTE

CODE POSTAL - VILLE

TÉL

E-MAIL

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement.

« Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - Rue du Docteur Jean-Vincent - CS 52052 - 33071 BORDEAUX CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Beynat - Benoit Meynie s'illustre à l'Ultra VTT de Cahors



Le vététiste Benoit Meynie termine à la 17^e place de l'ultra VTT de Cahors - © DR

La jeune association Beynat VTT continue d'être présente et compétitive sur les différentes épreuves cyclistes et cyclotouristes de la région et au-delà. En témoigne la très belle performance de Benoit Meynie qui a participé le 15 mai, et pour la troisième fois à titre personnel, à l'ultra VTT de Cahors. Cent trente coureurs étaient au départ de cette manifestation sportive relevée. La première satisfaction pour lui fut de conclure et d'avaler les 183 km de l'épreuve et ses 4 300 mètres de dénivelé positif. « Être finisher, ce qui fut aussi le cas lors de mes deux précédentes participations à cette course, est toujours une grosse fierté », a affirmé le Beynatois. La deuxième satisfaction pour le pensionnaire du Beynat VTT fut aussi la très belle 17^e place obtenue, preuve s'il en est que l'entraînement et l'enchaînement des courses commencent à payer.

Communauté locale de Beynat/Aubazine

Offices. Samedi 4 juin : assemblée synodale à Tulle (pas de messe).

Dimanche 5 : 9h45, Sérilhac, baptême de Faustine Verzellesi ; 11h, messe de Pentecôte à Beynat et Meysnac.

Samedi 11 : messe anticipée du dimanche à 11h à Sérilhac et 18h30 à Aubazine.

Dimanche 12 : messe dominicale à 11h à Beynat et Meysnac.

Samedi 18 : Beynat, 18h30, messe anticipée du dimanche.

Dimanche 19 : Beaulieu, 11h, messe dominicale.

Samedi 25 : Lanteuil, 18h30, messe anticipée du dimanche.

Dimanche 26 : Le Pescher, 10h, messe et procession de saint Jean Baptiste (participation de l'Étincelle branceillaise).

Catéchisme : éveil à la foi à partir de 3 ans ; catéchisme les 2^e et 4^e dimanches de chaque mois de 10h à 12h, contact Élodie au 06.64.16.43.79 ; préparation à la confirmation les 2^e et 4^e dimanches du mois, contact Catherine au 06.19.16.46.90.

Baptêmes : contact Catherine au 06.19.16.46.90 et Danièle au 05.55.25.36.03.

Beynat - Une dernière foire primée aux veaux de lait avant l'été



La foire du lundi 23 mai à Beynat a été globalement réussie - © DR

Lundi 23 mai a eu lieu à Beynat la troisième foire primée aux veaux de lait de l'année. Trente-six bovins étaient présents sous la halle Claude-Duneton. Ce fut une foire très réussie en présence d'élus du territoire dont la députée Frédérique Meunier, le président du conseil départemental Pascal Coste et le maire de Beynat Jean-Michel Monteil, toujours très investi personnellement dans ce type de manifestation et dont un veau a été primé lors de cette édition. La prochaine foire aura lieu le lundi 25 juillet, au lendemain d'une importante fête dédiée justement aux veaux de lait. **Palmarès** : 1^{er} Christian Belotti (Aubazine), 2^e Gaec Chambeaudie (Pandrignes), 3^e EARL Lacoste (Brive-la-Gaillarde), 4^e Gérard Vaille (Reygades), 5^e Gaec Thibaut de La Carte (Dampniat), 6^e Jean-Michel Monteil (Brugailles), 7^e Jean-Jacques Soulier (Mansac), 8^e Laurent Rigot (Lagleygeolles), 9^e Julien Mournetas (Saint-Viance), 10^e Gaec Leyris (Sérilhac), 11^e Gaec Germane (Dampniat), 12^e Julien Aubertie (Beynat), 13^e Laurent Veysset (Brignac-la-Plaine), 14^e Didier Couzi (Ladirat), 15^e Maurice Lagier (Sérilhac). **Macarons** : Laurent Chastang (Sainte-For-tunade), Laurent Rigot (Lagleygeolles), Richard Roanne (Le Chastang), Laurent Veysset (Brignac-la-Plaine) et Yves Mouneyrac (Mansac).

Beynat

Don du sang. Il aura lieu le mardi 7 juin, de 15h à 19h, au foyer rural Pierre Demarty, l'EFS (Etablissement Français du Sang) organise une collecte de sur rendez-vous : Dondesang.efs.sante.fr. Ne pas venir à jeun, être âgé de 18 ans et se munir d'une pièce d'identité. N'hésitez pas à faire ce petit geste qui pourra peut-être sauver des vies.

Soirée apéro/tapas. Le samedi 4 juin à 19h à la salle d'Espagnol, l'amicale du même nom organise une soirée apéro/tapas (plateaux pour 2, 4 ou 6 personnes) avec animation dansante. Tarif, 12€ (sur réservations). Renseignements et contacts au 06.16.85.37.29 ou 06.84.82.86.74.

Sculpture sur bois. Tous les dimanches à 14h, à partir du 5 juin et jusqu'au dimanche 11 septembre, le Beynatois Christopher Loustau attend le public à sa Ferme de la Tradition située au 2234 route du château de Sabeau afin de vous faire découvrir et partager son art de la sculpture sur bois. Venez profiter d'un moment de détente en plein air dans un site atypique. Pour tous renseignements, tél au 07.83.33.89.72.

Les cybermenaces expliquées aux seniors. La MSA du Limousin organise le 23 juin une conférence-débat gratuite relative aux actes malveillants sur internet. Cette réunion d'information sera animée par Cyriaque Le Marrec, gendarme membre de la Section opérationnelle de lutte contre les Cybermenaces (SOLC) et par Marine Dal Bello, membre du conseil départemental qui présentera le nouveau réseau social des seniors « macorreze.fr ». Conférence en partenariat avec le Groupement de Gendarmerie de la Corrèze, Générations Mouvements, le Conseil départemental et la Conférence des Financeurs. Rendez-vous le 23 juin à 14h au Foyer rural Pierre Demarty, Rue de la mairie à Beynat. Conférence ouverte à tous.

Café débat. Campagne électorale de Chloé Herzhaft et Adem Ersoy, le dimanche 5 juin, à partir de 9h, marché de Beynat.

Aubazine - Les écoliers et Coquelicontes



Guy Prunier a enchanté les enfants avec le conte « Le roi et la puce » - © Cathy Villéger

Mardi 24 mai, tous les écoliers d'Aubazine se sont rendus à la salle polyvalente de la commune, encadrés par leurs enseignants et accompagnateurs, pour assister au spectacle donné par le festival régional itinérant Coquelicontes, offert par la mairie. C'est Guy Prunier qui, durant plus d'une heure, a enchanté les enfants

avec le conte *Le roi et la puce*. Le conte était accompagné de musique au grand bonheur des enfants, très attentifs aux différents instruments utilisés. À la fin du récit, Guy Prunier leur a proposé deux autres contes, et les enfants ont applaudi. Après cet intermède magique, ils ont regagné leur école.

Aubazine

Marché local de producteurs. Jusqu'au 28 septembre, tous les mercredis matin de 7h30 à 12h30 sur la place Léon-Canard, face à l'abbatiale : maraîchers, fromagers, vin paillé, huile de noix, fraises, framboises, champignons, miel, produits de saison. Contacter la mairie.

Sérilhac

Soirée théâtre. Organisée par le foyer culturel avec la troupe Pas de deux samedi 11 juin à 20h30. Ces passeurs de mots interpréteront des textes qui offrent un regard tendre et cynique, mais non dépourvu d'humour, sur les relations hommes femmes. Entrée libre.

Donzenac - La leçon des vieux tracteurs

Les membres de Donzenac passion mécanique ont expliqué aux lycéens de Neuvic les secrets de la restauration des vieux engins agricoles. Du haut de leurs faibles 28 à 60 chevaux, de leur âge vénérable de cinquante ou soixante ans, ils sont loin des tracteurs modernes qui arpentent les champs corréziens. Et pourtant, ces engins siglés Vendeuvre, Société française ou Deutz, ont des informations à fournir aux jeunes générations. C'était l'objet de la rencontre organisée la semaine dernière au parc des sports de Donzenac entre l'association Donzenac passion mécanique* et des élèves du lycée professionnel Marcel-Barbanceys de Neuvic.

Cet établissement forme à la maintenance dans trois filières : les travaux publics et la construction, le matériel d'espaces verts et le matériel agricole. Une quarantaine de lycéens en classe de première de cette dernière filière ont passé une journée à Donzenac. « Dans le cadre de leur cursus, ils doivent réaliser en deux ans un chef-d'œuvre qui, l'année du bac, s'achève par un examen avec un oral », explique Bruno Jean, délégué aux formations professionnelles. Le lycée dispose, via une association, d'un musée de machines. Matière à réaliser des projets de rénovation. « Et cela n'a pas seulement une dimension patrimoniale », précise Bruno Jean. « Ces machines ont l'avantage de montrer les bases de la mécanique, car les tracteurs modernes, au-delà de leur complexité, reposent sur ces mêmes bases », dit Laurent Moles, l'un des enseignants qui, avec Clément Moreau et Lionel Epinat, a accompagné les élèves. Sur place les attendaient des travaux pratiques avec Alain, Alexandre, André, Denis, Yves et Roger, adhérents de Donzenac passion mécanique. Ces derniers ont raconté comment ils ont restauré d'anciens tracteurs recueillis souvent à l'état d'épave. On a parlé pompe à injection, compression, pistons, cylindres, etc. « Le plus vieux de nos tracteurs affiche trente mille heures de travail, un chiffre impensable sur les tracteurs actuels », sourit Denis Reynier, président de Donzenac passion mécanique. Comme d'autres secteurs, le machinisme agricole peine à recruter. Le lycée de Neuvic ac-



Les lycéens attentifs aux explications - © DR

cueille des élèves de Corrèze, Haute-Vienne, Cantal, Puy-de-Dôme, Creuse, Lot, etc. Mais pas assez pour répondre à la demande des concessionnaires et des fabricants. « L'emploi est tendu », concède Laurent Moles. « De fait, tous trouvent un stage en alternance et sont assurés d'avoir un travail à leur sortie » après le bac ou un BTS.

* Donzenac passion mécanique organise son exposition annuelle les 2 et 3 juillet au gymnase.

Donzenac

Marché à la ferme. Dans le cadre du Printemps à la ferme, la ferme d'Embrugeat à Donzenac, propose un marché à la ferme, de 17h à 19h, le vendredi 10 juin. Leslie et Thierry Laroze organise un marché fermier à « Lunateli » et « Lou Gagnou » avec la visite de la fabrique de pâtes sèches fermières et petit marché de producteurs à la ferme avec leurs pâtes, leur porc fermier (frais, conserves et salaisons) et en plus produits laitiers, légumes, fruits, miel. Tél. au 06.72.90.72.60.

Partenaire de **La Vie Corrézienne**

Donzenac - Le séjour des Mosellans de Riche



Quarante-huit habitants de la ville jumelle ont passé le week-end à Donzenac - © DR

Une délégation de quarante-huit habitants, dont vingt écoliers, de la ville jumelle de Riche (Moselle) est venue passer le week-end de l'Ascension à Donzenac. Arrivés jeudi soir, les Richoïsiens, avec à leur tête Robert Forêt, maire, ont été accueillis au parc des sports par Yves Laporte et une délégation de conseillers municipaux. Au programme de ce séjour : visite d'Aubazine, du musée du Président Chirac à Sarran, de la vieille ville de Donzenac sous la conduite de Michelle Dumas, des Pans de Travassac et pour finir, samedi soir, un repas suivi d'un spectacle musical et de magie en présence d'élèves de

CM2 de Donzenac. Les relations entre Donzenac et Riche remontent à 1940 quand les Mosellans, refusant la germanisation et chassés de leur cité par l'avancée nazie, s'étaient réfugiés en Corrèze. Depuis cette « déportation collective », des liens ont été tissés et perdurent à travers des échanges réguliers officialisés en 2003-2004 par une charte de jumelage. Son but : « inculquer cette mémoire aux enfants et petits-enfants » des déplacés de 1940. À noter, depuis 2008, cinq échanges scolaires ont été organisés entre les deux villes.

Allassac - Inaugurations en série à la mairie



Coupe de ruban et dévoilement de plaque ont marqué les deux inaugurations © DR

L'inauguration de l'espace France services et des travaux de restructuration de la mairie se sont déroulés le vendredi 20 mai. Avant de couper le ruban tricolore et de dévoiler la plaque de ce nouvel espace, personnalités et élus se sont succédé pour prendre la parole : le maire Jean-Louis Lascaux, le vice-président de l'Agglo Christian Pradayrol, le conseiller départemental Didier Marsaleix, le député Christophe Jerretie et le sous-préfet de Brive Philippe Laycuras. L'ensemble des entreprises, bureaux d'études, architecte et partenaires qui ont collaboré sur les travaux de la mairie ont eu droit à une visite des lieux, tout comme les partenaires des différents organismes impliqués dans France services. Des portes ouvertes au public seront prochainement annoncées. Pour rappel, la rénovation de la mairie a permis un réaménagement des bureaux, du hall d'accueil, de créer un bureau accessible aux PMR (personnes à mobilité réduite), un escalier de secours, mais aussi d'effectuer des économies d'énergie avec entre autres : isolation des murs, des fenêtres et rénovation de la toiture. Financement : État (181 142,70 euros), département (90 000 euros), commune (414 610 euros). L'espace France services permet, quant à lui, de proposer à la mairie un accompagnement dans l'ensemble des démarches administratives du quotidien. Différents services sont traités : la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'Agirc-Arrco, Pôle Emploi, la Caisse de retraite, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Contact : 05.55.84.92.38 (accueil mairie) ou allassac@france-services.gouv.fr.

Allassac - La Journée de la Résistance commémorée



Les élus du conseil municipal des enfants se sont avancés aux côtés du maire - © DR

La cérémonie du soixante-dix-neuvième anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance s'est déroulée le mercredi 27 mai au monument aux morts. Instaurée par la loi du 19 juillet 2013, la Journée nationale de la Résistance a été célébrée en fin de journée en présence du maire Jean-Louis Lascaux, des élus, des porte-drapeaux et des associations d'anciens combattants. Le maire a lu un message écrit par le ministre des Armées, Sébastien Lecornu. Une allocution rappelant que « aujourd'hui comme hier, l'esprit de la Résistance constitue une source d'inspiration et d'engagement pour les jeunes générations, qui incite à la générosité, à l'enthousiasme dans l'action et à faire face aux défis de notre temps ». Après le dépôt d'une gerbe de fleurs, une minute de silence a été observée en mémoire des morts pendant la guerre et les actes de Résistance.

Allassac

Réunion publique de la Nupes. Samedi 4 juin à 18h30, salle des Combattants.

Familles rurales. L'assemblée générale se tiendra vendredi 10 juin à 18h30, salle du Foyer-Loisirs. Ordre du jour : présentation et adoption du rapport d'activité 2021 et du rapport financier 2021 ; renouvellement statutaire des membres du conseil d'administration, élection de nouveaux membres ; projets 2022 ; questions diverses.

Allassac - L'école de pêche a débuté ses cours sur la Vézère



Les enfants étaient impatients de lancer leurs hameçons à l'eau - © DR

Pour la première fois depuis la réouverture de l'école de pêche du Scion Allassacois, les treize jeunes enfants ont pu participer à des séances de mise en pratique au bord de la Vézère. C'est plus précisément sur le site de Garavet qu'ils ont installé tout leur matériel fourni par l'association : cannes à pêche, montures et appâts. « Nous avons pris des gardons, des perches soleil, une brème et un petit sandre avec une remise à l'eau immédiate », explique avec beaucoup de fierté un des jeunes pêcheurs. Ces séances de mise en pratique interviennent après plusieurs cours théoriques où

les membres de l'association ont appris aux enfants à manier le matériel, à reconnaître les variétés de poissons ou encore à monter des hameçons. « À travers cette initiative, nous souhaitons transmettre aux jeunes générations notre passion, nos conseils et préparer ainsi la pérennité de notre association », explique Bernard Chouzenoux, président du Scion Allassacois. Le club de pêche donne rendez-vous à tous les amateurs pour la fête du Scion Allassacois le 3 juillet prochain sur le site de Garavet où un concours de pêche aura lieu.

Allassac - L'engagement de Jacques Pascarel au comité des fêtes a été célébré



Jacques Pascarel était entouré du maire, de l'ancien président et de l'actuelle présidente du comité des fêtes - © DR

L'assemblée générale du comité des fêtes a été marquée par la remise du diplôme du bénévolat à Jacques Pascarel en reconnaissance pour ses vingt années d'engagement au sein de l'association. Aux côtés d'Henri Peyrat, président du comité des fêtes en 2002, de Valérie Gaut, actuelle présidente, et du maire Jean-Louis Lascaux, Jacques s'est montré très touché par cette attention mais également humble. En parallèle du comité des fêtes, il s'investit aux Restos du cœur où il s'épanouit à aider autrui. À cette même assemblée générale, les trois prochains temps forts de l'année ont été présentés. Le 25 juin, les amateurs de loto auront le plaisir de jouer en plein air sur le site de Garavet-Rives de Vézère. Le 3 juillet, la rando-mob sillonnera de nouveau les routes. Et du 2 au 6 septembre, la fête votive s'installera en centre-ville avec des animations encore jamais présentées. « Le défilé de chars fleuris n'aura pas lieu et sera remplacé par des animations festives, dont une parade vénitienne. En revanche, nous invitons toutes celles et ceux qui souhaitent faire revivre cette tradition pour la fête 2023 à nous rejoindre », précise Valérie Gaut. Le nouveau bureau : présidente, Valérie Gaut ; vice-présidente, Michèle Coudre ; secrétaire, Denis Monteil ; trésorière, Émilie Bellemain ; trésorière adjointe, Josiane Gouffier.

Sadroc - Un bon bilan pour la Randonnée



186 vététistes et 687 marcheurs ont participé à la Randonnée des fours et des moulins - © DR

Les membres du foyer rural et festif de Sadroc se sont réunis le vendredi 13 mai dans la salle du foyer de la commune. Un bilan chiffré a été réalisé suite à la dernière Randonnée des Fours et des Moulins qui a réuni pas moins de huit cent soixante-treize participants (six cent quatre-vingt-sept marcheurs et cent quatre-vingt-six vététistes). Le bilan financier de la manifestation est positif et plusieurs axes d'amélioration ont été réfléchis pour la prochaine édition. Cette manifestation a été « une réussite pour une reprise et les participants ont bien été au rendez-vous ». La réunion s'est ensuite articulée autour de l'organisation de la prochaine fête votive qui se déroulera le week-end du 6 et 7 août. Avec au programme, le samedi : un tournoi de pétanque, un Cluedo géant organisé en association avec le Pays d'art et d'histoire, un apéritif périgourdin en réflexion et une soirée disco années 1980 le soir avec possibilité de restauration sur place. Le dimanche sera dédié aux jeux inter lieux-dits qui se tiendront à l'étang des Faures avec restauration sur place toute la journée. Un concert d'Olivier Villa et un feu d'artifice sont prévus pour clôturer ce week-end de fête. N'hésitez pas à venir rejoindre les membres du foyer rural et festif de Sadroc qui sait accueillir tous les nouveaux bénévoles.

Sadroc - Une année de reprise réussie pour l'Amicale des beloteurs

L'Amicale des beloteurs de Sadroc et ses environs tenait son assemblée générale le samedi 28 mai à 11 heures. Plus de trente-cinq personnes ont assisté à cette dernière écoutant tout d'abord le bilan des activités dressé par son président, René Mounier, en présence du bureau de l'association et de Stéphane Bruxelles, maire de la commune.

Après un début d'année difficile lié encore à l'épidémie de Covid-19, les membres de l'association ont pu reprendre leur jeu de belote tous les lundis après-midi depuis le lundi 26 juillet 2021 en conservant un cadre sanitaire strict avec port du masque et lavage régulier des mains.

Ce fut une reprise timide avec vingt joueurs présents au début, mais, au fil des jours, l'amélioration de la situation sanitaire a permis de compter de plus en plus de joueurs. À ce jour, l'association compte trente-cinq adhérents.

Les membres de l'association ont également eu une pensée pour les membres disparus dans l'année : Roger Bergeal de Sadroc le 28 juin et Paul Linard de Perpezac-le-Noir le 30 novembre.

Le bilan financier a ensuite été réalisé par Claude Lagorce, trésorier de l'association, avec un bilan sain et qui laisse entrevoir sereinement l'avenir.

Le président a ensuite remercié chaleureusement Paulette Lamiche pour sa participation active au sein du bureau.

Après la démission du bureau sortant, un nou-



Un repas a été partagé à la suite de l'assemblée générale - © DR

veau a été mis en place. Il se compose ainsi : président d'honneur, Stéphane Bruxelles, maire ; président, René Mounier ; premier vice président, Raymond Besanger ; deuxième vice-présidente, Paulette Farges ; trésorier, Claude Lagorce ; trésorière adjointe, Colette Redondin ; secrétaire, Gérard Risacher ; secrétaire adjointe, Daniel Farges.

Après les questions diverses, les classements de l'année ont été donnés. Cette assemblée générale s'est clôturée par un apéritif et un repas servis à l'étang des Faures sous un beau soleil. Le tout accompagné à l'accordéon.

Au final, c'était une bien belle journée pour cette association de l'Amicale des beloteurs de Sadroc et de ses environs très dynamique sur la commune de Sadroc.

Saint-Viance - La grande aventure des émotions au centre de loisirs



Les enfants ont reçu un diplôme à l'issue de la journée - © DR

La structure ALSH Le Monde des loisirs a répondu positivement à l'invitation de l'Unicef France pour participer à la cinquième édition de la Journée de l'engagement solidaire des enfants, le mercredi 25 mai. Ce projet Uniday a pour objectif de sensibiliser les enfants sur leurs droits, valoriser l'engagement solidaire des enfants et des jeunes et leur donner la parole. Cette année le thème abordé était « La grande aventure des émotions ». La directrice et son équipe d'animation ont organisé cette journée. L'occasion d'échanger avec les enfants sur ce que sont des émotions pour eux, et comment ils se sentent aujourd'hui. Ils ont le

droit d'être tristes, car maman leur manque, d'être heureux, car ils font du vélo, etc. Le groupe des petits a réalisé des banderoles (trois à cinq ans) sur le thème des émotions et, pour le groupe des plus de huit ans, sur celui des relations aux autres. Le groupe des moyens a travaillé le thème des émotions à travers une chasse aux trésors. Les enfants ont également abordé ces thèmes à travers des jeux. Tous sont repartis avec un diplôme pour les féliciter de leur engagement.

Pour tout renseignement : Béatrice, responsable des structures ALSH et EVS, au 05.55.84.42.30.

Saint-Viance - Belle affluence au vide-grenier de SV loisirs



Une quarantaine d'exposants ont accueilli un nombreux public - © DR

L'association Saint-Viance loisirs (SVL) a organisé son traditionnel vide-grenier le dimanche 8 mai toute la journée de 9 heures à 18 heures sur la place du Commerce de Saint-Viance. C'est sous un soleil radieux qu'une quarantaine d'exposants accueillait le public venu nombreux. Les visiteurs ont pu se restaurer sur place avec des emplacements prévus à cet effet. Une tombola et une pesée du jambon étaient organisées toute la journée. Les enfants se sont amusés gratuitement dans une structure gonflable mise à disposition à l'ALSH. Les organisateurs ainsi que les exposants ont été ravis de cette journée attendue depuis deux ans. Le prochain vide-grenier aura lieu le lundi 15 août lors de la fête votive de 9 heures à 18 heures.

Inscription auprès de Béatrice, responsable des structures ALSH et EVS au 05.55.84.42.30 ou lemondedesloisirs@gmail.com.

Saint-Viance - Une vente annuelle réussie pour les aînés



Les aînés se sont mobilisés pour cette vente annuelle au profit de l'association - © DR

Le club des aînés de Saint-Viance a dernièrement organisé sa vente annuelle. Pour cette manifestation, la journée a été agréable, et beaucoup de monde est venu au rendez-vous. La présidente a tenu à remercier les personnes qui ont cuisiné des gâteaux et fabriqué des objets, et tout particulièrement M. Coudre qui a pris de son temps pour réaliser de superbes nids à oiseaux qui ont obtenu un franc succès.

Saint-Viance

Voyage annuel. Organisé par le comité des fêtes les 10 et 11 septembre. 1^{er} jour : matin visite guidée de la corderie de Rochefort ; déjeuner au restaurant les Longitudes à Rochefort ; après-midi embarquement à Fouras-les-Bains pour une croisière commentée dans le Pertuis, fort Enet, fort Boyard, île d'Aix ; dîner au restaurant O Gabier Rochefort ; soirée Oceana lumina parcours pédestre combinant musique, éclairage, paysages effets spéciaux ; hôtel*** Ibis Rochefort. 2^e jour : La Rochelle, visite de l'aquarium, restauration à la brasserie de l'aquarium. Tarif : 210€ tout compris (visites, restauration, l'hébergement, transport). Possibilité de payer en quatre fois. Quelques places sont encore disponibles. Contact : 06.74.29.0784.

Saint-Viance - Un couple en platine

Marie et Roger Bayle viennent de célébrer le 20 mai leur noces de platine sur la commune de Saint-Viance, en présence de Mme Wozny, première adjointe au maire, et Pierre Charpenet, maire de Saint-Viance. Cette manifestation a notamment été l'occasion de revenir sur soixante-dix ans de vie commune.

Roger et Marie ont fait connaissance au dancing du Pigeon-Blanc. Ils se sont mariés en mairie d'Ussac le 24 avril 1952. De leur union sont nés trois enfants, six petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Toute leur activité professionnelle s'est faite au Rieux sur l'exploitation agricole familiale de dix hectares. Ils travaillaient en polyculture : céréales, élevage, maraîchage, tabac.

Dans ce dur métier, tributaire des aléas météo, comme beaucoup ils n'ont pas compté les heures de travail, surtout à la saison des marchés de Brive, où dès 6 heures du matin ils devaient être sur place pour vendre leur production de fraises, petits pois, haricots verts etc...

Beaucoup d'efforts pour diversifier et améliorer les récoltes et les revenus. Tout cela pour donner une bonne instruction aux enfants et qu'ils se dirigent vers de nouvelles carrières, les petites exploitations disparaissant peu à peu.

Après le travail du tout à la main, la modernisation mécanique est arrivée avec d'autres investissements. À souligner le travail des épouses d'agriculteur de cette époque pour les multiples tâches de la maison, l'éducation des enfants et le travail aux champs. Pas de voyage, pas de sortie, pour cela, il a fallu attendre la retraite.

Concernant la vie municipale, Roger, élu quarante-trois ans, de 1965 à 2008, a été nommé par la préfecture maire adjoint honoraire pour



Le couple Bayle a été bien entouré pour fêter leurs noces de platine - © DR

les trente ans où il a occupé le poste d'adjoint. Pendant cette longue période à la mairie, Marie a donc dû palier les absences de son mari.

Par ailleurs, le couple a eu de nombreuses activités associatives : GVFA, comité des fêtes et club des aînés. Roger a été le cocréateur du club de football et du syndicat agricole.

Il a également été, pendant plus de trente ans, correspondant de presse de différents journaux, dont *La Vie Corrézienne*.

Passionné d'histoire locale, il est l'auteur d'articles sur le passé de la commune et coauteur, avec J.-L. Blancher, du livre *Histoire du pays de Saint-Viance*. Il est aussi à l'origine du nom des rues de la commune.

Puis, avec l'âge, sont arrivés de graves ennuis de santé, surmontés avec courage et volonté afin de profiter des loisirs, lecture, belote, jeux de société, télé, matchs sportifs, jardinage, repas avec les aînés.

Très entourés par leur famille, ils apprécient « la chance et le privilège d'être encore ensemble à leur domicile ».

À cet emplacement,
votre publicité aurait été **VUE**
par 45000 lecteurs

Contactez Carole
06 85 30 41 63
carole@laviecorrezienn.com

Saint-Cyr-les-Champagnes

Hommage à Léo Ferré. Samedi 11 juin à 19h30 à la Grange Théâtre. Cabaret textes et chansons avec les poètes chantés par Ferré et autres chansons, avec Francis Facon et Alain Nocus, diseurs chanteurs, et Marie Mélanie Pavie, pianiste et chanteuse. Site : <https://sites.google.com/view/loellecouite/accueil>. Réservations souhaitées en ligne ou 06.84.10.32.45.

Larche - Le tournoi de l'ERCC a battu son plein

Dimanche 22 mai s'est déroulé le tournoi « jeunes » de l'école de rugby du Causse corrézien au stade Alexis-Jaubert. Après deux ans d'absence pour cause de Covid-19, cet événement majeur, organisé par une des plus importantes écoles de rugby de la région, a regroupé plus de six cents garçons et filles, âgés de six à douze ans, venant d'une quinzaine d'écoles de rugby de Corrèze, Dordogne et Haute-Vienne. Chaque participant est reparti avec une médaille souvenir, et chacune des cinquante-cinq équipes a reçu une coupe. Le classement a consacré l'ERCC en catégorie U8 et l'ORC'S (pays de Saint-Yriex) en U10 et U12. Le challenge du Causse corrézien est revenu à l'ORC'S pour ses résultats d'ensemble. Quant aux très jeunes, les U6, toutes les équipes ont fini à la première place ! Ce qui est un excellent principe pour ces jeunes pousses du baby-rugby. Au final, ce tournoi s'est déroulé dans une ambiance de fêtes et a attiré de nombreux spectateurs.

Larche

Café débat. Campagne électorale de Chloé Herzhaft et Adem Ersoy, mercredi 8 juin à partir de 16h, marché de Larche.

Charrier-Ferrière - Beau succès pour le quine de l'école



Ce loto a rassemblé un grand nombre de participants à la salle des fêtes - © DR

Dimanche 29 mai après-midi, l'APECC (Association des parents d'élèves de Charrier-Chasteaux) a organisé un loto dans la salle des fêtes de Charrier-Ferrière. Plusieurs parties se sont jouées, dont certaines réservées aux enfants. Les joueurs se sont fortement déplacés. De nombreux lots ont récompensé l'attente des joueurs à l'annonce des numéros sortis du logiciel de l'ordinateur. Le fameux « quine » a résonné plusieurs fois dans la salle, récompensant les gagnants. Des partenaires de l'association avaient offert de nombreux lots, dont un maillot du CABCL dédié par les joueurs, un téléviseur et un séjour en cabane dans les branches ; que ces partenaires soient ici remerciés. Les parents d'élèves ont fortement participé en organisant la vente de gâteaux et de boissons. Ce fut une fort belle manifestation pour laquelle les bénéficiaires seront répartis sur le RPI Charrier-Chasteaux afin d'aider à l'achat de matériel et financer les sorties des élèves. L'APECC organisera la vente de gâteaux confectionnés par les parents sur un stand devant les bureaux de vote les jours des élections législatives, les 12 et 19 juin.

Cublac - Le Football club de Cublac va remonter en troisième division



Le FC Cublac a validé sa remontée en D3, au plus grand plaisir des joueurs et supporters - © DR

Avec deux équipes engagées en D4 en début de saison, l'objectif était simple pour le FC Cublac : monter en D3 et jouer un maximum de coupes. En comptant quinze victoires en seize matches de championnat, l'équipe fanion a terminé en tête de D4, ce qui lui a ouvert les portes de la troisième division à la grande satisfaction des joueurs, membre du club et des supporters. En coupe de France, les jaune et bleu ont fait bonne figure et n'ont été éliminés qu'au deuxième tour contre une équipe de R3 (soit quatre divisions de différence !). Même scénario en

coupe de la Corrèze contre Jugeals-Noailles (D1 / 0-2). Cette saison, parfois compliquée, n'est que la première du nouveau staff sous la houlette du coach Cédric Aubry, accompagné de nombreux joueurs investis. L'objectif principal pour la prochaine saison est de continuer sur cette bonne dynamique. Tous les joueurs, licenciés ou non, sont d'ailleurs bienvenus pour compléter les effectifs, que ce soit à l'école de foot du club comme en seniors.

Contact : Estelle Delemazure au 06.03.65.26.71.

Mansac - Fin de saison pour le rugby



La dernière photo de la saison a réuni les joueurs, l'encadrement et les dirigeants avant les vacances et la reprise dès septembre - © DR

C'est une belle saison qui se termine avec ses joies et quelques regrets. Après un début de saison un peu difficile, le SCR Mansac s'est petit à petit mis en route et ne manque que de peu la qualification pour les Finales du terroir et les qualifications pour les phases finales du championnat de France. Le club a même participé au Challenge de la Nouvelle-Aquitaine, où il n'a perdu que de peu en huitième de finale. Mais cette saison a eu le mérite de rassembler bon nombre de jeunes issus de l'école de rugby et des joueurs de différents horizons, ce qui a permis

des matchs riches en émotion.

Les dirigeants saluent les anciens joueurs qui sont venus soutenir la jeune génération lors du dernier match à domicile. Le président Patrick Tenèze a félicité les joueurs et les coaches pour cette magnifique saison et leur très bon travail, ainsi que tous les dirigeants, bénévoles et éducateurs pour leur formidable dévouement et leur implication tout au long de l'année. Il lance un appel aux joueurs confirmés, débutants et aux bénévoles, à venir rejoindre le SCR Mansac, un véritable club familial. Ils y seront les bienvenus.

Mansac

Services de garde. Médecin au 15. Pharmacie au 32.37. Cabinet infirmier au 05.55.85.39.01 ; Paul Bru, rue Principale, au 06.24.64.36.72 ; Magali Pourtanel, place du 19-Mars, au 05.55.85.39.01 ou 07.69.74.27.19.

Obsèques religieuses. Mme Paulette Traversat, 96 ans, vendredi 3 juin à la chapelle de La Rivière suivies de l'inhumation au cimetière. Elle a très longtemps habité dans sa jolie maison avec son vaste enclos route des Cités à La Rivière-de-Mansac et s'était retirée à l'Ehpad de Mansac depuis quelques années.

Obsèques civiles. Mme Lucienne Vignaud, le 31 mai, au cimetière de La Rivière. Elle habitait route de Cublac à La Rivière et est décédée à l'Ehpad de Mansac à 93 ans.

Paroisse. Vendredi 3 juin, messe à 9h30 à Saint-Pantaléon suivi d'un temps d'adoration et de confession. Pas de messe samedi 4 juin dans toutes les paroisses du secteur du fait du rassemblement diocésain à Tulle à 16h pour le synode à l'Auzelou (repas sorti du sac puis messe de Pentecôte). Pentecôte : dimanche

Saint-Pantaléon-de-Larche - Des travaux de confortement aux Picadis



Dominique Borderolle et Stéphane Carpentier réceptionnent les travaux du talus SNCF - © DR

La SNCF a dernièrement mis en œuvre une opération de confortement du talus qui surplombe la voie ferrée aux Picadis sur la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche. Le site est placé sous surveillance depuis l'opération similaire conduite à proximité au Combeix. Les travaux ont été effectués efficacement et rapidement par les équipes techniques retenus par la SNCF. Le talus a été purgé, et de nouveaux matériaux assurent sa stabilité et son drainage. Des capteurs resteront en place pour surveiller l'évolution de ce site sensible. De façon connexe, une glissière de sécurité a été posée en bord de route. Celle-ci a également été entièrement refaite au droit du chantier. Ce dossier a été réalisé en parfaite coordination avec la commune avec une gêne aussi minime que possible pour les riverains compte tenu de l'ampleur des travaux réalisés en moins d'un mois. La réception de chantier a eu lieu en présence de la commune représentée par Dominique Borderolle, première adjointe, et Stéphane Carpentier, directeur des services techniques.

Condat-sur-Vézère

Conte à deux voix « La geste d'Espantal ». Création de la compagnie Passagers du vent, vendredi 10 juin à 21h à la salle des fêtes de Condat-sur-Vézère. Cette manifestation étant la première de ce nouveau spectacle. Les textes, conception, la mise en scène et la création musicale de « La geste d'Espantal » sont le fruit d'une écriture collective de Daniel L'Homond et Neyla Enraygues de la compagnie Passagers du Vent. Ce spectacle s'inscrit dans le cycle Partage 2022 construit en partenariat avec ACDDP (Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord). Renseignements et réservations au 06.08.46.74.59 ou 07.81.11.02.88.

Cublac

Services de garde. Médecin au 15. Pharmacie au 05.55.85.19.49. Groupe médical de Terrasson au 05.53.50.04.80. Cabinet d'infirmières Cindy Laval et Laura Teil au 05.55.24.38.58. Dentiste : Marie-Laure Hénarès-Chazarain au 05.55.85.17.63. Centre hospitalier au 05.55.92.60.00.

Élections législatives. Dimanches 12 et 19 juin, les bureaux de vote se situeront dans la salle polyvalente. Scrutin ouvert de 8h à 18h (et non 19h comme pour la présidentielle).

Cublac classic auto. Exposition de véhicules anciens et vide-garage (uniquement pièces autos, camions, deux roues et tracteurs) organisés par Auto rétro Périgord Est dimanche 5 juin de 8h à 18h contre la salle polyvalente. Avec la participation des Pétaroux à la noix. Animations toute la journée. Entrée gratuite. Buvette et restauration (repas à 12€). Renseignements et inscriptions : 06.76.36.27.68 ou bouillon.jo@free.fr.

5 juin, messe à 11h à Saint-Pantaléon avec trois baptêmes (Léa Dupuy, Maëlle Boulanger et Simon Coudert) et du Christ Roi à Mansac bourg. Messe à Mansac samedi 11 juin à 18h. Merci à la municipalité qui a fait refaire l'éclairage à l'église Saint-Sigismond de Mansac en posant des ampoules LED ce qui éclaire bien l'ensemble et met en valeur l'autel, le retable et le tableau.

Fête des écoles. Vendredi 17 juin à 17h30.

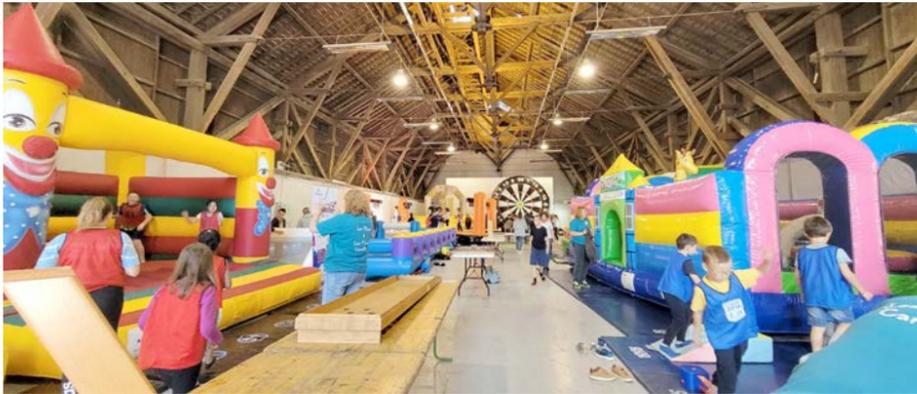
Comité des fêtes. Marché festif à La Rivière jeudi 7 juillet place du 14-Juillet avec un repas barbecue.

Future boucherie. Elle ne verra le jour qu'au début de l'année 2023 par une extension d'un local mitoyen à celui du Panier sympa, ce qui devrait réaliser un bel ensemble.

Élections législatives. Les 12 et 19 juin, les bureaux de vote (mairie de Mansac et salle polyvalente) seront ouverts de 8h à 18h.

Balade secrète. Rectificatif à l'article paru le 27 mai : Mansac sera une des 11 communes retenues pour les Balades secrètes en Corrèze organisées par le département. Ce programme remplace le programme des années précédentes des 19 balades en Corrèze. Samedi 27 août à Mansac.

Lubersac - Le jeu en fête pour les enfants de l'accueil de loisirs multisites



C'est un véritable parc d'attractions qui a accueilli les enfants à la Papeterie d'Uzerche - © JFP

À l'initiative du Gemel (Groupement des établissements médico-socio-éducatifs du Limousin), cinquante-quatre enfants du centre de loisirs multisites du pays de Lubersac-Pompadour ont joyeusement fêté le jeu à Uzerche. Une météo clémente, une multitude d'attractions et des organisateurs bienveillants ont permis d'assurer le bon déroulement de cette journée du mercredi 25 mai. Partis avec une équipe de sept animateurs, les cinquante-quatre enfants inscrits de l'ALSH se sont littéralement amusés. « C'était un véritable parc d'attractions », explique Maëva Véron, directrice adjointe, avant de parler de « l'espace d'éveil enfance gonflable (château clown, mini-toboggan far west), de l'animation sportive (ring géant, piste de karting à pédales

et de trottinettes, jeux d'équilibre, foot darts) et d'une ludothèque dotée de plus de trente petits et grands jeux en bois.

La salle Huguenot de la Papeterie d'Uzerche a permis de faire rencontrer un large public de quatre à soixante-dix-sept ans dans un bel esprit de solidarité et de convivialité. Deux jolis mots souvent mis à l'honneur par le projet pédagogique du service jeunesse du pays de Lubersac-Pompadour.

Lubersac - En souvenir de la Résistance



Les participants rendent hommage aux résistants - © DR

À l'invitation de la municipalité de Lubersac, une cérémonie a eu lieu le 27 mai au monument aux morts pour la commémoration de la Résistance. Cette date correspond à la première réunion du Conseil national de la Résistance (CNR) se déroulant le 27 mai 1943 et réunissant, dans un même lieu, Jean Moulin, représentant le général de Gaulle, les représentants des huit principaux mouvements de résistance, ainsi que ceux des principaux partis politiques et syndicats existant avant la guerre. Ensemble, ils décident de coordonner l'action de la Résistance et de préparer, dans la perspective de la libération du territoire national, la refondation de la République.

Arnac-Pompadour

Hippisme. Du 3 au 6 juin, les rues de la cité du cheval seront envahies par plus de 500 engagés au Festival du concours complet organisé par E-Quitteam sur le stade équestre du Puy Mar-mont et l'hippodrome.

Spectacle annuel de l'ACPP. Samedi 18 juin à 19h sur les terrasses du château. Entracte, restauration et buvette.

Fête de la musique. Mardi 21 juin, en fin d'après-midi, le comité des fêtes innove en proposant une déambulation de plusieurs formations dans les rues : majorettes du Lardin, Banda d'Objat, Chœur de loups, Chorales du Glandier et du Pays de Pompadour et un chœur ukrainien se rendront, à tour de rôle, dans les différents restaurants et brasseries du village.

Voyage en Italie. Proposé par le comité de jumelage (ouvert à tous) du 31 août au 4 septembre. Tarif : 130€. Renseignements et inscriptions au 06.01.20.65.00.

Arnac-Pompadour - Cette semaine à Pompadour



Liberté à six chevaux, dans un manège de quatorze mètres de large - © L. Estrade

Tournée des As poneys les 21 et 22 mai

Réunissant l'avenir de la discipline du CSO, la TDA, organisée par la SCHP, a, une nouvelle fois, attiré des jeunes cavaliers venus de toute la France. Les organisateurs ont multiplié les animations « extra-sportives » tout au long du week-end pour le plus grand plaisir des jeunes participants et de leurs parents.

Championnat de France de rugby le 22 mai

Le stade Pierre Villepreux accueillait un seizième de finale du cde France de rugby, niveau promotion honneur, opposant l'équipe de Montargis à celle de Vicq-en-Bigorre. Comme souvent, ce sont les rugbymen du Sud qui ont remporté la rencontre, sur le score de 34-10.

Premier déjeuner/spectacle de la saison au château le 24 mai

Après avoir visité le château et ses écuries, cent vingt membres d'un groupe venant du Cantal ont pu assister à la toute première représentation de la Compagnie Christophe et Max Hasta Luego, tout en dégustant un repas magnifiquement préparé par l'Atelier gourmand de Christophe Besse. Précédés par leur réputation, les Hasta Luego n'ont véritablement pas déçu un public conquis par leur prestation.

Un beau week-end de l'Ascension

Les balades dans le château proposées par Caroline Poulain ont connu un franc succès. Avec près de deux cent cinquante entrées par jour, durant ce week-end prolongé, le château n'a pas désempli.

Arnac-Pompadour - Lubersac et Lissac au programme des randonneurs



Les marcheurs ont apprécié ce pique-nique printanier sorti du sac à Lissac - © H.Rafailac

Lundi 23 mai, vingt-deux marcheurs se sont rendus à Lubersac. Ils sont partis du foirail pour prendre la direction du camping et rejoindre Touvent. Une randonnée bien agréable et très appréciée par tous, sur les beaux sentiers de la campagne environnante. Vendredi 27 mai, huit randonneurs sont partis pour Lissac, pour une randonnée de treize kilomètres. Il s'agit du circuit de la Vierge de Fournet qui offre une vue imprenable sur le lac de Chasteaux. Les participants ont traversé de magnifiques zones boisées, des villages typiques et de beaux paysages vallonnés. Un superbe panorama sur le Causse corrézien les attendait à leur arrivée à la Vierge de Fournet. La sortie s'est terminée par un bon pique-nique.

Arnac-Pompadour - Autos, motos, chevaux dans la cité du cheval



Les visiteurs du château ont pu admirer différents modèles de Porsche - © L. Estrade

Ensoleillé comme on l'aime, le week-end de l'Ascension a attiré de nombreux visiteurs dans la cité du cheval. Trois clubs automobiles et de nombreux essais de motards ont fait halte sur la place du château ou dans l'enceinte de la forteresse. La Ronde des vergers (motos anciennes), des Fiat spider cabriolet, des Porsche, d'anciennes autos à trois roues, un club de Harley Davidson, etc., les amoureux des belles mécaniques ont pu faire de belles photos. Dimanche après-midi, près de mille spectateurs ont pu apprécier les espaces ombragés de l'hippodrome pour assister à de belles courses de plat et d'obstacle. Le week-end prochain, en marge du Festival de concours complet, nul doute que de nombreux autres curieux choisiront Pompadour comme destination pour le week-end prolongé de Pentecôte.



Des balades uniques sur le domaine des Haras nationaux - © L.Estrade

Lubersac - Le pays de Lubersac-Pompadour sur les terres du Grand Morvan



Francis Comby aux côtés de F. Besse, de la Confrérie de la pomme et de Patrick Bertron, chef restaurateur - © DR

Durant le week-end du 26 au 29 mai, la communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour a été mise à l'honneur à Saulieu (Côte-d'Or) lors de la trente-et-unième édition des Journées gourmandes. À l'inauguration, Francis Comby, président, et Pascale Audrerie, chargée de la culture et patrimoine, ont remis quelques bonnes saveurs corréziennes du territoire à leurs homologues. Francis Comby reconnaît que « ces quatre jours restent une belle promotion de la pomme Golden AOP Pomme du Limousin, du cochon cul-noir, de la châtaigne et d'autres bons produits corréziens qui se sont retrouvés dans les menus proposés durant les quatre jours ». Autre souvenir, la rencontre avec Dominique Loiseau, restauratrice mondialement connue, et Patrick Bertrand, chef du Relais Bernard Loiseau à Saulieu depuis vingt ans, qui, peut-être, inscriront les bijoux gastronomiques corréziens dans leurs prochaines cartes.

Lubersac

Cinéma avec Familles rurales. Prochaine séance samedi 4 juin : « Qu'est-ce qu'on a tous fait au Bon Dieu ? », une comédie avec Christian Clavier, Chantal Lauby, Ary Abittan...

Communauté locale de Lubersac - Arnac-Pompadour

Offices. Samedi 4 juin : 11h30, baptême de Timéo Bouchardie à Lubersac, église Saint-Étienne. 16h, Tulle salle de l'Auzelou, clôture de l'année synodale. 18h, messe anticipée de la Pentecôte à Saint-Martin-Sepert. 21h, cathédrale de Tulle, vigiles de la Pentecôte.

Dimanche 5 : 10h30, fête de la Pentecôte et profession de foi à Pompadour, prieurale d'Arnac, suivie du baptême à 12h de Maëlys Borja et Eva Marsac.

Lundi 6 : 17h30, messe en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, mère de l'Église, à Lubersac, chapelle ND du Rubeau.

Mardi 7 : 17h, catéchisme à Lubersac et Pompadour.

Mercredi 8 : 17h, messe au presbytère de Lubersac.

Jeudi 9 : 16h, messe à la maison de retraite de Lubersac ; 17h, catéchisme à Lubersac ; 18h, réunion des catéchumènes adultes au presbytère de Lubersac.

Samedi 11 : 9h-17h, retraite de première communion à Pompadour, salle paroissiale ; 18h, messe anticipée du dimanche à Pompadour, chapelle Saint-Blaise.

Récitation du chapelet à la chapelle ND du Rubeau de Lubersac : chaque premier mercredi du mois.

Adoration silencieuse : 18h à la chapelle ND du Rubeau de Lubersac le troisième lundi de chaque mois.

Site de la paroisse : paroisse-pompadour-lubersac.wifeo.com.

Abbé Eurico Sampaio : presbytère de Lubersac. 05.55.73.56.59 delubersac.paroisse@sfr.fr.

Montgibaud - Une association pour dire "non" au parc éolien



Pancartes et banderoles sont installées à proximité du futur site d'implantation - © JPM

Composée de résidents de Montgibaud et des communes environnantes, cette association d'action citoyenne a pour but « de s'opposer au projet éolien industriel présenté par la société VSB énergies nouvelles qui est imposé sur la commune, dans un secteur totalement inapproprié à une installation de ce type ».

En effet, ce sont de trois à cinq éoliennes de 150 mètres de hauteur qui doivent être installées au lieu-dit Lortholary, sur les domaines de deux propriétaires, constitués de parcelles agricoles cultivées (pré, chemin, haies).

Récemment un troisième propriétaire a été contacté pour l'implantation de trois éoliennes supplémentaires, ce dernier a refusé cette proposition conscient des conséquences pour l'avenir de sa propriété.

Un mas de mesure a été installé le 15 avril 2022, il permettra d'évaluer la force du vent. L'association « refuse de voir l'environnement (nature, biodiversité, faune) détruit à des fins industrielles et financières ».

Le lieu-dit Lortholary est une zone naturelle composée de forêts, prés, champs, chemins, haies et peuplé de nombreuses espèces d'oiseaux, cervidés...

L'association entend défendre « le caractère rural et rustique du paysage, qui en fait la richesse du cadre de vie et qui attire de nouveaux habitants, également la qualité de vie qui se traduit par l'attractivité de la commune. Nous défendons nos biens immobiliers, nos patrimoines souvent transmis par nos parents, grands-parents et nous refusons que leur travail et leurs efforts soient ainsi anéantis. Nous ne sommes pas de sombres opposants à l'écologie ou aux énergies vertes renouvelables, mais nous refusons ce projet qui est une aberration pour notre territoire, la Corrèze étant classée 1 sur l'échelle du vent (échelle allant de 1 à 5) ».

Beysseac

Chant. Un concert de chant choral aura lieu samedi 4 juin, à 20h30, en l'église Saint-Médard de Beysseac. Le Choeur d'hommes Choeur de loups de Lubersac y proposera une diversité de chants. L'entrée est libre mais la participation sera donnée au profit de l'association Accueil Familles du Monde du Pays de Lubersac-Pompador et du Secours Catholique pour leurs engagements auprès des réfugiés ukrainiens.



Meysac - Fin de saison pour le RCPM

Après sa victoire contre Saumur, le Rugby Club Pays de Meysac accédait dimanche 29 mai, aux huitièmes de finale de la Coupe de France. C'est sur le terrain du beau village de Cénac-et-Saint-Julien, au pied de la bastide de Dôme que l'équipe meyssacoise et celle de Lacapelle-Biron se sont retrouvées. En effet les compétiteurs du jour s'étaient déjà rencontrés à deux reprises en cours de saison, appartenant à la même poule, avec une victoire au crédit de chacune des équipes.

Autant dire qu'il s'agissait d'une Belle avec, à la clé une qualification en quart de finale.

Le jeu était donc double, bien compris par les trente joueurs dès leur entrée sur le terrain. Le match fut donc viril, avec des chocs puissants, mais correct, l'arbitre réprimant rapidement le moindre geste qui aurait pu dérapé. Bref, un beau et bon match de rugby, sous les encouragements d'un public nombreux, avec une nette dominante rouge et blanche, aux couleurs des Capelains.

C'est Meysac qui a ouvert le score grâce à une pénalité accordée dès la deuxième minute de jeu et réussie par Thomas Dos Santos.

Mais, la réplique est arrivée trois minutes plus tard par un essai de Rouge et Blanc. Et, qui plus est, transformé et un peu à l'encontre du jeu, Meysac occupant largement le terrain côté Lacapelle.

Une domination qui a fini par payer au quart d'heure de jeu avec un essai de Bastien Estève de Olivier et transformé par son compère et ami Thomas. C'est ainsi qu'à la mi-temps, le RCPM menait de trois points, mais bien malin qui aurait pu dire vers quelle équipe allait pencher la balance.

Passée l'heure des coupeurs d'oranges, la partie a été plus équilibrée, faites de rucks puissants et des échappées par les ailes plus marquées chez les Meyssacois que les Capelains.

Mais, les adversaires de Meysac, qui se sont vus remonter les bretelles par leur entraîneur lors de la mi-temps, ont fini par franchir le paradis Meyssacois, avec une transformation à la clé.

Lacapelle menait donc de quatre points, écart réduit à un seul point par Théo Juggie qui a réussi une pénalité accordée par l'arbitre.

Mais, à un peu moins d'un quart d'heure du



Ce match clôt la belle saison réalisée par le Rugby Club Pays de Meysac - © DR

coup de sifflet final, les Capelains ont marqué leur second essai, sans transformation. Et malgré l'énergie et la volonté émises par le XV meyssacois, rien n'y fait.

La Capelle-Biron a emporté le match sur le score de 19 à 13.

La saison du RCPM a donc connu sa fin de saison avec ce match couperet.

Une défaite qui ne doit pas faire oublier la belle saison réalisée par le Rugby Club Pays de Meysac, champion du Limousin et qui est entrée, avec ce match de dimanche, dans le club des seize meilleures équipes de France dans leur catégorie.

Meysac - Un p'tit dernier pour la route

La Chronique de Tonton Canard

La crème solaire, c'est ok, la serviette de plage Casimir, elle est embarquée et la bouée Snopy il faut que je pense aller la récupérer dans le garage... Oups ! Pardon ! Vous êtes là, je ne vous avais pas vus ! Mais, puisque vous faites le plaisir d'être une fois encore avec le plumeur gazetier, il va vous causer rugby.

Or donc, en ce dimanche 29 mai, le glorieux XV meyssacois poursuivait ses exploits puisque, après avoir été sacrés Champions du Limousin (vous le savez bien évidemment déjà, mais il est des choses qu'il fait toujours chaud au cœur de rappeler !), et avoir passé brillamment le cap des 16^e de finale de la Coupe de France, c'est en Dordogne qu'un confortable Pullman a conduit les Violet et Blanc pour son huitième de finale.

Il s'agissait, sur le terrain de Cénac-et-Saint-Julien - il fallait bien être deux pour un tel match - de rencontrer une équipe bien connue des Meyssacois puisque, adversaires dans la poule de la saison, l'affrontement avait déjà eu lieu à deux reprises, avec une victoire pour chacun des deux camps ou une défaite pour chacun, selon que vous soyez optimistes ou pessimistes. Il s'agissait donc d'une belle, aussi belle que la météo qui avait décidé, devant les exploits répétés du RCPM, de faire suivre le miraculeux microclimat de notre riante bourgade pour chacune de ses sorties.

En découvrant le terrain qui les accueillait, le scrupuleux scrutateur de la geste et des gestes du RCPM a, selon son habitude, fait le tour des sponsors qui s'affichent sur le bord du terrain, avec une question encore plus angoissante que la débilite d'une émission de Cyril Hanouna : à qui s'adresse le nom de l'un des dits sponsors s'appelant « Passerieux » ?

À l'heure des coupeurs d'oranges, la réponse mettait en joie le Tonton Canard dont le cœur battait à la chamade, puisque les Violet et Blanc menaient de trois points.

Hélas, un inique, pour ne pas écrire un scandaleusement injuste règlement de la FFR exige, même pour les Meyssacois, qu'un match de rugby se déroule en deux mi-temps.

Vous l'aurez compris, c'est la mort dans l'âme que le plumeur gazetier, majestueusement drapé dans l'impartialité journalistique, se doit de vous annoncer la défaite des Meyssacois sur le score de 13 à 19, mettant ainsi un point final à une saison aussi brillante que le soleil qui a accompagné cet après-midi de rugby.

Aussi, pour noyer sa déception, le Tonton Canard, rentrant en son humble mesure, s'est précipité sur sa valise pour ne penser qu'à son égoïste avenir vacancier.

Le temps d'une intersaison, vous allez donc être dispensés de la lecture du pensum tontonesque jusqu'à la rentrée !

Christian BRUS (CLP)

Communautés locales de Meysac et Beaulieu-sur-Dordogne

Offices. Samedi 4 juin : 11h, baptême d'Emy Takaniko à Beaulieu ; 16h, assemblée synodale de tous les acteurs pastoraux à Tulle, salle de l'Auzelou, suivie de la célébration des vigiles de la Pentecôte à 21h à la cathédrale. Pas de messe dans le secteur pastoral.

Dimanche 5 : Pentecôte ; 11h, messe à Beaulieu avec la profession de foi de sept jeunes et Meysac avec le baptême de Léa Bouygue.

Mercredi 8 : 14h-17h, permanence à la maison paroissiale.

Samedi 11 : 18h, messe à Beaulieu.
Dimanche 12 : messe à Meysac.

Meysac - Le PLUi Midi corrézien entre dans sa phase d'écriture



Les élus se sont rendus sur le terrain avant d'entamer le travail de rédaction - © DR

Le 17 mai, les élus communautaires du Midi corrézien des commissions « aménagement de l'espace » et « développement économique » se sont réunis à Meysac afin de travailler sur la définition des zones à vocation économique : l'industrie, l'artisanat et le tourisme (pour les hébergements de plus de cinquante lits) étaient au menu. Au programme de cette journée riche, travail sur plan et sur le terrain en matinée et écriture et débat des futures règles à la construction de ces zones économiques sur l'après-midi. Les prochaines échéances seront le 9 juin à Nonards cette fois-ci où les élus communautaires travailleront sur les zones agricoles et naturelles (élus des commissions « aménagement de l'espace » et « environnement ») et le 20 juin à Beynat pour les zones d'équipements. Le PLUi devrait ainsi rentrer en application au deuxième semestre 2023, d'ici là des expositions, mises à disposition du projet de zonage, concours photos et réunions publiques seront programmés.

Suivre l'actualité du Midi corrézien sur le site internet ou au 05.55.84.31.00.

Meysac

Brocante du Rugby club. Le 6 juin, le Rugby Club Pays de Meysac, renoue avec la tradition après deux années blanches pour cause de Covid, vous proposant sa brocante du lundi de Pentecôte. C'est sur le terrain des Termes même que les rugbyens meyssacois vous invitent à venir chiner à partir de 7h du matin. Tout au long de la journée, une buvette sera à votre disposition ainsi qu'une petite restauration.

Lanterne magique. La médiathèque de Meysac vous propose de venir découvrir la Lanterne Magique et d'anciens jouets optiques mercredi 8 juin. Vous pourrez assister à la projection de plaques de verre peintes qui, en défilant, donne mouvement aux personnages. Un ancêtre du cinéma proposé par Allain, le montreur de la lanterne magique. Allain présentera plusieurs jouets anciens, prêtés pour l'occasion par la Bibliothèque départementale. Deux séances vous sont proposées : 14h et 16h. Entrée libre.

Lire entre les pages. Le 9 juin se tiendra à la médiathèque de Meysac la réunion mensuelle de « Lire entre les pages » à partir de 18h. Pour ce dernier rendez-vous littéraire avant les vacances d'été, Anne-Marie Prévot propose d'échanger sur deux romans qui ont marqué le début du XX^e siècle. Il s'agit du « Grand Meaulnes » d'Alain Fournier et du « Diable au corps » de Radiguet.

Café débat. Campagne électorale de Chloé Herzhaft et Adem Ersoy, le vendredi 10 juin, à partir de 9h30, foire de Meysac.

Chauffour-sur-Vell - Des échanges avec un auteur-illustrateur jeunesse



Les enfants ont pu poser des questions à l'auteur-illustrateur Geoffroy de Pennart - © DR

Les élèves de CP-CE1-CE2 de Chauffour-sur-Vell ont eu la chance de recevoir en classe le célèbre auteur Geoffroy de Pennart.

L'auteur et illustrateur jeunesse, dont les livres (*Le loup est revenu*, *Chapeau Rond Rouge*, *Sophie la vache musicienne*) sont souvent étudiés en classe, est intervenu dans le cadre du salon de littérature de jeunesse Les Petits Pois d'école qui avait lieu à l'aéroport de Nespouls le samedi 14 mai.

Les enfants ont pu interroger l'auteur sur son travail, ses œuvres et sa vie. Puis, ce dernier leur a expliqué comment il illustrait ses personnages (loup et cochon), avant de leur dessiner une affiche qu'il a dédiée pour la classe. Il leur a ensuite expliqué pas à pas comment dessiner

un loup avec la « méthode de la saucisse ». Méthode qui a fait ses preuves, car les productions ont été remarquables, et chacun a pu faire un loup plus qu'honorable.

À la suite de cette intervention en cycle 2 à Chauffour, l'auteur s'est rendu à l'école de Collonges-la-Rouge pour rencontrer les élèves de maternelle. Il a eu le plaisir d'écouter le recueil d'histoires que ceux-ci ont écrit avec leur enseignante sur le modèle ds siennes. Là aussi, il leur a montré ses talents d'illustrateur.

Les enseignantes ont tenu à remercier Geoffroy de Pennart pour son intervention, sa gentillesse et sa capacité à discuter avec les enfants qui ont apprécié cette rencontre et s'en souviendront encore longtemps.

Collonges-la-Rouge - Un week-end de l'Ascension coloré dans la cité rouge

Le week-end prolongé de l'Ascension, Collonges festif a ouvert le bal du solstice touristique avec son défilé de costumes bariolés dans les rues et places du village.

Un défilé dans la tradition du carnaval de Venise avec une vingtaine de passionnés ayant créé leurs propres costumes au sein leur atelier de couture, s'inspirant au plus près des archives et traditions séculaires.

Pour les premières vagues de touristes friands de dépaysement, ce fut un moment de rêve coloré et de voyage dans le temps.



Un magnifique défilé de costumes dans la tradition du carnaval de Venise - © DR

Curemonte - Les budgets au cœur du conseil municipal

Lors du dernier conseil municipal de Curemonte, il est à souligner que les élus, considérant l'évolution des bases locatives de 3,5 % liée à l'inflation, ont décidé de **ne pas augmenter les taux pour l'année 2022** : foncier bâti 44,37 % et foncier non bâti 86,11 %.

Les deux budgets primitifs 2022 ont été voté à l'unanimité. Le budget principal est de 665 270,89 euros en fonctionnement et 407 518,41 euros en investissement.

Les orientations budgétaires d'investissement prévoient principalement des travaux de voirie, la réhabilitation du cimetière, les travaux de sécurisation de l'agence postale, l'acquisition de nouveaux isoloirs, les travaux de viabilisation du chemin du Rival, la mise en place de toilettes sèches sur le parking, les dépenses d'assistance à maîtrise d'ouvrage

pour l'aménagement de la place de la Barbacane et de rénovation énergétique, l'achat d'un véhicule communal et le monnayeur de l'église.

Le budget de l'assainissement s'élève quant à lui à 196 153,89 euros en fonctionnement et 58 826,29 euros en investissement.

Les charges de personnel sont réparties entre les deux budgets.

Concernant les programmes d'investissement, les élus ont décidé la signature de conventions d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec Corrèze ingénierie pour l'aménagement de la place de la Barbacane et le bilan énergétique patrimonial.

Ils ont, malgré le soutien apporté par la Fondation du patrimoine lors de projets antérieurs, décidé de ne pas cotiser pour l'année 2022.

Curemonte - Une famille voyageuse a fait étape sur la commune



Avec ce périple à pied, la famille se fabrique de très beaux souvenirs - © DR

Paysans-boulangers près de Najac en Aveyron, Jane et Robin et leur petite tribu constituée de Milo (trois ans), Billie (sept ans) et Bahia (dix ans), sans oublier Matoutou, la chienne, relient à pied l'Aveyron au lac de Vassivière sur le plateau de Millevaches, avec une étape de deux nuitées à Curemonte. Une chose est sûre, ce type de périple n'a rien d'improvisé et demande une grande préparation en amont et une énorme logistique.

Le projet, mûri durant plusieurs années, a d'ailleurs changé de formule puisqu'initialement avant la période Covid-19 Jane et Robin avait envisagé de partir avec les enfants en roulotte. Après réflexion, ce moyen de locomotion obligeait trop à s'éloigner des petits chemins en empruntant exclusivement des axes routiers avec l'obligation de réfléchir en matière de sécurité.

Autre revers de taille : Lico, leur cob normand, une race de chevaux carrossiers, était un peu trop jeune, et la mule Carmen a vraiment fait sa tête de mule en refusant catégoriquement d'être attelée ! Ils ont donc pris le temps de for-

mer un couple d'amis à leur métier pour qu'ils « tiennent la maison » et sont partis pour un périple - à pied - de six mois qui doit leur faire découvrir le plateau de Millevaches avant de reprendre d'autres chemins pour rejoindre Najac. Si Milo fera son entrée en maternelle après son retour de voyage, les deux plus grandes, Billie et Bahia, sont restées en lien avec leur classe et produisent dès qu'elles le peuvent (c'est-à-dire les jours où elles ne marchent pas) le travail demandé par leurs enseignantes (pendant le week-end de l'Ascension, Bahia réalisait ses évaluations nationales sur la table de pique-nique du terrain de la Reyne à Curemonte).

Douze à quinze kilomètres par jour

Ils prennent le temps d'une feuille de route qui connaît de nombreux zigzags au gré de leurs envies. La mule est bâtie avec des sacoches. Le cheval dispose d'un bât de selle avec des caisses. Jane et les filles marchent aux côtés de Robin qui porte le petit Milo sur ses épaules.

Ainsi, ils laissent derrière eux douze à quinze kilomètres par jour, des paysages, des rencontres, et doivent avant le soir trouver un lieu pour la nuit, un pré pour dresser le parc des animaux et la tente de toute la petite famille.

Pour le moment, et nous leur souhaitons que cela dure longtemps, la météo a été clémente, et les voilà repartis pour une étape qui va les mener à Collonges, puis ce sera Turenne. Il leur faudra contourner Brive par l'ouest, atteindre Uzerche et bifurquer vers Treignac par le GR46.

Curemonte - Un superbe festival de guitare



Les participants ont été récompensés - © DR

Une vingtaine de participants, du débutant au professionnel, ont concouru dans le cadre du premier concours et festival de guitare de Curemonte organisé par Jacques Misrahi fin mai. Dans les différentes catégories jeunesse ont été particulièrement récompensés : Arsène Lacroix, Citlali-Sophie Bavart Varela, Octavien Chino, Célian Audin, Lily-Rose Pascal-Albes, Victor Venceslau, Emy Varin, Pierre Feyrin et Lou Gastine. Au niveau du concours « pro », Pascal Lepage et Marine Bouttier ont vu leurs prestations primées. Tous les participants aux concours ont reçu des cadeaux offerts par les différents sponsors. Enfin, les concerts de Raphaël Fayès et José Palomo, le samedi, et de Cassie Martin, le dimanche, ont connu un énorme succès dans la superbe église Saint-Barthélemy. Face à l'enthousiasme de tous, nul doute que rendez-vous est d'ores et déjà pris pour une seconde édition du concours et festival de guitare à Curemonte en 2023.

Curemonte - Une route élargie



Cet élargissement vise à faciliter le passage des engins agricoles à ce carrefour - © DR

Des travaux ont été réalisés afin d'élargir la route de manière à faciliter le passage des engins agricoles au carrefour des routes du bourg, de la table d'orientation, d'Eynard et de Branceilles sur la commune de Curemonte. Ces aménagements nécessaires ont été pris en charge financièrement par le conseil départemental de la Corrèze et la communauté de communes du Midi corrézien.

Curemonte

Services de garde. Médecin au 15. Pharmacie : samedi 4 juin, Masson (Meysac) au 05.55.25.30.68 ; dimanche 5 et lundi 6 juin (Pentecôte), L'Uxello (Vayrac) au 05.65.32.40.21.

Mairie. Le secrétariat et l'agence postale sont ouverts au public lundi de 15h30 à 18h30 et mercredi de 9h à 12h. Contact : 05.55.25.34.76 ou mairiecuremonte@wanadoo.fr ou Facebook.

Lostanges - Le local des Amis de Lostanges rouvre ses portes



N'hésitez pas à aller découvrir ce charmant village corrézien - © DR

Les Amis de Lostanges ont le plaisir d'informer le public de la réouverture de leur local Pierre-André-Latreille attenant à l'église, allée Bertrand-Dugesclin.

Les promeneurs pourront plonger dans le passé historique de la commune. Pour en savoir davantage, contacter le président de l'association au 06.63.20.12.51. Ce dernier a écrit deux livres dont une monographie communale, *Si Lostanges m'était contée*, qui a été primée par le conseil général de la Corrèze le 25 octobre 1996, et *Lostanges du Moyen Âge à nos jours*, inauguré le 19 juin 1999.

Depuis trente ans, Les Amis de Lostanges œuvrent pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine. Des expositions, conférences et concerts sont également organisés.

En 2020, avec l'aide de la municipalité, des fouilles archéologiques ont été effectuées sur la place de l'église ; un cimetière et une tour de défense ont été mis à jour par l'archéologue médiéviste Dimitri Paloumbas-Odile, dont le rapport se trouve à l'entrée du local. Lostanges attend les visiteurs avec son point de vue magnifique.

La porte ouverte de l'église Saint-Pierre invite à admirer son superbe retable du XVII^e siècle classé aux Monuments historiques.

Ligneyrac

Office. Messe ce dimanche 5 juin à 9h30 à Ligneyrac.

Marcillac-la-Croze

Mairie. Le secrétariat est ouvert lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h. Contact : 05.55.25.43.19 ou mairie-de-marcillac-la-croze@wanadoo.fr.

La Poste. La plate-forme est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h30 à 11h et de 13h35 à 14h30, samedi de 9h30 à 12h. Contact : La Poste au 36.31 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et samedi de 8h30 à 13h.

Vide-grenier. Dimanche 5 juin de 8h (6h30 pour les exposants) à 8h. Tarif : 6€ les 5 ml (puis par multiples : 12€ les 10 m, etc.). Règlement et bulletin d'inscription disponibles sur demande à marcillac@sfr.fr ou 05.55.25.42.78. Buvette et petite restauration.

Turenne

Décès. Vendredi 27 mai ont eu lieu les obsèques de Jacqueline Dauliat, veuve de Fernand Dumas, à l'âge de 91 ans. Elle est partie samedi 21 mai, le jour même du mariage de son petit-fils, Nicolas et Marine. Premier enterrement depuis que l'église est en travaux, avec une cérémonie empreinte de ferveur et d'espérance, célébrée par le père Régis et préparée par Béatrice Patier (qui vient de perdre son oncle, Claude Michelet). Le dépôt d'urne a eu lieu le jour même au cimetière dans le caveau familial. Condoléances à sa famille. La cérémonie religieuse de Renée Mélanie Faugeron, qui habitait à Jugeals-Nazareth, a eu lieu à l'église de Turenne mardi 31 mai. Renée aimait beaucoup cette église où elle venait chaque année assister au concert du Festival de la Vézère, alors, elle souhaitait que la cérémonie de son à Dieu ait lieu à cet endroit. Ils n'ont ni concession, ni famille et pas d'enfants non plus. Une exception qui a été accordée par le maire de Turenne, car il faut savoir que toute cérémonie dans la semaine interrompt les travaux de chantier. Sincères condoléances.

Financement. Erreur d'interprétation dans le plan de financement des travaux de l'église. Il fallait lire : 2,4 millions d'euros, c'est le montant des travaux consacrés à la toiture, dont 64,87 % apportés par l'État (donc la Drac), 20 % par la région Nouvelle-Aquitaine et 60 000€ par an du département. Tout ça mis bout à bout, il reste 9 % pour la commune. En tout, l'enveloppe globale destinée à financer la totalité du chantier se monte à 4,5 millions d'euros qui comprend la toiture, les contreforts et le rejointement des murs extérieurs puis la rénovation de l'intérieur.

Enquête bouclée. Suite au vol dans le local du groupement de chasse de la vicomté en août 2021, les gendarmes de Meyssac ont arrêté les auteurs après neuf mois d'enquête. Le vice-président, Jean-Marie Poinet, a pu récupérer le matériel volé dans l'entrepôt : plancha, tireuse à bière, poste de télévision avec son support et bouteilles.

La Vie

Corrézienne

Orgnac-sur-Vézère

Repas des chasseurs. L'association de chasse Orgnac propriétaires organise son repas à la salle polyvalente des Fombiades samedi 18 juin. Au menu : kir et ses bouchées, potage, assiette périgourdine, coquille de fruits de mer, trou orgnacais, sanglier à la broche, pommes boulangères, fromage, dessert, café. Tarif : 25 €. Réservations auprès d'Yves Sagne au 06.75.73.11.15. ou Laurent Favaro au 06.42.90.57.04. avant le 9 juin.

Comité des fêtes. Vendredi 10 juin, à 20h30, le comité se réunit en assemblée générale, salle de réunion de la mairie. À l'ordre du jour : rapport moral, compte rendu financier. Élection du nouveau bureau et du conseil d'administration.

Troche

Premier marché festif à la ferme. Cécile Lortholary, jeune agricultrice à Troche avec son père Pierre, ne manque pas d'idées. Sa devise : les circuits courts. C'est pour cela qu'elle organise, au sein de leur Gaec La Trochoise, un premier marché festif à la ferme dimanche 12 juin à partir de 10h, 341 chemin de Chantegril. Dès 10h, possibilité de casse-croûte avec des produits du marché. Renseignements au 06.33.82.28.96.

Perpezac-le-Noir - Un magnifique concert pour une première



La chorale Ça nous chante a donné de la voix pour le plus grand plaisir du public - © DR

Samedi 21 mai, dès 20 heures, l'église de Perpezac-le-Noir était pleine. Toutes les générations étaient présentes au concert organisé par l'association Familles rurales Estivaux/Saint-Bonnet-l'Enfantier/Perpezac-le-Noir.

La toute récente chorale Ça nous chante, dirigée par Julien Proulhac, a ouvert le spectacle après les mots d'accueil de Jérôme Sagne, le maire de la commune, et Isabelle Baudry, la présidente de l'association.

Un répertoire très varié et des interprétations magistrales ont arraché des applaudissements nourris. Des choix très éclectiques qui ont per-

mis au public de rêver, de lui donner espoir et une vraie leçon de vie lors de l'interprétation d'*En chantant* de Michel Sardou.

La chorale a même pris le risque de chanter en italien *Bella ciao* qui a fait monter d'un cran la température.

Ce concert devait être interprété conjointement avec la chorale Retour au chant de Madranges.

En raison d'un problème de santé de leur cheffe de chœur, seule une partie des amis de Madranges avait fait le déplacement et a chanté pour le final.

Une magnifique soirée musicale et d'osmose entre les interprètes et les spectateurs, de quoi oublier pendant trois heures les soucis du quotidien. Un apéritif dînatoire a clôturé de la plus agréable des manières cette très belle soirée de printemps.

Estivaux - Une belle matinée de sport



Les enfants ont le sourire : le plaisir du jeu est là, c'est incontestable - © DR

Mardi 24 mai, en début de matinée, les vingt-trois élèves de CM2 (classe de Patrice Millery) du RPI Estivaux/Perpezac-le-Noir se sont rendus à Uzerche en bus pour y disputer un petit tournoi de tchoukball.

Ce sport collectif, originaire de Suisse romande, semble de plus en plus pratiqué dans les écoles. Il ressemble un peu au handball. On marque des points en envoyant le miniballon contre un « cadre » incliné, sorte de petit trampoline, qui n'est pas gardé par un joueur spécifique.

Pour découvrir ce sport, deux terrains avaient été installés dans le gymnase de l'école des Buges qui jouxte l'école du même nom, dont les élèves du CM2 étaient les adversaires du jour des enfants de la classe de Patrice Millery.

Huit équipes ont été constituées en mêlant les élèves des deux écoles. Des chasubles de différentes couleurs ont été distribuées, et les règles rappelées ; après quoi, le tournoi proprement dit a pu commencer. Il convient de dire que les enfants ont pris une part prépondérante à l'organisation en assurant l'arbitrage, le chronométrage et l'enregistrement des résultats, etc. À noter : Camille, Raphaël et Moyad ont vraiment assuré dans le domaine de l'arbitrage.

Les rencontres ont été très disputées, et, après les réserves de la première heure, les élèves des deux classes ont bien collaboré et même sympathisé. La qualité des rencontres s'est améliorée. Sur le coup de midi, en finale, c'est l'équipe 7 qui l'a emporté contre l'équipe 4. Cela était presque anecdotique, l'essentiel ayant été de partager une belle matinée de sport collectif et de convivialité.

Perpezac-le-Noir - Un 1^{er} marché de produits locaux et artisanaux réussi



Une vingtaine d'exposants ont permis la réussite de cette manifestation - © DR

Le 15 mai dernier, deux semaines avant la fête des mères, vingt producteurs et artisans locaux se sont réunis pour proposer leur production à Perpezac-le-Noir. Une première édition qui s'est déroulée dans une ambiance agréable et sous le soleil.

Pour ce marché, les produits de bouche étaient proposés par la ferme de Moncoulon, Safran de la Vézère, le Miel de Clem, un Brin de chèvre, Nocturalis et la ferme de Germain.

Côté artisans, il y avait : EB-creabois, Isovie, Mosaika, Couteaux David, l'Ourlouse, DMF création, l'Atelier du moulin, Plum paillettes, Fabrique du bois Vignaud, Crea'zou, Poterie de la Grange Vieille, Maison Claudette, les Ch'tis bijoux de Véro, la Hulotte aux bois.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

LE TURENNE

« Les passagers de la nuit » (1h51) Drame avec Charlotte Gainsbourg. Ven 21h.
« Jurassic World : Le monde d'après » (2h27) SF avec Chris Pratt. Avant-première Sam 21h.
« Ténor » (1h40) avec Michèle Laroque. Dim 16h.
« The Duke » (1h35) Mer 21h. Ven 10 juin 21h.
« Pas...de quartier » Jeu 21h.

BORT-LES-ORGUES

LE 7^E ART

« Les folies fermières » (1h49) avec Michèle Bernier. Ven 17h30, 20h30. Dim 17h.
« Ténor » (1h40) Comédie. Ven 20h30. Dim 17h.
« Les passagers de la nuit » (1h51) Drame avec Charlotte Gainsbourg. Ven 17h30. Sam 20h30.
« Jurassic World: le monde d'après » (2h27) SF avec Chris Pratt. Avant-première Mar 20h45.

BRIVE-LA-GAILLARDE

MÉGA CGR

TLJ : *Tous les jours*
« Top gun: Maverick » (2h11) Action avec Tom Cruise. TLJ sauf Ven, Mar: 10h45, 13h45, 15h, 16h30, 18h, 19h30, 21h, 22h15. Ven: 13h45, 15h, 16h30, 18h, 19h30, 21h, 22h15. Mar: 15h, 16h30, 18h, 19h30, 21h, 22h15. En VO : Mar: 13h45.
« C'est magnifique ! » (1h37) Comédie de et avec Clovis Cornillac. TLJ sauf Ven, Mar: 11h15, 14h, 16h, 18h, 20h. Ven, Mar: 14h, 16h, 18h, 20h.
« Champagne ! » (1h43) Comédie avec Elsa Zylberstein, F-Xavier Demaison. Lun 20h.
« Coupeur ! » (1h50) Comédie avec Romain Duris. Ven, Lun: 13h30, 15h40, 22h. Sam: 15h40, 17h50, 22h. Dim: 13h30, 17h40, 22h. Mar: 13h30, 17h40.
« Ténor » (1h40) Comédie avec Michèle Laroque, Mohammed Belkhir. TLJ sauf Ven, Mar: 11h15.
« Detective Conan : la fiancée de Shibuya » (1h50) Anim. TLJ sauf Dim: 22h. En VO : Dim: 22h.
« Doctor Strange in the multiverse of madness » (2h06) Fantastique. Ven: 16h30, 19h45, 22h15. Sam, Lun: 11h, 14h, 16h30, 19h45, 22h15. Dim: 14h, 16h30, 19h45, 22h15. Mar: 14h, 19h45, 22h15. En 3D : Ven 14h. Dim 11h. Mar: 16h30

« Firestarter » (1h34) Thriller avec Zac Efron. TLJ: 14h, 16h, 18h, 20h, 22h.
« Hommes au bord de la crise de nerfs » (1h37) avec Thierry Lhermitte. Ven, Dim: 13h45, 16h, 18h, 20h. Sam, Lun: 11h15, 16h, 18h, 20h. Mar: 13h30, 15h40, 17h40, 20h.
« J'adore ce que vous faites » (1h31) Comédie avec Gérard Lanvin, Artus. Ven, Mar: 13h30, 15h40, 19h45. Sam: 11h, 15h40, 17h40, 19h45. Dim: 11h, 13h30, 15h40, 19h45. Lun: 11h, 15h40, 17h40.
« Jurassic World: le monde d'après » (2h27) SF avec Chris Pratt. Avant-première. Mar 19h30.
« Les animaux fantastiques : les secrets de Dumbledore » (2h22) avec Jude Law. Ven, Mar: 16h30, 19h30, 22h. Sam, Lun: 10h45, 13h30, 19h30, 22h. Dim: 10h45, 16h30, 19h30, 22h.
« Les bad guys » (1h40) Sam, Lun: 13h45. Dim 11h.
« Les folies fermières » (1h49) Comédie avec Michèle Bernier, Guy Marchand. Ven, Mar: 17h40. Sam, Lun: 11h15, 13h30. Dim: 11h15, 17h40.
« Les Segpa » (1h39) Comédie. Ven, Lun: 17h50, 20h, 22h15. Sam: 13h30, 20h, 22h15. Dim: 15h40, 20h, 22h15. Mar: 15h40, 22h15.
« Sonic 2, le film » (2h02) TLJ sauf Ven, Mar: 11h
« The Northman » (2h17) Historique avec Nicole Kidman, Willem Dafoe. TLJ sauf Sam, Lun: 13h30, 22h. Sam, Lun: 16h30, 22h.

LE REX

« Compétition officielle » (1h54) Comédie avec Penelope Cruz, Antonio Banderas. Ven 14h, 18h, 20h. Sam 15h. Dim 11h, 17h, 21h. Lun 14h, 20h30. Mar 16h, 18h15.
« Broadway » Drame. Ven 16h. Sam 13h15, 17h. Dim 14h30, 19h. Lun 16h, 18h30. Mar 12h10, 20h30.
« Clara Sola » (1h46) Drame. Ven 14h. Sam 19h. Dim 11h, 14h. Lun 20h30. Mar 12h10.
« L'école du bout du monde » (1h49) Drame. Ven 16h. Sam 17h. Dim 20h30. Lun 14h. Mar 16h.
« Les crimes du futur » (1h47) Thriller, SF avec Viggo Mortensen, Léa Seydoux. Ven 16h, 20h, 22h. Sam 14h, 18h, 22h. Dim 11h, 15h15, 19h. Lun 13h30, 15h30, 21h10. Mar 14h, 16h, 18h30.
« Don Juan » (1h40) Comédie musicale. Ven 18h, 22h. Sam 16h, 20h. Dim 17h10, 21h. Lun 17h30, 19h20. Mar 12h10, 14h, 20h30.
« Frère et sœur » (1h48) Drame avec Marion Cotillard, Melvil Poupaud, Patrick Timsit. Ven 18h, 20h, 22h. Sam 13h45, 21h30. Dim 13h, 16h, 18h. Lun 16h, 18h30. Mar 14h, 18h30, 20h30.
« Hamlet » (3h34) Opéra en 2 actes. Sam 18h55.
« C'est Magic de père en fils : Gruffalo et petit

Gruffalo » (53 min) Animation. Sam 16h.

ÉGLETONS

L'ESPLANADE

« J'adore ce que vous faites » (1h31) avec Gérard Lanvin, Artus. Ven, Sam, Mar 21h. Dim 17h.
« Jurassic World: le monde d'après » (2h27) SF avec Chris Pratt. Avant-première Sam 20h.
« Cœurs vaillants » (1h32) Dim 14h30. Mar 21h.
« On sourit pour la photo » (1h35) Comédie avec Jacques Gamblin. Ven 21h. Sam 15h30. Lun 21h.
« The Duke » (1h35) Comédie avec Helen Mirren. Dim 17h. En VO : Lun 21h.
« Détective Conan » (1h50) Animation. Sam 15h30. Dim 14h30.

MEYMAC

LE SOUBISE

« Les folies fermières » (1h49) Comédie avec Michèle Bernier, Guy Marchand. Ven 20h45.
« Doctor Strange in the multiverse of madness » (2h06) SF. Sam 20h45.
« Jurassic World: le monde d'après » (2h27) SF avec Chris Pratt. Avant-première Mar 20h45.
« L'école du bout du monde » Dim 15h.

TULLE

VÉO

« Cycle: Jurassic World » Sam 14h30.
« Jurassic World : Fallen Kingdom » Sam 17h.
« Jurassic World le monde d'après » Sam 20h30.
« C'est magnifique ! » (1h37) Comédie de et avec Clovis Cornillac. Ven 14h30, 21h. Sam 14h30, 20h. Dim 16h30, 21h. Lun 16h30, 18h30. Mar 14h30, 21h.
« Champagne ! » (1h43) Av-première : Lun 18h30.
« Firestarter » (1h34) Ven 14h30, 21h. Sam 14h20, 16h15, 22h. Dim 14h, 21h. Lun 14h15, 21h. Mar 21h.
« Compétition officielle » (1h54) Comédie. En VO. Ven 14h30, 20h45. Sam 18h40, 20h. Dim 14h15, 18h40. Lun 16h20, 18h30. Mar 18h30, 20h45.
« Top Gun: Maverick » (2h11) Action avec Tom Cruise. Ven 20h45. Sam 13h50, 18h15, 21h. Dim 14h, 16h, 18h30, 21h. Lun 14h, 18h. Mar 20h45. En VO : Ven 18h30. Lun 20h30.

« Hommes au bord de la crise de nerfs » (1h37) Ven 18h45, 21h. Sam 16h30, 22h. Dim 14h, 18h30. Lun 14h20, 21h. Mar 14h30.
« Frère et sœur » (1h48) Drame avec Marion Cotillard. Sam 18h. Dim 16h20, 20h45. Mar 18h30.
« Doctor Strange in the multiverse of madness » (2h06) Ven 14h30. Sam 21h. Dim 16h20. Lun 16h. Mar 18h15, 20h45.
« Don Juan » (1h40) Comédie music. avec Tahar Rahim, Virginie Efira. Ven 14h30, 18h. Sam 18h. Dim 18h30. Lun 16h30, 20h50. Mar 14h30, 20h30.
« Suis-moi je te fuis, part 1 » (1h49) Drame, Romance. En VO. Lun 14h30. Mar 18h30.
« Fuis moi je te suis, part 2 » En VO. Ven 18h30. Dim 20h45. Lun 18h30. Mar 14h30.
« The Duke » (1h35) avec Helen Mirren. En VO. Ven 18h45. Sam 16h20. Dim 18h45. Lun 21h. Mar 14h30.
« Elisabeth, regard(s) singulier(s) » VO. Dim 16h.
« Les bad guys » (1h40) Animation. Ven 14h30.
« Sonic 2 le film » (2h02) Dim 14h.
« Encanto » Lun 14h30.
« Magic De père en fils » Sam 16h45. Lun 16h30.

USSEL

LE CARNOT

« Jurassic World: le monde d'après » (2h27) SF avec Chris Pratt. Avant-première Mar 20h15.
« Top Gun: Maverick » (2h11) Action avec Tom Cruise, Jennifer Connelly. Ven, Sam 18h15, 20h45. Dim 16h, 20h30. Lun, Mar 18h, 20h30.
« Frère et sœur » (1h48) avec Marion Cotillard. Ven 21h. Sam 16h, 18h30. Dim 18h30. Lun 20h45.
« On sourit pour la photo » (1h35) Comédie avec Pascale Arbillot. Ven 18h45. Sam, Dim 21h.
« The Duke » (1h35) Biopic avec Helen Mirren. En VO. Dim 16h30. Lun 18h30. Mar 18h.
« Les passagers de la nuit » (1h51) Drame avec Charlotte Gainsbourg. Sam 16h. Dim 18h45.

UZERCHE

CINÉMA LOUIS-JOUVET

« Le médecin imaginaire » Ven 21h. Lun 21h.
« Ténor » Sam 21h.
« Icare » Lun 15h.
« Les folies fermières » Mer 15h.
« The Northman » Mer 21h.
« Les passagers de la nuit » Jeu 21h.

SAMEDI



Old Henry, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LA CHANSON DE L'ANNÉE
Présenté par Nikos Aliagas
22.35 La chanson de l'année
FRANCE 2
21.05 DIVERTISSEMENT
LE CLUB DES INVINCIBLES
23.35 On est en direct
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À COGNAC
Avec Eléonore Bernheim
22.40 Meurtres au Pays Basque, téléfilm
CANAL+
21.00 FILM
OLD HENRY
De Patsy Ponciroli
Avec Tim Blake Nelson, Scott Haze
22.40 Bull, film
M6
21.10 SPECTACLE
JUBILÉ DE LA REINE : LE CONCERT ÉVÈNEMENT
Présenté par Marie Portolano
23.25 Elizabeth II, la femme derrière la souveraine, doc.
ARTE
20.50 DOCUMENTAIRE
CHAMBORD
Le château, le roi et l'architecte
22.25 Cluny, la puissance et la pauvreté, doc.

DIMANCHE



Toy Story 4, M6

TF1
21.10 FILM
JURASSIC WORLD : FALLEN KINGDOM
Avec Chris Pratt
23.30 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.05 FILM
LOLA ET SES FRÈRES
De Jean-Paul Rouve
Avec Ludvine Sagnier
22.55 Passage des arts, mag.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
COMMISSAIRE DUPIN
La croix d'Emma
Avec Pasquale Aleardi
22.40 Commissaire Dupin, série
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : MULTIRUGBY
Top 14. 26^e journée.
22.55 Canal Rugby Club le débrief, mag.
M6
21.10 FILM
TOY STORY 4
De Josh Cooley
Avec Jean-Philippe Puymartin, Richard Darbois
23.00 Enquête exclusive, mag.
ARTE
21.00 FILM
L'INTERPRÈTE
De Sydney Pollack
Avec Nicole Kidman
23.05 Jodie Foster, doc.

LUNDI



Les autres, Arte

TF1
21.10 FILM
LE NOUVEAU STAGIAIRE
De Nancy Meyers
Avec Anne Hathaway
23.25 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
MEURTRES AU PARADIS
Trésors enfouis
Avec Danny John-Jules, Joséphine Jobert
22.10 Meurtres au paradis, série
FRANCE 3
21.10 FILM
LE JOUR LE PLUS LONG
De Ken Annakin, Andrew Marton, Bernhard Wicki, Gerd Oswald, Darryl F Zanuck
Avec John Wayne
23.55 Campagne officielle pour les élections législatives 2022,
00.15 Météo,
00.20 Outremer.ledoc, doc.
CANAL+
21.00 SÉRIE
LE FLAMBEAU - LES AVENTURIERS DE CHUPACABRA
3 épisodes
Avec Laura Felpin
23.05 Des gens bien ordinaires, Épisode 1, série
23.15 Des gens bien ordinaires, Épisode 2, série
23.30 Profession..., mag.

MARDI



Tandem, France 3

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA
Le Totem Maudit
Présenté par Denis Brogniart
23.30 Et alors ?
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
CASH INVESTIGATION
Agriculture : où sont passés les milliards de l'Europe ?
Présenté par Élise Lucet
23.05 Basique le concert, spectacle
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
TANDEM
2 épisodes
Avec Astrid Veillon
22.45 Campagne officielle pour les élections législatives 2022
23.00 Tandem, série
CANAL+
21.00 FILM
DÉLICIEUX
Avec Grégory Gadebois
23.00 Tout s'est bien passé, film
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1
2 épisodes
Avec Angela Bassett
22.50 9-1-1, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
HISTOIRE POPULAIRE DES IMPÔTS
22.40 La finance lave plus vert, doc.

MERCREDI



Birth, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
DOC
2 épisodes
Avec Matilde Gioli
23.20 New York, unité spéciale
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
LA FUGUE
De Xavier Durringer
Avec Valérie Karsenti
22.45 Infrarouge, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Passion patrimoine : sur le sentier des douaniers en Bretagne
Présenté par Carole Gaessler
23.25 Guy Bedos en toute liberté, doc.
CANAL+
21.00 SPECTACLE
MARINA ROLLMAN - UN SPECTACLE DRÔLE
22.30 Aline, film
M6
21.10 JEU
TOP CHEF
Épisode 17
Présenté par Stéphane Rothenberg
23.40 Top chef : le chef des chefs, jeu
ARTE
20.55 FILM
BIRTH
De Jonathan Glazer
Avec Nicole Kidman
22.35 Planète Californie, doc.

JEUDI



HPI, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
HPI
2 épisodes
Avec Audrey Fleurot
23.15 HPI, série
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
FRANCE 2022
Présenté par Léa Salamé,
Laurent Guimier
00.25 Nous les Européens, mag.
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES MYSTÈRES DES MAJORETTES
De Lorenzo Gabriele
Avec Isabelle Vitarì
22.50 Campagne officielle pour les élections législatives 2022
23.00 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.00 SÉRIE
SUPER PUMPED : LA FACE CACHÉE D'UBER
Épisodes 3 & 4
Avec Joseph Gordon-Levitt
23.10 Les éclaireurs de l'eau, doc.
M6
21.10 FILM
BAD BOYS
Avec Martin Lawrence
23.15 Bad Boys 2, film
ARTE
20.55 SÉRIE
LA MONTAGNE AUX SECRETS
Avec Merlin Rose
22.35 Planète Californie, doc.

VENDREDI



Candice Renoir, France 2

TF1
20.35 SPORT
FOOTBALL : AUTRICHE / FRANCE
Ligue des Nations
22.40 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CANDICE RENOIR
Avec Cécile BoisLenglet
23.00 Candice Renoir, série
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
MIKE BRANT, L'ÉTOILE FILANTE
23.25 Campagne officielle pour les élections législatives 2022
23.40 La vie secrète des chansons
CANAL+
21.00 FILM
FREE GUY
Avec Ryan Reynolds
23.00 House of Gucci, film
M6
21.10 FILM
ROCKETMAN
De Dexter Fletcher
Avec Taron Egerton, Jamie Bell
23.15 Elton John, l'histoire d'une icône mondiale, doc.
ARTE
20.55 TÉLÉFILM
CLÈVES
De Rodolphe Tissot
Avec Louisiana Gouverneur, Vincent Deniard
22.45 Et demain, le monde entier, téléfilm

La Vie
Corrèzienne

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Corrèze.

Par arrêté ministériel, le tarif est fixé, depuis le 1^{er} janvier 2022, à 0,183 € HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTION

1-02190282

ATARAXE Conseils

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 12 Place des Porrots, 19250 MEYMAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MEYMAC du 23/05/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ATARAXE Conseils
Siège : 12 Place des Porrots, 19250 MEYMAC
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : Prestations de conseil et d'accompagnement auprès des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés. Conseil en stratégie, organisation, management, gestion, système d'information, ressources humaines, marketing et communication, de la conception à la mise en œuvre, coaching personnalisé, services de formation ainsi que toute prestation se rattachant directement ou indirectement à l'objet social réalisé en France ou à l'étranger.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Toute action donne droit, dans les bénéfices et à l'actif social, à une part nette proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrement de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Thierry BEYNE, demeurant 16 rue Jean Monteil 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

La Société sera immatriculée au **Registre du commerce et des sociétés de Brive.**

POUR AVIS
Le Président

1-05190214



Isabelle SANDRET DUPUY
14 avenue du 11 Novembre
19240 VARETZ
Tél. 06.71.30.21.27

Allo Stella Taxi

Société unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 2 000 €
Siège social : 1061 Route Des Deux Aigues 19330 CHANTEIX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Lubersac (19) du 4 mai 2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : Allo Stella Taxi
Siège social : 1061 Route des Deux Aigues 19330 CHANTEIX
Objet social : En France et hors de France, les activités de TAXI et de Transport Public Routier de Personnes avec un véhicule n'excédant pas 9 places
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social en numéraire de 2 000 euros
Gérant : Madame Karine RABES demeurant 1061 Route des Deux Aigues 19330 CHANTEIX nommé pour une durée illimitée
Immatriculation de la Société au **Registre du commerce et des sociétés de BRIVE**

POUR AVIS
La Gérante

ALC
RÉGIE

6 hebdomadaires
à votre service
dans 13 départements
annonces.legales@alcregie.com

1-08190272

Etude de Maître Vincent SAGEAUD, Notaire à LAPLEAU (Corrèze), 2bis avenue des Pradelles, et bureau annexe à MARCILLAC-LA-CROISILLE (19320), 6 route des Diligences

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Vincent SAGEAUD, Notaire à LAPLEAU, 2bis avenue des Pradelles, le 27 mai 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

Dénomination : SCI JOS
Siège social : SAINT-PAUL (19150), 6 impasse de Chirac.
Durée : 99 années
Capital social : QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (90 000,00 EUR). Les apports sont en nature de biens immobiliers et sont purs et simples.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrement préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Madame Martine JOS demeurant SAINT-PAUL (19150), 6 impasse de Chirac.

La société sera immatriculée au **RCS de BRIVE**

POUR AVIS
Le notaire.

1-02190475

SAS VANOPLIE

Au capital de 8 000 Euros
3 Rue de Juillac
19160 LIGINIAC

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing-privé en date du 18 Mai 2022, il a été constituée une **Société par Actions Simplifiée**, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « VANOPLIE »
Siège social : 3 Rue de Juillac 19160 LIGINIAC
Capital : 8 000 €, divisé en 100 actions de 80€.
Objet social : La conception, l'aménagement, la vente de fourgons aménagés, location-gérance ou prise de participations dans sociétés ayant un objet social similaire ou complémentaire
Président : Monsieur Jérôme HISSIER demeurant 3 Rue de Juillac 19160 LIGINIAC
Directeur Général : Madame Stéphanie LACOUCHIE demeurant 3 Rue de Juillac 19160 LIGINIAC
Tout actionnaire peut participer aux assemblées et exercer son droit de vote en fonction du nombre d'actions qu'il possède. Il n'y a pas de catégories d'actions, ni d'avantages particuliers
La société sera immatriculée au **Registre du Commerce et des Sociétés de BRIVE.**

POUR AVIS
et mention
Le Président

1-02190209

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Sophie LEROUX, Notaire Associé soussigné, membre de la Société par Actions Simplifiée "OFFICE NOTARIAL V.A.L 19-63", titulaire d'un Office Notarial à USSEL (Corrèze) 8, Boulevard Clemenceau, le 24 novembre 2021 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de pizzeria
Dénomination : SAS LE PELAUD
Siège social : USSEL (19200), 2 rue de la liberté.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : CENT EUROS (100.00 EUR)

Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : Toutes les cessions sont soumises à l'agrement de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.
L'exercice social commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
Président : Monsieur Brice BERLAND
Le gérant est Monsieur Brice BERLAND demeurant 1 Bis rue de la Combe 19200 USSEL.
La société sera immatriculée au **registre du commerce et des sociétés de BRIVE-LA-GAILLARDE**

POUR AVIS
Le notaire.

1-08190542

Par ASSP en date du 23/05/2022, il a été constituée la **Société dénommée LUCKY** :

Siège Social : Janien, 19270 ST-Pardoux-L'Ortigier.
Capital : 400 €
Objet social : Achat, vente, location de tous biens et droits immobiliers.
Gérance : Mme Audrey POUCH et M. Jérôme MARPILLAT, demeurant ensemble à Janien 19270 ST-Pardoux-L'Ortigier
Cession de parts : libre entre associés, dans les autres cas, soumise à l'agrement des associés réunis en assemblée générale
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS de Brive-la-Gaillarde**

1-06190163

AVIS DE CONSTITUTION

SPC ESTRADE

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 000 euros
Siège social : 34 route du Chastang, Croisy 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRIVE du 25 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique
Dénomination sociale : SPC ESTRADE
Siège social : 34 route du Chastang, Croisy, 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE
Objet social : L'activité de plomberie, chauffage, VMC, pose de poêles, entretien d'appareils de combustion
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Olivier ESTRADE demeurant 34 route du Chastang, Croisy, 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BRIVE.

POUR AVIS
- La Gérance

1-08190025



[Accense] Conseils
Société d'Avocats
52 av du Riant Portail du Midi
19100 BRIVE
05 55 17 19 00

Par acte électronique du 13/05/22, il a été constitué pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS de BRIVE**, une **SCI** dénommée **LES ESCURES**, au capital de 1 000 €, constitué d'apport en numéraire, ayant pour objet l'acquisition de tous immeubles, construits ou non et leur aménagement, la construction de tous bâtiments, à usage d'habitation ou à usage professionnel, industriel, artisanal ou commercial, la propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, dont le siège est à ST-PANTALEON-DE-LARCHE (19) 184 bis avenue de la Marquisie. **Les gérants sont Julien SOULIER** demeurant Le Pontal à STE-FEREOLE (19) et **Jérémy SOULIER** demeurant La Rougerie à CHAMEVRAT (19). Les cessions de parts sont libres entre associés et agrément dans tous les autres cas par décision collective des associés.

1-06190329



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TULLE du 25/05/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL à associé unique
Dénomination sociale : LE LOVY
Siège social : 11B, rue Sergent Lovy - 19000 TULLE
Objet social : Exploitation d'un fonds de commerce de bar, brasserie, restaurant, plats cuisinés à emporter, traiteur
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Nicolas BOUVEL, demeurant 19, Les Gouttes - 19800 GIMEL-LES-CASCADES, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au **Registre du commerce et des sociétés de BRIVE.**

POUR AVIS, la Gérance

1-08190028



LEXIADE-ENTREPRISES
Maître Olivier BROUSSE
37, rue Barthélémy
Thimonnier
87280 LIMOGES
tél : 05.55.32.89.04

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 20 mai 2022, il a été constituée une **Société Civile Immobilière** dénommée : **RN IMMO BRIVE**
Objet social : propriété par voie de construction ou d'acquisition sous toutes ses formes d'immeubles ou de parts sociales de SCI, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation directe par bail ou par tout autre moyen des immeubles lui appartenant.
Siège social : 44 Rue Pierre Lescot 19100 BRIVE
Capital : 1000 euros
Gérance : Mr Robin ELDIN et Madame Nathalie FENIES épouse ELDIN demeurant à BRIVE (19) 44 rue Pierre Lescot
Agrement des cessions de parts : toutes cessions, sauf entre associés, sont soumises à agrément donné par décision des associés prise à l'unanimité.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS de BRIVE**

POUR AVIS la Gérance

1-03190036



LEXIADE-ENTREPRISES
Maître Olivier BROUSSE
37, rue Barthélémy
Thimonnier
87280 LIMOGES
Tél : 05.55.32.89.04

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 23/05/2022 constitution de la **SASU** dénommée « **O'19** »
Capital social : 2000 euros.
Siège social : 17 bis Avenue président Roosevelt 19100 BRIVE
Objet : restauration rapide, sandwicherie, pizzas, burgers, boissons, vente à emporter, sur place et en livraison
Président : Mr Kamal RHRIBA demeurant 6 boulevard Cardinal Dubois
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et droit de vote : être propriétaire d'une action au jour de l'Assemblée. Une action donne droit à une voix.
Agrement des cessions d'actions : toute cession d'action est soumise à agrément donné à la majorité des associés
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS BRIVE.**

1-05190169



Parc d'Estér,
9 Allée Loewy, 87068 LIMOGES

AVIS DE CONSTITUTION

Pare-Acte S.S.P. en date du 18/05/22, il a été constitué, pour une durée de 99 ans, la **SARL MARSOU**, qui sera immatriculée au **RCS de BRIVE**, au capital de 10 000 € en numéraire, ayant pour objet : restauration rapide sur place, à emporter et à livrer, restauration traditionnelle, ayant son siège social à BRIVE-LA-GAILLARDE (19100) - 33 Boulevard Général Koenig, et dont le gérant est M. Marc SALMAN, demeurant à UZERCHE (19140) - 290 Route des Garennes.

1-06190269

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 27 mai 2022, à Brive-La-Gaillarde.
Dénomination : Menuiserie Gaillard
Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.
Siège social : 7 Avenue André Malraux, 19100 Brive-La-Gaillarde.
Objet : Négoce, pose et réparations de menuiseries extérieures, portails, porte de garage, clôture, garde de corps.
Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 10000 euros
Gérant : Monsieur Marcadet Gabriel, demeurant Le Verrat, 46600 Gignac
La société sera immatriculée au **RCS Brive-La-Gaillarde.**

POUR AVIS.

MODIFICATIONS

2190183

ETS RAFFAILLAC FREDERIC

Société à responsabilité limitée au capital de 96.600 euros
Siège social : La Galive
19600 ST-PANTALEON-DE-LARCHE
341796894 RCS BRIVE

Aux termes d'une délibération en date du 20 mai 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, à compter rétroactivement du 14 mars 2022, de modifier l'objet social en supprimant les activités suivantes :

- la réparation de fournitures pour les véhicules, et de tous articles de soudage électrique ou flamme,
 - la vente et installation de poêles à pellets et chaudières poly-combustibles,
 - la réparation de tous véhicules automobiles, et le montage de tous équipement ou accessoire automobile.
- En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
- « - La vente sédentaire ou ambulante, en gros, demi-gros ou détail, de toutes fournitures industrielles et de toutes fournitures pour les véhicules, ainsi que de tous articles de soudage électrique ou flamme, la réparation de fournitures industrielles ;
- La vente en gros et demi-gros de tous outillages hydrauliques de véhicules ainsi que de tous articles industriels pour véhicules, de tout équipement ou accessoires automobiles, l'achat et la vente de tous véhicules automobiles,
- Et plus généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe, et contribuant à la réalisation de cet objet. »
- Le dépôt légal sera effectué au **RCS de Brive.**

POUR AVIS la Gérance

2190078



FIDAL
Société d'Avocats
BRIVE-LA-GAILLARDE (19100)
Immeuble Kennedy
1, rue Général Guédin

Il résulte du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 7/03/2022 et du procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration du 15/04/2022 :

- que la société **SOCIETE D'INVESTISSEMENTS CORREZIENS DE RESTAURATEURS ET HOTELIERS** - « INCORH » en abrégé, société anonyme à conseil d'administration dont le siège social est fixé à TULLE (19000) 11 bis, rue Sergent Lovy, Siren 414 858 837 - **RCS BRIVE-LA-GAILLARDE (dépt.19)**, a procédé à une réduction de capital en l'absence de pertes d'un montant de 84.048,60 €, pour le porter de 1.514.975,56 € à 1.430.926,96 €, par rachat de 5.515 actions ;
- que Monsieur Lucien VIGIER a démissionné de ses fonctions d'administrateur avec effet au 28/02/2022 ;
- que les articles 6 et 7 des statuts de cette société, respectivement intitulés APPORTS et CAPITAL SOCIAL, ont été modifiés en conséquence.

L'inscription modificative au **RCS sera requise près le Greffe du Tribunal de Commerce de BRIVE-LA-GAILLARDE (dépt. 19).**

POUR AVIS.

2190165



SELARL ARISTOTE
18 avenue Edouard Herriot
19100 BRIVE LA GAILLARDE

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Par une décision en date du 15 mai 2022, l'associé unique de la **société VL INVESTISSEMENTS, SAS** au capital de 2 962 500€ dont le siège social est Vinevialle à ST-PANTALEON-DE-LARCHE (19600) et immatriculée au **RCS de Brive(19100)**, a décidé à compter du 01/01/2022 de :

- renouveler aux fonctions de commissaires aux comptes le mandat de la société CDA-Suivi et conseils d'expert, SAS au capital de 210000€ dont le siège social est 20 Quai de Rigny à Tulle(19000) et immatriculé au **RCS de Brive** sous le n°327 015 582,
- ne pas renouveler aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant Monsieur CHAVEROUX Benoît, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016.

POUR AVIS
La Présidence

2190168



CABINET AERIS CONSEILS
Espace Juri Entreprises
12-14 rue Jean Snella
42000 Saint-Etienne

PRO RENO HABITAT Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros Siège social : 4 RUE LOUIS LEPINE, 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE 852 996 552 **RCS BRIVE-LA-GAILLARDE** Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 24.05.2022 : La société HESTIA FRANCE, SAS au capital de 7 500 euros, ayant son siège social 33 RUE DE LA POMPE 42510 BALBIGNY, immatriculée au **RCS** sous le numéro 913 169 959 **RCS ROANNE**, représentée par son Président Monsieur Jérémy CHARLES. L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de la société EHLI a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de HESTIA FRANCE.

POUR AVIS, Le Président

2190511

SARL EQUI-PACK

POUYMAS HAUT
19800 SAINT-PRIEST-DE-GIMEL
SarL au capital de 8 000 Euros
RCS BRIVE
SIRET N° : 450 055 751 000 25

Le 22/04/2022, en assemblée générale, les associés ont décidé les modifications statutaires suivantes :

- Changement de gérant** : Ancien gérant M Louis BRUGERE, démissionnaire. **Nouveau gérant : Henri BRUGERE.**
- Changement de nom** : Ancienne dénomination sociale : SarL EQUI-PACK **Nouvelle dénomination sociale : MOBIPAK**
- Changement de siège social** : Ancien siège social : Pouymas Haut 19800 SAINT-PRIEST-DE-GIMEL **Nouveau siège social : 1, rue de la Broussière LAVIALE 15200 LE VIGEAN.**
- Changement d'objet social** : Ancien objet social : Négoce de chevaux, de véhicules automobiles et de matériel divers. **Nouvel objet social** : Fabrication de carrosseries automobiles, commercialisation et location de véhicules et matériel divers. L'ensemble de ces changements prennent effet au 01/05/2022

2190185

LANTERNA POUILLAIN Société à responsabilité limitée Au capital de 1 000 euros
Siège social : la Chênevière 19230 TROCHE RCS BRIVE 819 454 323
Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} avril 2022 et du procès-verbal des décisions de la gérance du 5 mai 2022 à effet du même jour, il résulte que le capital de la société se trouve réduit de 1 000 euros à 500 euros par voie de rachat et d'annulation de 50 parts sociales à la valeur nominale de 10 euros chacune. **L'article 7 des statuts : « Capital social »** a été modifié en conséquence : **Ancienne mention : Capital social : 1 000 euros Nouvelle mention : Capital social : 500 euros** Monsieur Laurent LANTERNA a démissionné de ses fonctions de cogérant à effet du 30 avril 2022. La dénomination sociale de la société devient **POUILLAIN** en lieu et place de LANTERNA POUILLAIN à compter du 1^{er} avril 2022. **Le siège social a été transféré de La Chênevière 19230 TROCHE au 10 avenue des Couades 19230 TROCHE** à compter du 5 mai 2022. Les articles des statuts de la société concernant la dénomination sociale, le siège social et le gérant ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

2190021

SMS DETECTION

Société par actions simplifiée à associé unique
Capital social 5 000,00 Euros
Siège social : 22 Rue du 9 Juin 1944
19000 Tulle
809 371 313 RCS BRIVE-LA-GAILLARDE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 MAI 2022, l'Associé Unique de la société SMS DETECTION est présent. Il a décidé de :

1) Modifier comme suit l'article 4 des statuts de la société.

Article 4 intitulé « Siège Social »
Nouvelle rédaction : Le siège de la société est fixé à La Chapelle-Aux-Brocs (19360), 155, Rue du BOS, à compter du 01 JUIN 2022.

Le reste de l'article est inchangé.
Immatriculation de la Société au **Registre des commerces et des sociétés de Brive.**

Pour avis et mention
L'associé unique

2190141

EURL LANTERNA Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 3 000 euros Siège social : Chênevière 19230 TROCHE RCS BRIVE 532 364 288
Aux termes du procès verbal de l'Associé unique du 30 avril 2022 à effet du même jour : Monsieur Laurent LANTERNA a démissionné de son mandat de cogérant, La dénomination de la société est devenue **EURL POUILLAIN Adrien** au lieu de EURL LANTERNA. Le siège social a été transféré de Chênevière 19230 TROCHE au 10 avenue des Couades 19230 TROCHE, L'objet social a été étendu aux activités de plomberie et de chauffage, l'activité de couverture, zinguerie et charpente étant supprimée. La société a désormais pour objet : « l'activité d'énergies renouvelables, électricité, amiante, terrassement, plomberie, chauffage ». Les articles des statuts de la société concernant la dénomination sociale, le siège social, l'objet social et le gérant ont été modifiés en conséquence.

2190020

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LOU NEW TENDANCE

Société commerciale
au capital social de 100 €
75 avenue Victor Hugo - 19000 TULLE
RCS BRIVE-LA-GAILLARDE : 753 111 770

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2022, les associés ont décidé de transférer le siège social du n°75 avenue Victor Hugo - 19000 TULLE au n°67 avenue Victor Hugo - 19000 TULLE, à compter du 29 mars 2022.

Pour avis.

2190544

SARL JC

14 Boulevard Jules Ferry
19100 BRIVE
RCS BRIVE 822 569 034

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Le 01/05/2022, l'assemblée générale ordinaire des associés a nommé Co-Gérant, Monsieur CHEN Liang, demeurant 5 Rue Jean Abel Lefranc 19100 BRIVE à compter du 01/05/2022.

Pour avis.

6 hebdomadaires

à votre service
dans 13 départements

annonces.legales@alcregie.com

FONDS DE COMMERCE



7190038

LEXIADE-ENTREPRISES
Maître Olivier BROUSSE
37, rue Barthélémy
Thimonnier
87280 LIMOGES
Tél : 05.55.32.89.04

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP du 16/05/2022 enregistré le 18/05/2022 au S.P.F.E. TULLE, Dossier 2022 00017248 réf 1904P01 2022 A 00936, **Madame Carine SEPIC épouse LEO**, sise à LA CHAPELLE-AUX-BROCS (19360) 197 rue de la Sudrie, a cédé, avec entrée en jouissance au 17/02/2022, à la Société « **MARDY** », SAS au capital de 2.000 €, dont le siège social est à LA CHAPELLE-AUX-BROCS (19360) 35 rue du Bourg, R.C.S. BRIVE n°912.629.607, son fonds de commerce d'épicerie multi-services, vente de gaz, bar et restauration exploité à LA CHAPELLE-AUX-BROCS (19360) 35 rue du Bourg et pour lequel elle était immatriculée au R.C.S. de BRIVE sous le numéro 477847081, moyennant le prix de 17.000 euros dont 3.000 € d'éléments corporels. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, par Maître Olivier BROUSSE s 14 Boulevard Mira-beau 19100 BRIVE.

Pour Avis

7190082

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BRIVE (19) du 1^{er} avril 2022, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de TULLE, le 17 mai 2022, dossier 2022 00017274, référence 1904P01 2022 A 00938, la société **NETTOYAGE SERVICE, SARL** au capital de 28.000 euros, dont le siège social est à MALEMORT (19) 23 rue du Bon Abri, Immatriculée au RCS de BRIVE sous le n° 480 042 423 a cédé, à la société **VERIALIS BRIVE, SAS** au capital de 1.000 euros, dont le siège social est à BRIVE (19) 69 avenue Maréchal Foch transféré depuis à BRIVE (19) 114 avenue Ribot, Immatriculée au RCS de BRIVE sous le n° 884 954 587, un fonds de commerce de nettoyage, entretien tous locaux et jardins sis et exploité à MALEMORT (19) 23 rue du Bon abri, moyennant le prix de 60.000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 51.175 euros et aux éléments corporels pour 8.825 euros. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au siège social de la société **MYRIAM GUARREL AVOCAT à BRIVE (19) 14 rue des Récollets**, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au BODACC.

Pour avis - L'acquéreur

7190365



Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 mai 2022 à **BRIVE-LA-GAILLARDE**, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de TULLE le 20 mai 2022 sous le numéro de dossier 2022 00017761, référence 1904P01 2022 A 00943,

Monsieur Thierry VARSIS, demeurant 2, rue du Maréchal Brune 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE,

A cédé à la société **SELARL THIERRY VARSIS** au capital de 1.000 €, sise 2, rue du Maréchal Brune 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE, immatriculée au RCS de BRIVE-LA-GAILLARDE sous le numéro 909 320 467, un droit de présentation de clientèle civile de chirurgien-dentiste exploité au 2, rue du Maréchal Brune 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE, avec entrée en jouissance au 1^{er} mars 2022, moyennant le prix de 145.700 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au 2, rue du Maréchal Brune 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Pour avis,

AVIS DIVERS

12190107



SAS IS 23 au capital 1000€ Centre Retail Park Lieu-dit Le Mazaud - Avenue Jean Charles Rivet, 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE 848 405 072 RCS BRIVE

L'AGE du 22/10/2021, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

12190127

Modification annonce légale 1-02190332

Concernant l'annonce légale ayant paru le 6 mai 2022, le siège social de la **SAS LE MOULIN DE BONNEL** est fixé à SAINT-MERD-DE-LAPLEAU (19320), 2 Impasse du Moulin de Bonnel.

Pour avis la gérance.

12190215



Isabelle SANDRET DUPEY
14 avenue du 11 Novembre
19240 VARETZ
Tél. 06.71.30.21.27

Avis de Location Gérance

Par acte sous seing privé signé par processus électronique le 6 mai 2022, enregistré au SPFE de Tulle le 10 mai 2022 (dossier 2022 0001586, réf 1904P01 2022 A 00730), Monsieur Franck POINT-LES-PINASSE, artisan taxi, demeurant Bour-bouloux 19210 LUBERSAC (19160) a donné en location-gérance à la SARL ALLO STELLA TAXI, en formation, au capital de 2 000 euros, sise au 1061 Route des deux Aigues 19330 CHANTEIX représentée par sa gérante Madame Karine, Sylvie RABES, un fonds d'activité d'exploitant de taxi comprenant le bénéfice de l'autorisation de stationnement taxi n°7 sur la commune de Lubersac pour une durée de 5 mois à compter du 1er juin 2022 pour se terminer le 31 octobre 2022. En vertu de ce contrat, la SARL ALLO STELLA TAXI exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.

Pour unique insertion

TESTAMENT

26190213



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 31 août 2018, **Madame Renée SOUMAILLE**, en son vivant retraitée, demeurant à LAVAL-SUR-LUZEGE (19550) l'Herbeil. Née à TULLE (19000), le 19 février 1940. Divorcée de Monsieur André Emmanuel MIECH, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de TULLE le 8 novembre 1964, et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à CORNIL (19150) le 2 mai 2022. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vincent SAGEAUD, Notaire à LAPLEAU, 2 bis avenue des Pradelles, le 25 mai 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : **M^e Vincent SAGEAUD, notaire à LAPLEAU, référence CRPCEN : 19011**, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TULLE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

26190170



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 27 octobre 2000, **Mme Jeanne Paulette LOPEZ**, en son vivant retraitée, demeurant à BRIVE-LA-GAILLARDE (19100) 25, rue Paul Dhalluin. Née à BRIVE-LA-GAILLARDE (19100), le 27 août 1925.

Veuve de M. Yves André PRAT non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BRIVE-LA-GAILLARDE (19100), le 2 octobre 2021. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt de PV d'ouverture et de description reçu par M^e Jean-Michel MARCOU, Notaire à BRIVE-LA-GAILLARDE (19100), 28, Bd Jules Ferry le 24 mai 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : **M Jean-Michel MARCOU, notaire à BRIVE-LA-GAILLARDE 19100, référence CRPCEN : 19030**, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BRIVE-LA-GAILLARDE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

26190543



M^e Pierre RIVIERE
Notaire
6 rue des Ecoles
19220 SAINT-PRIVAT

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL Délai d'opposition

Article 1007 du Code Civil
Article 1378-1 du Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 décembre 2011, **M. Jean Claude MEYLEU**, demeurant à RILHAC-XAINTRIE (19220) 9 route de Polprat a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par M^e Pierre RIVIERE, notaire à ST-PRIVAT (19220), 6 rue des Ecoles, le 6 mai 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : **M^e Pierre RIVIERE, notaire à ST-PRIVAT (19220), référence CRPCEN: 19017**, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. Libellé du greffe territorialement compétent : **Tribunal Judiciaire de TULLE**. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

CLÔTURE DE LIQUIDATION

27190181



Parc d'Esther,
9 Allée Lowry, 87068 LIMOGES

SARL K.T.C.

en liquidation
au capital de 7 500 €
2 Place des Anciens Combattants
19300 EGLETONS
789 659 737 RCS BRIVE

L'AGO du 13/05/22 a approuvé le compte définitif de liquidation au 15/04/22, a déchargé M. Thierry JULIEN, demeurant à MONTAGNAC-SAINT-HIPPOLYTE (19) - 5 Neyrat, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation au 15/04/22. Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au **Greffe du TC de BRIVE** en annexe au RCS.

27190011

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI CCJ

Société civile immobilière en liquidation
au capital social de 900 euros
Christophe MORANGE, liquidateur
Ouzoulias - 19200 MESTES
RCS BRIVE-LA-GAILLARDE : 831 5396 259

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 2 mai 2022, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, M. Christophe MORANGE, demeurant « Ouzoulias » - 19200 MESTES, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat au 2 mai 2022 et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31 mars 2022. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de BRIVE.

27190328

CLÔTURE DE LIQUIDATION

RASCASSE

Forme : SCI société en liquidation
Capital social : 1000 euros
Siège social : LA RIBIERE,
19190 AUBAZINE
517676227 RCS de Brive

Aux termes de l'AGE en date du 30 avril 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Philippe HAMON demeurant La Ribière, 19190 Aubazine et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du Brive-La-Gaillarde.

Le liquidateur

ACCÉLÉREZ VOTRE DÉMARCHÉ

Envoyez-nous votre annonce
au format **WORD** sur
annonces.legales@laviecorrezienn.com
pour recevoir votre
attestation plus rapidement

Plus d'informations au
05 55 24 11 44

27190206

Par décision du 24/05/22, l'associé unique de la **SASU** en liquidation **BERNARD LAVAUD**, au capital de 30 000 €, ayant son siège de liquidation à AUBAZINE (19) 2, impasse de la Demi-Côte - La Charde, immatriculée **813 064 813 RCS BRIVE** a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Bernard LAVAUD, demeurant AUBAZINES (19) 2, impasse de la Demi-Côte - La Charde, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au **greffe du Tribunal de commerce de BRIVE**, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis - Le Liquidateur

DISSOLUTIONS

28-01190040

SCEA LE PRE DU BOIS

Société civile au capital social de 13 936 €
Le Bourg - 19350 CONCEZE
RCS BRIVE-LA-GAILLARDE : 389 428 020

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 17 mai 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. Ils ont nommé en tant que liquidateur, M. Patrick ZIZARD demeurant « Le Bourg » - 19350 CONCEZE. Ils Lui ont conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à « Le Bourg » - 19350 CONCEZE, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BRIVE.

Pour avis,

28-01190545

STUDIO GONTRAN

SAS au capital de 100€
Siège social : 20 BD GONTRAN
ROYER, 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
905 059 903
RCS de BRIVE-LA-GAILLARDE

Le 01/06/2022, l'AGO a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. VINCENT, PIERRE, LEON, JEAN DIGNAC, 7 RUE PAUL BERT, CALOU EXPR, 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de BRIVE-LA-GAILLARDE

Pour vos Annonces Légales

6 hebdomadaires

à votre service
dans 13 départements



annonces.legales@alcregie.com



ANNONCES ADMINISTRATIVES

9190378



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE 2^{ème} Insertion

Haute-Corrèze Communauté

Enquête publique unique portant sur l'élaboration du PLUi de Haute-Corrèze Communauté et sur le projet de PDA des monuments historiques de la commune de Margerides.
Cette enquête aura une durée de 33 jours consécutifs, du lundi 30 mai 2022 jusqu'au vendredi 01 juillet 2022 inclus

Par arrêté n°ARR2022-033 du 09 mai 2022, le président de Haute-Corrèze Communauté a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et sur le projet de Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques de la commune de Margerides. L'autorité responsable de l'élaboration du PLUi et du PDA des monuments historiques de la commune de Margerides est Haute-Corrèze Communauté dont le siège administratif est situé 23 parc d'activité du bois Saint-Michel 19200 USSEL.

Territoire concerné :

Le PLUi s'appliquera sur l'ensemble du territoire de Haute-Corrèze Communauté composé de 71 communes réparties sur les départements de la Corrèze et de la Creuse : Aix ; Alleyrat ; Ambrugeat ; Beissat ; Bellechassagne ; Bort-les-Orgues ; Bugeat ; Chavanac ; Chaveron ; Chirac-Bellevue ; Clairavaux ; Combressol ; Contolent-Port-Dieu ; Couffy-sur-Sarsonne ; Courteix ; Davignac ; Eygurande ; Feniers ; Feyt ; La Courtine ; Lamazière-Basse ; Lamazière-Haute ; Laroche-Près-Feyt ; Latronche ; Le Mas d'Artige ; Ligniac ; Lignareix ; Magnat-L'Étrange ; Malleret ; Margerides ; Maussac ; Merlines ; Mestes ; Meymac ; Millevaches ; Monestier-Merlines ; Monestier-Port-Dieu ; Neuvic ; Palisse ; Perols-Sur-Vézère ; Peyrelevade ; Poussanges ; Roche le Peyroux ; Saint-Angel ; Saint-Fréjoux ; Saint-Rémy ; Saint-Setiers ; Saint-Victour ; Sarroux - Saint-Julien ; Serandon ; Sornac ; Soursac ; Saint-Bonnet-Près-Bort ; Saint-Etienne-Aux-Clos ; Saint-Etienne-La-Geneste ; Saint-Exupéry-Les-Roches ; Saint-Germain-Lavolp ; Saint-Hilaire-Luc ; Saint-Martial-Le-Vieux ; Saint-Merd-La-Breuille ; Saint-Merd-Les-Oussines ; Saint-Oradoux-De-Chirouze ; Saint-Pantaleon-De-Lapleau ; Saint-Pardoux-Le-Neuf ; Saint-Pardoux-Le-Vieux ; Saint-Sulpice-Les-Bois ; Sainte-Marie-Lapanouze ; Thalamy ; Ussel ; Valiergues ; Veyrières.

Durée de l'enquête publique :

L'enquête aura une durée de 33 jours consécutifs, du lundi 30 mai 2022 au vendredi 01 juillet 2022 inclus.

La commission d'enquête :

Monsieur Pierre MONTEIL a été désigné en qualité de président de la commission d'enquête, Monsieur René BAUDOUX, Monsieur Jean-Paul PELOTTE, Madame Marie-France DESBARATS et Monsieur Jacques BROCHU en qualité de membres titulaires par le Président du Tribunal Administratif de Limoges.

Composition du dossier d'enquête publique :

Le dossier d'enquête publique comprend :
- Le projet de PLUi arrêté comprenant un résumé non technique et une évaluation environnementale ;
- L'avis des personnes publiques associées et notamment celui de l'autorité environnementale ;
- La mention des textes qui régissent l'enquête publique ;
- Le dossier de PDA des monuments historiques de la commune de Margerides arrêté.

Modalités de mise à disposition et de consultation du dossier d'enquête publique :

Le dossier pourra être consulté, sous format papier et numérique, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, au siège de Haute-Corrèze Communauté, à Ussel, 23 Parc d'activité du bois Saint-Michel. Il pourra également être consulté, sous format numérique, dans les 71 mairies des communes membres de Haute-Corrèze Communauté aux jours et heures habituels d'ouverture. Des fermetures exceptionnelles peuvent avoir lieu en commune et au siège de l'enquête publique, compte tenu des jours fériés prévus pendant la période d'enquête publique. Par ailleurs le dossier sera aussi consultable sur le site Internet de Haute-Corrèze Communauté à l'adresse suivante : <http://www.hautecorrezecommunauté.fr>

Observations et propositions du public :

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations, appréciations, suggestions ou contre-propositions :

- soit sur les registres d'enquête mis à la disposition au siège de Haute-Corrèze Communauté et dans les mairies des 71 communes membres de Haute-Corrèze Communauté,
- soit les adresser, avec la mention : Objet : PLUi, par courrier postal à Haute-Corrèze Communauté à l'attention de M. Pierre MONTEIL commissaire enquêteur 23 parc d'activité du bois Saint-Michel 19200 USSEL, ou par courrier électronique à epplui@hautecorrezecommunauté.fr
- soit sur le registre dématérialisé, à l'adresse suivante <https://www.registre-dematerialise.fr/3077>

Permanences des commissaires-enquêteurs :

Les commissaires-enquêteurs recevront le public aux lieux et horaires suivants :
- Lundi 30 mai 2022 de 9h à 12h au siège de Haute-Corrèze Communauté
- Lundi 30 mai 2022 de 14h à 17h à la mairie d'Ussel
- Mardi 31 mai 2022 de 9h à 12h à la mairie d'Eygurande
- Mardi 31 mai 2022 de 14h à 17h à la mairie de La Courtine
- Mercredi 01 juin 2022 de 9h à 12h à la mairie de Bort-les-Orgues
- Mercredi 01 juin 2022 de 14h à 17h à la mairie de Neuvic
- Vendredi 03 juin 2022 de 9h à 12h à la mairie de Meymac
- Vendredi 03 juin 2022 de 14h à 17h à la mairie de Peyrelevade
- Mardi 07 juin 2022 de 9h à 12h à la mairie de Bugeat
- Mercredi 08 juin 2022 de 9h à 12h à la mairie d'Ussel
- Jeudi 09 juin 2022 de 9h à 12h à la mairie d'Eygurande
- Jeudi 09 juin 2022 de 14h à 17h à la mairie de La Courtine
- Vendredi 10 juin 2022 de 9h à 12h à la mairie de Neuvic
- Vendredi 10 juin 2022 de 14h à 17h à la mairie de Bort-les-Orgues
- Samedi 11 juin 2022 de 9h à 12h à la mairie de Meymac
- Samedi 11 juin 2022 de 14h à 17h à la mairie de Peyrelevade
- Mardi 14 juin 2022 de 9h à 12h à la mairie d'Eygurande
- Mardi 14 juin 2022 de 14h à 17h à la mairie de La Courtine
- Jeudi 16 juin 2022 de 9h à 12h à la mairie de Bort-les-Orgues
- Jeudi 16 juin 2022 de 14h à 17h à la mairie de Neuvic
- Vendredi 17 juin 2022 de 9h à 12h à la mairie de Bugeat
- Vendredi 17 juin 2022 de 14h à 17h à la mairie de Margerides
- Vendredi 17 juin 2022 de 14h à 17h à la mairie d'Ussel
- Mardi 21 juin 2022 de 9h à 12h à la mairie de Peyrelevade
- Mardi 21 juin 2022 de 14h à 17h à la mairie de Meymac
- Jeudi 23 juin 2022 de 9h à 12h à la mairie de Bugeat
- Vendredi 24 juin 2022 de 9h à 12h à la mairie d'Eygurande
- Vendredi 24 juin 2022 de 14h à 17h à la mairie de La Courtine
- Lundi 27 juin 2022 de 9h à 12h à la mairie de Neuvic
- Lundi 27 juin 2022 de 14h à 17h à la mairie de Bort-les-Orgues
- Mercredi 29 juin 2022 de 9h à 12h à la mairie de Meymac
- Mercredi 29 juin 2022 de 14h à 17h à la mairie de Peyrelevade
- Jeudi 30 juin 2022 de 9h à 12h à la mairie d'Ussel
- Jeudi 30 juin 2022 de 14h à 17h à la mairie de Bugeat
- Vendredi 01 juillet 2022 de 14h à 17h au siège de Haute-Corrèze Communauté
Issue de l'enquête publique :
Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête publique seront tenus à la disposition du public au siège de Haute-Corrèze Communauté, en mairie des communes membres et à la préfecture de la Corrèze et de la Creuse aux jours et heures habituels d'ouverture où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. Il sera également publié sur le site <http://www.hautecorrezecommunauté.fr>.

9190393



MARCHÉ PUBLIC À PROCÉDURE ADAPTÉE Traitement thermique du bâtiment place de la République (Office de tourisme - Station Sports Nature)

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE (AAPC)

Pouvoir adjudicateur : Commune de Treignac Place de la Halle 19260 TREIGNAC
Tel : 05 55 98 00 49 Mail : secretariat@mairietreignac.fr
Date de publication du marché : 25 mai 2022
Date limite de réception des offres : 1^{er} juillet 2022 à 12h00
Maîtrise d'œuvre : FG ECO, Floran Gaye, La Bachelierie, 19150 Saint Martial de Gimel, 07 84 41 09 76, fgeco.floran.gaye@orange.fr
OBJET DU MARCHÉ : Traitement thermique du bâtiment place de la République (Office de tourisme - Station Sports Nature)
MODE DE PASSATION : Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret marché public du 25 mars 2016
Lot n°1 Démolitions Gros Oeuvre
Lot n°2 Menuiseries intérieures et extérieures bois
Lot n°3 Plâtrerie peinture
Lot n°4 Electricité
Lot n°5 Chauffage
Lot n°6 Lot optionnel Sas Porte automatique
DÉLAI D'EXECUTION ENVISAGÉ
Date prévisionnelle de début des travaux : Septembre octobre 2022 en fonction des approvisionnements
MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER
- Le D.C.E. est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre profil acheteur : www.achatpublic.com
REMISE DES OFFRES
- Sur plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com
- La transmission des candidatures et des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

Date limite de réception des offres : 1^{er} juillet 2022 à 12h00

PIÈCES À PRODUIRE

- Marché simplifié signé
- DPGF complétés et signés,
- Attestations d'assurances RC et décennales
- RIB

Les entreprises retenues devront fournir les pièces administratives prévues au décret marchés publics sous 10 jours et avant notification du marché.

DÉLAI D'ENGAGEMENT : 90 jours

CRITÈRES UTILISÉS LORS DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Critères de jugement des offres :

- 1 - la valeur technique (Pondération : 60)
 - 2 - le prix des prestations (Pondération : 40)
- Forme juridique : Pas de forme imposée
Prix ferme actualisable - paiement à 30 jours conformément au décret marchés publics et par virement selon les règles de la comptabilité publique - Intérêts moratoires : au taux légal

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Renseignements administratifs : Mairie : 05 55 98 00 49 - secretariat@mairietreignac.fr

Renseignements techniques : FG ECO - Floran Gaye : 07 84 41 09 76

PROCÉDURE DE RECOURS : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE : 25 mai 2022

9190208



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT EGLETONS HABITAT AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Procédure Marchés Adaptés
(article R2123-1 du Code de la Commande Publique)

MARCHÉ DE TRAVAUX

- Identification de l'organisme qui passe le marché : EGLETONS HABITAT
43 bis av. Ch. de Gaulle 19300 Egletons
Téléphone 05.55.93.20.16 Courriel : contact@egletonshabitat.fr
- Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Logement et développement collectif
- Objet du marché : Réhabilitation thermique de la cité Guinot
- Type de marchés de travaux : Exécution
- Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) : Objet principal : 45331100-7
- Code NUTS : FR 631
- Lieu d'exécution des travaux : Cité Guinot - Avenue des papes limousins 19300 EGLETONS
- Description des travaux : Tranchée commune pour passage réseau de chaleur : 230 ml - Gaines PVC Type TPC diam 63 mm : 434 ml - Regards hydrauliques 400x400 : 5 u - Chambres de tirage LOT : 7 u - alimentation tubes poly-butène pré-isolé pour réseau chaleur : 228 ml - distribution tubes acier dans communs : 273 ml - distribution tubes cuivre écroui dans logements : 1353 ml - Emetteurs de chauffage : 76 u - Mise en oeuvre d'une VMC hygro B micro-watt : 16 u.
- Désignation des lots :
Lot n° 1 : VRD
Lot n° 2 : Chauffage - Ventilation
- Conditions de participation : Conditions définies par le règlement de la consultation.
- Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- Valeur technique : 40%
- Prix des prestations : 60 %
- Mode de passation : Procédure adaptée - Marché à lots séparés - Article R2123-1 du Code de la Commande Publique
- Délais prévisionnels d'exécution : Début des travaux : Septembre 2022
Durée des travaux : 6 mois + 1 mois de préparation
- Date limite de réception des offres : 22 juin 2022 à 12 heures au siège d'Egletons Habitat. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée sur le site <https://www.achatpublic.com>
- Délai de validité des offres : Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.
- Modalités d'obtention du dossier : Les candidats intéressés sont invités à télécharger le dossier comprenant les pièces administratives et techniques sur le site <https://www.achatpublic.com>
- Renseignements d'ordre administratif et technique : EGLETONS HABITAT 43 bis, avenue Charles de Gaulle 19300 EGLETONS
Les candidats devront transmettre leurs demandes par l'intermédiaire du profil acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse URL suivante : <https://www.achatpublic.com>
- Date d'envoi de l'avis à la publication : 25 mai 2022

EGLETONS le 24 mai 2022

Le Directeur Général : J.P. HOUSSAY

9190203

COMMUNE DE BEYSSAC

Le Maire de la commune, vu les demandes de riverains souhaitant l'aliénation des chemins ruraux au lieu dit « la Rebeyrotte » section AP, « la Siauve » section AL et « la Siauve » section AM, informe ses administrés que ces demandes seront soumises à enquête publique dans les formes prescrites par les articles R141-4 à R 141-10 du code de la voirie routière. Ces enquêtes d'une durée de 15 jours, s'ouvriront à la mairie de Beyssac du 15 JUIN 2022 au 29 juin 2022. Le Commissaire-enquêteur désigné recevra à la mairie de Beyssac les 15 et 25 juin 2022 de 9h à 12h et le 29 juin 2022 de 14h30 à 17h30. Toutes correspondances concernant ces chemins peuvent être adressées à la mairie de Beyssac au nom de Monsieur BELOT, commissaire-enquêteur.

Destination Santé

Bien Manger,
Bien Vivre

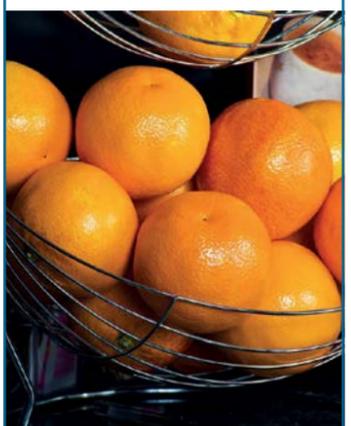
Jus d'orange frais :
pourquoi il ne faut pas
en abuser ?

Pour bon nombre d'entre nous, presser une orange chaque matin est le premier geste « santé » de la journée. Permettant ainsi de faire le plein de vitamine C. Sur ce point, pas d'erreur car comme nous l'explique Florence Foucaut, diététicienne nutritionniste à Paris. « La teneur en vitamine C de l'orange est 53 mg aux 100g ». Soit la moitié de nos besoins quotidiens.

Petit « souci ». Pour en profiter au maximum, vous devriez le consommer le plus rapidement possible, « la vitamine C étant très sensible à la lumière et à l'oxygène ».

Moins de fibres, plus de fructose

Cependant, comme le précise la diététicienne nutritionniste, boire un jus d'orange frais et manger un fruit entier, ça ne revient pas au même. En effet, « si vous pressez le fruit, vous allez perdre des fibres par rapport au fruit entier. Or les fibres jouent un rôle dans l'index glycémique ». Ces fibres diminuent l'absorption intestinale du sucre et permettent d'éviter les pics de glycémie. « Idéalement cette glycémie doit être la plus stable possible et sans pics. Car les pics glycémiques augmentent le travail du pancréas et sont délétères pour la santé. » Par ailleurs, la texture modifie l'index glycémique (IG) : l'IG des jus sera toujours plus élevé que celui du fruit entier.



ACCÉLÉREZ VOTRE DÉMARCHÉ

Envoyez-nous votre annonce au format WORD sur
annonces.legales@laviecorreziennne.com
pour recevoir votre attestation plus rapidement

Plus d'informations au 05 55 24 11 44

9190541

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX PROCÉDURE ADAPTÉE

Section 1 : Identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : COMMUNE DE NEUVIC
19160 NEUVIC
N° SIRET : 21191480900010
Groupement de commandes : NON

Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil acheteur : <https://www.achatpublic.com>
Identifiant interne de la consultation : 2022148VOIM00
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : OUI
Nom du contact : Syndicat de la Diège, Service Equipements Collectifs - Tel 05 55 46 00 90 - jourdain.c@la-diege.fr

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation : Voir conditions énoncées dans le R.P.C.
Techniques d'achat : Sans objet
Date et heure de réception des plis électroniques : MARDI 28 JUIN 2022 À 10H00 DERNIER DÉLAI
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : OUI
L'acheteur refuse la présentation de variantes.
Jugement des offres :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : Valeur technique 50% ; Prix des prestations 50%

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : PROGRAMME VOIRIE 2022
Code CPV principal : 45233141
Type de marché : TRAVAUX
Description succincte du marché :
- Renforcement VC N° 93 « Aubessanges » sur 794.00 ml (Enduit) ; VC N° 171 sur 450.00 ml (Enrobé) et création poutre de rive pour élargissement CR 2 « La Croix de Pierre » (1 245.00 ml)
La nature et les quantités prévisionnelles de travaux figurent à l'article 1 du RPC
Lieu principal d'exécution du marché : Commune de NEUVIC
Durée du marché : Voir contrat marché de travaux
La consultation comporte des tranches : NON
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Délai de validité des offres : Quatre-vingt-dix (90) jours

Section 5 : Lots
Marché alloté : NON

Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : NON
Autres informations complémentaires : Voir R.P.C.
Date d'envoi à la publication : MERCREDI 1^{ER} JUIN 2022

9190012

Communauté d'agglomération Tulle aggro AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Révision du zonage d'assainissement de la Commune de CHAMBOULIVE

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Président de Tulle aggro en date du 5 mai 2022, la révision du zonage d'assainissement de la commune de Chamboulive sera soumise à l'enquête publique du **Lundi 30 Mai 2022** au **Mardi 28 juin 2022 à 17h30**, date et heure de clôture de l'enquête.
Monsieur Jérôme SAGNE assumera les fonctions de commissaire enquêteur.
Pendant le délai susvisé :
- un dossier d'enquête sera déposé à la Mairie de Chamboulive, aux heures d'ouverture de la mairie (Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30 et Samedi : 9h - 12h), afin que chacun puisse en prendre connaissance et signer éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'adresse suivante :
Mairie de Chamboulive - À l'attention de Monsieur Jérôme SAGNE, Commissaire enquêteur - 7 rue de la Mairie 19450 CHAMBOULIVE ou les adresser par courriel sur la boîte email suivante : assainissement.tulleaggro@tulleaggro.fr en précisant dans l'objet « zonage assainissement commune de Chamboulive ». Ces courriers seront annexés au registre d'enquête ;
- le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet de Tulle aggro à l'adresse suivante : www.tulleaggro.fr ;
- une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur à la Mairie - 7 rue de la Mairie - 19450 CHAMBOULIVE, les jours et heures suivants, afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public :
- **Lundi 30 mai 2022 de 14h à 17h30**
- **Samedi 11 juin 2022 de 9h à 12h**
- **Mardi 28 juin 2022 de 14h à 17h30**
À l'issue de l'enquête et réception du rapport et des conclusions motivées de Monsieur le Commissaire enquêteur, la révision du zonage d'assainissement sera soumise à l'approbation du Conseil communautaire de Tulle aggro.
Dès réception, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions de Monsieur le Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de Chamboulive.
Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, auprès de la Communauté d'agglomération Tulle aggro, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
Toutes informations complémentaires sur le projet de zonage d'assainissement peuvent être demandées au service assainissement de Tulle aggro.
Michel Breuilh, Président de Tulle aggro

9190111

AVIS DE MARCHÉ

Département(s) de publication : 19

Services

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Syndicat Aérodrome Brive Souillac
Correspondant : BOUNIE Julien, Place Jean Charbonnel BP 80433 19312 Brive cedex - Tél. : 05-55-18-18-80 Courriel : smabs@brive.fr
Objet du marché : Réalisation des études géotechniques G1 - G2
Caractéristiques principales : Réalisation des études géotechniques G1 et G2 en vue de la réalisation d'une zone d'activité aéroportuaire comprenant la réalisation des voiries de desserte, des plateformes des lots dédiés à des activités aéroportuaires et leur viabilisation ; le réaménagement d'un taxiway et d'une aire de stationnement aéronautique
Refus des variantes.
Durée du marché ou délai d'exécution : 3 mois à compter de la notification du marché.
Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : le détail des pièces à fournir à l'appui de la candidature est détaillé dans le règlement de la consultation.
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Type de procédure : procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : 17 Juin 2022 à 16:00
Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Autres renseignements :
Conditions de remise des offres ou des candidatures : dépôt sur la plateforme <http://www.centreofficielles.com>
Date d'envoi du présent avis à la publication : 24 Mai 2022.
Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <http://www.centreofficielles.com>
Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : adresse internet : <http://www.centreofficielles.com>

9190403

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT COMMUNE DE MEYMAC

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Meymac
20 Place de l'Hôtel de ville - 19250 MEYMAC
Adresse internet du profil acheteur : www.centreofficielles.com
Objet : Projet d'implantation d'un parc photovoltaïque
Critères d'attribution : Performance financière du projet, qualités techniques et environnementales du projet, capacités et références du porteur de projet
Le pouvoir adjudicataire se réserve la possibilité de demander aux candidats de préciser leur offre.
La commune peut recourir à la négociation en se réservant la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.
Date limite de réception des offres : lundi 20 juin 2022 à 11h
Adresse auprès de laquelle le DCE peut être obtenu : www.e-marchespublics.com/
Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/05/2022

9190562

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom et adresse de l'organisme acheteur : Commune d'EGLETONS - 20 place des Anciens Combattants - 19300 EGLETONS - Tél : 05.55.93.00.36
Mode de passation du marché : Marché à Procédure Adaptée
Objet du Marché : Serveurs informatiques et équipements actifs pour une salle serveur - Egletons
Date limite de réception des offres : 11 juillet 2022 - 12 heures
Lieu où les dossiers de consultation peuvent être demandés : <https://demat-ampa.fr/>
Délai de validité des offres : Quatre-vingt-dix (90) jours
Critères d'attribution communes à l'ensemble des lots :
- Valeur technique : 60 %
- Prix des prestations : 30%
- Délai : 10%

Renseignements d'ordre administratif et technique : auprès de la collectivité par le biais de la plateforme de dématérialisation : <https://demat-ampa.fr/>
Date d'envoi à la publication : 03/06/2022

9190535



Communauté de communes Vézère Monédières Millesources

Projet d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - OPAH

Le projet de convention d'OPAH est mis à disposition du public durant 1 mois au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies à compter du 1^{er} juin 2022 conformément à l'article L303-1 du code de la construction et de l'habitation.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRIVE

Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

En date du 24 Mai 2022

- CHARCUTERIE SILVA RODRIGUES

27 Bis Avenue Émile Zola 19100 Brive-La-Gaillarde.
Activité : charcuterie. RCS BRIVE 804 435 543.

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 12 mai 2022 désignant mandataire judiciaire SCP Lga représentée par Me Nicolas Leuret 2 Boulevard du Salan 19100 Brive-la-Gaillarde Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concerné. (3001)

Jugement de clôture pour insuffisance d'actif

- AUX MILLE SAVEURS
Rue Jean Moulin 19190 Beynat.
Activité : boucherie charcuterie traiteur (sédentaire et ambulante). RCS BRIVE 511 137 234.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (3002)

- GORDOGA Hidayet
36, Rue Bruyères de Jaloustré 19200 Ussel.
Activité : Travaux Forestiers. RCS BRIVE 444 153 670.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (3003)

- DERON ESPACES VERTS
Facheriviere 19460 Naves.
Activité : petits travaux de jardinage débroussaillage taille des haies arbres prestations de petit bricolage entretien parcs et jardins clôtures dallage et élagage. RCS BRIVE 531 627 958.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (3004)

- VETEA
le Peuch de Gernes 19500 Turenne.
Activité : vente de prêt à porter enfants. RCS BRIVE 533 657 185.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (3005)

- EURL APPLICATEUR DE CHAPE LIQUIDE (ACL)

Bezaud 19170 Viam.
Activité : préparation et pose de chapes, pose de carrelage. RCS BRIVE 539 660 852.

Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (3006)

- SOSEB

8 Rue Jean Segurel 19240 Allassac.
Activité : non communiquée. RCS BRIVE 798 648 101.

Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (3007)

- ALTOBAR Maria Cristina

Boulevard Voltaire Centre Aquatique Municipal 19100 Brive la Gaillarde.
Activité : Restauration Et Chef À Domicile. RCS BRIVE 804 960 318.

Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (3008)

- JUPIN Thomas Philippe

3, Rue Petite Rue 19410 Perpezac le Noir.
Activité : Boucherie Charcuterie. RCS BRIVE 828 436 725.

Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (3009)

- ROUDOT Allan

107, Avenue Turgot 19100 Brive la Gaillarde.
Activité : Coiffure Barbier. RCS BRIVE 831 221 684.

Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (3010)

- FERRER Jean-Luc

Plan d'Eau de Séchemailles 19250 Ambrugeat.
Activité : Restaurant Bar Licence Iv. RCS BRIVE 393 319 769.

Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (3011)

- EURL HEMOGLYC

8 Place Émile Zola 19000 Tulle.
Activité : achat,vente de produits alimentaires. RCS BRIVE 889 068 086.

Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (3012)

Destination Santé

Bien Manger, Bien Vivre

Du tonus dans l'assiette avec les fruits secs

Arrêtons de bouder les fruits secs sous prétexte qu'ils sont trop caloriques. Exceptionnellement riches en bons nutriments (magnésium, calcium, potassium), ces concentrés d'énergie n'ont pas leur pareil pour sublimer les plats salés comme sucrés, tour à tour délicieusement croquants ou fondants.

Particulièrement sucrés, les fruits séchés (raisins, pruneaux, bananes, abricots...) ont toujours eu mauvaise réputation chez les personnes qui surveillent leur poids. Pour les oléagineux (noix, noisettes, amandes), constitués pour moitié de lipides, c'est encore pire. Il serait pourtant dommage de s'en priver. Riches en fibres, tous ces fruits secs fournissent aussi des apports non négligeables en fer, en magnésium et en potassium. S'il vaut mieux éviter d'en grignoter à longueur de journée sous peine de voir le compteur de calories virer au rouge, il ne faut pas pour autant les exclure de notre alimentation.

La meilleure façon de profiter des bienfaits des fruits secs sans en abuser ? En parsemer vos recettes. Les pruneaux par exemple font très bon ménage avec le lapin, l'agneau et le bœuf. Les fromages aiment les noix, la truite les amandes, la semoule les raisins. Et comment imaginer un tajine sans abricots ou sans amandes ? Côté desserts, les fruits secs se déclinent quasiment à l'infini. Far breton, semoule aux raisins, brownies, financiers... Autant de promesses de gourmandises irrésistibles.



shutterstock

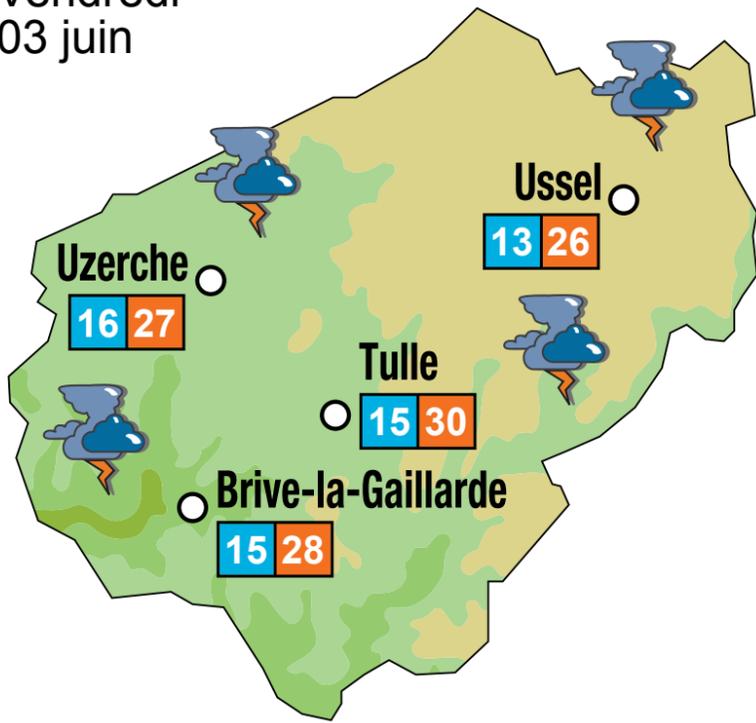
Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com



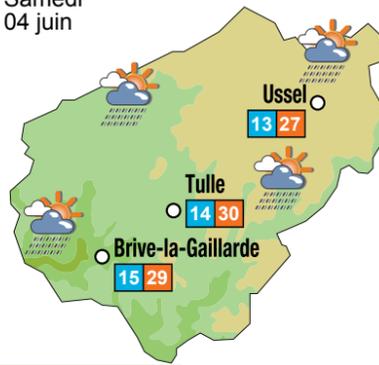
3250

Service 2,99 € / appel
 + prix appel

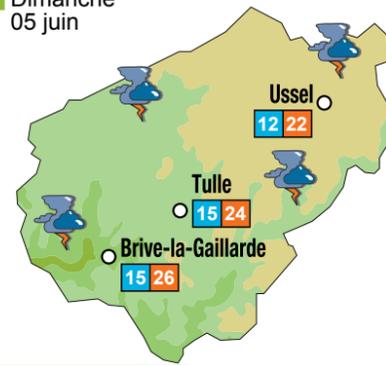
**Vendredi
 03 juin**



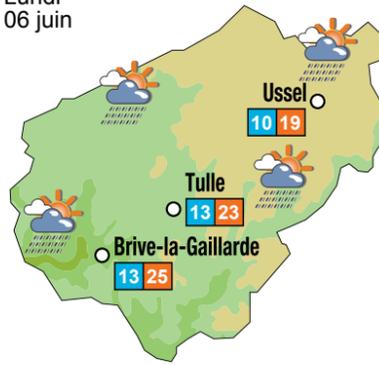
**Samedi
 04 juin**



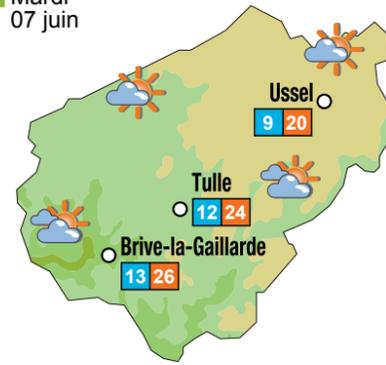
**Dimanche
 05 juin**



**Lundi
 06 juin**



**Mardi
 07 juin**



**Mercredi
 08 juin**



**Jeudi
 09 juin**



**Vendredi
 10 juin**



Prévision élaborée le mercredi 01 juin 2022

À cet emplacement, votre publicité
 aurait été **VUE** par 45000 lecteurs



Contactez Carole
06 85 30 41 63
carole@laviecorreziennne.com

**“ ON AURAIT PU
 CRÉER DES VÊTEMENTS
 TECHNIQUES, STYLÉS
 OU RESPONSABLES.
 ON A CHOISI
 DE FAIRE LES TROIS ”**

VINCENT ANDRÉ, cofondateur de PICTURE ORGANIC CLOTHING,
 créateur de vêtements écoresponsables à Cébazat (Puy-de-Dôme),
 où toute la culture d'entreprise est pensée pour limiter l'impact carbone :
 sélection des matières, usines de fabrication, transport, et dernièrement
 un nouveau siège social écoconçu avec l'appui de Société Générale.



DÉCOUVREZ
 SON HISTOIRE
 EN VIDÉO

**C'EST VOUS
 L'AVENIR**



**SOCIÉTÉ
 GÉNÉRALE**